



Inflexions

civils et militaires : pouvoir dire

Résister

La fracture culturelle

Monique Castillo

S'engager, un authentique acte de résistance ?

Frédéric Blachon

Entre dissidence et résistances

Rémy Porte

Les officiers face à la défaite de juin 1940

Claude d'Abzac-Epezy

Résister à son poste ?

François Scheer

Noblesse oblige

Nicole Lemaitre

Edmond Michelet, une résistance spirituelle

Martin Steffens

Résister avec Simone Weil

Xavier Pineau

L'expression ultime de la liberté

André Thiéblemont

Indochine 1948 : la bataille de Phu Tong Hoa

Odile Dujon

Résister à une tentative de dépersonnalisation

Patrick Clervoy

L'entrée en dissidence

Jean-Luc Cotard

De l'acte de résistance à l'endurance :

l'exemple de la société Néodyme

POUR NOURRIR LE DÉBAT

Les canaux de la confiance.

Vincent Gelez

La résilience des petits groupes

Évelyne Gayme

Les oflags, centres intellectuels

Axel Gougelet

Les «soldats de dieu».

Quelle place pour les aumôniers militaires ?



Inflexions

civils et militaires : pouvoir dire

La revue *Inflexions*

est éditée par l'armée de terre.

14, rue Saint-Dominique, 75700 Paris SP07

Rédaction : 01 44 42 42 86 – e-mail : inflexions.emat-cab@terre-net.defense.gouv.fr

Télécopie : 01 44 42 57 96

www.inflexions.fr

Facebook : [inflexions \(officiel\)](#)

Membres fondateurs :

■ M. le général de corps d'armée (2S) Jérôme Millet ■ Mme Line Sourbier-Pinter
■ M. le général d'armée (2S) Bernard Thorette

Directeur de la publication :

M. le général d'armée Jean-Philippe Margueron

Rédactrice en chef :

Mme Emmanuelle Rioux

Comité de rédaction :

■ M. le général d'armée (2S) Jean-René Bachelet ■ M. John Christopher Barry ■ Mme le professeur Monique Castillo ■ M. le professeur Jean-Paul Charnay (†) ■ M. le médecin chef des services Patrick Clervoy ■ M. Samy Cohen ■ M. le colonel (er) Jean-Luc Cotard ■ Mme le professeur Catherine Durandin ■ M. le général de brigade Benoît Durieux ■ M. le colonel Frédéric Gout ■ M. le colonel (er) Michel Goya ■ M. le professeur Armel Huet ■ M. le grand rabbin Haïm Korsia ■ M. le général de division François Lecointre ■ M. le général de brigade Thierry Marchand ■ M. le colonel Hervé Pierre ■ M. l'ambassadeur de France François Scheer ■ M. le professeur Didier Sicard ■ M. le colonel (er) André Thiéblemont

Membre d'honneur :

M. le général de corps d'armée (2S) Pierre Garrigou-Grandchamp

Secrétaire de rédaction : adjudant-chef Claudia Sobotka

Les manuscrits soumis au comité de lecture ne sont pas retournés.

Les opinions émises dans les articles n'engagent que la responsabilité des auteurs.

Les titres des articles sont de la responsabilité de la rédaction.



Inflexions

civils et militaires : pouvoir dire

Résister

NUMÉRO 29

RÉSISTER

► ÉDITORIAL ▼

► JEAN-PHILIPPE MARGUERON

L 7

► DOSSIER ▼

LA FRACTURE CULTURELLE

► MONIQUE CASTILLO

L 13

Résister pour sauver renvoie, en référence à la Résistance au nazisme, à un engagement moral collectif. Résister pour récuser signifie, à l'âge postmoderne, l'affirmation de la singularité personnelle contre les contraintes collectives. Une fracture culturelle oppose ainsi deux générations et deux visions du pouvoir.

SENGAGER, UN AUTHENTIQUE ACTE DE RÉSISTANCE ?

► FRÉDÉRIC BLACHON

L 21

En vertu de quoi le soldat pourrait-il être considéré comme un « résistant » ? Si s'engager ne semble pas constituer un acte réellement rebelle, le métier des armes continue néanmoins à faire appel à des valeurs peu mises en avant dans une société consumériste et hédoniste. Et exercer une profession où l'on peut donner la mort ou la recevoir vous range irrémédiablement dans la catégorie des anticonformistes.

ENTRE DISSIDENCE ET RÉSISTANCES

LES OFFICIERS FACE À LA DÉFAITE DE JUIN 1940

► RÉMY PORTE

L 27

Le faible nombre d'officiers qui rejoignent le général de Gaulle en 1940 amène à s'interroger sur la capacité d'une institution qui a fait de la discipline l'une de ses valeurs cardinales à se dresser contre l'abandon et le renoncement.

RÉSISTER À SON POSTE ?

► CLAUDE D'ABZAC-EPEZY

L 35

Après novembre 1942, une armée de l'air est maintenue à Vichy. Ses officiers ont reçu l'assurance de leur chefs qu'ils agissaient en accord avec Alger et que leur double jeu servirait à maintenir en France une force aérienne prête, le moment venu, à reprendre le combat de la victoire.

NOBLESSE OBLIGE

► FRANÇOIS SCHEER

L 45

L'Allemagne vit naître dès les années 1930 une résistance intérieure, mais la seule qui constituait pour le pouvoir hitlérien une menace réelle, jusqu'à assembler tous les éléments d'un coup d'Etat, fut militaire. Et l'attentat du 20 juillet 1944 fut en réalité le moment le plus fort, sinon l'aboutissement, d'une résistance longtemps mûrie au sein des forces armées.

EDMOND MICHELET, UNE RÉSISTANCE SPIRITUELLE

► NICOLE LEMAÎTRE

L 53

Edmond Michelet est un bon représentant d'une génération d'hommes engagés dans la Résistance en raison de leur activité à l'Association catholique de la jeunesse française. Un esprit de résistance qui s'est mué en esprit de miséricorde en déportation. Ses souvenirs révèlent comment le christianisme peut inspirer la résistance à la déshumanisation.

RÉSISTER AVEC SIMONE WEIL

■ MARTIN STEFFENS

Si résister n'est pas abandonner, l'itinéraire de la philosophe Simone Weil nous montre qu'il n'est de résistance efficace que dans et par l'obéissance. La résistante qu'elle fut nous aide à comprendre en quoi résister, c'est d'abord se soumettre à la nécessité.

■ 65

L'EXPRESSION ULTIME DE LA LIBERTÉ

■ XAVIER PINEAU

En mai 1995, au cours de la crise des otages en Bosnie-Herzégovine, les Serbes encerclent ou saisissent plusieurs postes tenus par les Casques bleus. Celui de Krupac, parmi d'autres, résiste aux injonctions des belligérants. Un siège de dix-sept jours commence alors. L'auteur analyse les facteurs qui l'ont conduit, jeune lieutenant, à résister à l'ultimatum des Serbes.

■ 75

INDOCHINE 1948 : LA BATAILLE DE PHU TONG HOA

■ ANDRÉ THIÉBLEMONT

Le terme de résister ne figure pas dans le langage tactique tant l'attitude qu'il désigne est une condition implicite d'une action défensive et de nombre de missions. L'imaginaire militaire est cependant nourri de résistances épiques. La bataille de Phu Tong Hoa est l'une d'elles.

■ 79

RÉSISTER À UNE TENTATIVE DE DÉPERSONNALISATION

■ ODILE DUJON

Le lieutenant Yvan Dujon a été fait prisonnier le 7 mai 1954 et détenu dans le camp vietminh de Cho Chu, au Nord-Vietnam. Sa fille raconte ici l'humble héroïsme qu'il lui a fallu déployer au quotidien pour résister à une tentative de rééducation politique cherchant à le déposséder de son identité. Elle décrit ce père revenu au foyer, inaccessible, intransigeant et indifférent.

■ 85

L'ENTRÉE EN DISSIDENCE

■ PATRICK CLERVOY

André Zeller, Jacques de Bollardière : deux hommes, deux officiers généraux face à la complexité algérienne, deux actes de rupture. Chacune de ces deux destinées est singulière. Leur entrée en dissidence montre cependant quelque chose de commun au chef militaire, homme responsable de ses paroles et de ses engagements moraux, donc de ses actes.

■ 97

DE L'ACTE DE RÉSISTANCE À L'ENDURANCE : L'EXEMPLE DE LA SOCIÉTÉ NÉODYME

■ JEAN-LUC COTARD

Il y a dix ans, cinq trentenaires signaient en gare de Tours les statuts d'une nouvelle société spécialisée dans le conseil en ingénierie dans le domaine du risque industriel : Néodyme. Une *success story* qui commence d'abord par un sentiment violent d'injustice. Une révolte qu'il a fallu transformer en endurance afin de ne pas sombrer sur les écueils.

■ 109

■ POUR NOURRIR LE DÉBAT

LES CANAUX DE LA CONFIANCE.

LA RÉSILIENCE DES PETITS GROUPES

■ VINCENT GELEZ

L'approche de la résilience des petits groupes militaires nécessite d'analyser les mécanismes auto-structurant qui accomplissent la cohésion en toute circonstance. En particulier les différentes formes de la confiance : estime de soi, soutien entre pairs jusqu'à l'héroïsme, permanence de la figure d'autorité, partage d'un même ethos civilisationnel.

■ 117

LES OFLAGS, CENTRES INTELLECTUELS

■ ÉVELYNE GAYME

Durant la Seconde Guerre mondiale, vingt-neuf mille officiers français furent retenus captifs en Allemagne. N'ayant pas le droit de travailler, ils trompèrent leur ennui en se consacrant aux loisirs sportifs et intellectuels. Tous les OFLAGS devinrent ainsi des lieux de bouillonnement intellectuel intense.

■ 125

LES « SOLDATS DE DIEU ».

QUELLE PLACE POUR LES AUMÔNIERS MILITAIRES ?

■ AXEL GOUGELET

Grâce aux racines historiques profondes des aumôniers militaires, les « soldats de Dieu » conservent une légitimité importante au sein des armées, remplissant toujours, indépendamment de leur culte, des missions d'écoute et de conseil qui concourent à la cohésion et au bien-être des soldats. Une intégration dans la structure militaire qui leur vaut de vivre comme ceux-ci les transformations de la Défense.

■ 133

■ TRANSLATION IN ENGLISH ■

THE CULTURAL DIVIDE

■ MONIQUE CASTILLO

■ 143

IS ENLISTMENT A GENUINE ACT OF RESISTANCE?

■ FRÉDÉRIC BLACHON

■ 151

■ COMPTES RENDUS DE LECTURE ■

■ SYNTHÈSES DES ARTICLES ■

■ 157

■ TRANSLATION OF THE SUMMARY IN ENGLISH ■

■ 175

■ BIOGRAPHIES ■

■ 179

■ 183

JEAN-PHILIPPE MARGUERON

ÉDITORIAL

Chers lecteurs,

Au moment où je commence à rédiger cet éditorial, mon agenda affiche la date du 8 janvier 2015 : je viens d'être rattrapé par l'actualité. Nous sommes au lendemain de l'attentat de *Charlie Hebdo*, en pleine émotion et communion nationale. Une dépêche AFP titre : « La France est entrée en résistance. Tous unis pour faire face à la barbarie. » Le même jour, le président de la République préside une cérémonie aux Invalides pour rendre hommage à Robert Chambeiron, figure de la Résistance et compagnon de Jean Moulin, « celui qui, dans la nuit de l'Occupation, fut de ceux qui eurent le courage de faire quelque chose ».

Quel raccourci historique pour ce mot à la fois simple et grave : résistance ! Entrer en résistance, résister. Basculer dans la clandestinité ou en appeler à la résistance ouverte et publique ? Résistance armée ou pacifique ? Organisée ou anarchique ? Résistance de tout un peuple ou résistance d'une minorité ? Résistance collective ou personnelle ?

Et puis, après tout, pourquoi résister ? De fait, chacun s'accorde à penser que ceux qui entrent en résistance obéissent à une cause qu'ils jugent supérieure à l'ordre imposé ou établi. Et si l'ordre était établi, ils lui désobéissent sciemment. L'Histoire et le jugement des hommes diront ensuite, mais seulement ensuite, si cette résistance était légitime et si ses acteurs étaient des héros ou des renégats.

Pour un individu, la décision de résister (ou de ne pas résister) se prend dans l'intimité de son âme, en pleine conscience et *a priori* en toute liberté, au confluent de son cœur et de sa raison, éclairée par son éducation, sa culture personnelle, historique, religieuse, son éthique, sa déontologie... voire à la suite de protagonistes identifiés comme charismatiques.

Sujet à l'évidence riche et dense, aux multiples questionnements. Résister à l'instar de personnages devenus célèbres par leur histoire ? Décider de résister, voire de désobéir ? Abandonner une situation bien établie, mettre en danger sa propre famille ? Rarement notre revue n'aura aussi bien porté son nom : « pouvoir dire », poser les questions et y apporter des réponses, à défaut d'apporter LA réponse, fidèle en cela à sa ligne rédactionnelle.

Dans ce même esprit, du reste, je souhaite que nos jeunes militaires puissent s'interroger au fil de leur lecture : qu'aurais-je fait à leur

place ? Séneque nous interpellait déjà en affirmant : « L'âme résiste aux maux auxquels elle est préparée. »

Résister interpelle avant tout notre mémoire collective et notre histoire, surtout en cette période de commémorations patriotiques. N'écrivons-nous pas, d'ailleurs, Résistance avec un R majuscule dès lors que l'on évoque celle de la Seconde Guerre mondiale ? Tant l'engagement héroïque et exemplaire des Résistants de la première heure suscite respect et admiration. Pour autant, dans ce bien sombre été 1940, qui choisir entre le général de Gaulle et le maréchal Pétain ? Plusieurs auteurs abordent cette époque mouvementée, et François Scheer n'est pas en reste d'originalité quand il évoque la résistance des militaires allemands à Hitler.

En poursuivant cette mise en perspective historique et contemporaine, nous arrivons aux récits relatifs aux guerres d'Indochine et d'Algérie. Le regard clinique, entre autres, porté par le docteur Clervoy sur deux officiers généraux « entrés en dissidence » durant la guerre d'Algérie ne manque pas d'intérêt. Plus proche de nous encore : mai 1995, les Balkans, avec le témoignage du colonel Pineau, jeune officier de l'époque, qui choisit de résister à l'encerclément des Serbes à l'heure où d'autres Casques bleus se rendent drapeaux blancs à la main.

Après ces éclairages historiques, souvent tragiques comme peuvent l'être les épopées militaires, vient le temps de la réflexion et de l'analyse. Plusieurs textes abordent ce sujet sous l'angle philosophique, religieux et politique, voire économique. Monique Castillo, notamment, décrypte une société postmoderne où la résistance serait devenue l'expression de singularités personnelles en opposition à un « vivre ensemble » assumé. Le général Blachon, lui, responsable du recrutement de l'armée de terre, s'affiche avec un titre provocateur : « S'engager, un authentique acte de résistance ? » Bref ! Un numéro d'*Inflexions* fidèle, me semble-t-il, à sa réputation.

Pour finir, je voudrais vous faire part, chers lecteurs, de deux convictions personnelles, et, pardonnez-moi par avance, très militaires. La première, à l'attention notamment de nos jeunes officiers : si vous êtes un bon chef, obéi de la troupe, vos hommes vous suivront sans hésitation dans ce qui sera jugé demain comme opprobre et infamie, ou honneur et gloire. Terrible et magnifique responsabilité morale que celle de l'officier, à l'instar de vos anciens. La seconde est que la décision de résister, de choisir une autre voie,

voire de désobéir¹, ne peut s'affranchir de notre humanité. Nos écoles de formation transmettent ce précieux capital dans leurs pôles éthique, créés en juillet 1999 : le devoir de résister à tout ce qui peut nier notre humanité, même et surtout lorsque nous sommes confrontés aux pires atrocités². C'est sans doute l'une des « raisons invisibles » qui font qu'aujourd'hui encore les armées françaises, au regard des combats qu'elles mènent au nom de la France et du peuple français, continuent à attirer nos fils et nos filles dans ce métier des armes, si singulier.

Ne pas s'affranchir de notre humanité : la maîtrise du feu en opérations en est l'une des plus belles expressions, à l'image du rapport laconique de ce chef de section engagé en Afghanistan : « Viens d'être accroché. VAB de tête neutralisé, trois blessés, dont un pronostic vital engagé, en cours d'évacuation. Pas de tir de riposte, présence importante de population. » Cet officier, qui disposait d'armements puissants et précis, aurait pu faire un autre choix. Il ne l'a pas fait et ses soldats lui ont obéi.

La guerre, triste patrimoine universel et intemporel de l'humanité, reste malgré tout et par nature irrationnelle et inhumaine. Y résister avec humanité est notre honneur. Et notre espérance en des jours meilleurs. Tel est le viatique du soldat français.

Puisse cette publication aider nos jeunes militaires dans leurs indispensables réflexions personnelles, avant de prendre part, à leur tour, aux événements constitutifs de notre histoire commune en perpétuel recommencement. Puisse la société civile y trouver quelques éléments de réflexion sur le tragique et la grandeur de l'exercice du métier des armes.

Bonne lecture. ■

1. Ce qu'autorise le statut général des militaires de 2005, qui dispose dans son article 8 : « Toutefois, il ne peut leur [aux militaires] être ordonné et ils ne peuvent accomplir des actes qui sont contraires aux lois, aux coutumes de la guerre et aux conventions internationales. » Tout militaire est donc un résistant en puissance, à condition de savoir qualifier dans l'action ce que serait un acte illégal : autant y réfléchir avant.
2. Le point 3 du Code du soldat précise : « Maître de sa force, il respecte l'adversaire et veille à épargner les populations. »

L DOSSIER

MONIQUE CASTILLO

LA FRACTURE CULTURELLE

Résister pour sauver (une civilisation, un régime, une patrie, une histoire...) renvoie, en référence à la Résistance au nazisme, à un engagement moral collectif. Résister pour récuser (une civilisation, un régime, une patrie, une histoire...) signifie, à l'âge postmoderne, l'affirmation de la singularité personnelle contre les contraintes collectives. Une fracture culturelle oppose ainsi deux générations et deux visions du pouvoir. De sorte que le mot « résistance » pourrait bien succomber aux récupérations rhétoriques des luttes partisanes si les deux camps ne se voyaient eux-mêmes contraints de résister à l'indifférence (à la civilisation, au régime, à la patrie, à l'histoire...) qui menace de conduire à un individualisme nihiliste.

Résistance

L'exemplarité de la Résistance

Pour un citoyen français, la Résistance des années 1939-1945 est tout à la fois une histoire, une mémoire et un imaginaire. Elle est une partie de l'histoire nationale, l'histoire d'un grand refus : refus de l'humiliation provoquée par la défaite, refus de l'occupation étrangère, refus de la collaboration avec l'ennemi. Tâche lourde et complexe qui consiste à rester dans la guerre, à continuer de se battre auprès des Alliés tout en menant une guerre civile à l'intérieur, alors même que les forces de lutte s'alimentent de ferveurs aussi puissantes que divergentes mais dont le but est pourtant le même : sauver la possibilité, pour la nation, d'écrire son histoire future, de créer et d'assumer elle-même les buts de son action, de faire partie des acteurs de la Grande Histoire. C'est en payant exemplairement le prix (celui de la torture, de la déportation, de la mort) que le Résistant porte témoignage de la dimension historique de son combat : il signifie que l'acceptation du risque supreme reste, pour un État souverain, la condition nécessaire pour voir sa liberté reconnue et respectée par les autres.

Cette puissance symbolique de la Résistance, engendrée par ceux qui ont témoigné, au prix de leur vie, de cette vérité, résiste aujourd'hui encore aux adeptes du chiffre et aux comptables de la mort en masse. Même s'ils n'ont pas été toute la nation en armes, et s'il faut, en toute justice, admettre que la peur est meilleure recruteuse que

le courage, les Résistants ont été, chacun dans leur histoire individuelle, des créateurs du sens du mot « résister ». L'exemplarité est un dévoilement du sens, une manifestation singulière de l'objectivité d'une valeur, elle suscite l'approbation et l'adhésion, elle agit comme un appel, elle mobilise sans contraindre, elle se diffuse par une puissance symbolique communicative¹.

En l'occurrence, l'exemplarité du Résistant est de l'ordre de l'action ; résister, dans le contexte de la défaite et de l'Occupation, c'est d'abord s'engager, ne pas rester à l'écart, ne pas être attentiste ni profiteur ; c'est écrire l'histoire en la faisant et dans l'urgence, en sachant que la privation et la souffrance en sont le prix. Dans les circonstances extrêmes, il peut vous venir une passion du dépassement de soi qui choisit à votre place, une passion que ne saurait susciter une visée purement intellectuelle ou abstraite, mais seulement l'incarnation vivante d'un idéal dans une réalité qui s'accomplit : une nation, un parti, une ville, un terroir, un monde... Résister revient alors à faire exister ce qui est « éternel », hors du temps et des circonstances, du fait de sa renaissance perpétuée ; résister maintient dans l'existence ce que la volonté de détruire veut annihiler ; accueillir des réfugiés, cacher des enfants, faire passer les frontières, unir par l'écriture et le témoignage, c'est faire exister en faisant résister.

■ La résistance après la Résistance

La Résistance est entrée dans la légende, et ce qui est maintenant transmis par la mémoire est un imaginaire de l'unité, l'imaginaire d'un Peuple français accordé par la même épreuve comme si les divisions, les luttes pour le pouvoir, les idéologies et les passions pouvaient être magiquement abolies par une commune espérance soudée autour d'un même avenir. Imaginaire trompeur si on le voit comme une restitution du passé, mais imaginaire fidèle à la mémoire spécifiquement morale de l'action de résister.

Le souvenir de la Résistance est perpétué par la commémoration, par la volonté d'en transmettre l'esprit aux jeunes générations. Le travail de mémoire associe en effet les générations, celle de ceux qui ont survécu et celle de ceux qui n'ont pas connu de guerre, dans le respect

1. Le cas de Lucien Vidal-Naquet (père de Pierre Vidal-Naquet) illustre l'exemplarité de l'action de résister. Dans les moments où le courage fait défaut à la plupart, l'action solitaire de manifester publiquement du courage donne une visibilité inégalable aux principes défendus. « Il témoigna pendant l'Occupation d'un courage presque excessif tant il se désigna lui-même à ses bourreaux. Quand les lois de Vichy lui interdirent l'exercice de sa profession, il protesta publiquement, m'a-t-on raconté, au palais de justice, défiant ceux de ses confrères qui appliquaient passivement les ordonnances de Vichy. À Marseille, où habitait la famille de sa femme, il habita une maison occupée par des officiers allemands. Il ne dissimulait ni ses origines ni ses opinions » (Raymond Aron, *Mémoires*, Paris, Julliard, 1983, p. 162).

et l'admiration commune de « ceux qui ont su dire non »². Le mot « transmission » suppose une continuité de culture transmise dans la continuité des modes de vie et de croyance mais, comme il est avéré que les modes de vie et les convictions sont devenus, avec le temps et les mutations sociales, étrangers les uns aux autres, quelle mémoire peut réellement activer la commémoration ?

Le Résistant est un objet d'admiration, voilà qui est incontestable, mais il l'est bien souvent dans la distance. On respecte ce que, de lui, au fond, on ne comprend pas : mourir, se sacrifier, perdre sa jeunesse pour un moment d'héroïsme ou d'entraînement collectif. Pour bien des jeunes gens d'aujourd'hui, ces Résistants ont effectivement su mourir « pour eux », c'est-à-dire pour les générations suivantes, mais « pour eux » veut souvent dire « à leur place », comme pour leur éviter d'avoir un jour affaire aux mêmes choix, aux mêmes décisions ultimes, aux mêmes engagements héroïques. Pire encore : on entend parfois dénoncer un culte de la mort qui porte ombrage au sacrifice de soi dès lors qu'il suppose aussi le sacrifice des autres (les ennemis), ce qui fait bien du tort aux aspirations d'un pacifisme exclusivement entendu comme une quête de confort.

Pourtant, ces obstacles à la mémoire font précisément et paradoxalement ressortir ce qui est véritablement objet de mémoire, à savoir un esprit de résistance qui unit le moral et le social en réalisant le moral par le social. Dans le don de lui-même qu'il fait à la société, celui qui « sait dire non » accomplit sa vie non pas comme une vie biologique, mais comme une existence morale, une substance éthique du corps politique de la république, union vécue comme un bien commun supérieur aux intérêts individuels. La loi ne serait qu'une abstraction contraignante sans la puissance d'être un lien, de s'incarner dans les sentiments de solidarité familiale, sociale et patriotique, d'être un vécu collectif.

La dimension politiquement éthique de l'action de résister n'a rien perdu de son actualité ni de son exemplarité quand elle se dresse contre le conformisme, la lâcheté et la soumission aux dominations illégitimes ou insupportables. Luther King, Mandela ou Gandhi illustrent cette résistance synonyme d'un combat entièrement voué au salut d'une population et mobilisé par un projet civilisateur devant lequel le leader s'efface au point d'en perdre la liberté ou la vie. Ainsi la résistance-libération impose irrésistiblement sa légitimité quand elle refuse une perversion des valeurs qui s'exerce au nom de ces

2. Expression empruntée à l'allocution du général Jean-René Bachelet, président de l'Association des Glacières, prononcée lors du soixante-dixième anniversaire de la libération de la Haute-Savoie. Deux cent cinquante-quatre classes, six mille deux cents enfants y ont participé, autour du thème « Mémoire et citoyenneté », le but étant d'assurer la transmission de la mémoire de la Résistance et de ses valeurs.

valeurs elles-mêmes, une perversion des institutions qui se fait au nom de ces mêmes institutions³. Le but constructif de la résistance salvatrice n'est pas tant l'annihilation d'un adversaire idéologique que la réalisation d'un projet politique hautement souhaité par tout un peuple.

Résistances

Un autre sens s'attache, dans la seconde moitié du XX^e siècle, à l'action de résister. Les désastres provoqués par les deux guerres mondiales sont alors attribués pour une grande part à la modernité occidentale, dénoncée comme technicienne, utilitariste, calculatrice, conquérante et dévastatrice. L'État-nation est accusé d'avoir « aggravé et perfectionné à l'extrême la cruauté, la haine et la négation de l'humanité par la violence »⁴ au point d'être regardé comme le vrai responsable de l'Holocauste. La morale républicaine est soupçonnée de servir de piège idéologique à un asservissement collectif à des valeurs réactionnaires. L'histoire de la raison européenne, du christianisme aux Lumières et des Lumières au marxisme, est synthétiquement résumée comme l'histoire d'une propédeutique au totalitarisme⁵.

Résister, un acte culturel

Après la guerre, la capacité de critiquer s'est augmentée, dans les cercles intellectuels et les universités, de la déconstruction des idéologies, des interrogations et des inquiétudes que la psychanalyse interpose entre l'individu et lui-même, de l'éveil à la diversité culturelle du monde rapportée par les anthropologues. Résister, c'est utiliser ces nouveaux outils apportés par les sciences humaines pour désillusionner, décrypter, dévoiler et dénoncer.

On est ainsi frappé par la facture intellectuelle de la contestation qui s'adresse au pouvoir sous toutes ses formes : administrative, pédagogique, médicale, militaire et même (et surtout) culturelle. Résister, en effet, ce n'est plus tant combattre un adversaire politique que changer de regard, de raisonnement, de repère et de manière de comprendre. Il faut révéler ce que la clairvoyance de la raison, la compétence de la science et l'autorité de l'État n'ont pas su voir, aveuglés qu'ils sont par leur clairvoyance, leur compétence et leur

3. Des enseignants mettent en pratique cette signification de l'acte de résister, en risquant leur carrière, quand ils refusent un type de décultration scolaire qui prétend s'imposer au nom de la démocratisation de l'école.

4. Ulrich Beck, *Pouvoir et contre-pouvoir à l'heure de la mondialisation*, trad. A. Duthoo, Paris, Champs Flammarion, 2003, p. 191.

5. Jean-François Lyotard, *Moralités postmodernes*, Paris, Galilée, 1993, p. 91.

autorité. Résister, c'est révéler que l'imposture, l'illusion et le mensonge sont les véritables maîtres du pouvoir ; c'est déniaiser, c'est faire savoir ce que le savoir ne sait pas : ce qui en lui est inconscient, impensé, anonyme, oublié et ignoré. Résister prend la figure étrange d'un clash intérieur à la civilisation occidentale, qui se présente comme une culture érigée en contre-culture vis-à-vis d'elle-même.

Le dévoilement de cette vérité nouvelle n'exprime pas le courage d'un sujet qui se libère de préjugés et de convictions aliénantes, mais le désillusionnement d'un sujet qui n'est plus le maître de ses pensées ni de sa volonté, qui accepte l'immaîtrise, la faiblesse, la fragilité et la finitude, et qui se condamne à une thérapie intellectuelle permanente contre ses propres rêves de lucidité... Mais, comme il est facile de le constater, ce savoir du non-savoir est encore un savoir, et cette inscience souveraine s'octroie une position de surplomb de la vie sociale tout entière ainsi que la légitimité de dénoncer, contester, réfuter l'hypocrisie de ceux qui persistent dans l'illusion de croire que la clairvoyance, la compétence et l'autorité sont et demeureront les assises véritables de la culture.

■ Les résistances

Parce que le pouvoir est perçu non plus comme une force unifiée de domination mais comme un système, un système invisible de coordination entre les savoirs, les pratiques et les mœurs, il faut opérer des résistances multiples aux pouvoirs ainsi imbriqués. Puisque les savoirs servent à normaliser les comportements et non à instruire les esprits, puisque la médecine, l'école et l'armée produisent des sujets dociles et formatés, dépossédés de leur capacité critique, c'est la marginalité, la délinquance ou l'anormalité qui serviront de révélateurs aux processus qui assujettissent les individus au cœur même de leur illusion d'émancipation⁶. On résistera alors à l'illusion d'unité, de moralité, de solidarité et de normalité par l'affichage de la transgression, de l'écart, de la différence, de la discontinuité. « Anciens peuples colonisés, peuplades reculées, femmes et enfants, homosexuels, minorités régionales, ethniques, voyous et bandits bénéficient alors d'un *a priori* favorable au sein de la mouvance post-soixante-huitarde : ils sont tous considérés comme également opprimés et parés des habits de l'innocence et du bon sauvage⁷. »

Il y a ainsi des résistances, au pluriel, au lieu d'un vouloir commun de l'action de résister, car le but est d'imposer des discontinuités, de l'événementiel, de l'inclassable. On ne magnifie pas le courage qui

6. Michel Foucault, *Surveiller et punir* (Paris, Gallimard, 1975) et *La Volonté de savoir* (Paris, Gallimard, 1976).

7. Jean-Pierre Le Goff, *La Gauche à l'épreuve. 1968-2011*, Paris, Perrin, 2011, p. 192.

sait dire non, on désarçonne les langages et les modalités de l'autorité partout où elle s'exerce : à l'école, à l'hôpital, dans les tribunaux... L'essentiel est de mettre en échec les certitudes, savoir-faire et compétences institués, de dénoncer partout les manipulations qui règlent les relations de pouvoir. Les figures du migrant, du fou, de l'homosexuel, du délinquant... sont l'écriture d'une contre-histoire de la liberté, celle des victimes produites par les jeux de pouvoir, dont le caractère intolérable peut alors ressortir.

Les résistances sont donc possibles partout où est le pouvoir, c'est-à-dire partout et notamment dans les mots. La dénonciation du pouvoir symbolique (celui de dire, de nommer, de définir, de classer, de répertorier et donc d'imposer des jugements par le truchement des mots) fait l'objet d'une déconstruction soigneuse qui jouit d'un succès et d'un pouvoir de séduction particuliers. Aussi, par exemple, les représentations associées aux mots « femmes », « féminité » et « féminisme » (aujourd'hui au mot « genre ») deviennent-elles des lieux de résistance très prisés. Il suffit de « déconstruire » les montages de sens sédimentés et inconscients sur lesquels ils sont érigés pour condamner et soumettre à la censure les traditionalismes odieux et infamants de ceux qui croient naïvement que de tels mots sont banals et innocents. « De même que le binarisme homme-femme est une production sexiste, le binarisme hétérosexuel-homosexuel est une production homophobe »⁸ : imposer une autre classification change ainsi le pouvoir des mots dans un espace public entièrement occupé par une guerre médiatique entre les symboles. Le pouvoir symbolique peut alors changer de bénéficiaire et passer du côté de ceux qui savent user, soit de manière pacifique soit de manière belliciste, des langages et ressources du victimisme.

Résister

L'individualisme a donc pu être regardé comme une source spécifiquement démocratique de résistance aux tentations totalitaires, autoritaristes, conformistes ou populistes. Beaucoup aimeraient qu'il le soit encore, certains croient qu'il l'est toujours. Pourtant les lieux symboliques et les formes nouvelles de ce mal politique engagent plutôt à résister, désormais, à un hyper-individualisme identitaire qui, privé ou collectif, se mue en conduites et revendications contre-démocratiques.

⁸. David Halpérin, *Saint Foucault*, trad. Didier Eribon, Paris, Epel, « Les grands classiques de l'érotologie moderne », 2000, p. 59.

■ Résister à l'indifférence

L'individualité, la singularité, l'originalité, parce qu'elles sont inimitables, passent pour être des affirmations de soi capables de contrarier la massification caractéristique de l'émergence des mentalités totalitaires. L'esprit d'indépendance étant la revendication propre à la modernité⁹, il semble naturel de supposer que l'individualisme postmoderne, parce qu'il est en révolte contre tout ce qui opprime la vie du désir, y compris la volonté d'auto-responsabilité, en prolonge l'histoire. « Obéir à la loi qu'on s'est prescrite est liberté », cette formule de Jean-Jacques Rousseau est ainsi rejetée par le singularisme postmoderne quand un résumé simplificateur n'associe Rousseau qu'à Robespierre, et Kant à Marx et Staline, réduisant ainsi magiquement et sommairement les Lumières et l'idéal républicain à des vecteurs d'absolutisme terroriste¹⁰. Contre cette caricature de la liberté, le culte de soi peut aisément passer pour le moteur d'une libération sans limites qui ne rencontrera plus de résistance à ses fantasmes.

Pourtant, l'obligation d'être toujours unique (toujours unique comme tout le monde) ne semble plus vraiment faire obstacle aux conformismes, aux récupérations idéologiques et aux asservissements de toutes sortes. Le devoir de bonheur et d'originalité à tout prix en vient à œuvrer comme un facteur de désintégration et d'atomisation, l'individualité finissant par détruire la subjectivité et les droits de l'individu par délégitimer les droits de l'homme. Dans les années 1960, les citoyens étaient assez cultivés et assez républicains pour s'offrir le luxe de s'en plaindre et susciter une contre-culture du mariage, de la famille, de l'unité nationale, de l'érudition et du consensus. Mais aujourd'hui, la déculturation, la déliaison, le « démariage »¹¹, la dépolitisation de la vie sociale... suscitent l'indifférence plutôt que la révolte, l'apathie plus que la réflexion et l'attentisme plus que l'engagement.

■ Résister à la contre-démocratie

C'est donc à l'atrophie d'une certaine capacité de résistance qu'il faut aujourd'hui résister. « Foncièrement allergique à tous les projets totalitaires, le sujet postmoderne n'est pas non plus disposé à les combattre. La défense de la démocratie ne le mobilise pas davantage que la subversion

9. Benjamin Constant, *La Liberté des Anciens comparée à celle des Modernes*.

10. « La liberté autodéterminée [...] a été l'une des origines intellectuelles du totalitarisme moderne dont on pourrait soutenir qu'il a commencé avec les jacobins. Même si Kant a réinterprété ce concept en termes purement moraux, en tant qu'autonomie, il a ressurgi pour de bon dans le domaine politique avec Hegel et Marx » (Charles Taylor, *Le Malaise de la modernité*, Paris, Le Cerf, 1999, p. 36).

11. Irène Théry, présidente du groupe de travail « Filiation, origine, parentalité, le droit face aux nouvelles valeurs générationnelles », 2014.

de ses valeurs. [...] L'indifférence désinvolte aux grandes causes a pour contrepartie l'abdication devant la force, et le fanatisme qui disparaît des sociétés occidentales risque bien de céder la place à une autre maladie de la volonté, guère moins inquiétante : l'esprit de collaboration¹². » Cette réflexion, formulée en 1987, trouve aujourd'hui un sens nouveau, l'indifférence prenant la forme paradoxale d'un culte de la différence (par indifférence) et devenant la complice muette ou inconsciente de fanatismes auxquels elle croyait faire obstacle.

La démocratie devient « impolitique »¹³ quand le social absorbe le politique (la demande de bénéfices l'emportant sur la sauvegarde des libertés), quand la vie publique succombe à une infantilisation croissante des pratiques culturelles, quand la surveillance des politiques (dénunciation, ridiculisat ion, harcèlement médiatique) remplace la participation à une vie politique commune, quand l'expression de la protestation (voter « contre » plutôt que voter « pour ») délégitime l'exercice du pouvoir et quand la judiciarisation soumet en permanence l'État à la menace d'un procès. La citoyenneté ne se réduit plus alors qu'à une seule pratique : être contre le pouvoir, quel qu'il soit et quoi qu'il fasse.

Résister à cette dépolitisation, c'est retrouver la plénitude politique de la démocratie et revivre la vie commune en tant que vie spécifiquement politique, c'est-à-dire en tant que lieu de sens pour l'action. Les divergences y ont leur place quand elles ne visent pas à détruire mais à construire un espace public de réflexion et de confiance mutuelle, quand les jugements composent un ensemble par leur opposition même, quand le monde commun, qui n'est pas un résidu inerte, est sans cesse recréé par les regards, les avis, les débats et les initiatives qui définissent le rôle et la place de chacun, formant un contexte de pensée et d'action où autrui attend, comprend et discute nos interventions, un lieu qui rend collectivement significatives les polarités de la vie, de la naissance à la mort.

Résister à l'indifférence contre-démocratique, c'est alors retrouver la force de pouvoir au sens politique, « aptitude de l'homme à agir et à agir de façon concertée. Le pouvoir n'est jamais une propriété individuelle ; il appartient à un groupe et continue à lui appartenir aussi longtemps que ce groupe n'est pas divisé »¹⁴. Ainsi, résister à la violence n'est pas un signe de faiblesse mais une preuve de force quand le pouvoir est vécu comme l'expérience d'une unité qui n'est pas subie mais engendrée en commun. ■

12. Alain Finkielkraut, *La Défaite de la pensée*, Paris, Gallimard, « Folio Essais », 1989, p. 168.

13. Pierre Rosanvallon, *La Contre-Démocratie. La politique à l'âge de la défiance*, chapitre IV, Paris, Le Seuil, « Points Essais », 2006.

14. Hannah Arendt, *Du mensonge à la violence*, Pocket, 1972, p. 144.

FRÉDÉRIC BLACHON

S'ENGAGER, UN AUTHENTIQUE ACTE DE RÉSISTANCE ?

Une polémique récente qui a éclaté début octobre 2014 à l'occasion des 17^{èmes} Rendez-vous de l'histoire de Blois, consacrés aux rebelles, et qui fait le charme de notre pays aux dires des étrangers les plus francophiles, est venue nous rappeler combien l'emphase des mots risquait de brouiller les esprits.

À une époque où l'indignation se porte en bandoulière avec ostentation, nul ne s'étonnera de voir les brevets de rebelles institutionnels et de résistants officiels décernés avec la plus grande générosité. Mais la fronde d'anarchistes vivant de la générosité du contribuable ne doit pas faire illusion : n'est pas résistant qui veut et il sera toujours moins risqué de se révolter en compagnie des « mutins de Panurge »¹ que de défiler à l'Arc de Triomphe le 11 novembre 1940.

Ne s'expose-t-on pas alors à tomber dans le même travers en insinuant que le soldat français constitue un héraut moderne de l'anti-conformisme ? N'y aurait-il pas la même forme d'indécence à oser qualifier de résistance l'acte d'engagement dans l'armée ? Là aussi, tout ce qui est exagéré pourrait rapidement être perçu comme dérisoire.

Depuis les années 1980 et la large diffusion des ouvrages de sociologie militaire d'auteurs français et américains, la problématique de la banalisation du métier militaire a été longuement analysée. Et une grille de lecture faisant la part trop belle à la théorie de la disparition progressive de la spécificité de la société militaire pourrait naturellement amener à penser que l'acte d'engagement du soldat professionnel français ne se distingue plus fondamentalement de celui du professeur, de l'infirmière ou du journaliste dans leurs quêtes respectives d'épanouissement personnel au travers d'un métier.

Cette tentation de la banalisation est par ailleurs confortée par nombre de traits bien caractéristiques de notre époque dans laquelle le mot « valeurs » est omniprésent (dans les entreprises comme sur les terrains de rugby), où tout le monde s'affiche « patriote » (y compris le « citoyen du monde » qui estime que seules ses idées permettront à la France de survivre sur une planète globalisée), où le retour de l'« autorité » est annoncé partout comme une évidence, où le « goût de l'aventure » est partagé aussi bien par les membres d'une ONG humanitaire que par un grand reporter, où le policier risque autant

1. Philippe Muray, *Les Mutins de Panurge*, Paris, Les Belles Lettres, 1998.

sa vie en intervenant de nuit dans un quartier sensible que le fantassin. Que reste-t-il désormais en propre à notre soldat qui puisse le faire assimiler à un résistant des temps modernes ?

Comme souvent quand on ne sait pas trop où l'on va, il convient de regarder d'où l'on vient. Et il faut alors se rendre à l'évidence : l'acte de résistance du soldat français au travers de son engagement ne saute pas aux yeux. En limitant notre réflexion à l'après-guerre, les militaires professionnels savent qu'ils jouissent aujourd'hui d'une considération et d'un traitement qui auraient fait pâlir de jalousez leurs aînés des guerres d'Indochine et d'Algérie. Nul besoin de rappeler qu'au lendemain de la Seconde Guerre mondiale, pour des raisons à la fois objectives (l'effondrement de l'armée française en quelques semaines au printemps 1940) et idéologiques (le soldat régulier avait failli là où le résistant dépenaillé des maquis avait sauvé l'honneur de la France), le prestige de l'armée française était tombé au plus bas.

Entrer à l'École de l'Air, à Saint-Cyr ou à Navale en 1950, au moment où la reconstruction du pays et le redémarrage de la croissance économique font entrevoir aux Français des lendemains meilleurs, demande une indéniable dose d'abnégation. Pour le combattant de l'Union française, il faut une foi chevillée au corps et un patriotisme ardent pour rejoindre une institution marginalisée et accepter, en toute connaissance de cause, d'être séparé des siens pendant de longues années pour mener, à dix-sept mille kilomètres de la métropole, des combats meurtriers et impopulaires, alors que les sirènes du consumérisme commencent à faire entendre leur douce mélodie hédoniste.

Pour aggraver le tout, la République n'est alors pas très économe du sang de ses soldats, comme l'illustre notamment la manière de conduire la bataille de Dien Bien Phu. Qui plus est, les familles endeuillées n'ont même pas le réconfort de voir leur sacrifice honoré par la nation puisqu'il arrive fréquemment que les cercueils des morts soient débarqués de nuit dans le port de Marseille pour éviter les manifestations contre la « sale guerre ».

Dans ces conditions, l'engagement peut, sans exagération, être vécu comme une réelle forme de résistance et c'est assurément dans l'œuvre cinématographique et littéraire de Pierre Schoendoerffer que l'on trouve la meilleure représentation de ce romantisme militaire mâtiné de soif d'aventure et de sens du sacrifice. Un Crabe-Tambour, un adjudant Willsdorff, un capitaine Caron sont assurément des anticonformistes².

2. Voir Bénédicte Chéron, « L'honneur dans l'œuvre de Pierre Schoendoerffer », *Inflexions* n° 27, pp. 115-125.

De la fin de la guerre d'Algérie au milieu des années 1970, c'est à un autre genre de résistance que va se livrer le militaire français. Nous sommes alors à l'apogée des Trente Glorieuses. Le pays vit de mieux en mieux, contrairement à son armée qui éprouve un fort sentiment de déclassement. Pour ne rien arranger, la guerre froide et l'avènement de la dissuasion ont rendu la philosophie du métier singulièrement déroutante : s'entraîner pour ne jamais être dans la nécessité de passer à l'action.

Le fameux « désert des Tartares », lot quotidien de l'immense majorité des unités, attire alors un type particulier de militaires à la recherche d'un environnement plutôt coupé du monde civil. Alors que le service national devrait favoriser une totale symbiose entre la nation et son armée, on assiste au contraire à un désintérêt de la société pour ses défenseurs naturels qui ne se reconnaissent plus en retour dans la quête éperdue de confort de leurs concitoyens. Les cicatrices de la guerre d'Algérie ne sont pas totalement refermées et l'on cultive un entre soi où l'amertume se laisse parfois percevoir. Étudiants et milieux intellectuels boudent l'armée et l'on ne se bouscule pas pour préparer les concours des grandes écoles militaires. Aussi, cette génération de militaires va-t-elle s'efforcer, dans le bouleversement général que traverse la société, de transmettre à ses successeurs les principes intangibles faisant la force d'une armée : rigueur, désintéressement, abnégation. Admettons là aussi que mettre son point d'honneur à conserver, dans un climat de remise en cause intégrale, des valeurs traditionnelles s'apparente bien à une forme de résistance.

La période qui débute en 1975 marque un incontestable renouveau pour l'institution militaire. En quelques années, toute une série d'événements contribue à faire sortir l'armée de ce ghetto insidieux dans lequel elle s'était retrouvée confinée au cours des trois décennies précédentes.

La revalorisation de la condition militaire décidée par le président Valéry Giscard d'Estaing permet de relancer l'attractivité des carrières. Les études sont renforcées dans les écoles militaires afin de permettre à celles-ci de délivrer des diplômes reconnus. Sous l'impulsion notamment du général Lagarde, chef d'état-major de l'armée de terre de 1975 à 1980, la pédagogie et la progressivité deviennent la base de la formation.

Grâce au succès de l'opération déclenchée en mai 1978 pour sauver les ressortissants occidentaux de Kolwezi, les Français redécouvrent subitement l'intérêt d'une armée conventionnelle pour leur sécurité et le maintien du rang de leur pays dans le monde. La même année, l'intervention militaire dans le sud du Liban dans le cadre de l'ONU pour s'interposer entre l'armée israélienne et les milices

palestiniennes vient inaugurer le cycle des opérations de maintien de la paix qui deviendront l'une des spécialités de l'armée française. Très valorisées par l'opinion publique, ces opérations permettront indéniablement à l'institution militaire de retrouver une vraie aura auprès de la population.

Cette phase de transition débutée au milieu des années 1970 va durer une vingtaine d'années, jusqu'à la décision de la professionnalisation. C'est durant cette période que l'armée française connaît deux engagements majeurs, la guerre du Golfe et l'intervention en ex-Yougoslavie, qui se font avec le total soutien de nos compatriotes. Sans juger de leur bien-fondé sur le plan géopolitique, les militaires ont indéniablement le sentiment que leurs actions suscitent l'adhésion de la collectivité et que leur métier n'est plus considéré comme une occupation de marginaux et d'aventuriers.

La professionnalisation des armées vient, paradoxalement, mettre fin au repli sur soi du soldat français. Reconnues pour la qualité de la formation qui y est dispensée, les plus prestigieuses de nos grandes écoles civiles, tels HEC, l'ESSEC ou l'IEP de Paris, cherchent à établir des partenariats avec Saint-Cyr afin d'initier leurs élèves aux techniques du leadership.

Alors que l'armée est considérée depuis une dizaine d'années comme l'institution préférée des Français, que certaines valeurs largement prônées dans la société, telle la recherche de la cohésion, sont désormais parfaitement en phase avec celles entretenues au quotidien dans les unités, que les concours militaires n'ont jamais été aussi sélectifs, que les forums étudiants ne se conçoivent plus sans une présence massive des armées, que l'École de guerre a retrouvé son nom traditionnel sans déclencher la moindre polémique et que l'enseignement de l'éthique est devenu dans les académies militaires un pôle d'excellence unanimement reconnu, en quoi s'engager serait-il la quintessence de la résistance ?

Partageant avec l'humanitaire la soif d'altruisme et le goût de l'exotisme, aspirant à mener une vie de famille normale sans sacrifier les siens sur l'autel de la disponibilité, reconnaissant la nécessité de l'autorité non discutée mais désireux d'être commandé par la recherche de l'adhésion, aimant l'aventure mais souhaitant s'engager dans une unité pas trop éloignée de sa région d'origine, la singularité du soldat français n'apparaît plus avec évidence.

Pour reprendre l'aphorisme de Gustave Thibon, et en nous méfiant une fois de plus des grands mots vidés de leur sens, se comporter en résistant, en 2015, pour un soldat, c'est « ne pas être dans le vent, l'ambition de toute feuille morte ». C'est ne pas forcément faire ce que la pression sociale exercée par son entourage incite tout

naturellement à accomplir, en un mot, c'est l'état d'esprit qui consiste à ne pas se laisser porter par la vague.

Cette propension à la résistance se manifeste en premier lieu par le refus de la tentation du corporatisme, bien que le soldat ait parfaitement compris que ses préoccupations ne seraient jamais aussi bien prises en compte que dans le reste de la fonction publique. Elle conduit à accepter que le bien commun prime sur l'intérêt personnel, à lutter contre le développement de la culture individualiste, à conserver le souci de l'autre et à rechercher l'exemplarité dans son rôle d'ambassadeur de son pays à l'étranger.

Elle se traduit également par la conservation d'un certain formalisme, considéré comme un ensemble de règles facilitant les échanges plutôt qu'un carcan qui sépare, ainsi que par l'entretien du goût du risque et un usage réfléchi du principe de précaution.

Elle se matérialise enfin par l'acceptation des choses telles qu'elles sont, et notamment que l'Histoire est tragique, que le monde ne sera jamais pacifié, que seuls les peuples forts survivent et que si la guerre change d'aspect, elle demeure avant tout une affaire de volonté et de courage.

Résister à l'air du temps, c'est en définitive pour le soldat accepter que la mort puisse être donnée en dehors de toute considération de légitime défense et être reçue sans jamais être assimilée à un accident du travail. ■

RÉMY PORTE

ENTRE DISSIDENCE ET RÉSISTANCES. LES OFFICIERS FACE À LA DÉFAITE DE JUIN 1940

En juin 1940, la France connaît l'une des plus importantes défaites militaires de son histoire. En cinq semaines, les pertes sont égales (voire supérieures) aux batailles les plus meurtrières de la Grande Guerre, ce qui témoigne de l'intensité des combats menés pour tenter d'arrêter la progression allemande, mais tout semble s'écrouler. Pourtant, alors que les soldats français se sont souvent courageusement battus, l'immense majorité d'entre eux accepte, au moins en apparence, les conditions d'armistice et l'occupation de la France. Extrêmement rares, dans un premier temps, sont ceux qui répondent à la citation gravée après la guerre sur le monument aux FFL de l'île de Sein : « Le soldat qui ne se reconnaît pas vaincu a toujours raison. » Paradoxalement, d'autres, restés dans ce qui est en train de devenir « l'armée d'armistice », n'en prennent pas moins des risques importants en s'engageant en particulier, tout aussitôt, dans les opérations de camouflage du matériel en zone dite « libre ».

Replaçons-nous dans le contexte de l'époque. La France de l'entre-deux-guerres est un pays de veuves, de femmes en noir et d'anciens combattants, où le discours majoritaire s'articule autour du refus de la guerre (la « der des ders ») et où l'illusion de la puissance fait fonction de paravent. Comment l'Allemagne pourrait-elle s'attaquer aux vainqueurs de la Première Guerre mondiale, qui bénéficient à la fois de la protection qu'assurent les formidables installations défensives de la ligne Maginot et du renfort d'un empire aux ressources quasi illimitées ? Après les rodomontades gouvernementales (on se souvient de l'affirmation de René Massigli reprise par Albert Sarraut en 1936 selon laquelle la France n'acceptera pas que les canons allemands menacent Strasbourg) et la piteuse tentative de créer un Commissariat général à l'information en 1939, dont les productions rappellent le « bourrage de crâne » de la Grande Guerre, la rapidité et l'ampleur de l'effondrement sidèrent non seulement la France mais le monde, jusqu'aux États-Unis.

Dès lors, quels sont les courants de pensée qui traversent l'institution militaire dans les années qui précèdent immédiatement le conflit et quels sont ceux qui dominent ? Il n'existe pas d'étude d'ensemble sur le sujet et l'on en est réduit à rechercher ici ou là quelques pistes au détour d'un paragraphe. Une date repère peut

être identifiée : en décidant, dès son accession aux responsabilités en 1935, que les officiers ne seraient plus autorisés à publier sans l'accord préalable de l'état-major général, Gamelin a singulièrement étouffé un mouvement intellectuel interne à l'institution militaire profondément ancré dans l'histoire de la III^e République. Jusqu'à cette date, les très nombreux ouvrages publiés par les officiers font les beaux jours de quelques éditeurs spécialisés (Lavauzelle, Berger-Levrault...), dont les catalogues témoignent de la diversité des centres d'intérêt et des points de vue. Il suffit pour s'en convaincre de se reporter aux publications des années 1920 sur le thème de la motorisation et des chars d'assaut ou sur celui de la fortification permanente : les « pour » comme les « contre » y présentent leurs arguments ou objections avec la plus entière liberté. Désormais, seule une voix officielle s'élève, relayant le discours institutionnel avec d'autant plus de zèle qu'un ouvrage favorablement remarqué constitue une indiscutable plus-value pour son auteur dans un contexte où l'avancement est difficile.

On considère souvent que trois « chapelles » cohabitent plus ou moins facilement dans l'armée des années 1930, héritières des grands chefs de l'armée française victorieuse de 1918 : « l'école » Weygand qui se rattache à Foch, « l'école » Gamelin que l'on relie à Joffre et « l'école » Pétain, sans autre chef que le maréchal lui-même. Seule, pourtant, la première présente une relative réalité, Weygand ayant été sans interruption aux côtés de Foch à partir d'août 1914 et conservant durant l'entre-deux-guerres d'éminentes responsabilités, en particulier en métropole. La deuxième n'est sans doute, en grande partie, qu'un effet d'affichage de Gamelin lui-même, qui y trouve un moyen pour conforter son autorité après la mort de Joffre en 1931. Elle ne s'exprime clairement, d'ailleurs, que lorsqu'il accède au plus haut poste de la hiérarchie militaire, à partir de 1935. Quant à la troisième, elle n'existe qu'à travers quelques officiers supérieurs et généraux de second rang. Le seul fait que le Maréchal soit non seulement toujours vivant, mais encore qu'il soit resté à la fois un personnage public et une autorité tutélaire lui donne une audience et une influence incomparablement supérieure.

Enfin, en faisant régulièrement référence aux événements de la Première Guerre mondiale jusque dans les documents d'emploi des années 1930 puis dans les appréciations portées sur les événements pendant la phase de la « drôle de guerre », la chaîne de commandement dans son ensemble a contribué à scléroser la réflexion doctrinale, phénomène d'autant plus inquiétant que le non-renouvellement des matériels et le manque de moyens d'instruction réduisent considérablement la capacité opérationnelle réelle des unités. Les propos parfois iconoclastes de quelques esprits

plus originaux n'influent alors que marginalement sur cette situation générale.

Comment, dans ce cadre, évaluer le degré de « résistance(s) » au sein des armées ? S'il fallait en rester au nombre d'officiers d'active qui rejoignent le général de Gaulle à l'été 1940 et font le choix de rompre totalement avec le régime de Vichy et la collaboration naissante, le constat est sans appel. De toute la promotion 1923-1924 de l'École supérieure de guerre (celle du chef de la France libre), un seul saute le pas. En fait, l'immense majorité des (quelques) officiers d'active qui rejoignent de Gaulle dans les premiers mois sont stationnés outre-mer ou à l'étranger : le lieutenant-colonel Marchand au Tchad, le commandant Broche en Polynésie française, le capitaine Jourdier au Levant, le chef de bataillon Brosset de la mission militaire française en Colombie, le lieutenant de vaisseau Cabanier du sous-marin *Rubis* était déjà, pour sa part, au Royaume-Uni depuis le mois de mai... Le cas du capitaine Koenig, qui s'embarque en Bretagne avec d'autres officiers de la 13^e DBLE le 19 juin, est à peine différent : il servait depuis plus de dix ans au Maroc avant de participer à la campagne de Narvik. Parmi les très rares officiers qui quittent l'Hexagone à la fin du mois de juin après y avoir combattu, le capitaine Philippe de Hauteclocque, cavalier, et le commandant Pijaud, de l'armée de l'air, font figure d'exceptions. Ils sont les seuls officiers d'active brevetés qui font le choix de tout abandonner et de se lancer dans l'inconnu. Constatons qu'il est moins difficile de prendre une telle décision lorsque l'on ne réside pas en métropole. En effet, tous les chefs de l'armée française ayant accepté, avec plus ou moins d'hésitation ou de conviction, la décision du gouvernement du maréchal Pétain – Weygand dans l'Hexagone, Noguès en Afrique du Nord, Mittelhauser au Levant –, faire un choix non seulement différent mais opposé, c'est rompre avec tout ce qui fait sa vie professionnelle, c'est remettre en cause les principes qui régissent son institution d'appartenance (hiérarchie, discipline...) au nom de valeurs plus hautes.

Infiniment plus nombreux sont ceux qui choisissent de pratiquer le double jeu, aussi bien à l'égard du nouveau pouvoir en place que de l'occupant. Mais cette affirmation générique ne rend pas bien compte de la grande diversité des engagements individuels. Rares sont ceux qui, comme le général de corps aérien François d'Astier de La Vigerie (avec ses frères et sa famille), participent dès l'été 1940 à l'organisation des premiers réseaux actifs de résistance. Plus nombreux sont ceux qui poursuivent discrètement leurs actions de renseignement sur l'ennemi et aident au camouflage du matériel militaire, comme le colonel Rivet ou le commandant Mollard et leurs hommes, et qui donneront plus tard naissance pour certains à l'Organisation de résistance de l'armée

(ORA). Différents organismes relevant du secrétariat d'État à la Guerre de Vichy travaillent ainsi en sous-main contre les Allemands, qu'il s'agisse du Bureau des menées antinationales qui s'intéresse à l'armée d'occupation et à l'*Abwehr*, ou de la Commission d'enquête sur les repliements suspects qui étudie le détail des opérations de mai-juin 1940 pour en tirer les enseignements tactiques.

Une telle situation a ses limites : lorsque l'armée allemande occupe la zone Sud en novembre 1942, aucun commandant de région militaire métropolitaine, à l'exception notable du général de Lattre, ne s'oppose à la progression de l'ennemi. Tous respectent scrupuleusement l'ordre de Vichy de ne pas sortir des casernes. Nombreux sont alors ceux qui rejoignent Alger (où, ne l'oublions pas, dans un premier temps Darlan conserve le pouvoir en prétendant toujours agir en accord avec le maréchal Pétain) et ces officiers préféreront pour la plupart toujours Giraud à de Gaulle, ce qui témoigne aussi d'une compréhension différente de la situation depuis 1940.

Enfin, il n'est pas inintéressant de constater ici que ces initiatives de résistance au sein de l'armée entre 1940 et 1942, si elles sont parfois connues du haut commandement (les généraux Weygand et Colson étaient informés de certaines initiatives), ne sont pas encouragées mais simplement tolérées. Nous sommes donc dans un cadre institutionnel et intellectuel bien différent de celui qui avait vu la *Reichswehr* de cent mille hommes organiser dans les années 1920, avec le soutien actif des plus hautes autorités civiles et militaires de la République de Weimar, le camouflage des hommes et des matériels de l'ancienne armée impériale allemande.

Totalement majoritaires sont enfin ceux qui, comme le reste de la population, expriment massivement leur accord avec le vieux maréchal, qui affirme à la radio faire « don à la France de sa personne ». Pour beaucoup, il y a une donnée objective (la défaite) et une réalité indiscutable (l'occupation) qui imposent d'assurer d'abord, dans le meilleur des cas, le redressement de la France avant de commencer à envisager éventuellement une poursuite, ou une reprise, des hostilités contre l'ennemi. Dans ce cadre, l'hypothèse à l'été 1940 d'une paix prochaine entre l'Allemagne et le Royaume-Uni ne semble pas à exclure et il serait dès lors irresponsable de se placer en situation difficile vis-à-vis du vainqueur, à titre personnel comme collectif. Obéir aux consignes exigeant l'immobilité et la non-intervention est à la fois intellectuellement et moralement plus facile.

Cette justification, souvent ultérieure, n'est d'ailleurs pas exempte de préoccupations plus personnelles, comme le soulignera Romain Gary, officier des FAFL puis diplomate et écrivain : « Je suis sans rancune envers les hommes de la défaite et de l'armistice de 1940. Je

comprends fort bien ceux qui avaient refusé de suivre de Gaulle. Ils étaient trop installés dans leurs meubles. [...] Ils avaient appris et ils enseignaient "la sagesse", cette camomille empoisonnée que l'habitude de vivre verre peu à peu dans notre gosier, avec son goût doucereux d'humilité, de renoncement et d'acceptation. »

L'influence morale personnelle du « vainqueur de Verdun » n'est, bien sûr, pas étrangère à cette attitude. Comment celui qui a brisé l'assaut allemand sur la cité meusienne en 1916, puis a commandé en chef les armées françaises à partir du printemps 1917 pourrait-il trahir le pays ? Si Pétain demande l'armistice et en accepte les conditions, à quel titre et au nom de quoi faire un choix différent ? La plupart des hommes et des cadres restent dans une position expectante, comme en témoignent les nombreuses demandes d'affectation pour des unités stationnées en Afrique du Nord, situation ambiguë consistant à vouloir rester sous commandement français, à s'éloigner des Allemands, et à ne pas rejoindre la « dissidence ».

Parmi tous ceux qui adoptent peu ou prou cette ligne de conduite, le cas du général Doumenc est assez emblématique. Major-général des armées en campagne avec Gamelin puis Weygand en 1940, les derniers documents qu'il signe, avant la dissolution du grand quartier général, visent à faciliter le transfert vers l'Afrique du Nord des volontaires belges, tchèques et polonais qui servent dans l'armée française. Il s'agit à la fois pour lui d'aider à sauver des hommes qui se sont battus sous le drapeau tricolore et de mettre à l'abri des unités constituées. Il est, après l'armistice, un éphémère commissaire national à la reconstruction avant de prendre la direction de la Commission d'enquête sur les replis suspects, organisme consultatif mis en place par le secrétaire d'État à la Guerre de Vichy afin d'apprecier la pertinence des « décrochages » successifs de mai-juin 1940, premier exemple institutionnalisé de « Retex », dans le but de tirer les enseignements de la défaite avant de rebâtir une nouvelle armée française. En désaccord avec les choix effectués, il décide de quitter le service actif avant la limite d'âge de son grade en décembre 1941 et se retire dans sa propriété de la région grenobloise. Devenu responsable national du Touring Club de France et du Club alpin français, il prend en charge les refuges et relais de montagne dans une région (nous sommes entre 1942 et 1944) où la Résistance et les maquis se développent. Lui-même circule en solitaire presque quotidiennement en montagne, mais ne noue aucune relation particulière avec les Résistants. Il expliquera à ses enfants qu'un officier ne doit pas se révolter contre l'État : lorsqu'il n'est plus d'accord, il se retire. Simplement. Et dès le débarquement de Provence, en 1944, il reprend contact avec l'état-major du général de Lattre, représentant la nouvelle légalité, et se met à son service.

Comment, dès lors, expliquer la décision prise par quelques-uns de tout abandonner, de se placer au ban de leur institution, de quitter leurs familles et de renoncer à toute sécurité ? La première réponse, dont on trouve la trace dans pratiquement tous les témoignages, est le refus absolu de la défaite et de la soumission au vainqueur. Parmi ces officiers, plusieurs s'embarquent, à Marseille, à Sète, à Port-Vendres ou à Saint-Jean-de-Luz, en pensant encore poursuivre la guerre à partir de l'Afrique du Nord, territoire français, puisque l'empire et la flotte restent disponibles et, pour aucun, la fidélité à l'alliance avec le Royaume-Uni ne fait de doute. Révoltés par l'arrêt des combats qu'implique la signature de l'armistice voulue par le gouvernement du maréchal Pétain, ils profitent aussi localement des tergiversations qui se manifestent dans les échelons intermédiaires de commandement régional durant ces journées troubles de la fin du mois de juin, où l'on ne sait plus très bien quel chef peut donner quel ordre.

Or, à l'été 1940, alors que seule l'Angleterre tente encore de s'opposer à l'Allemagne, tout laisse présager que les conséquences personnelles d'une telle décision seront extrêmement dures. C'est d'abord une famille que l'on abandonne, ce qui explique sans doute que la majorité des premiers volontaires soient de très jeunes gens car, pour les hommes mariés, ce sont ceux que l'on aime que l'on laisse derrière soi, à la discrétion de l'occupant et des nouvelles autorités. C'est ensuite à une carrière et à un statut que l'on renonce. Même si l'avancement est immédiat à Londres, où les nouveaux arrivants se voient pour la plupart promus dès leur arrivée, la légalité et l'administration sont restées dans l'Hexagone.

Aux yeux des responsables politiques et militaires de Vichy, ceux qui rejoignent de Gaulle ne sont que des déserteurs, que les événements du début du mois de juillet (Mers el-Kébir et l'opération *Catapult*) assimilent de fait à des traîtres qui, pour certains d'entre eux, seront condamnés à mort par contumace. Ils sont même, d'ailleurs, dans un quasi-vide juridique : ce n'est qu'au début du mois d'août 1940 qu'une convention avec les Britanniques fixe officiellement la position des Français libres en Angleterre et qu'un premier texte réglementaire détaille le statut des FFL. C'est enfin à une (relative) facilité ou aisance de vie dans un environnement connu qu'il faut renoncer, car en dépit de la sympathie manifestée par les Britanniques aux *Free French*, les conditions matérielles d'existence sont souvent pour le moins compliquées et « rustiques ». Combien d'hommes étaient prêts à tous ces renoncements, pour eux et leurs proches, en quittant secrètement l'Hexagone en juillet ou en août ? Combien étaient assez fous pour abandonner les calmes certitudes d'une vie « ordinaire » et courir tous les risques dans un pays étranger ?

Il n'y a sans doute statistiquement guère plus de héros que de saints, dans l'armée comme dans le reste de la société, et Jacques Duchesne l'exprime au nom de la France libre, qui traverse alors une phase délicate, sur les ondes de la BBC le 15 janvier 1941 : « On ne sortira pas de la situation actuelle sans courage et je dirais sans héroïsme, sans le plus vrai et le plus quotidien des héroïsmes, celui qui consiste à risquer sa vie et à souffrir chaque jour. » Les conditions objectives de vie de chacun (âge, situation familiale, lieu de stationnement, formation antérieure...) influencent très fortement les choix individuels, dont les déterminants sont souvent plus familiaux qu'idéologiques. Il est souvent hasardeux d'y chercher, dans les premiers mois, la marque systématique d'engagements politiques ou partisans, et l'on sait que les représentants de la mouvance catholique d'*Action française*, nourris d'antigermanisme, sont nombreux parmi les premiers autour du chef de la France libre ou dans les premiers réseaux de résistance, au point que l'on qualifiera Londres de « repaire de la Cagoule » à l'été 1940.

Il faut donc se résoudre à admettre que, sous le choc d'une défaite que personne n'envisageait, les officiers d'active n'ont pas été plus nombreux (et parfois même moins) à rejoindre Londres que les représentants d'autres corps constitués ou d'autres professions. L'essentiel de l'encadrement de contact des maigres troupes du général de Gaulle était bien constitué de jeunes étudiants ou ouvriers et de réservistes.

La situation se complique au fil de l'année 1941, alors que la collaboration entre Vichy et le *Reich* allemand se développe en France, tandis que les premières unités de Français libres reprennent les opérations actives contre les puissances de l'Axe en Afrique orientale ou à partir de l'Égypte et du Tchad. Avec le ralliement progressif des colonies, de Gaulle dispose désormais d'une base territoriale, ainsi que d'un potentiel humain et militaire qui ne peut que croître, mais son audience dans l'institution militaire reste limitée. Lorsque le capitaine Beaufre est brièvement arrêté à Alger, il proteste vivement, dans un courrier personnel au général Doumenc, de sa fidélité au régime et affirme n'avoir rien en commun avec les « comploteurs gaullistes ». Dans l'Hexagone, nombreux sont ceux qui s'illusionnent sur la volonté de Pétain (peut-être en accord avec de Gaulle, murmure-t-on parfois) de favoriser la reconstitution d'une nouvelle armée française à partir de la zone « libre » et de ses camps de jeunesse, de nouveaux réseaux de résistance sont créés et un maigre mais régulier flux de « dissidents » parvient à rejoindre Londres via l'Espagne ou l'Afrique du Nord. Pourtant, combien d'officiers parmi eux ? À nouveau, quelques noms émergent pour un chiffre total qui reste assez dérisoire. Légaliste, la plus grande partie de l'armée, comme de l'administration et plus

largement de la population hexagonale, conserve sa confiance au chef de l'État français et fait le choix de ne rien risquer : surtout ne pas injurier l'avenir... Un bon exemple en est donné à la fin des combats de Syrie, en juillet 1941. À l'issue de l'armistice de Saint-Jean-d'Acre, le 14 juillet, les Britanniques laissent aux soldats de Vichy la possibilité de choisir entre le ralliement à la France libre ou le rapatriement vers l'Hexagone : la majorité d'entre eux fait le choix de rentrer en métropole. Chaque événement de la guerre, chaque nouvelle étape de la collaboration pousse quelques nouveaux volontaires à franchir le pas, mais il ne s'agit encore que d'individualités.

Il faut attendre le débarquement anglo-saxon en Afrique du Nord à la fin de 1942 et le processus de dissolution de l'armée d'armistice pour qu'une rupture quasi totale se manifeste avec le gouvernement de Vichy, qu'il s'agisse de l'armée d'Afrique, dont le ralliement initial aux Anglo-Saxons plutôt qu'à de Gaulle est significatif, ou des cadres et soldats de l'armée métropolitaine qui, pour certains, reprennent le combat hors de l'Hexagone et, pour d'autres, plus nombreux, se lancent dans la Résistance intérieure et viennent pour quelques-uns étoffer l'encadrement des premiers maquis, bientôt gonflés par le refus du Service du travail obligatoire (STO).

Tant que l'existence d'une « zone libre » au sud de l'Hexagone permet de maintenir la fiction d'un État français indépendant, le choix personnel d'une « fidélité » relative à Vichy, plus ou moins appuyé par un certain nombre de cadres et de chefs intermédiaires, a pu être argumenté et conserver une part de pertinence. Mais qu'en est-il après novembre 1942 ? Pratiquement désarmé, le régime de Vichy ne peut plus revendiquer ni légitimité ni légalité. Le colonel Rivet, déjà évoqué, chef des services de renseignement militaire, fait d'ailleurs à cette époque le choix de rejoindre Alger ; il sera suivi par de nombreux autres officiers. Seule formation armée à la disposition du gouvernement du maréchal Pétain à partir de 1943, en dehors de la gendarmerie, le 1^{er} régiment de France lui-même finira par rejoindre les FFI...

Le processus a été long, et il y a plus qu'une différence entre ceux qui firent le choix de la « dissidence » au lendemain de l'armistice, ceux qui s'engagèrent dans une résistance active dès l'été et l'automne 1940, et ceux qui (re)découvrirent les chemins de l'honneur au moment du débarquement de Normandie. Entre ces deux groupes se situe l'immense majorité de la population et de son armée qui, globalement, ne sauraient en être différentes l'une de l'autre. La capacité de « résistance » d'une armée s'établirait-elle à la hauteur de celle du pays dans son ensemble ? ↴

CLAUDE D'ABZAC-EPEZY

RÉSISTER À SON POSTE ?

Le général Martial Valin, commandant en chef des Forces aériennes françaises libres, écrivait en 1949 au sujet du général Bergeret, qui avait été secrétaire d'État à l'aviation de Vichy : « Le double jeu, c'est comme l'agent double : ni ce jeu ni ce rôle ne sont dignes d'un chef¹. » Cette phrase lapidaire a été prononcée dans le contexte de la fin des procès d'épuration et de la vaste réduction d'effectifs imposée par la situation économique de l'après-guerre.

La tâche de ces commissions d'épuration s'est révélée extrêmement difficile, car beaucoup d'officiers restés en activité dans des unités maintenues malgré l'occupation totale de l'Hexagone se prévalaient d'un double jeu de leur hiérarchie. Leurs chefs leur auraient assuré que c'était à leur poste, en acceptant le joug de l'occupant, qu'ils serviraient le mieux la future libération du territoire. Dès lors, comment juger le comportement d'un officier refusant de rentrer dans la clandestinité, y compris jusqu'en août 1944, parce qu'il est convaincu que ses chefs appartiennent à la Résistance et que, le moment venu, un ordre émanant de Londres ou d'Alger lui permettra de reprendre le combat contre l'occupant en unité constituée et de participer ainsi plus efficacement à la victoire finale ?

L'obéissance à la hiérarchie a pu justifier les attentismes, les ralliements tardifs ou les actions purement symboliques de la part de militaires sincèrement persuadés que leurs chefs œuvraient secrètement pour la Résistance. Pourtant, on peut se demander si la croyance au double jeu n'a pas été une illusion sciemment entretenue pour empêcher des militaires de rejoindre des maquis communistes ou ce qu'il convenait d'appeler alors la « dissidence gaulliste ».

Pour comprendre cette thématique du double jeu, il est nécessaire de rappeler que les forces armées de Vichy, loin de se cantonner à l'armée d'armistice de cent mille hommes octroyée par les conventions de Rethondes et de Villa Incisa, atteignent des effectifs proches des cinq cent mille hommes vers le milieu de l'année 1942². Le 27 novembre 1942, Hitler décide leur démobilisation totale. Alors que celle-ci est

1. Rapport du général de corps aérien Valin sur le général de division aérienne Bergeret, Paris, 1^{er} avril 1949, service historique de la Défense, département-air, Z 23330 et E 4085.

2. Une bibliographie et les références précises des citations pourront être consultées dans ma thèse « L'Armée de l'Air de Vichy, 1940-1944 » (SHAA, 1997) ainsi que dans les articles « La DCA ferroviaire, six mois de collaboration militaire » (*Revue historique des armées* n° 189, 4/1992, pp. 52-66), « Le secrétariat général à la Défense aérienne, 1943-1944, une armée nouvelle dans la France occupée » (*Revue historique des armées* n° 188, 3/1992, pp. 79-89), « Vichystes ou Résistants ? Quelques itinéraires militaires, 1940-1944 » (*Guerres mondiales et conflits contemporains* n° 191, 1998, pp. 133-149).

en cours, le 5 décembre 1942, Pétain sollicite directement Hitler pour lui demander de recréer une armée. Le 19 décembre, Laval obtient un accord de von Rundstedt permettant la survie de forces militaires chargées essentiellement du maintien de l'ordre. Des militaires d'active continuent donc de servir en métropole de novembre 1942 à août 1944. L'administration centrale subsiste au niveau ministériel – même si des secrétaires généraux remplacent les secrétaires d'État –, comme à celui des états-majors des trois armées. On trouve ainsi des militaires en uniforme français dans le génie, la Marine, l'artillerie antiaérienne, les services de guet ou les transmissions, soit un total de près de cent mille hommes, plus si on y ajoute tous ceux qui servent à titre civil dans d'autres administrations, dans le maintien de l'ordre, les Chantiers de la jeunesse ou les services de lutte contre les bombardements aériens.

Une armée de l'air subsiste également. Sans avions, elle est chargée de la défense aérienne du territoire et est placée sous les ordres du commandement aérien allemand. Deux notes de base (1/43 et 2/43) du Generalfeldmarschall Speerle, commandant de la Luftflotte 3, définissent son organisation, ses effectifs et son emploi : mille sept cent trente-trois officiers et quinze mille sept cent douze sous-officiers et hommes de troupe seront engagés dans huit groupes de DCA fixe, deux groupes de DCA ferroviaire, un service de guet, un service de sécurité en vol, des unités de défense passive dénommées aussi pompiers de l'air. Toutes ces unités doivent être placées sous l'autorité d'un secrétariat général pour la Défense aérienne (SGDA). Le général Speerle indique clairement qu'elles doivent être réorganisées « selon le modèle allemand ».

Certaines unités doivent être déployées en zone occupée : le 13 mars 1943, le général de brigade aérienne Caldairou est envoyé à Paris auprès des autorités de la Luftflotte 3 pour discuter de la mise en place d'unités de DCA destinées à protéger les convois ferroviaires. Dans son rapport de mission, il comprend bien l'étendue de la collaboration dans laquelle s'engage l'armée de l'air : « Les détachements de défense des trains seraient mixtes, écrit-il, et comprendraient des éléments allemands destinés à "éviter toute méprise", en réalité il s'agirait d'une surveillance et d'un contrôle permanents plaçant pratiquement ces détachements sous commandement allemand. Ainsi donc serait réalisée une action commune dans des conditions analogues à celles qui lient au commandement allemand les formations de volontaires étrangers coopérant avec la Wehrmacht sur le front de l'Est. »

Le général Jannekeyn, secrétaire général de la Défense aérienne, tente de limiter la liaison avec les Allemands à l'échelon supérieur afin que, vis-à-vis de la troupe, les gradés et les officiers conservent

l'apparence de l'exercice du commandement. Cependant, le général Mohr, nouveau commandant de la Luftflotte 3, les met en demeure d'accepter la mise sur pied de ces unités selon les conditions allemandes sous la menace de cesser totalement tous les pourparlers concernant l'armée nouvelle. Pierre Laval s'incline le 27 mars 1943. Le général Jannekeyn donne alors sa démission en expliquant dans une lettre au président du Conseil datée du 2 avril 1943 : « Ce que veulent les Allemands, ce n'est pas une défense aérienne française nouvelle et autonome opérant en liaison avec les unités de la Luftwaffe », c'est « récupérer du personnel et du matériel français » et les utiliser « pour des intérêts qui ne sont pas spécifiquement français » en les tenant « sous une étroite tutelle allemande, l'action de l'encaissement supérieur français étant soigneusement éliminée ». Partant de ces constatations, il supplie Laval de « renoncer aux unités de défense aérienne [...] proposées dans des conditions difficilement acceptables ».

Les personnels amenés à être intégrés dans ces unités ne sont nullement volontaires. Les officiers et les sous-officiers d'aviation ont dû remplir juste après le 27 novembre une fiche qui précisait leur choix : rester dans l'armée ou demander leur congé d'armistice. La grande majorité choisit alors de « servir dans les éléments maintenus de l'armée de l'air » à titre civil ou militaire. Une directive du 17 mars 1943 condamne à de lourdes sanctions ceux qui refuseraient de prendre un emploi au sein du SGDA. Il faut rappeler qu'à de très rares exceptions près, les membres de l'armée de Vichy sont profondément anti-allemands et servent dans la perspective de préparer une revanche lointaine en se soumettant en apparence aux conditions imposées par l'occupant.

Pourtant, les unités de l'armée de l'air affectées en zone occupée comprennent vite de quel côté elles se retrouvent engagées malgré elles : dans la DCA ferroviaire, les soldats et sous-officiers doivent servir dans des wagons dotés d'une pièce d'artillerie afin de protéger les convois de matériel allemand à destination du mur de l'Atlantique. Traitées en subordonnés, étroitement contrôlées par un sous-officier allemand présent dans chaque batterie, ils doivent subir des attaques aériennes incessantes et ne peuvent se dérober au combat. La lecture des journaux de marche de ces batteries montre bien que les aviateurs français se sentent alors pris au piège. Ils sont désagréablement surpris par l'accueil des voyageurs et des habitants des gares qu'ils traversent : la vue d'uniformes de l'armée de l'air française aux côtés de ceux de l'armée allemande provoque une surprise qui se traduit par une agressivité verbale mais aussi physique. La population « n'aperçoit que le sous-officier allemand qui semble commander, d'où de violentes

réactions, [...] les équipages sont injuriés dans les gares et les dépôts ». Les insultes et les ricanements fusent de toutes parts, les soldats sont traités de « vendus », de « pourris ». Certains voyageurs leur adressent ostensiblement la parole en allemand.

Du côté de la DCA fixe (DCAF), les aviateurs se trouvent aussi en situation de combat : les pièces de DCA françaises sont engagées aux côtés de la Flak allemande à la défense des gares de Rouen et de Caen, et doivent subir un continual déluge de feu. Au total, en trois mois de campagne, la DCAF porte à son palmarès deux avions abattus et deux touchés, résultats qui ne sont pas, à moyens égaux, sensiblement inférieurs à ceux des pièces allemandes. Ce n'est donc pas l'inefficacité militaire qui est à l'origine de son échec, mais un malaise persistant au sein de la troupe pouvant aller jusqu'au refus de combattre. Comme l'exprime le commandant de la batterie 6/401, « beaucoup d'hommes sont venus à la DCA pour éviter le STO. Aucun ne désirait servir sous la dépendance de l'armée allemande ». Le rengagement leur donnait la possibilité de percevoir tous les jours la ration du soldat, avantage non négligeable en ces temps de pénurie.

Pour ces soldats, la désillusion est grande, d'autant plus que leurs chefs leur ont dit et répété que la DCAF « était exclusivement française et non subordonnée à l'armée allemande ». Un commandant d'unité fait état d'une véritable panique qui s'empare des hommes à l'idée qu'ils pourraient être contraints de partir sur le front de l'Est. Une seule issue est possible : la désertion. Le 13 novembre 1943, entre un tiers et un quart des effectifs a déserté. Face à cette situation, le général von Rundstedt donne l'ordre de dissoudre les unités de DCA ferroviaire après six mois de campagne, le 27 novembre 1943. Les unités du SGDA, dont le guet aérien opérant en zone sud, sont cependant maintenues et opèrent en liaison directe avec la Luftflotte 3.

Le récit de ces épisodes était nécessaire pour comprendre les cas de conscience des officiers maintenus en activité au sein du SGDA. Certains chefs, à l'instar du général Jannekeyn, ont préféré démissionner dès lors qu'ils ont compris que la survie d'une armée française sous l'occupation totale avait pour contrepartie une situation de cobelligérance de fait avec l'ennemi d'hier. Mais on peut se demander pourquoi son exemple n'a pas été plus suivi. Le parcours du général Carayon permet d'élucider les motivations de ces officiers persuadés que ces compromissions avec l'occupant sont un sacrifice nécessaire pour mener à bien une mission dont le but final est bien d'aider la Résistance.

Le général Carayon fait partie des élites militaires de l'armée de l'air française : il a été chef d'état-major à la zone d'opération aérienne de l'Est commandée par le général Bouscat pendant la campagne

de France, puis chef d'état-major du général Odic, commandant supérieur de l'air en Afrique du Nord jusqu'à ce que celui-ci décide de rejoindre le général de Gaulle en 1941³. Bergeret, le secrétaire d'État à l'Air, le suspecte alors de sympathies pour la « dissidence » et le relève de son emploi pour l'affecter en France métropolitaine à la tête d'une commission (dite commission G) chargée d'étudier les enseignements aériens de la guerre. Il est ensuite placé à la tête de la base aérienne de Toulouse Francazal. C'est là que la démobilisation de l'armée de Vichy le trouve, en novembre 1942. Pressenti par deux fois pour succéder au général Jannekeyn à la tête du SGDA, il refuse et n'accepte que le poste d'adjoint sur l'insistance de deux émissaires mandatés par Alger et Londres.

Comme il l'explique lui-même : « Je reçus alors à Vichy et à Toulouse la double visite du colonel de Vitrolles et de Maître Ambre avocat au barreau de Lyon. Ces deux visiteurs représentaient le commandant Faye, chef du réseau Alliance, qui avait été mon subordonné. [...] Tous deux m'engagèrent vivement à accepter l'emploi qui m'avait été déjà deux fois proposé, m'assurant que je serai compris à Alger et à Londres, et que je pourrai rendre ainsi à la cause alliée d'inestimables services. Je me déclarai prêt, dans ces conditions, à remplir un emploi quel qu'il fût à la défense aérienne, sous réserve absolue que soient avisés et d'accord le général de Gaulle et le général Giraud. Cette garantie m'étant donnée, puis confirmée, j'acceptai. »

Dès son arrivée à Vichy, le général Carayon déclare à son chef, le général Gastin, et à ses subordonnés que le but de leur mission est de remplir une double tâche : « Tâche intérieure : le maintien du potentiel aérien français ; tâche extérieure : l'aide aux Alliés et à la Résistance. » À tous les échelons, la certitude d'agir avec l'accord d'Alger est totale.

En 1945, plusieurs témoins appelés à se prononcer devant la commission d'épuration présidée par le général Cochet affirmèrent sous serment avoir effectué, dès le printemps 1943, la liaison entre Carayon et le général Bouscat, qui commandait les forces aériennes de la France combattante à Alger. Le contact est également maintenu par les services de renseignement (témoignage du général Ronin). Entre mars 1943 et juillet 1944, trois télétypistes font transiter les télégrammes entre Alger et Vichy. L'ingénieur en chef Henri Ziegler, futur chef d'état-major des FFI (et futur père du Concorde dans les années 1970), affirmera lui aussi avoir tenu le général Bouscat au courant de cette organisation et déclarera sous serment que « le

³. Les informations sur le général Carayon sont issues du dossier qu'il a constitué pour sa défense et dont une copie est conservée au SHD-Air, 5D1.

général Bouscat approuvait cette action sous réserve que priorité absolue soit donnée à l'envoi en Afrique du Nord de jeunes aviateurs ou recrues susceptibles de le devenir ». Il raconte avoir reçu de lui l'ordre de transmettre au général Carayon une liste de pilotes de chasse ayant remporté des victoires en 1939-1940, afin que les services du SGDA à Vichy les convoquent et leur fasse gagner l'Afrique du Nord via l'Espagne. D'autres officiers, comme le commandant Alias ou le colonel Pfister, ami personnel du général Carayon, servent d'intermédiaires avec le général Revers, chef de l'Organisation de résistance de l'armée (ORA).

Tous les témoignages concordent aussi sur la teneur des discours de Carayon aux unités de l'armée de l'air maintenue. Citons juste celui du capitaine Morin, qui affirme avoir entendu à maintes reprises ces *leitmotive* de la bouche du général : « Je sais où je vais, tout est prévu, vous recevrez des instructions en temps utile » ; « la reconstruction d'une force dans l'armée de l'air est prochaine, vous constituerez une armée d'élite, continuez de vous perfectionner dans votre spécialité » ; « vous pouvez m'accorder votre confiance. N'oubliez pas que je suis l'ancien chef d'état-major du général Bouscat ».

Un autre officier, le commandant Bézu, affirme qu'« il leur avait donné l'ordre formel de rester fidèlement à leur poste en maintenant groupés autour d'eux les militaires confiés à leur garde et d'attendre les directives qu'il ne manquerait pas de leur adresser en temps opportun. Tous les officiers qui ont servi sous les ordres du général Carayon et dans le cadre de son programme le croyaient appuyé par le ministère à Alger, et ont été de bons Français convaincus de coopérer à une politique de résistance d'ensemble. Ils ont attendu impatiemment un ordre déclenchant une action collective du SGDA ».

Au vu de l'unanimité de tous les témoignages, le général Cochet, dans le rapport clôturant les travaux de la commission d'épuration⁴, suggère de « reprendre par mesure de bienveillance les officiers qui observèrent une attitude passive à tous points de vue, en se retranchant derrière les règlements de la discipline générale [...] car ces officiers ont pu être trompés par une équivoque créée par Vichy, qui leur permettaient de croire qu'ils appartenaient à une organisation de résistance collective de l'armée de l'air ».

Cochet condamne néanmoins nettement cette organisation, qui avait selon lui pour résultat « de maintenir les aviateurs restés en France dans une sécurité matérielle et morale les dispensant de chercher ailleurs leur devoir ». Seuls quelques individus isolés ou en petits

^{4.} Rapport du général Cochet, président de la commission d'épuration de l'armée de l'air (1945), SHD-Air, fonds privé Valin, Z 23330, et mise au point sur le général Bouscat, SHD-Air, fonds privé Valin, Z 23336.

groupes passèrent au maquis en désertant leur unité, et en surmontant souvent les menaces et les entraves de leurs chefs.

Allant plus loin, il tente de savoir si, réellement, le général Bouscat avait approuvé cette organisation et donné son feu vert à cette politique de double jeu. Cette recherche témoigne en elle-même d'une grande audace : le général de corps aérien René Bouscat, après avoir été commandant en chef de toutes les forces aériennes françaises engagées jusqu'en juillet 1945, est alors inspecteur général de l'armée de l'air avant d'être promu, en février 1946, chef d'état-major général de l'armée de l'air. Il s'agit donc de s'interroger sur l'implication de la plus haute personnalité de l'armée de l'air dans cette affaire. Dans son rapport, Cochet n'hésite pourtant pas à écrire : « Le général Bouscat (fin 1943 ou début 1944) a demandé au commissaire à la guerre et à l'air, M. Le Troquer, s'il devait continuer les relations qu'il entretenait avec Vichy. La réponse fut non seulement négative, mais elle exprimait les sentiments de révolte qu'une telle proposition méritait. » Dans une autre déposition de juin 1945, Cochet insiste : « Il y a lieu de savoir pourquoi et dans quelle mesure Alger partage la responsabilité de l'inaction de la plus grande partie de l'armée de l'air au moment de la Libération. » Mais à toutes les questions des commissions d'enquête, Bouscat répond qu'il n'a jamais encouragé le maintien d'unités de l'armée de l'air à Vichy.

Avant de voir en quoi cette histoire est emblématique de l'attitude ambiguë de certains « vichysto-résistants », il convient d'insister sur les déchirements qu'elle provoqua après-guerre. Une première commission d'épuration, la commission Cochet, suggère, on l'a vu, de réintégrer avec avancement réduit les officiers de l'armée de l'air n'ayant pas participé à la Résistance car ils croyaient au double jeu de leur chef, le général Carayon. Ce dernier est donc le seul à être sanctionné, exclu de l'armée et renvoyé devant la justice.

Cette clémence suscite la fureur du ministre de l'Air, Charles Tillon. Attaché à son cabinet, un colonel d'aviation, Pierre-Michel Lévy, est chargé de collecter dans les archives récupérées à Vichy les pièces pouvant aider à l'instruction des cours de justice⁵. Il a fait toute la lumière sur la réalité de la collaboration militaire entre les unités du SGDA et la Luftflotte 3 (tirs contre les avions anglais, transmission des informations sur les parachutages et l'activité aérienne, action des pompiers de l'air pour préserver les installations militaires de l'armée allemande). Lorsque le dossier de Carayon est instruit par la cour de justice de l'Allier, Lévy fournit aux juges de nombreuses pièces à

5. Pierre-Michel Lévy (colonel), *Histoire de l'armée de l'air sous l'Occupation, 1940-1944*, ouvrage présenté aux autorités gouvernementales et judiciaires, Paris, dactyl., 1946, 188 p., SHD-Air, 6D6 et fonds privé Lévy, Z 11402-407.

charge, mais Carayon produit, de son côté, un impressionnant dossier à décharge. Compte tenu de ces pièces, le magistrat décide, à la fin de l'année 1945, de rendre un arrêt de non-lieu.

Fort de ce jugement, Carayon décide de se pourvoir devant la commission « de reclassement » chargée de réparer les torts causés aux victimes de Vichy ! Cette commission est présidée par le général Lasserre, un Français libre intègre et convaincu qu'il peut aller jusqu'à sacrifier sa carrière pour que la vérité éclate. Vite persuadé que le véritable coupable est bien le général Bouscat, qui a induit Carayon en erreur, il n'hésite pas à étaler sur la place publique, au moyen de lettres circulaires et de discours devant des officiers, ce qu'il estime être une véritable trahison de celui qui occupe alors le poste de chef d'état-major de l'armée de l'air. Il va même jusqu'à diffuser des centaines de reproductions de lettres datées des 6 et 19 mai 1941 où Bouscat réclame avec insistance à Bergeret un poste important à Vichy ! Lasserre provoque ainsi un gigantesque scandale qui amène des sanctions et sa radiation des cadres. Peu de temps après, le 7 septembre 1946, le général Bouscat, atteint par la limite d'âge, quitte ses fonctions de chef d'état-major⁶.

C'est le ministre des Armées, Edmond Michelet, qui apaise les tensions en proposant la réhabilitation de Carayon et sa promotion au grade de général de division, qui devient effective en novembre 1947. Ses discours et son action sont fondateurs du discours résistancialiste : il invite tous les militaires, quels qu'aient été leurs parcours, à s'inspirer de l'exemple des héros qui se sont sacrifiés pour que renaisse la France et les encourage à être dignes d'eux en faisant taire leurs divisions.

Nous avons à dessein choisi le mode du récit pour parler du thème du double jeu. Non que l'épisode que nous avons raconté ici ait joué un rôle marquant dans l'histoire de la Seconde Guerre mondiale ou de la France de la Libération, mais il est à mon sens emblématique et plusieurs conclusions peuvent en être tirées sur les vichysto-résistants, sur les véritables cibles du discours du double jeu et, enfin, sur la mémoire de la Résistance.

Les vichysto-résistants tout d'abord. D'excellents ouvrages récents ont montré que des parcours d'éminents Résistants commençaient à Vichy et se poursuivaient dans la Résistance, allant parfois jusqu'au sacrifice suprême⁷. Certains récits peuvent néanmoins amener à croire que l'on pouvait être à la fois vichyste et Résistant. Or servir l'État français, c'est aussi participer à un système qui pratique la

^{6.} Mise au point sur le général Bouscat, SHD-Air, fonds privé Valin, Z 2336.

^{7.} Bénédicte Vergez-Chaignon, *Les Vichysto-résistants de 1940 à nos jours* (Paris, Perrin, 2008), Johanna Barasz, *De Vichy à la Résistance. « Les Vichysto-résistants, 1940-1944 »* (PUF, 2009) d'après la thèse soutenue en février 2010 à l'IEP de Paris sous la direction de Jean-Pierre Azéma.

collaboration avec l'occupant. Les forces armées de Vichy doivent leur survie aux gages donnés à l'Allemagne, gages qui incluent la répression de la Résistance, les poursuites contre les gaullistes et les communistes ou, dans le cas de l'armée de l'air, la lutte armée contre les aviateurs alliés qui bombardaien la France.

Le double jeu de Vichy est une croyance tenace corroborée par certains destins, dont celui des aviateurs que nous avons narré plus haut, que l'on peut rapprocher aussi de ceux de gendarmes, de membres de groupes mobiles de réserve, de policiers, de marins chargés du déminage, de la surveillance des ports, d'ingénieurs chargés de la bonne marche des arsenaux ou des industries aéronautiques fabriquant du matériel militaire pour l'Allemagne. Parmi eux, très rares ont été ceux qui souhaitaient la victoire du Reich. La certitude que le gouvernement de Vichy ou leur hiérarchie préparaient la revanche, qu'il fallait rester en unités constituées pour participer à la victoire finale ou qu'il fallait préserver l'outil militaire nécessaire à la renaissance de la France a contribué à empêcher des militaires de passer à la clandestinité et de rejoindre les maquis. On peut se demander néanmoins si la volonté de résistance de ces militaires n'a pas été canalisée dans une résistance « institutionnelle » qui avait pour but principal la survie des administrations. Le véritable double jeu de Vichy aurait été alors de lutter contre la dissidence des militaires, toujours anti-allemands dans leur majorité, en maintenant le secret sur la réalité de la collaboration militaire, contrepartie nécessaire de leur survie en tant qu'armée.

Enfin, cet épisode amène à s'interroger sur la mémoire de la Résistance. L'histoire de celle-ci a fait l'objet de plus de deux mille ouvrages. Peu d'événements de l'histoire de France sont aussi bien connus. Comme le soulignait Olivier Wiewiora, « la Résistance décourage le regard froid. L'engagement de si nobles figures suscite respect et admiration »⁸. Elle reste un lieu essentiel de construction d'un récit national mêlant héroïsme, grandeur et sacrifice au nom d'un idéal de la patrie. Pourtant, n'est-il pas temps de se détacher des jeux de mémoires, en un mot d'« historiciser » enfin l'objet Résistance, quitte à le « déshéroïser » ? Le récit héroïque est grand et édifiant, mais il faut se souvenir qu'il ne rend pas compte de tout ce qui s'est réellement passé. Les situations de collaboration militaire ont été fréquentes, même si nul n'en a fait le récit. Les Français fidèles à Vichy ont poursuivi d'autres Français, communistes ou gaullistes. Oublier que les années 1940-1945 ont été aussi pour la

8. Olivier Wiewiora, *Histoire de la Résistance 1940-1945*, Paris, Perrin, 2013, p. 17.

France des années de guerre civile, n'est-ce pas risquer de revivre un jour cette tragédie ? La véritable résistance, n'est-ce pas aussi de suivre l'exemple des généraux Cochet ou Lasserre et d'oser « écorner des légendes » ? ↴



FRANÇOIS SCHEER

NOBLESSE OBLIGE

Aborder le thème de la résistance conduit tout naturellement en France à évoquer le temps de la Résistance, ce moment magique de notre histoire qui vit entre 1940 et 1945 une poignée de Françaises et de Français refuser la défaite, l'occupation de notre territoire et l'installation d'un gouvernement à la solde de l'occupant, pour poursuivre, aux côtés de nos Alliés, le combat jusqu'à la victoire finale et le rétablissement de la république sur notre sol. Une poignée, s'entend quelques dizaines de milliers de combattants de l'ombre et de la France libre qui, au milieu d'un peuple dans sa grande majorité résigné, et pour un certain nombre ouvertement engagé dans la collaboration, sauveront l'honneur et la démocratie. Cette résistance, à la fois dressée contre l'occupant et les autorités de fait tolérées par celui-ci, toutes les nations d'Europe qui connurent la défaite et l'occupation en furent le théâtre. Et l'Allemagne, puissance victorieuse et conquérante ? Sans doute n'eut-elle pas jusqu'au désastre final à connaître l'occupation étrangère, mais elle vit elle aussi naître dès les années 1930 une résistance intérieure, tout entière attachée à combattre le système totalitaire mis en place à partir de 1933 par le régime nazi.

On sait que dès l'accession d'Hitler à la chancellerie, les forces de gauche, les Églises, les organisations syndicales tentèrent de faire obstacle à la mise à mort de la République de Weimar. En vain : violemment combattues par le régime, elles ne furent jamais en situation, à de très rares exceptions près, de le mettre en péril. De fait, la seule résistance qui constitua pour le pouvoir hitlérien une menace réelle, jusqu'à assebler tous les éléments d'un coup d'État, fut militaire. Et l'attentat du 20 juillet 1944, souvent évoqué, fut en réalité le moment le plus fort, sinon l'aboutissement, d'une résistance longtemps mûrie au sein des forces armées. Cette résistance n'a cependant fait l'objet, en France comme en Allemagne, que de très rares publications. La « confession d'un officier antinazi », parue en Allemagne en 1976 et dont la traduction française a attendu trente-six ans, est l'occasion de revenir sur cette résistance allemande très particulière¹.

Tuer Hitler : tel est le titre français, selon moi quelque peu accrocheur, de ces « mémoires » de Rudolph-Christoph von Gersdorff, traduits par Jean-Louis Thiériot ; le titre allemand *Soldat im Untergang* pourrait se traduire par « Un soldat dans le désastre ». Ainsi que le définit

1. Rudolph-Christoph von Gersdorff, *Tuer Hitler ! Confession d'un officier allemand antinazi*, Paris, Tallandier, 2012, rééd. 2014.

Jean-Louis Thiériot, Gersdorff, originaire d'une Silésie aujourd'hui polonaise, est le symbole d'une résistance « militaire, conservatrice chrétienne, majoritairement aristocratique, souvent monarchiste ». Son témoignage est rare, car la plupart des acteurs de cette résistance n'ont pas survécu à l'échec final de leur entreprise.

Comme le note encore l'auteur de la traduction dans la préface de l'ouvrage, Gersdorff peut choquer aujourd'hui par son esprit de caste : entré à dix-huit ans, en 1923, au 7^e régiment de cavalerie, régiment de tradition dans lequel il fait, comme son père, ses premières armes, il écrit : « L'homogénéité de mon régiment et ses origines silésiennes contribuèrent largement à l'extraordinaire état d'esprit qui y régnait. [...] Presque tous les officiers appartenaient à l'aristocratie. Le 7^e régiment de cavalerie comptait essentiellement des officiers issus de la noblesse silésienne. La plupart étaient parents : j'eus à mes côtés jusqu'à cinq cousins Strachwitz et deux cousins Lüttwitz. »

On ne doit cependant pas oublier le contexte, explique Jean-Louis Thiériot : « Gersdorff est né en 1905. La Prusse n'existe comme royaume que depuis tout juste deux siècles, depuis 1701. Pour édifier un État moderne, ses souverains successifs se sont appuyés sur une noblesse de soldats et d'administrateurs totalement dévoués à la couronne. La Prusse n'a pas connu la cour de Versailles. Et si est vraie la parole de Chateaubriand selon laquelle "l'aristocratie a trois âges successifs, l'âge des supériorités, l'âge des priviléges, l'âge des vanités : sortie du premier, elle dégénère dans le second et s'éteint dans le dernier", le royaume sur la Spree en est encore largement à l'âge des supériorités. Les officiers tombés sur les champs de bataille de la campagne de 1870-1871 où s'est forgé l'Empire allemand sont là pour en témoigner. Leur obituaire se lit comme un extrait de l'almanach de Gotha. L'impôt du sang n'est pas un vain mot. Aux yeux de Gersdorff, il légitime le rôle éminent de l'aristocratie. »

Et pour compléter le tableau, notre traducteur rappelle que la Silésie, la Prusse orientale, est « le pays de la Réforme et de l'impératif catégorique kantien ; le pays où l'on lit la Bible en famille à l'ombre tutélaire du presbytère protestant ». Concluant le chapitre où il évoque ses origines (« la lignée des comtes, barons et seigneurs von Gersdorff remonte vraisemblablement au X^e siècle »), Gersdorff note que « l'abdication de l'empereur et roi me fit une impression plus forte que la perte de la guerre ou de ma deuxième patrie, la province de Poznan, au profit de la Pologne. [...] Convictions monarchistes et amour de la patrie allemande furent les facteurs déterminants de ma vie ».

Que la montée du nazisme n'ait pas suscité l'enthousiasme au sein de ce corps militaire ne saurait donc surprendre. En témoignent

les propos tenus devant ses officiers par le colonel commandant le 7^e de cavalerie au lendemain de la nomination d'Adolf Hitler à la chancellerie : « À mon avis, cet Hitler n'est pas un gentleman, mais un gredin. Et pour cela, son mouvement ira tôt ou tard à sa perte. » Et Gersdorff de commenter : « Sur le coup, je ne trouvai pas très pertinente la formule finale du colonel. Ce n'est que beaucoup plus tard qu'il m'apparut clairement que d'instinct il avait discerné l'essentiel. Quelle que soit l'immensité de son génie criminel, Hitler était et resterait un petit-bourgeois souffrant d'un complexe d'infériorité à l'égard des gentlemen qu'incarnaient les chefs du corps des officiers. »

Survint l'année suivante l'incident du serment qu'après la disparition du président Hindenburg le régiment fut invité à prêter, serment par lequel la Reichswehr s'engageait à « servir toujours mon peuple et ma patrie avec honneur et fidélité » et auquel fut inopinément substitué le serment de « servir le Führer du Reich et du peuple allemand, et d'obéir aveuglément à Adolf Hitler, commandant en chef de la Wehrmacht ». Gersdorff ajoute : « Cette façon de nous arracher un serment en fraude fut quelques années plus tard, pour les soldats décidés à entrer en résistance, la principale justification qui les poussa à se délier de leur parole d'honneur. »

Après la campagne de France (durant laquelle il constate « une fois de plus qu'outre le soldat allemand, il n'y avait pas meilleur soldat au monde que le poilu français »), peu avant l'ouverture du front à l'Est, Gersdorff est nommé auprès d'Henning von Tresckow, chef d'état-major du groupe d'armées centre. Cet officier sera l'âme du groupe de résistance qui préparera le coup d'État contre Hitler. Dans ses nouvelles fonctions, Gersdorff prend connaissance de deux ordonnances « criminelles », l'une relative à la réduction du rôle des cours martiales (les soldats de la Wehrmacht qui commettaient des crimes contre la population civile en Union soviétique ne devraient plus être jugés par une cour martiale), l'autre qui disposait que tous les commissaires politiques de l'Armée rouge faits prisonniers seraient exécutés sommairement.

Tresckow pressera le maréchal von Bock, commandant le groupe d'armées centre, de se rendre sur le champ à Berlin, avec les commandants des groupes d'armées nord et sud, pour exiger d'Hitler, « un pistolet sur la poitrine, le retrait immédiat des ordonnances scélérates ». Dérobade de von Bock, qui choisit d'envoyer Gersdorff à Berlin protester en son nom. Évidemment peine perdue. Sans doute von Bock ordonnera-t-il que dans son secteur la mise en œuvre des ordonnances soit tempérée. Cet épisode convaincra néanmoins Tresckow et ses proches que « le commandement militaire avait

perdu sa dernière chance de conserver son indépendance vis-à-vis de l'idéologie folle d'Hitler. [...] L'attentisme du haut commandement militaire est une tache sur l'honneur de l'armée allemande : il la rend complice de la suite des événements. De plus, la capitulation des généraux fut pour Hitler un formidable succès de prestige. Il savait désormais qu'il pouvait tout se permettre à l'égard des plus hauts gradés de l'armée ».

« Dans les mois qui suivirent, note Gersdorff, différents événements militaires, politiques et personnels détermineront mon passage de l'opposition passive à la résolution assumée de me rendre coupable de haute trahison. Il me fallait surmonter les inhibitions qu'avaient nouées mon dressage à l'obéissance militaire, mes préjugés de caste, mes principes religieux et surtout mon serment à Hitler. » Il évoque longuement les erreurs stratégiques majeures du Führer dans la guerre à l'Est, commises contre l'avis du haut commandement militaire et qui entraîneront inutilement des pertes considérables en hommes et en matériel ; les massacres des juifs par les *Einsatzgruppen SS* ; les mauvais traitements que subissaient les prisonniers de guerre russes et plus généralement la population russe ; enfin, les informations qui commençaient à filtrer sur les déportations massives de juifs allemands vers les camps de concentration.

C'est à partir de l'été 1942 que le groupe Tresckow prit la décision d'éliminer Hitler par un attentat à la bombe. La première tentative eut lieu le 13 mars 1943, lors de la dernière visite du Führer au QG du groupe d'armées centre, mais la bombe placée dans l'avion de retour fit long feu. Huit jours plus tard, le 21 mars, Gersdorff lui-même se porta volontaire pour une opération suicide. Désigné pour accompagner Hitler lors d'une visite de matériel soviétique à Berlin, il devait déclencher deux mines Clam dissimulées dans chacune des manches de son manteau. La visite étant prévue pour une demi-heure, il disposait de deux détonateurs de dix minutes pour provoquer l'explosion. Or Hitler traversa l'exposition en moins de cinq minutes, et Gersdorff n'eut que le temps de désamorcer sa machine infernale.

Malgré ce nouvel échec, Tresckow tira de nouveaux plans et s'efforça de gagner à sa cause le maréchal von Kluge, qui avait remplacé von Bock à la tête du groupe d'armées centre et qu'il savait hostile au Führer. Bien que très hésitant, von Kluge accepta de prendre contact avec différents dirigeants de la Résistance (Beck, Goerdeler, d'autres chefs militaires). Gersdorff se rendit auprès du maréchal von Manstein, commandant le groupe d'armées sud, pour tenter de le convaincre de faire comprendre à Hitler que l'on courait à la catastrophe en Russie. Totalement de cet avis, Manstein refusa toutefois d'affronter le

Führer : « Les maréchaux prussiens ne se mutinent pas ! » Gersdorff lui ayant objecté que faute pour les maréchaux de faire bloc contre Hitler, le salut de l'Allemagne exigerait la mort du dictateur, Manstein rétorqua qu'une telle entreprise conduirait inévitablement à une guerre civile au sein de l'armée, nombre de jeunes officiers restant fascinés par Hitler. Il campa sur ses positions, mais en resta là. « En vertu des lois de la guerre, le maréchal aurait pu me faire condamner à mort après une procédure expéditive et me faire aussitôt fusiller. Je dois la vie sauve à son silence, même après le 20 juillet 1944. »

Gersdorff conclut : « De mon point de vue, les commandants en chef des armées allemandes de la Première Guerre mondiale ne pouvaient rivaliser avec le génie stratégique d'un maréchal von Bock, von Manstein ou von Rundstedt. En revanche, en termes de force de caractère, les premiers étaient infiniment supérieurs aux seconds. [...] Dans une telle situation, les officiers impériaux auraient réagi avec plus d'énergie et plus de résolution que les officiers de la Wehrmacht. Je crois que l'esprit de résistance, c'est-à-dire l'obligation de subordonner le devoir d'obéissance aux exigences de la conscience, était plus fort sous l'empire que durant le III^e Reich. L'histoire prussienne est pleine d'exemples où la résistance s'est concrétisée dans l'action. Le système de valeurs des généraux de haut rang a certainement été perverti par les prestations de serment à répétition à l'empereur et roi, à Ebert, à Hindenburg et, finalement, à Hitler. »

En février 1944, Gersdorff est envoyé sur le front ouest. C'est là qu'il apprendra l'échec de l'attentat du 20 juillet, échec qui « signifie non seulement la fin de l'opposition, mais aussi le crépuscule de l'esprit militaire allemand. Dans l'action du comte Stauffenberg, il n'était pas seulement question de réussir un coup d'État. Le plus important était que les Allemands, et plus particulièrement les soldats allemands, révèlent au monde entier leur volonté de rétablir l'honneur de leur peuple. [...] Après que notre combat contre l'arbitraire fut devenu sans espoir, la seule chose qui nous restait était de conserver une posture militaire convenable afin d'épargner le pire au peuple allemand et aux soldats qui nous avaient été confiés ».

Le maréchal von Kluge ayant succédé à Rommel sur le front ouest, Gersdorff s'efforce de le convaincre d'engager sans attendre des négociations avec les Alliés aux fins d'obtenir un cessez-le-feu, le retrait de toutes les forces allemandes du front ouest derrière les frontières de 1939 et le renversement du régime nazi : « Monsieur le maréchal, vous êtes devant une alternative que tous les grands hommes ont connue : soit être condamné par l'histoire, soit être considéré comme le sauveur qui a agi aux heures des plus grands périls. [...] Le maréchal von Kluge n'est pas un grand homme... »

Prisonnier de guerre à compter du 8 mai 1945, Gersdorff restera en captivité trente et un mois. Durant cette période, il sera appelé à témoigner au procès de Nuremberg. Ayant retrouvé dans les actes d'accusation le rapport qu'il avait rédigé pour le haut commandement de l'armée de terre sur le massacre des juifs par la SS à Borissov à l'automne 1941, et ayant constaté que les officiers généraux appelés comme témoins faisaient preuve d'une amnésie totale au sujet du sort réservé aux juifs, il parvint à convaincre le maréchal von Manstein de changer la stratégie de défense du haut commandement, poursuivi au titre d'« organisation criminelle », et de faire valoir que la plupart des généraux allemands de haut rang avaient combattu les ordres criminels d'Hitler. Le haut commandement de l'armée de terre fut acquitté de ce chef d'accusation.

Dans la dernière année de sa captivité, Gersdorff se retrouva dans un camp où les Américains avaient regroupé quelques centaines de généraux allemands. Lorsque fut connu, par des articles de presse, son rôle dans la tentative d'attentat contre Hitler en mars 1943, il fut tenu en quarantaine par la grande majorité des occupants du camp et même menacé de mort. « Après la mise au jour de l'ampleur des crimes nazis et la catastrophe de la fin de la guerre, je croyais que nous serions compris par la majorité de la population et tout particulièrement par les soldats. J'avais sous-estimé la mauvaise conscience qui travaillait ceux qui étaient aux affaires et qui auraient pu agir contre la tyrannie. »

Une fois libéré, Gersdorff fut en effet confronté à ce qu'il nomme le « complexe du 20 juillet ». « Dans mon intérêt personnel et professionnel, on m'a souvent recommandé de passer sous silence mon engagement dans la Résistance. » À plusieurs reprises, il fut approché par des proches du chancelier Adenauer pour l'inviter à prendre une part active à la constitution de la nouvelle armée allemande. Toutes ces propositions restèrent lettre morte, nombre d'intervenants, civils ou militaires, ayant fait valoir « qu'il n'était pas convenable de faire entrer dans la Bundeswehr un membre actif de la Résistance (coupable) de haute trahison ». Selon Gersdorff, l'inamovible secrétaire d'État à la Chancellerie, Hans Globke, auteur à l'époque nazie d'un rapport sur le statut des juifs, fut de ceux qui élevèrent les plus vives objections contre son retour au service actif, à la différence d'officiers généraux qui avaient été plus ou moins en contact avec la Résistance. Ce qui faisait de Gersdorff un criminel et un traître était sa participation directe à une tentative d'attentat contre Hitler, commandant en chef de la Wehrmacht. Le même opprobre frappait alors tous ceux qui avaient laissé leur vie dans l'affaire du 20 juillet 1944. Si Stauffenberg et quelques autres furent fusillés dans les heures qui suivirent l'attentat,

certains choisirent le suicide (tel Henning von Tresckow et parmi les maréchaux, von Kluge ou Rommel), et plus de deux cents civils et militaires furent exécutés au camp de Plötzensee tout au long de l'année 1944 et dans les premiers mois de 1945. Ce n'est que dans les années 1990 que les résistants du 20 juillet ont enfin fait leur entrée dans les lieux de la mémoire allemande et dans les références de la Bundeswehr.

Demeure une question que Gersdorff ne soulève pas. À supposer que l'un des attentats ait atteint son but, c'est-à-dire la mort d'Hitler dès 1943-1944, peut-on affirmer que le coup d'État serait sans nul doute allé à son terme ? On le rappelle, une fois le dictateur éliminé, deux étapes s'ensuivraient : la prise de contrôle par la Wehrmacht des points stratégiques, de la SS et du parti, puis la formation d'un gouvernement rassemblant des personnalités civiles (Goerdeler, Leber, Hassel...) et militaires (général Beck, colonel Oster...). Le haut commandement militaire, en dépit de l'attentisme du plus grand nombre, aurait vraisemblablement pris ses responsabilités, l'obstacle Hitler écarté, et aurait concouru à la réalisation de la seconde étape. Mais l'état d'esprit du corps des officiers, particulièrement celui de la jeune génération, celle qui devait tout au régime nazi et restait fascinée par la personnalité du Führer, aurait certainement constitué un obstacle majeur pour le bon déroulement de l'opération. D'autre part, le rétablissement de l'état de droit ne signifiait nullement la fin des hostilités : l'effort de guerre aurait été poursuivi, le haut commandement reprenant en main la conduite des opérations. Sans doute certains contacts avaient-ils été pris avec les Alliés. Ils avaient toutefois peu de chance d'aboutir, ceux-ci ayant dès janvier 1943 pris position en faveur d'une capitulation sans conditions de l'Allemagne, ce que Gersdorff, de toute évidence, ignorait lorsqu'il faisait au maréchal von Kluge les propositions que l'on sait.

J'incline cependant à penser que si Gersdorff, trente ans plus tard, ne s'attarde pas sur les chances qu'avaient les conjurés de mener toute l'opération à son terme, c'est que là n'était pas pour lui l'essentiel. Ainsi qu'il le note, « la fin de la guerre ne fut pas pour moi un choc particulier, car je m'étais préparé depuis longtemps à la catastrophe. En 1941, Henning von Tresckow nous avait prédit le destin de l'Allemagne s'il ne parvenait pas à libérer le pays et la nation d'Hitler et de son régime. Il avait prédit à peu près tout ce qui arriverait, de façon détaillée. Après le 20 juillet 1944, quand se fut évanoui tout espoir de chasser la dictature par un soulèvement du peuple allemand, ce que j'avais le plus craint était une victoire d'Hitler, aussi invraisemblable qu'elle fût. La disparition complète du régime national-socialiste protégea l'Allemagne et l'humanité tout entière de

la chute la plus terrible de l'histoire. [...] Nous, en tant qu'officiers, nous avons accompli notre devoir vis-à-vis des soldats qui nous étaient confiés, y compris jusqu'à la fin la plus amère. » L'essentiel, à mon sens, Rudolph-Christoph von Gersdorff l'exprime lorsqu'il inscrit en tête de l'avant-dernier chapitre de sa confession intitulé « Soldat au crépuscule du Reich » le soupir du Roi-Chevalier : « Tout est perdu, fors l'honneur. »

NICOLE LEMAITRE

EDMOND MICHELET, UNE RÉSISTANCE SPIRITUELLE

Le 17 juin 1940, Edmond Michelet distribue un tract qui reproduit un texte tiré de *L'Argent* de Charles Péguy : « En temps de guerre, celui qui ne se rend pas est mon homme, quel qu'il soit, d'où qu'il vienne et quel que soit son parti. Il ne se rend point. C'est tout ce qu'on lui demande. » Il aurait pu ajouter la suite : « Celui qui fait jouer la prière et le sacrement pour se dispenser de travailler et d'agir, c'est-à-dire en temps de guerre pour se dispenser de se battre, rompt l'ordre de Dieu même¹. » Mais il n'avait pas besoin de le faire car tout le monde dans son entourage connaissait par cœur Péguy.

Né à Paris en 1899 d'un père épicier chez Félix Potin à Paris puis à Pau, Edmond Michelet n'était pas promis aux ors ministériels. Il voulait faire du droit, mais son père a préféré l'envoyer apprendre l'anglais en Angleterre, en 1913, pour le mettre tout de suite au commerce. Un père républicain et dreyfusard, proche du Sillon², admirant Albert de Mun, le député catholique qui avait fondé l'Association catholique de la jeunesse française (ACJF), et une mère monarchiste et antidreyfusarde : autant dire que la formation politique du jeune homme et de ses frères fut fondée sur la discussion.

De l'Association catholique de la jeunesse française aux Équipes

L'adolescent admire les héros qui tombent au front ; le 14 janvier 1918, il s'engage et se retrouve à Brive au 126^e RI. Il fait partie de la relève des troupes en Italie en 1918-1919, puis des troupes d'occupation en Rhénanie au printemps 1921. Il y acquiert une opinion favorable des catholiques allemands, « bien plus dévoués que les nôtres », dit-il. C'est qu'il a découvert à Brive, en 1919, l'Association catholique de la jeunesse française, qui affermit sa foi, et lui permet de poursuivre sa formation humaine et civique. Excellent orateur, le sergent est délégué de la Corrèze au congrès national de l'ACJF des 23-25 janvier 1920 à Paris. Et

1. Brive, Centre Edmond-Michelet (CEM), 3EM36, 38. Tiré de Charles Péguy, *L'Argent suite*, dans *Cahiers*, XIV, IX, 27 avril 1913. *Oeuvres en prose complètes III*, Paris, Gallimard, 1992, « Bibliothèque de la Pléiade », pp. 926-927.
2. Dirigé par Marc Sangnier, le Sillon était un mouvement chrétien qui se situait dans le courant lancé par Léon XIII et l'encyclique *Rerum Novarum*; il pensait que le catholicisme pouvait se réconcilier avec le régime républicain et qu'il devait se tourner vers le peuple, notamment en multipliant les œuvres d'enseignement, d'assistance et d'entraide.

revenu dans l'entreprise familiale, qui compte alors cinquante-quatre employés, il organise l'ACJF du Béarn entre 1921 et 1922.

Au congrès du 25 mai 1922, il théorise l'engagement des laïcs en citant Pie X : « Le plus nécessaire, [...] c'est d'avoir dans chaque paroisse un groupe de laïcs éclairés, résolus, intrépides, vraiment apôtres. » Il veut des groupes « où personne ne s'ennuie, où tout le monde s'intéresse et prend part à la discussion, où la franche camaraderie règne ». Il poursuit à Brive jusqu'en 1934 où, atteint par la limite d'âge, il passe la main et rejoint les Équipes sociales, après avoir rencontré, dès 1930, Robert Garric, et partagé avec lui l'engagement pour des activités culturelles et d'enseignement à destination des milieux populaires, associé à une formation spirituelle de haut niveau au moyen de retraites fermées de trois jours. C'est dans ce cadre qu'il prend conscience des dangers du totalitarisme.

Dès l'été 1938, Michelet, qui a lu *Mein Kampf*, se montre inquiet de l'évolution de l'Europe ; dans un article du *Petit Démocrate*, il prône l'entente avec la Grande-Bretagne pour résister à l'expansion nazie. Il perçoit Munich (3 septembre 1938) comme une « abdication » et juge que la gravité de la situation exige un engagement civique plus prononcé. Il devient un militant ardent des Nouvelles Équipes françaises (NEF), lancées lors du deuxième congrès du journal *L'Aube* en novembre 1938. Le philosophe Yves Simon lui écrit le 15 décembre 1938 : « Bravo pour les Nouvelles Équipes françaises. Oh ! Tentez quelque chose, hommes de la NEF ! Et sachez qu'en cas d'échec, vous irez en camp de concentration. »

L'entrée en Résistance

L'accueil des réfugiés anticipe la Résistance. Aux réfugiés espagnols s'ajoutent les juifs chassés par les nazis et les enfants de familles « inconnues » accueillis à Aubazine (Corrèze)³. Refusant la demande d'armistice, Michelet rédige son tract, distribué par les membres des Équipes sociales. « Péguy serait à Londres », dit-il en juillet 1940 au docteur Louis Christiaens ; mais avec sept enfants mineurs, c'est impossible. Plus tard, il commentera : « Ma position était plus religieuse que politique parce que le nazisme touchait à des choses essentielles⁴. »

3. Michelet a été déclaré Juste par Yad Vashem en 1972. Voir François David, *Visages de la Résistance au pays de Brive* (Brive, Les Trois Épis, 1998, pp. 64-67), et Lucien Lazare, *Le Livre des Justes* (Paris, J.-C. Lattès, 1993).

4. Edmond Michelet, *La Querelle de la fidélité*, Paris, Fayard, 1971, p. 45.

L’orphelinat d’Aubazine reçoit maintenant des enfants d’origine allemande, autrichienne, belge et hollandaise. Michelet ravitailler le couvent, y amène les enfants et, avec son groupe, organise leur évacuation vers des lieux plus sûrs. Rose Warfman a témoigné auprès de Yad Vashem « de l’aide exemplaire apportée par Edmond Michelet à Brive à de très nombreux juifs réfugiés ou de passage, de la fin 1941 jusqu’à son arrestation ». Elle passait « au moins une fois par semaine et souvent quotidiennement » pour obtenir divers faux papiers ou « des documents à transmettre oralement au maquis »⁵.

Michelet reprendra plus tard les réflexions de Maritain, parvenues des États-Unis au cours de l’hiver 1941-1942 : « C’est chez les catholiques que l’esprit de résistance à la domination allemande est le plus décidé et le plus efficace. La Gestapo le sait bien⁶. » Mais il vit dangereusement. Chargé de diriger la Région 5 (R5) du mouvement Combat, il pense que sa couverture de notable assumant des fonctions officielles associatives suffit à cacher son action clandestine⁷.

Le passage d’une résistance spirituelle à la lutte armée est envisagé à la fin du mois d’août 1941 lors d’une réunion à Brive, « dans cette maison de la rue Champanatier qui fut l’un des creusets de la Résistance »⁸. Autour du père Maydieu, un débat s’engage avec les philosophes Gabriel Marcel et Étienne Borne sur le thème « un chrétien a-t-il en certaines circonstances le droit de tuer et, éventuellement, le droit au suicide ? ». La « commandante » Claude Gérard, qui rencontre le chef de la R5 en mettant en place l’Armée secrète en Dordogne, témoigne que « Duval savait faire confiance à ceux et à celles que ses amis lui envoyait, et pour le reste Dieu était là. Et puis il y avait émanant de lui cette simplicité, cette chaleur humaine, cette bonté qui rassurait... J’étais surprise et émerveillée »⁹.

Le 25 février 1943, à sept heures du matin, les Allemands arrêtent Michelet chez lui. Il est défendu par les notables corréziens qui écrivent aux Allemands et à Vichy pour tenter de les persuader que ce père de famille nombreuse est un personnage inoffensif. Michelet nie tout, avec l’aide de l’abbé Stock, l’aumônier allemand de Fresnes. Les Allemands croyaient tenir Duval, mais ils n’en sont plus sûrs et, dans le doute, ils renoncent à l’exécuter.

5. Sur la Résistance : Jean Charbonnel, *Edmond Michelet* (Paris, Beauchesne, 1987, p. 48), et François David, *Visages de la Résistance* (*op. cit.*, pp. 72-78 et 126-137).

6. Jacques Maritain, *À travers le désastre*, New York, 1941.

7. Michelet est président de la Ligue, du Centre de coordination des mouvements familiaux, de l’Union catholique des hommes à Brive et, surtout, en 1942, il préside le Groupement national des agents commerciaux agréés de l’alimentation.

8. Une plaque sur cette maison rappelle les Résistants qui l’ont fréquentée : Bertie Albrecht et Henri Frenay, Claude Bourdet et Hardy, Pierre Brossolette, Germaine Ribiére...

9. Claude Gérard, *in Prémices et essor de la Résistance*, IV^e colloque d’Aubazine, SOS Éditions, p. 173.

F En camp de concentration

Envoyé au camp de Dachau, Michelet prend des risques dès les premiers mois en circulant avec son seau de Crésyl sous prétexte de désinfection : il assiste à la messe matinale avant le réveil dans l'une des baraquas des prêtres, il porte la communion aux malades du *Revier* (l'hôpital). Les témoins sont unanimes sur son charisme : un grand courage¹⁰, une extrême bonté¹¹, une générosité inlassable¹². Ils ont été moins tentés de souligner l'humilité du personnage qui exerce une corvée de nettoyage, silencieuse et renseignée¹³. Cette apparente décontraction cache une forte personnalité qu'il a héritée de l'expérience du militant chrétien bien formé. Michelet demeure habité par la prière. Il reçoit chaque matin des boîtes de cirage ou de pastilles contenant des parcelles d'hosties consacrées et finit par constituer un véritable « réseau eucharistique » afin de distribuer la communion à ceux qui désirent la recevoir¹⁴. En janvier-février 1945, gravement atteint par le typhus qui sévit dans le camp, il est hospitalisé au block 3, près du docteur Suire. Dans le coma, il bénéficie à vingt-quatre heures d'intervalle de deux transfusions de sang d'éclésiastiques hollandais qui venaient de recevoir des colis de leur Croix-Rouge. Quelques médecins organisent une nuit de prières à Notre-Dame de Rocamadour ; au matin, le docteur Suire arrive bouleversé : « Michelet a repris connaissance ! »

À la Libération, Michelet exerce une autorité incontestée au Comité international qui lui permet de sauver de l'exécution aussi bien les SS de la Légion Charlemagne que les Polonais, Sarrois ou Espagnols républicains. Le 22 mai 1945, il organise le rapatriement des Français. Le 26 mai au matin, il rentre enfin, dans une Mercedes mise à disposition par le général Leclerc. Il restera très fortement marqué par Dachau, qui s'est révélé être un élément important de son éducation politique et de sa formation spirituelle : « Ni sains ni saufs. [...] L'expérience que nous avons vécue est indélébile. [...] Nous avons sondé des abîmes en nous-mêmes et chez les autres. Une certaine candeur nous est à jamais interdite¹⁵. »

10. Louis Terrenoire, *Sursitaires de la mort lente*, Paris, Seghers, 1976, pp. 27-28.

11. René Nicot, *Les Anciens de Dachau* (spécial 1970, p. 13) : « Mon bon Michelet : omniprésent, encourageant celui-ci, remontant le moral de celui-là, distribuant la nourriture qu'il pouvait organiser. »

12. Docteur Suire, *Les Anciens de Dachau* (janvier-mars 1971, p. 11) : « Une immense générosité, une totale compréhension, une insondable indulgence. »

13. Jacques Sommet, *L'Honneur de la liberté* (Paris, Le Centurion, 1987, pp. 85-88) : « Grâce aux compagnons efficaces qu'il a su recruter. » Edmond Michelet (*op. cit.*, chap. 16), « De quelques seigneurs » (chap. 7-8, 15). Jean Kammerer, *La Baraque des prêtres à Dachau* (Brepols, 1995, p. 90).

14. L'expression est du père Jacques Sommet.

15. Edmond Michelet, *op. cit.*, « Épilogue », p. 246. Voir aussi ce qu'il en dit vingt ans après dans le journal *Libération* : « Camp de concentration et humanisme ». Et l'interview réalisée par Pierre Bergé pour « Démocratie65 », 27 mai 1965, CEM, 6EM93.

Il est élu député le 21 octobre 1945. Un mois plus tard, le 21 novembre, il est ministre des Armées dans le gouvernement de Gaulle. Au fil des discours, il explique sa résistance. Ainsi, à l'inauguration de la plaque du collège de Périgueux rappelant la constitution du « premier noyau de la Résistance en Dordogne », autour de l'abbé Sigala, en novembre 1946 : « Beaucoup de catholiques ont activement participé à la libération de leur pays d'un occupant qui était, par surcroît, le messager d'un nouveau paganisme. » Le 23 avril 1948, il répond à Georges Hourdin qui, dans *Le Monde*, conteste la notion de civilisation chrétienne en rappelant que pour lui et pour d'autres, en 1940, la Résistance n'était pas « strictement patriotique » face au « racisme délirant ».

¶ Une carrière politique au service de la paix

Michelet est un parlementaire actif qui s'intéresse à des sujets variés, mais surtout aux questions militaires ayant trait à l'honneur et au moral de l'armée (1947 et 1950), aux problèmes des cadres ; aux relations internationales : statut de la Ruhr, Pacte atlantique (1949), Indochine (1951)... Après avoir demandé conseil à de Gaulle, il signe le 22 novembre 1949 avec Louis Terrenoire et quatre autres députés une proposition de loi portant amnistie en faveur de personnes poursuivies pour collaboration et une autre pour mettre fin au régime de détention de Pétain. Le gouvernement Bidault ne donnera pas suite. Il rappelle en novembre 1950 qu'il ne faut pas semer la haine et « qu'il est bon que l'on sache qu'il est d'anciens déportés qui inclinent à la clémence, à la générosité au nom des traditions humaines et des traditions chrétiennes ». Ce long débat aboutira à une loi d'amnistie partielle le 5 janvier 1951.

Sénateur, il intervient à l'ONU le 1^{er} novembre 1954 dans le cadre de la première commission et rappelle l'échec de la Société des nations. Il conclut sur l'aspiration commune à la paix des cinq grandes religions et cite « la parole vénérable : Bienheureux les pacifiques ». Le 13 décembre, à la troisième commission, le témoin de l'univers concentrationnaire demande la condamnation de tout système de travail forcé à titre de sanction politique. Le 4 décembre 1956, il fait un discours particulièrement remarqué sur les réfugiés hongrois et précise : « Depuis quarante ans, mon pays n'a cessé d'accueillir des réfugiés politiques. » Il détaille les avantages reçus par ceux-ci : « Accès au travail, à la formation professionnelle, bénéfice des diverses lois d'assistance sociale, ce qui a représenté en 1955 une dépense d'un milliard de francs » ; il ose comparer l'univers concentrationnaire

stalinien à Dachau. Le 12 décembre, la Russie est condamnée par l'Assemblée générale de l'ONU¹⁶.

Pensant qu'un christianisme authentiquement humaniste, dans l'esprit de Maritain, peut inspirer les relations internationales, Michelet entre en contact avec deux associations au sein desquelles il va militer pour la paix et le développement : le Centre européen de documentation et d'information (CEDI), et l'International Council of Christian Leadership (ICCL ou ICL), à vocation mondiale et œcuménique¹⁷.

En 1955, il publie *Rue de la Liberté*. De Gaulle souligne : « Quel témoignage chrétien porté victorieusement sur les pires attentats du paganisme ! » À ceux qui jugent, comme Pierre Daix, que *Rue de la Liberté* est trop apologétique, deux amis de Michelet expliquent : « Chacune de vos pages est lumineuse de christianisme », note le général Descour ; l'agnostique Léo Hamon, lui, reprend l'image de la lumière : « Votre foi y apparaît non seulement par tel épisode, mais [...] surtout par la lumière qu'elle procure – cette qualité de cœur et d'esprit, entrevue puis reconnue chez tant d'amis des années sombres » et « il est entré dans l'âme de la France tant de christianisme qu'on ne peut aimer la France sans vivre la civilisation qui l'a imprégnée et a contribué à la faire ce qu'elle est ». *Rue de la Liberté* devient « le livre de la réconciliation » lorsqu'il est publié en Allemagne en 1960.

Réconcilier malgré la guerre d'Algérie

Le 22 juillet 1957, Michelet passe une nuit à Alger pour déposer au palais de justice en faveur de Pierre Coudre, ancien Résistant accusé d'atteinte à la sûreté extérieure de l'État pour avoir accueilli deux jeunes musulmans militants. Il note que « les musulmans sont toujours aux postes les plus subalternes au gouvernement général » et que les administrateurs sont découragés. Paul Teitgen, ancien de Dachau chargé des camps d'internement, se plaint « des arrestations effectuées par les parachutistes pour les motifs les plus vagues ». Dégouté du travail qu'on lui fait faire, celui-ci a « le sentiment de jouer à Alger un rôle identique à celui tenu à Paris jadis par de Brinon »¹⁸. Il soutient Abdelkader Rahmani, ce lieutenant décoré de la Légion d'honneur qui avait écrit le 25 janvier 1957 une lettre au président René Coty, signée par cinquante-deux officiers algériens de

16. Par cinquante-cinq voix contre huit et treize abstentions. Son rapport final le montre sans illusion sur l'institution.

17. Jean-Dominique Durand et Nicole Lemaitre, « Michelet dans l'œcuménisme du XX^e siècle », *Edmond Michelet et l'Église*, Arras, Presses de l'université d'Artois, 2014, pp. 101-112.

18. Edmond Michelet, « Le procès des chrétiens d'Algérie », *Témoignage chrétien*, 19 juillet 1957.

l’armée française qui voulaient « rester fidèles à leur parole d’officier et à l’idéal d’amitié franco-algérienne. [...] Nous sommes et pourrons être un lien solide entre nos deux peuples ». Or Rahmani et ses amis sont emprisonnés. Michelet lui rendra visite à Fresnes, ce qui suscitera la colère d’un journal d’extrême droite, *Rivarol*¹⁹.

Dans l’émission d’Étienne Lalou intitulée *En direct. De la responsabilité*, le ministre Michelet médite le 28 novembre 1958 sur « le pouvoir d’affection par une décision prise à notre table de travail le cours de l’existence de tant d’hommes dont notre imagination ne peut suivre le destin. [...] Une décision malencontreuse peut ruiner un petit exploitant agricole, condamner au chômage des ouvriers, condamner nos petits-enfants à ne pas avoir suffisamment de maîtres universitaires, désarmer la police ». « Pour moi qui suis chrétien, conclut-il, je demande à Dieu de soutenir ma faiblesse humaine afin qu’elle ne reste pas trop en deçà de ses hautes et accablantes responsabilités²⁰. »

En décembre 1960, au moment où la situation en Algérie est particulièrement tendue du fait du voyage de De Gaulle à Alger, il prend part à une veillée de prières à Notre-Dame de Paris organisée par l’aumônier des étudiants de la Sorbonne, l’abbé Lustiger, avec François Mauriac et Georges Bidault. Après avoir rendu hommage à saint Louis, contemporain de la construction de la cathédrale, « qui sut dans la justice mettre un terme à une guerre fratricide », il demande qu’à l’imitation du frère de Foucauld « les chrétiens donnent à tous l’exemple de l’Amour ».

Michelet est naturellement hostile à la torture, « séquelle de la vérole nazie » – déclare-t-il le 12 mars 1959 –, mais il a peu de prise sur les policiers et les militaires qui la pratiquent²¹. Au début de 1960, son chef de cabinet, André Holleaux, fait un constat accablant : « Nous avons bonne conscience en répandant des lettres partout sur des sévices impunis, des procédures qui tournent court, mais gardons la tête froide : ce faisant, nous égratignons la surface. [...] Je suis convaincu que ces choses atroces qui nous sont contées sont le fruit de la guerre et qu’il n’y a qu’une méthode pour les faire cesser, c’est de faire cesser la guerre²². »

Des enquêtes marquent l’opinion ; celle du CICR, qui ne masque rien de la réalité des sévices commis par les forces de l’ordre, est publiée dans le journal *Le Monde* du 5 janvier 1960 grâce à une « fuite »

19. *Rivarol*, 1^{er} février 1958. Finalement de Gaulle fera libérer Rahmani.

20. *En direct. De la responsabilité*, 28 novembre 1958. Le texte est en CEM 4 EM 165; la vidéo est sur le site de l’INA (ina.fr/video/CPF86609250/la-responsabilite-video.html).

21. Sur la position de De Gaulle, qui rejoint celle de Michelet, ou Anne et Pierre Rouanet, « Le général de Gaulle et la torture », *Charles de Gaulle et la Justice*, op. cit., pp. 245-262.

22. AN 548 AP2, n° 2, archives André Holleaux, Réflexions-bilan-programme. Cette observation pessimiste est confirmée par les travaux de Raphaëlle Branche (*La Torture et l’armée pendant la guerre d’Algérie*, Paris, Gallimard, 2001).

organisée avec l'accord de Michelet²³. Il en est de même de celle de Rocard sur les camps de regroupement²⁴. Ces rapports contribuent à faire évoluer l'opinion française en faveur de la négociation et de la paix.

Pour mieux instruire le procès de la torture, Michelet fait transférer en métropole deux affaires emblématiques, celles de Maurice Audin et de Djamil Bouacha²⁵. S'il n'a pas réussi à faire condamner les tortionnaires, la circulaire gouvernementale du 20 juin 1960, proscrivant la coercition physique sur les personnes appréhendées, est appliquée par certains chefs de corps qui font confiance aux nouveaux procureurs militaires, des magistrats civils mobilisés²⁶.

Au gouvernement, la bienveillance est-elle possible ? Après le putsch des généraux (21 avril 1961), le garde des Sceaux doit signifier par écrit au procureur général Besson la peine à requérir au nom du gouvernement. Il demande la peine de mort dans une lettre du 30 mai 1961. Nous savons aujourd'hui qu'avant d'être envoyée, cette lettre a été travaillée avec Michel Debré et retouchée par le Général dans le sens de la sévérité, mais sa dernière phrase laisse en fait le choix ouvert au procureur. Besson subit les pressions de Frey (Intérieur), Messmer (Armées) et Michelet (Justice) le dimanche 28 ; mais en le raccapinant, Michelet lui dit qu'il est de cœur avec lui²⁷. Dans son livre de mémoires, publié en 1973, Besson ne retient plus que les encouragements à requérir en toute liberté de conscience : « Quant à la lettre du 30 mai, elle était signée de M. Michelet, homme de grand cœur, aux qualités humaines proverbiales, qui m'avait encouragé à résister aux pressions dont j'avais été l'objet²⁸. »

Michelet, écarté du gouvernement en août 1961, n'est plus responsable de ce qui se passe en Algérie, enfiévrée et ravagée pendant un an par les deux terrorismes opposés du FLN et de l'OAS. Nommé membre du Conseil constitutionnel le 20 février 1962, il peut prendre un peu de recul : « Ne pas oublier que nous sommes des arbitres, le

²³. Guillaume Mouralis, « Le ministre de la Justice face à la guerre d'Algérie (1959-1961) », *Edmond Michelet, homme d'État*, Brive, Fraternité Edmond Michelet, 1999, p. 147.

²⁴. Publié avec l'aide de Michelet dans *Le Monde* le 18 avril 1959. En Conseil des ministres, Michelet va également sauver la carrière du jeune inspecteur, comme le rappelle Rocard lui-même dans l'introduction à l'édition de son *Rapport sur les camps de regroupement et autres textes sur la guerre d'Algérie*, éd. critique par Sylvie Thénault, Paris, Fayard, 2003.

²⁵. Sylvie Thénault, « La justice vis-à-vis du FLN, un enjeu politique », *Charles de Gaulle et la Justice*, Paris, Cujas, p. 237, qui cite le rapport de Maurice Patin du 5 juillet 1960 et *Le Monde* des 18 et 20 janvier 1962. André Holleaux, *Notre Fidélité*, 2^e trimestre 1989, p. 6. Jean-Charles Deniau, *La Vérité sur la mort de Maurice Audin*, Paris, Éd. des Équateurs, 2014.

²⁶. Service historique de l'armée de terre 1H1261/5. Lettre du Premier ministre à Paul Delouvrier, délégué général du gouvernement en Algérie. André Holleaux, dans *Edmond Michelet, ministre de la Justice*, op. cit., signale une nette diminution des sévices dans les dernières années de la guerre d'Algérie par rapport au constat accablant fait au début de 1960.

²⁷. Jean-Raymond Tournoux, *Jamais dit*, Paris, Plon, 1971, pp. 258-262.

²⁸. Antonin Besson, *Le Mythe de la justice*, Paris, Plon, 1973, p. 418.

contraire par conséquent de partisans²⁹. » Il reste fidèle au message du père Maydieu : « Refuser tous les ponts coupés » et y « rétablir la circulation »³⁰.

En 1963, Michelet préside l'Association France-Algérie, à la demande du Général, et agit pour sauver ce qui peut l'être du lien entre les deux peuples³¹. En juin 1964, l'association lance un appel en faveur de la bibliothèque universitaire d'Alger qu'il faut reconstituer par une souscription nationale après le crime commis par l'OAS le 7 juin 1962. Les activités des deux associations sœurs France-Algérie et Algérie-France se complètent. Un bilan dressé en mai-juin 1965 signale la présence de douze mille enseignants et techniciens français en Algérie, dont un millier de militaires du contingent³².

Réconcilier l'Europe et le monde

Les rencontres décisives ont lieu dans le cadre de l'ICL dès 1954 à Noordwijk avec Gerhard Schröder, ministre de la République fédérale d'Allemagne de 1953 à 1969. La mise en application du traité de l'Élysée de janvier 1963 doit beaucoup au réseau de relations animé par Michelet³³.

Le rapprochement franco-allemand lui donne l'occasion de prononcer une série de discours officiels et sensibles à la fois. Il participe à la commémoration de l'attentat du 20 juillet 1944 en évoquant Dachau qui a d'abord accueilli des Allemands, puis toutes les nations européennes : « Chacun défendait des valeurs essentielles qui sont celles de l'Europe, mais nulle haine héréditaire ne nous animait à l'égard des Allemands. Ce sont ces valeurs que veulent défendre les Européens. »

Le 20 juillet 1964, le *Bulletin de l'office de presse et d'information du gouvernement fédéral* publie un de ses textes, particulièrement évocateur : « Le 20 juillet ne fut une victoire pour personne, mais il n'en a peut-être que plus de valeur. C'est le jour où nous avons vu briller une lumière, [...] la première lumière à la fin d'un long tunnel qui brillait

29. Léo Hamon, *in Prémices et essor de la Résistance : Edmond Michelet*, VI^e colloque d'Aubazine, SOS Éditions, pp. 216-217. Archives familiales, Edmond à Marie, 2 mars 1962.

30. Archives familiales, Edmond à Marie, 2 septembre 1964, 16 juin 1964 et 21 octobre 1964.

31. Avec Germaine Tillion, Robert Buron et Jules Roy, André Postel-Vinay, Jean-Pierre Gonon et le poète Pierre Emmanuel. Sur cette histoire, voir l'étude d'Eric Kocher-Marbeuf, « Edmond Michelet et la réconciliation de la France et de l'Algérie indépendante » (*Edmond Michelet, un chrétien en politique*, Collège des Bernardins, 2011, pp. 149-169), qui contextualise les initiatives de Michelet et de France-Algérie.

32. *Bulletin France-Algérie*, mai-juin 1965.

33. Sur ce sujet voir les excellentes pages d'Étienne François, « Edmond Michelet et la réconciliation franco-allemande », dans *Edmond Michelet, un chrétien en politique*, op. cit., pp. 191-203.

dans les yeux du camp de concentration allemand. [...] Ce terrible sacrifice a été compris. La réalité qui a suivi cette épreuve inouïe, cette réalité, c'est l'Europe. C'est le nom que les jeunes qui nous suivent prononcent de la même façon que nous. Ce sont les successeurs de ceux qui ont connu l'Europe des camps de concentration qui en parlent maintenant. Ils discutent et se querellent presque pour des mots, pour savoir si l'Europe doit être intégrée ou si elle doit être une Europe des patries, si ce doit être une confédération ou une alliance. J'appelle cela des détails. [...] L'Europe de demain vivra des impressions de ceux qui, au lendemain du 20 juillet, ont recommencé à respirer et à espérer. »

Le 2 août 1964, plusieurs milliers de catholiques français et allemands se rencontrent au Vieil-Armand autour des archevêques de Strasbourg et de Fribourg-en-Brisgau. Cinquante ans après le début de la Première Guerre mondiale et vingt-cinq après le commencement de la Seconde, Michelet exprime sa joie : « Ainsi s'achève enfin une inimitié que nos petits-enfants finiront par trouver ridicule. La vocation de nos deux peuples n'est plus de méconnaître la valeur de l'un et de l'autre mais de réaliser ensemble de grandes entreprises. » S'adressant à des catholiques, il rappelle les Béatitudes : « Bienheureux les doux car ils posséderont la terre ; Bienheureux les pacifiques car ils seront appelés enfants de Dieu. » Et il termine en évoquant « l'incomparable grandeur de l'eucharistie, sacrement de l'unité » qui va être célébrée. À Maria Laach, le 10 août 1965, il parle de l'Europe « comme d'une unité spirituelle et historique. [...] Les jeunes participants compriront à quelle profondeur s'enracinaient son action politique et sa conviction européenne quand ils virent le ministre participer simplement avec eux à l'eucharistie. Ils compriront alors que l'un des éléments essentiels de la construction européenne était le christianisme »³⁴.

Michelet travaille aussi à la réconciliation polono-allemande avec le Comité français des amis de la Pologne, présidé par Eugène Claudius-Petit. Le peuple polonais attendait de l'Allemagne la reconnaissance de sa frontière occidentale, la ligne Oder-Neisse. Il rencontre l'archevêque de Munich, le cardinal Döpfner, en avril 1964, mais ce dernier doit tenir compte des sentiments des catholiques allemands réfugiés des régions annexées ; l'évolution souhaitée par les Français ne se produira qu'au cours des années 1970.

Michelet s'investit toujours plus dans l'ICL, dont il reste président de 1962 jusqu'à sa mort. Il y promeut la recherche de la paix et le

³⁴. XIX^e semaine internationale de la jeunesse à l'abbaye de Maria Laach; Michelet traite le sujet « Le dialogue européen : mes expériences européennes après mes expériences personnelles d'une vie politique en France et de la rencontre avec l'Allemagne ».

développement du Tiers-Monde. Roger Schutz de Taizé l'annonce dans un message de juin 1964 à Bad Godesberg : « Un œcuménisme qui ne voudrait que la rencontre des chrétientés occidentales est voué à l'échec, tant notre habitude de considérer le chemin parcouru nous immobilise. [...] Dieu nous donne aujourd'hui un moyen parmi d'autres : accomplir des gestes de solidarité avec le monde des pauvres, dans l'hémisphère sud et en Extrême-Orient, avec les pauvres du Christ qui crient jour et nuit leur détresse aux consciences trop épaisse des chrétiens d'Occident. Avec le président de l'ICL, nous méditons actuellement sur le geste à accomplir. » Le mouvement des ONG débute.

En 1969, Michelet répond à une demande de son ami le père Carré pour une enquête de *Fêtes et Saisons* qui a pour titre : « Pour vous qui est Jésus-Christ ? » « Jésus-Christ, c'est celui à qui je dois mon titre de chrétien. Un titre dont il convient de ne pas se montrer trop indigne. Ah ! Nous sommes loin des temps du triomphalisme ! Il ne s'agit plus, aujourd'hui, de proclamer que l'appartenance au Christ fait "notre gloire". Mais, plus humblement, d'essayer de ne pas faire sourire de pitié ou d'indignation les hommes de bonne volonté qui attendent un témoignage vrai de ceux – imprudents ou téméraires – qui ont décidé de choisir Jésus-Christ comme modèle. Jésus-Christ, c'est donc pour moi l'unique modèle. Celui à qui on se réfère dans les pires moments de découragement, d'humiliation, de détresse, en se disant que c'est alors qu'on lui ressemble le plus. Celui, dirai-je en passant et sachant de quoi je parle, dont la présence réelle dans l'eucharistie a été ressentie par beaucoup en des circonstances exceptionnelles qu'il est impossible de traduire, [...] celui dont ceux qui cherchent à l'imiter ne peuvent être que des reflets. L'un d'eux et des plus accomplis, le père de Foucauld, disait qu'il est "le maître de l'Impossible". Ce qui me dispense d'en dire davantage puisque cela répond pratiquement à toutes les autres questions. »

Le 16 août 1970, à La Montjoie, près de Nérac, Michelet prononce un discours sur saint Louis, homme d'État : il le présente comme un anti Machiavel, « prudhomme » dans les conseils, grand dans l'adversité, proche du peuple, modéré dans la victoire, diplomate sachant mettre fin à la première guerre de Cent Ans. Et il reprend une phrase de Maritain : « La Chrétienté enseigne aux hommes que l'amour vaut plus que l'intelligence³⁵. »

Juste avant sa mort en octobre, il reste ainsi fidèle aux valeurs de sa jeunesse qui font passer la défense de l'homme avant celle de

³⁵. CEM 4 EM 858 et Marie-Cécile Robin, « Michelet, ministre des Affaires culturelles », mémoire de maîtrise, université Paris IV-Sorbonne, 1998.

l'obéissance au chef, et la protection des plus faibles avant le respect des procédures techniques et juridiques. Cette résistance dans et par la foi au conformisme mou, à l'ignorance païenne et à l'orgueil des vainqueurs repose sur un socle chrétien cultivé crise après crise et qui touche les non-chrétiens qui l'ont côtoyé. Cette capacité à rassembler ceux qui se sentent autres n'est pas seulement une posture d'homme politique calculateur, elle dit aussi le refus des dérives inhérentes à toute action politique, contingente par nature. Le refus de la barbarie et de l'injustice, la solidarité au nom de plus grand que soi n'ont rien perdu de leur actualité et restent cultivés dans la fraternité qui poursuit son action. ■

MARTIN STEFFENS

RÉSISTER AVEC SIMONE WEIL

Résister, cela se fait parfois seul : seul contre tous. Mais cela ne se fait jamais sans y être encouragé par des hommes ou des femmes dont la vie aura montré qu'une conviction est une lettre morte si elle ne porte pas ses effets dans le monde. L'homme qui résiste a besoin de compagnons de résistance : figures légendaires ou camarades de galère. Entrer en résistance, c'est toujours s'inscrire dans un mouvement plus grand que soi où l'on puise la force de dire « non ».

Compagnon de résistance

Le compagnon de résistance que je vous propose de rencontrer est Simone Weil. Née en 1909 dans une famille de la grande bourgeoisie juive éclairée (son frère est rien moins que le plus grand mathématicien français du XX^e siècle), elle grandit dans l'amour et l'admiration de ses parents. Alors même que tout lui réussit (elle est admise à l'École normale supérieure en 1928), son désir de justice la porte vers les déclassés de toute sorte. Une anecdote, pour camper le personnage : sollicitant le directeur adjoint de l'ENS, le sociologue Célestin Bouglé, pour une collecte de fonds à destination des chômeurs, elle obtient de celui-ci non seulement son autorisation mais quelques subsides qu'il accorde à la condition, toutefois, que son don reste anonyme – il ne veut pas passer pour un communiste. Pour témoigner sa gratitude, Simone Weil fait inscrire en gros, au-dessus du stand de récolte des fonds : « Faites comme votre directeur : donnez anonymement pour les chômeurs. »

Une fois l'agrégation de philosophie obtenue, celle qui participait à des réunions syndicales au point de recevoir, de ce même directeur, le surnom de « Vierge rouge », est envoyée au Puy (c'est-à-dire loin de Paris). Là, elle continue de fréquenter le monde ouvrier et ses misères. En 1934, reprochant au milieu syndical de connaître mieux la vulgate marxiste que les hommes que le marxisme entend libérer, elle pose un congé sans solde pour aller travailler à la chaîne chez Alsthom, puis chez Renault.

La portée de cette expérience d'usine fut plus que politique : ce que Simone Weil rapporte de ces heures harassantes au milieu de machines, c'est l'impression mortelle de ne compter pour rien. Elle y apprend ce qu'elle nomme « le malheur » : la vie soumise au règne de la force brute, broyée par une implacable mécanique. Elle entre en contact,

par la cadence abrutissante du travail à la chaîne, avec l’empire de la force aveugle. Un empire sans frontières : en 1936, elle s’engage dans la résistance contre le franquisme en Espagne. Si la fraternité règne d’abord au sein de l’unité du Parti ouvrier d’unification marxiste (POUM), la folie de haïr finit pourtant par l’emporter. « Des hommes apparemment courageux au milieu d’un repas plein de camaraderie racontaient avec un bon sourire fraternel combien ils avaient tué de prêtres ou de “fascistes” – terme très large. J’ai eu le sentiment que lorsque les autorités temporelles ou spirituelles ont mis une catégorie d’êtres humains en dehors de ceux dont la vie a un prix, il n’est rien de plus naturel à l’homme que de tuer. Quand on sait qu’il est possible de tuer sans risquer ni châtiment ni blâme, on tue »¹, écrit-elle à Georges Bernanos dans une lettre qu’il gardera désormais toujours près de lui.

Ces expériences dessinent dans l’esprit de Simone Weil une certaine image du monde, entre pesanteur (tout être veut dominer autant qu’il le peut) et grâce. Grâce, car nous ne souffririons pas du règne de la pesanteur si nous ne savions pas, au fond, que nous sommes destinés à plus qu’elle. Le combat est interne à sa personne-même : lors de ses crises de migraine, violentes et fréquentes, elle ressent le besoin d’infliger une part de sa douleur à autrui. Ce qu’elle analyse comme suit : la douleur crée un vide en celui qui souffre ; reporter le mal sur autrui, cela revient à « combler [ce] vide en soi en le créant chez autrui ». La grâce, se dit-elle, serait de supporter le vide créé par la douleur sans l’infliger jamais à autrui. Mais « comment se délivre-t-on de ce qui est comme la pesanteur ? »

La réponse lui est donnée, comme une grâce justement, en 1938 : au plus fort d’une crise, elle récite le poème *Love* de George Herbert. Elle prête à cette récitation « toute [s]on attention [...] en adhérant de toute [s]on âme à la tendresse qu’il enferme ». Elle remarque peu à peu que cette récitation, parce qu’elle est consentement au vide, renonciation à la force, a « la vertu d’une prière » : « C’est au cours d’une de ces récitations que [...] le Christ lui-même est descendu et m’a prise². » De cet événement intime et bouleversant³, elle ne parle à presque personne. Elle hésite un temps à recevoir le baptême, puis décide de se tenir au seuil de l’Église, comme le passeur qu’elle est devenue pour beaucoup de chrétiens.

L’Histoire se précipite. Après s’être engagée contre l’entrée en guerre de la France (engagement qui prit fin en 1939, après l’annexion

1. *Oeuvres*, Paris, Gallimard, « Quarto », 1999, p. 408.

2. *Ibid.*, p. 771.

3. « Dans mes raisonnements sur l’insolubilité du problème de Dieu, écrit-elle dans la lettre au père Perrin du 14 mai 1942, je n’avais pas prévu la possibilité de cela, d’un contact réel, de personne à personne, ici-bas, entre un être humain et Dieu », *Ibid.*, p. 771.

par l'Allemagne de la République tchèque), elle part dans le sud de la France pour rejoindre les milieux résistants. Pourtant, en 1942, ses parents la persuadent de quitter la France (n'oublions pas qu'elle est juive d'origine). Elle embarque pour New York puis, prise de remords, revient à Londres pour, espère-t-elle, être envoyée en terre occupée par les membres de la France libre réunis autour de De Gaulle. En raison de sa trop faible santé, il lui est plutôt confié de travailler sur ce que pourrait être la Constitution de la France, une fois celle-ci libérée – si elle l'est jamais. Ce travail, dans lequel elle jette ses dernières forces, donnera naissance à son œuvre maîtresse : *L'Enracinement*. Simone Weil meurt d'épuisement, de chagrin et de sous-nutrition, à Londres, le 24 août 1943. Elle a trente-quatre ans.

Le paradoxe de la résistance

Simone Weil, comme tout grand vivant, n'était pas à un paradoxe près. Femme de gauche, elle écrit *L'Enracinement*, dont le titre⁴ et le propos sonnent « conservateur ». Militante pour les droits des travailleurs, elle a dans le même temps développé, dans *L'Enracinement* justement, l'une des plus puissantes critiques des Droits de l'Homme. Matérialiste en philosophie, elle fut aussi une grande mystique, sans doute parmi les plus grandes de son siècle. C'est pourtant une impression d'unité que laissera sa courte vie : un même souffle la parcourt qui nous permet, dans le tumulte de nos vies, de reprendre le nôtre.

Le paradoxe qui nous intéressera ici est le suivant : Simone Weil fut une grande figure de la résistance (avec ou sans majuscule), mais chaque fois qu'elle fit sienne une cause, ce fut par obéissance. C'est par obéissance qu'elle quitte en 1934 son poste de jeune agrégée de philosophie pour aller travailler à la chaîne. C'est cette même obéissance qui la jette tantôt dans les rues de Marseille pour y distribuer clandestinement les *Cahiers du Témoignage chrétien*⁵, tantôt sur mer pour rejoindre, à Londres, la France libre. Le seul engagement qu'elle regrettât jamais, en faveur du pacifisme, elle l'interpréta justement dans les termes d'un manque d'obéissance : comme elle l'explique dans l'un de ses *Cahiers*, en raison de son état physique (ses terribles maux de tête), elle ne pouvait raisonnablement voir la part de lâcheté, de manipulation peut-être, qui animait, en France, certains courants pacifistes. Aspirant au repos dans sa propre vie, elle prit le

4. Titre qui, certes, n'est pas d'elle, mais sans doute d'Albert Camus – ce qui n'est finalement pas moins surprenant.

5. Nous sommes entre 1940 et 1941.

parti du *statu quo* en politique – et ce en dépit de la situation réelle de l’Europe. Elle qui était alors incapable de faire son lit le matin aurait dû, avoue-t-elle, s’abstenir de tout engagement, attendre patiemment que la chose à démêler lui devînt plus claire, assez claire pour la contraindre à l’action juste, c’est-à-dire à l’action ajustée au réel. Aussi note-t-elle, non sans sévérité : « N’avoir pas eu le courage, un jour de fatigue, d’écrire une lettre, de faire mon lit – cela, accumulé des jours et des jours –, m’a enfin jetée dans la faute de négligence criminelle à l’égard de la patrie⁶. »

Pour Simone Weil, agir avec justice, c’est agir avec justesse : cela ne se peut que de s’être mis d’abord à l’écoute patiente du réel. Il s’agit tout à la fois de résistance et d’obéissance. Obéissance : *ob-oedire* en latin, c’est, littéralement, « tendre l’oreille ». Mais résistance : car se tenir à l’écoute du réel, c’est refuser de se reposer sur des acquis qui, à l’épreuve des faits, se révèleront peut-être n’en être plus. C’est, s’il le faut, tout remettre en question, dire non.

On voit immédiatement ce qu’il y a d’original, aujourd’hui, à poser cette concomitance de l’obéissance et de la résistance. Nous avons en effet tendance à lier résistance et désobéissance. Mieux (ou pire) : depuis Mai-68, et en raison de la méfiance suscitée par un siècle de totalitarisme, on a fait de la résistance une attitude, un *modus vivendi*. La résistance, il faut en être : l’indignation est devenue cette posture à adopter en toutes circonstances sous peine de passer pour un tiède ou pour un réactionnaire, un conservateur... Avec Simone Weil, rien de cela. Bien qu’il y ait en elle un côté véritablement « rebelle »⁷, elle ne fait jamais de la résistance une position de principe. Sans doute était-elle trop consciente de la fragilité des institutions qui rendent la vie humaine possible pour être libertaire. Et puis de toute façon, pour elle, l’homme est condamné à obéir. L’enfant qui désobéit à son père obéit encore à son caprice. Le résistant qui se lève contre les institutions de son pays obéit encore : il obéit à un ventre qui a faim, à une vie qui n’en peut plus. Ou bien encore à cette autre faim, de justice et de vérité. Bref, celui qui entre en résistance obéit à cette cause qu’il juge supérieure à l’ordre actuellement admis.

Mais attention, prévient Simone Weil, il est deux types d’obéissance – et la seconde seule mène à une féconde résistance. Ou bien on obéit sans le savoir : sans voir comme on est soumis à l’ordre des choses. Ainsi le mari adultère se croit libre en rejoignant sa maîtresse, soumis

^{6.} *Œuvres complètes*, tome VI, volume 4, Paris, Gallimard, 2006, pp. 374-375.

^{7.} Il n’y a qu’à voir l’ironie mordante de la lettre qu’elle écrit à Xavier Vallat, commissaire aux questions juives, le 18 octobre 1941 : elle le remercie chaleureusement de l’avoir contrainte, par le non-renouvellement de son poste de professeur agrégé, à travailler en tant qu’ouvrière.

qu'il est en réalité à sa passion du changement ou à son appétit sexuel. Ou bien on sait : on sait qu'il n'y a jamais de liberté que seconde, que ce qui est premier, c'est toujours l'aliénation. C'est alors qu'on observe avant d'agir. On contemple les forces en présence. On comprend que notre force propre, avec ses velléités de liberté, n'est presque rien. Non pas rien du tout : le désir d'être libre est aussi une force à laquelle on est soumis. Mais elle peut bien peu de chose contre cela même qui lui résiste le plus : le réel.

L'inflexible résistance du réel

Voilà un second paradoxe qui caractérise l'action et la pensée de Simone Weil : ce qui résiste, ce n'est pas d'abord, comme on croit, l'être humain. C'est le monde ; c'est le réel. Ce que je connais du réel, c'est d'ailleurs cela : la façon dont il me résiste. Par exemple, connaître, c'est, pour un mathématicien, rencontrer l'absolue résistance des axiomes mathématiques⁸ ; c'est, pour un physicien, crucifier son hypothèse au contact de l'expérience ; c'est enfin, pour l'homme d'action, user ses idées au contact des choses et faire perpétuellement le deuil de certaines possibilités.

Penser la résistance, avec Simone Weil, c'est donc commencer par changer de perspective : non plus, comme on croit, « je résiste pour changer l'ordre du monde », mais « l'ordre du monde est ce qui résiste à ma volonté de le changer, de le manipuler à ma guise ». Cette résistance du réel à mon action a un double symbole : la matière et le nombre. La matière, parce qu'elle est l'envers parfait de ma volonté : comme au nombre en mathématiques, que je ne peux modeler ou changer à ma guise, on ne commande à la matière qu'en lui obéissant. On n'obtient du marbre la belle statuaire que d'avoir renoncé d'abord à en faire ce qu'on veut. Marx et Platon sont ici réunis : le premier parce qu'il a pensé l'homme au travail, c'est-à-dire aux prises avec des conditions matérielles d'existence desquelles il ne peut se soustraire ; le second car il a estimé que nul ne pouvait entrer dans la voie de la sagesse s'il n'était géomètre⁹, s'il n'était d'abord devenu l'intime de cet ordre mathématique que son désir trouve tout fait, en sa raison et dans les choses.

La connaissance du réel dans son inflexible résistance vient donc avant l'action qu'on entend exercer sur lui. Toute action qui ne part

8. « La mathématique seule nous fait éprouver les limites de notre intelligence. [...] Ce qu'est la force à notre volonté, l'épaisseur impénétrable de la mathématique l'est à notre intelligence. [...] L'univers des signes est sans épaisseur, et pourtant encore infiniment dur », *Op. cit.*, tome VI, vol. 3, p. 212.

9. Le fronton de l'Académie, l'école fondée par Platon, portait cette inscription : « Que nul n'entre ici s'il n'est géomètre. »

pas d'un premier aveu d'impuissance face au réel est vouée à l'échec. Elle ne sera que rêve ou illusion : pour reprendre une expression chère à Simone Weil, elle ne « mordra pas sur le réel »¹⁰.

Ce qui résiste offre prise et espérance

Mordre sur le réel : cette dernière expression permet toutefois de relativiser (une première fois) la puissance de cette fin de non-recevoir qu'est d'abord, pour nous, le réel. Le revers lumineux de la médaille, c'est que la résistance du réel rend possible que le monde m'offre prise. Sans réel qui résiste, pas d'action possible. En effet : si nous pouvions transformer le monde selon notre bon vouloir, alors ce n'est pas le monde que nous habiterions, mais seulement notre « bon vouloir ». La réalité est dure, mais sans cette dureté, elle ne serait rien pour nous. Et nous ne serions rien par elle : la dureté du réel, sa résistance, donne à l'être humain d'advenir à lui-même, de se rencontrer comme force de travail et désir du bien.

Le réel résiste, mais offre prise. Or il y a plus (et ceci relativise une seconde fois la dureté du réel, son inhumanité première) : la force qui vient se cogner contre le réel, pour parfois s'y briser, n'est pas moins réelle que la résistance qu'elle rencontre. En toute logique, pour qu'une chose soit éprouvée dans sa résistance, il faut bien supposer cela même qui se confronte à elle. Certes, le réel n'est pas encore le bien : il nous résiste. Mais le désir du bien, par lequel nous voulons changer le monde, n'en est pas moins, lui aussi, bel et bien réel. Aussi, à ceux qui, ayant renoncé à tout idéal, se disent « réalistes », faut-il objecter que le désir du bien, mobile de la transformation du réel, appartient lui aussi au réel. Non, ce monde n'est pas livré aux seules forces aveugles puisqu'il faut bien poser, pour s'en scandaliser, et même pour s'y résigner, quelque chose qui est plus qu'une force aveugle : « Si la force est absolument souveraine », écrit Simone Weil dans *L'Enracinement*, la justice est absolument irréelle. Mais elle ne l'est pas. Nous le savons expérimentalement. Elle est réelle au fond du cœur des hommes. La structure d'un cœur humain est une réalité parmi les réalités de cet univers, au même titre que la trajectoire d'un astre¹¹. »

Enfin (troisième et ultime relativisation de la violence que le réel nous oppose par sa résistance), ce cœur humain, réalité parmi d'autres réalités, ne se sent la force de résister au mal que parce qu'il reconnaît

10. *Oeuvres complètes*, tome VI, vol. 1, p. 331.

11. *L'Enracinement*, Paris, Gallimard, « Folio essais », 1949, p. 306.

dans le monde, non pas seulement ce qui s'oppose à lui ou lui offre prise, mais ce qui l'inspire : le monde, parce qu'il est parfois beau, semble nous murmurer que nous n'y sommes pas hors sens ou hors sujet, que quelque chose, discrètement, conspire à la réussite de ceux qui aiment le bien¹².

Se faire passage

Tout ce que nous venons de dire explique pourquoi la vie de Simone Weil fut une vie d'action, sans être jamais celle d'une activiste : pour elle, nous ne pouvons pas ne pas agir (puisque le désir du bien est réel) et à la fois nous ne pouvons pas agir ailleurs que dans ce monde. L'action, dès lors, naît de la contemplation du monde dans la double dimension de sa grâce (sa beauté est comme l'écho en lui de ce désir de justice qui nous habite) et de sa pesanteur (sa résistance nous dit quelque chose de l'indifférence des choses à notre désir du bien).

Agir, pour Simone Weil, c'est tenir les deux bouts : c'est faire droit à la fois à la nécessité de résister (contre le mal) et à la résistance de la nécessité (c'est-à-dire de ce qui ne peut pas ne pas être, du réel). Agir, c'est donc ne rien oser que ce qui est nécessaire. C'est s'abstenir de tout geste qui ne soit directement inspiré des circonstances (admis, dans celles-ci, notre désir du bien). Résister, c'est paradoxalement entrer dans ce qu'elle appelle « l'action non agissante »¹³, l'action qui n'en est presque plus une parce qu'elle ne laisse derrière elle, ni n'envoie au-devant d'elle, aucun résidu de volonté propre. Exactement comme le paysan qui fauche son champ : s'il force son mouvement, il se fatigue, il se fait mal, sa faux mord la terre et elle froisse ses muscles. Savoir s'y prendre, devenir maître dans l'art de faucher, c'est donc moins agir qu'être agi par la faux : c'est trouver le bon geste, c'est se laisser entraîner par un mouvement qui convient à la fois à l'outil et aux épis de blé¹⁴. C'est n'être rien de plus que le point de jonction entre la force qui donne forme et celle qui résiste.

12. « Nous avons tous les jours sous les yeux l'exemple de l'univers, où une infinité d'actions mécaniques indépendantes concourent pour constituer un ordre qui, à travers les variations, reste fixe. Aussi aimons-nous la beauté du monde, parce que nous sentons derrière elle la présence de quelque chose d'analogue à la sagesse que nous voudrions posséder pour assouvir notre désir du bien », *ibid.*, p. 19.

13. Cf. *Oeuvres complètes*, tome VI, vol. 2, p. 123 : « Agir non pour un objet, mais par une nécessité. Je ne peux pas faire autrement. Ce n'est pas une action, mais une sorte de passivité. Action non agissante. L'esclave est en un sens un modèle. »

14. « N'être qu'un intermédiaire entre la terre inculte et le champ labouré, entre les données du problème et la solution, entre la page blanche et le poème, entre le malheureux qui a faim et le malheureux rassasié », *ibid.*, p. 124.

Résister, c'est mourir à soi

Peut-être comprend-on, par ces quelques remarques, pourquoi, dans la forme d'action que Simone Weil imaginait pour elle-même en 1943, il fut question d'une résistance qui allât jusqu'au sacrifice de soi : si ce n'est plus nous qui agissons mais la nécessité à travers nous, qu'importe notre vie propre. Celle-ci a toute son importance en ce qui touche les choses plus ou moins incertaines : mais quand on sait de toute son âme qu'on doit agir ainsi, et non autrement, on agit. Comme deux et deux font quatre, on fait ce qu'on doit faire.

À Londres, Simone Weil avait désiré que les combats contre l'occupant allemand reprissent partout et que, au cœur du conflit, et au péril de leurs vies, une unité spéciale d'infirmières dispensât des soins aux blessés, qu'ils fussent Allemands ou Français, ennemis ou alliés. Ce qu'elle intitula « Le projet d'une formation d'infirmières de première ligne » dit ceci : « Ce corps féminin [...] d'un côté et les SS de l'autre feraient par leur opposition un tableau préférable à n'importe quel slogan. [...] Ce serait la représentation la plus éclatante des deux directions entre lesquelles l'humanité doit aujourd'hui choisir. » D'un côté le réel comme froide nécessité, le réel comme guerre, comme pesanteur ; de l'autre, le bien comme réalité par excellence. Ces infirmières donnant leur vie auraient été un fragment de ciel tombé sur terre, un acte de charité au plus fort des combats, une preuve que Dieu est possible dans cette impossible existence. Telle fut en tout cas ce qu'inspira à Simone Weil la contemplation douloureuse de la situation matérielle et spirituelle de son pays. Mais l'action n'a pas mordu sur la réalité. De Gaulle, tenu au courant de ce projet, aurait dit de Simone Weil : « C'est une folle. »

Résister, c'est aimer

Folle, Simone Weil l'aurait été si résister ce n'était que « faire avec » le réel tel qu'on le trouve. Si résister ce n'était pas aussi composer avec ce désir de sainteté, bel et bien réel, qui habite le cœur de chaque homme. Folle, de toute façon, elle avouait l'être, mais d'une folie particulière : celle qu'elle appela, dans les tout derniers jours de sa vie, « la folie d'amour », cette folie qui creuse, pour chaque être rencontré, une faim plus grande de liberté et de justice. Se comparant elle-même à un homme affamé qui, parcourant une ville, donne le poids de l'existence à cela seul qui pourrait le nourrir, elle affirme que les hommes qui, comme elle, sont frappés de la folie d'amour ne

peuvent pas ne pas tout faire pour accorder à chaque être humain le trésor de liberté qui lui revient :

« Un homme sans argent que ronge la faim ne peut voir sans douleur aucune chose relative à la nourriture. Pour lui, une ville, un village, une rue, ce n'est pas autre chose que des restaurants et boutiques d'alimentation, avec de vagues maisons tout autour. Marchant le long d'une rue, s'il passe devant un restaurant, il lui est impossible de ne pas s'arrêter quelque temps. Il n'y a là pourtant, semble-t-il, aucun obstacle à la marche. Mais il y en a un pour lui, à cause de la faim. Les autres passants, qui se promènent distrairement ou vont à leurs affaires, se meuvent dans ces rues comme à côté d'un décor de théâtre. Pour lui, chaque restaurant, par l'effet de ce mécanisme invisible qui en fait un obstacle, possède la plénitude de la réalité. Mais la condition de cela, c'est qu'il ait faim. Rien de tout cela ne se produit s'il n'a pas en lui un besoin qui ronge le corps. Les hommes frappés de la folie d'amour ont besoin de voir la faculté du libre consentement¹⁵ s'épanouir partout dans ce monde, dans toutes les formes de la vie humaine, chez tous les êtres humains. Qu'est-ce que cela peut leur faire ? pensent les gens raisonnables. Mais ce n'est pas de leur faute, les malheureux. Ils sont fous. Leur estomac est détraqué. Ils ont faim et soif de la justice¹⁶. »

Comme cet affamé dans les rues de la ville, Simone Weil est morte de s'être trop peu nourrie : elle opposa au refus des membres de la France libre de l'envoyer en territoire occupé, un autre refus, celui d'ingérer une quantité de nourriture supérieure à celle d'un prisonnier français. En ce sens, elle est morte d'avoir eu tellement faim de justice. Laissant, au résistant que nous serons peut-être un jour, cet avertissement : « Il doit y avoir quelquefois des moments où, du point de vue de la raison terrestre, la folie d'amour seule est raisonnable. Ces moments ne peuvent être que ceux où, comme aujourd'hui, l'humanité est devenue folle à force de manquer d'amour¹⁷. »

15. La possibilité de dire oui ou non sans laquelle la liberté élémentaire n'existe pas.

16. *Écrits de Londres et dernières lettres*, Paris, Gallimard, « Espoir », 1957, « Luttons-nous pour la justice ? », pp. 49-50.

17. *Ibid.*, p. 57

XAVIER PINEAU

L'EXPRESSION ULTIME DE LA LIBERTÉ

« *La vanité joue avec notre mémoire des farces sinistres.* »
Joseph Conrad

Secteur de Sarajevo, 26 mai 1995, les Serbes de Bosnie tentent de s'emparer du poste de Krupac tenu par un peloton de l'escadron blindé du 5^e bataillon d'infanterie de la force de protection des Nations unies (FORPRONU) qui contrôle le mont Igman au sud de la ville.

L'intervention de la FORPRONU en ex-Yougoslavie, s'interposant entre les belligérants serbes, croates et musulmans bosniaques, a figé la situation tactique en Bosnie et fixé la force. Sans réelle possibilité de manœuvre, celle-ci assiste impuissante à la dégradation de la situation, prisonnière de son mandat ou de la lecture restrictive – pour ne pas dire timorée – qui en est faite, trop naïve aussi face à des hommes qui, eux, font la guerre et en acceptent les conséquences.

Pour une bonne partie de mes hommes, comme pour moi, il s'agit d'une seconde mission dans ce pays déchiré. En Croatie, dans les Krajina, ou en Bosnie, au cours de missions d'escorte ou de contrôle de zone, nous avons vécu l'humiliation de l'ONU, vu ses convois bloqués le long des routes par des miliciens à moitié ivres, ressentî, parfois douloureusement, l'impression de la faillite d'un système qui visait à maintenir la paix avant de l'avoir imposée.

Je note dans mon journal de marche et des opérations, en bilan du mois d'avril : « C'est le mois des grands travaux sur [mes postes]. C'est également le mois qui voit aboutir mon combat contre le PC du bataillon pour faire reconnaître le bien-fondé de mon appréciation de situation dans ma zone. Ce combat, je l'ai mené seul, car ma zone d'action est excentrée par rapport à celle de l'escadron (mon capitaine me surnomme "le seigneur de Krupac" ! C'est flatteur, mais également très révélateur). Enfin, le cessez-le-feu expire, ce n'est pas encore la guerre, mais c'est le début d'une période de tensions probable. C'est également le mois où la finalité de la mission *Vade Retro* [d'interdiction de la zone démilitarisée entre Serbes et Musulmans bosniaques] commence à nous échapper. Au début du mandat, il fallait empêcher les Bosniaques de traverser la [zone démilitarisée] en klaxonnant, sous les quolibets de ceux-ci qui passaient outre... La drôle de guerre n'était pas loin ! Maintenant, il faut s'efforcer de ne pas les voir passer ! Cette activité nous prend quand même un équipage et un engin six heures

par jour. » À la relecture, je note le caractère un peu paranoïaque de ces lignes, mais ce contexte éclaire ce qui va suivre.

En fin de matinée, les Serbes isolent le poste de Krupac en minant ostensiblement ses accès. Même s'ils ne l'avaient jamais fait précédemment, c'est un mode d'action qui ne nous émeut pas, habitués que nous sommes à ce genre de gesticulations. En début d'après-midi, par une action coordonnée, ils forcent à la reddition plusieurs postes du bataillon dont un de mon escadron, dont je suis la chute minute par minute sur le réseau radio. Les Serbes nous fixent un ultimatum : nous avons dix minutes pour rassembler quelques affaires et nous constituer prisonniers en abandonnant notre poste et nos armes sans combattre ; sinon ils ouvrent le feu. Instinctivement, je réponds : « Non ! »

Compte rendu fait au PC de l'escadron, le dialogue de commandement qui suit efface les quelques doutes qui auraient pu subsister :

« - Mission : tenir.

- Tenir, comme dans le manuel ?

- Affirmatif ; tenir comme dans le manuel.

- Reçu. Terminé. »

Le reste n'est plus qu'exécution de savoir-faire maîtrisés ou adaptés à la situation particulière d'un tout petit poste – une douzaine d'hommes – isolé, sans possibilité d'appui direct ni de renforcement. Le siège de Krupac durera dix-sept jours au cours desquels ce choix initial – diristant – de résister à l'ultimatum des Serbes conditionnera tous mes autres choix et interdira de fait tout retour en arrière.

Mais on résiste à quelque chose...

On pourrait retenir de ces faits brièvement relatés qu'avec mon peloton, nous avons résisté aux Serbes. C'est la réponse la plus évidente : un ultimatum refusé suivi de dix-sept jours de guerre des nerfs où les forces morales ont inversé un rapport de force réel ou ressenti nettement en notre défaveur. Or, en choisissant le métier des armes, nous avions assumé, d'emblée, l'idée même de confrontation qui est consubstantielle à celui-ci. Dans ces conditions, accepter l'affrontement des volontés, le combat et les pertes éventuelles est implicite, même s'il n'est pas inutile de le rappeler. Ainsi, vingt ans après, je ne crois pas que ce soit aux Serbes que nous avons, véritablement, résisté. Ils étaient dans leur rôle et nous dans le nôtre, sans affect. C'est un simple fait.

Alors, si ce n'est aux Serbes, à quoi avons-nous résisté ? Sûrement à nous-mêmes. Il est si difficile de supporter le stress au combat, de

résister aux privations, d'accepter ses camarades comme ils sont avec leurs qualités et leurs défauts, leurs doutes et leurs faiblesses... Il est difficile aussi de résister à l'agacement vis-à-vis de ses chefs, que l'on juge hésitants et toujours trop lents à décider. Comme la jeunesse est ingrate ! Il est plus difficile encore de résister à soi-même, de s'accepter comme nous sommes avec nos maigres qualités, nos doutes et nos faiblesses, d'apprendre à vivre quotidiennement avec la peur, vieille compagne qui nous protège de nous-mêmes quand elle ne nous lamine pas...

Pour le jeune lieutenant que j'étais, il m'était difficile aussi de faire preuve de modération, de résister à la tentation du beau geste, du coup d'éclat, et de me commander à moi-même dès lors que j'étais isolé de mon capitaine et – presque – incontesté par mes subordonnés. Certains parmi les plus anciens, sans jamais remettre en cause mon autorité, m'ont fait part de leurs doutes sur le bien-fondé du choix initial de résister à l'ultimatum, de s'engager dans la confrontation et de tenter l'aventure. Pourtant, dans l'action, ils ne m'ont jamais fait défaut, bien au contraire.

Mais, en définitive, c'est surtout à l'air du temps que j'ai résisté, à la logique de renoncement qui semblait dominer au sein de la FORPRONU à cette période, à la culture de « l'à-quoi-bon ? ». Depuis des années, un découplage était perceptible entre des intentions politiques affichées mal traduites en ordres militaires et la réalité tactique vécue par les troupes sur le terrain. Alors, quand, au cours du siège, nous avons reçu l'ordre de préparer une exfiltration en force du poste en pleine nuit – qui finalement n'a pas eu lieu –, j'ai posé deux actes dont la portée symbolique ne m'a pas échappé à l'époque. Ceux-ci sont révélateurs à la fois de la distance que j'avais prise vis-à-vis de l'action de la FORPRONU, d'une part, et de l'attachement à mon pays et à mes hommes, d'autre part. J'ai amené le drapeau français et l'ai fourré dans mon gilet pare-balles afin de le soustraire aux Serbes, abandonnant sur le mât, et sans regret, le drapeau de l'ONU, puis j'ai fait camoufler les casques bleus.

À cette période, j'avais l'impression que l'intention des chefs se résumait au « zéro mort ». À un officier général qui visitait un de mes postes, je faisais part de mon amertume sur ces ordres qui n'arrivaient jamais, ou jamais à temps. Il me dit alors : « Parce que tu crois que j'en reçois des ordres, moi ? » « Parce que vous croyez que je n'en donne pas des ordres, moi ! », lui répondis-je. C'est pourquoi les Serbes qui sont venus ce 26 mai 1995 à Krupac ont payé pour ces heures de patrouilles ineptes, ces jours d'attente devant des check-point branlants et ces comptes rendus qui débouchaient sur... l'inaction. En disant « non », j'ai dit « assez, ça suffit ! ».

F Comment en arriver à résister, à refuser ?

Question ardue à laquelle chacun trouvera sa propre réponse. Car tenter d'analyser les ressorts de son action fait naviguer entre Charybde – l'introspection – et Scylla – l'indulgence.

Pour ma part, un mélange subtil d'histoire de France dans laquelle s'inscrit l'histoire familiale, de valeurs surannées, d'éléments de contexte, de rencontres, d'orgueil aussi et, toujours, de providence m'a amené à résister... Ce choix est ainsi très intime et assez conjoncturel ; qui résiste aujourd'hui cédera peut-être demain.

Résister est aussi la marque d'un goût prononcé pour l'indépendance et la liberté qui, seules, garantissent l'obéissance, car il n'est pas d'obéissance qui ne soit consentie. L'éducation que m'ont donnée mes parents a développé cette soif de liberté, couplée à une grande exigence de responsabilité.

Ce goût des responsabilités – pas du pouvoir – et cette exigence morale soutiennent, portent dans l'épreuve. En me confiant l'une des positions les plus exposées de l'escadron, mon capitaine m'avait témoigné sa confiance. J'avais le devoir de ne pas le décevoir, de même que je ne voulais décevoir ni mes proches ni mes camarades de promotion ou de régiment ni même mes enfants à naître.

De façon un peu présomptueuse, en refusant l'ultimatum, je crois avoir répondu, à ma façon, aux deux questions suivantes : mes actes sont-ils en conformité avec les valeurs que je prétends défendre ? Mes valeurs sont-elles en accord avec celles du groupe auquel je prétends appartenir ? Ainsi, c'est au terme de ce double questionnement, à la fois sur moi-même et sur ma place au sein du groupe, que j'ai fixé l'image que j'avais de moi. En disant instinctivement « non » à ce moment-là, je réalise, aujourd'hui, que j'ai repris ma liberté, non seulement parce que les conditions m'ont permis de le faire, mais aussi grâce, sans doute, à une bonne dose d'inconscience. Si nous avons résisté aux Serbes ce jour-là et si nous nous sommes inscrits en avance dans le revirement marqué par la reprise du pont de Verbanja quelques jours plus tard, c'est que nous n'avons pas présupposé que c'était impossible. ■

ANDRÉ THIÉBLEMONT

INDOCHINE 1948 : LA BATAILLE DE PHU TONG HOA

Le terme « résister » ne figure pas dans le langage tactique militaire, concis et précis, tant l’attitude ou le comportement qu’il désigne est une condition implicite d’une action défensive et de nombre de missions : interdire, couvrir, tenir une position... Il reste que l’imaginaire militaire est nourri de résistances épiques, les unes plus ou moins connues du grand public – des batailles de Camerone, de Bazeilles, de Sidi Brahim à celle de Dien Bien Phu –, d’autres ignorées. La bataille de Phu Tong Hoa est sans doute l’un des actes de résistance les plus riches du combat moderne, certes bref et circonscrit : durant la guerre d’Indochine, une compagnie parvient à tenir un poste face à plusieurs bataillons du Vietminh. L’épisode n’est pas connu hors du cercle légionnaire. Son héros, le sous-lieutenant Bévalot, aujourd’hui âgé de quatre-vingt-treize ans, n’en a guère tiré gloire. Qu’un hommage discret lui soit ici rendu¹.

Juillet 1948, Nord Tonkin ! À cent kilomètres au sud de Cao Bang, sur la route coloniale 3bis qui, partant de Cao Bang vers l’ouest, s’incurve au sud en direction de Bac Kan et de Hanoï, le petit village de Phu Tong Hoa : il est situé sur un carrefour de vallées au fond d’une cuvette enserrée par la jungle, à flanc de montagne. Un poste surplombe le village. Il est tenu par la 2^e compagnie du 3^e régiment étranger d’infanterie (REI), commandée par le capitaine Cardinal. Autour du poste, battu par les défenses de quatre bastions, un glacis barré par un enchevêtement de hérissons en bambous et par un dispositif de mines antipersonnelles. À l’époque, on ne conçoit guère que le Vietminh soit suffisamment organisé pour s’emparer d’un poste aussi bien défendu. Pourtant, au début du mois de juin, le capitaine Cardinal est inquiet : des mouvements observés dans les vallées, des tranchées découvertes un matin aux approches du village laissent pressentir une attaque imminente. Il alerte les PC de bataillon et de régiment implantés à Bac Kan et Cao Bang. En vain !

Le 18 juillet, huit jeunes légionnaires, arrivant de Sidi Bel Abbès et ayant transité par Bac Kan, parviennent au poste. Un sous-lieutenant

1. Cet article est rédigé d’après Georges Blond, *Histoire de la Légion étrangère* (Paris, Stock, 1964) et les récits détaillés de Jacques Bévalot dans *Bulletin de l’association nationale des anciens et amis de l’Indochine et du souvenir indo-chinois* (ANAI), 1/1999 (consultable sur anai-asso.org/NET/img/upload/1336_Bulletin1999.pdf), ainsi que d’un auteur anonyme dont l’une des sources est le sergent Guillemaud, l’un des sous-officiers qui participa à cette bataille (consultable sur encyclopedie-afn.org/LEGION_ETRANGERE_CAMPAGNES_TONKIN_1948).

les accompagne, Jacques Bévalot : un gabarit, le visage carré et le sourire aux lèvres. L'homme est marqué par la défaite de 1940. Après les Chantiers de jeunesse puis le maquis, il entre à l'École militaire interarmes de Coëtquidan en mars 1946 (promotion « Indochine »). Il en sort en mai 1947. Quelques mois à l'École de l'infanterie d'Auvours et c'est l'arrivée à Sidi Bel Abbès en mars 1948, puis le grand départ pour l'Indo... Peut-être pour venger 1940 !

Samedi et dimanche 24 et 25 juillet, pluie et brouillard. On ne voit rien au-delà d'une centaine de mètres. Selon le récit de Jacques Bévalot, plusieurs milliers de bo-doïs auraient pu ainsi s'infiltrer à quelques centaines de mètres du poste, tirant deux canons, l'un de 77 mm, l'autre de 37 mm.

Dimanche 25, 19 h 30. Deux, trois obus s'abattent sur le poste. Les légionnaires giclent aux postes de combat. Le temps du réglage... Brutalement, obus, roquettes, mitrailles frappent la position. Sur l'ANGRC9 du poste (C9), le contact en phonie est immédiatement établi avec le PC du bataillon à Bac Kan. Le capitaine Cardinal court vers le central. Un éclat d'obus le blesse mortellement. Du bâtiment qui abrite le poste de commandement, son second, le lieutenant Charlotton, commande la résistance, jouant d'une maigre artillerie : un canon de trois pouces sept et un mortier de trois pouces². Un obus de 77 frappe de plein fouet le toit du bâtiment. Le lieutenant Charlotton est grièvement blessé. Bévalot account : « Mon vieux, je vais mourir, je vous passe le commandement ! »

Des tirs d'armes automatiques, de lance-grenades, de mortier, de roquettes continuent à s'abattre sur le poste, ouvrant ça et là des brèches dans ses défenses. Au central, Bévalot rend compte de la situation à Bac Kan. Il sait qu'il n'aura pas de renfort : tous les postes de Bac Kan à Cao Bang subissent les assauts de bataillons vietminh. Il lui faut tenir ! Avec moins d'une centaine de légionnaires face à trois ou quatre bataillons de Viets. La boutade de l'un d'entre eux, dix ans de service, rapportée plus tard par le sergent Guillemaud, fourrier et munitionnaire de l'unité, traduit leur état d'esprit : « Tout va merveilleusement bien. [...] Les Viets ne sont pas plus de quatre ou cinq mille. Trois ou quatre bataillons. Le capitaine est mourant et il pleut ! À part ça, le moral est bon. »

Des Viets tentent de s'infiltrer par un boyau d'aération du magasin de munitions. Repoussés à la grenade. Vers 21 h 15, les tirs cessent... Lourd silence ! « Le poste est plongé dans une extraordinaire densité humide, écrit Georges Blond, on dirait une épave abandonnée au bout du monde. » Et puis, perçant la nuit, un mugissement lugubre,

2. Probablement le canon anglais de 3 pouces 7 (94 mm), portée pratique six mille mètres.

terrifiant, celui de trompes asiatiques : le signal de l'assaut. Aussitôt les tirs reprennent, et des vagues de bo-doïs se lancent à l'attaque des faces nord et ouest du poste, hurlant les slogans réglementaires : « Tiên-Len ! Doc Lap ! » Au nord-est, un bastion est trois fois repris aux attaquants. Par les brèches ouvertes, ceux-ci pénètrent dans les parties nord et est du poste, les légionnaires s'y battent au corps à corps dans des combats singuliers. À 21 h 30, Jacques Bévalot rend compte à Bac Kan que le poste est en partie investi.

Il lui faut conserver sa liaison, défendre à tout prix le central. Il commande lui-même cette défense. Là-bas des silhouettes qui progressent... Rafales... Grenades... Les silhouettes abattues. Par l'une des brèches, largement ouverte, des Viets se ruent en grand nombre. Bévalot ordonne à l'équipe mortier de mettre le tube à la verticale... Obus à grande capacité et visée sur la brèche... Le premier obus explose à dix-sept mètres... Échelonnement des tirs par rafale de deux obus, cinquante, cent, deux cents mètres... Ça calme les ardeurs ! Mais à l'intérieur du poste, c'est une grande confusion. À 22 h 30, Bévalot regroupe des sous-officiers et des légionnaires au sud. Son intention : reprendre les positions abandonnées ! En quatre groupes, les légionnaires progressent vers les bastions et les brèches nord et ouest. Peu à peu, les positions sont reprises, les Viets infiltrés sont abattus. Au central, deux légionnaires tués, le radio blessé protégeant son matériel intact. Dans l'un des bastions, les corps d'une dizaine de bo-doïs recouvrent ceux de deux légionnaires. L'un d'eux sert dans sa main le bloc percuteur de son fusil-mitrailleur : un geste ultime de résistance rendant l'arme inutilisable ! Il est 23 heures. « Le poste est entièrement entre nos mains ! », écrit Bévalot. Au loin, à nouveau, le son des trompes. Le repli vietminh.

Plus de cinquante légionnaires sont hors de combat, tués ou blessés. Charlotton est mort à 1 heure du matin et le capitaine Cardinal, ayant perdu tout son sang, agonise durant quatre heures. Le jour s'est levé, il fait beau, déjà chaud. Le spectacle du poste est dantesque : ruines fumantes, cadavres de légionnaires et de Viets survolés par des essaims de mouches, plaintes des blessés... Il faut réagir. Les légionnaires valides, une cinquantaine, n'auront guère le temps de souffler. Les blessés sont regroupés au réfectoire, les premiers soins leur sont délivrés. Il faut réparer ce qui peut l'être, enterrer les cadavres Viets dans une fosse commune, creuser une sépulture pour chacun des légionnaires tués. Une section leur rend les honneurs. L'antenne unifilaire du C9, brisée durant le combat, est réparée et le contact avec Bac Kan est repris. Au bigophone, le chef de bataillon Sourlier, qui commande le bataillon, n'y croit pas : le poste a tenu ! Dans la journée, deux *Spitfire* survolent le poste, ils sont orientés pour quelques *strafings*

vers la RC3 et vers les lisières de la jungle. Un *Junker 52* fait un passage pour larguer vivres et munitions. La mise en route d'une colonne de secours partie de Cao Bang est annoncée, avec à sa tête le chef de corps, le colonel Simon.

Et toujours l'angoisse d'un nouvel assaut ! Des légionnaires sont encore sous le choc. « Je verrai toujours Collangelo, écrit Bévalot, serrant son fusil mitrailleur qu'il ne veut pas lâcher, il ne peut s'exprimer, car il a perdu la parole au cours du combat. » En fin de soirée, par curiosité, il fait sonner une trompe récupérée sur un Viet. Et surprise : une colonne de Viets marchant en direction de Bac Kan débouche de la RC3 ! Quelques-uns font des grands signes vers le poste, le croyant sans doute tenu par les leurs. Tir au canon et à la mitrailleuse sur la colonne.

La nuit du 26 au 27 est relativement calme. Quelques tirs de harcèlement sur le poste. Le lendemain, celui-ci nettoyé, les brèches des défenses réparées, les munitions recomplétées, la vie normale tente de reprendre son cours. En début d'après-midi, un avion se pose sur une piste de fortune. Le chef de bataillon Soulier en débarque ; ce vieux soldat ne masque pas son émotion. Il apporte des nouvelles guère rassurantes. Aucun poste du bataillon n'a été épargné. La zone grenouille de Viets et la colonne de secours partie de Cao Bang est ralentie par de nombreux obstacles. Avant de repartir, il donne l'ordre aux aviateurs d'organiser l'évacuation des blessés les plus graves.

La nuit suivante ne laisse pas les légionnaires en paix : tirs de mortier sur le poste, alertes successives et les hommes valides aux postes de combat ! Le 28 au matin, « les visages trahissent la fatigue », écrit Jacques Bévalot. Lui-même n'a pu trouver le sommeil. Tenir jusqu'à l'arrivée de la colonne... Et si les Viets attaquent de nouveau en grand nombre... On peut deviner combien la tête du jeune officier est assaillie de questions angoissantes. Et si... ?

En fin de soirée, la colonne de secours, enfin, s'annonce : elle est à une vingtaine de kilomètres. Qu'importe la situation ! Jacques Bévalot veut un poste de police, une garde en tenue de parade pour accueillir le chef de corps, dans la tradition de la Légion étrangère. Le sergent Guillemaud se met en quatre pour rassembler ça et là képis blancs, fourragères, épaulettes, ceintures de parade. Au loin, la colonne débouche de la RC3. Une jeep s'en détache, arrive au pied du poste. Le colonel Simon en descend. Une sonnerie de clairon l'accueille, celle du *Caïd* qui, dans tous les régiments de légion, sonne l'arrivée du chef de corps. À l'horizon, les flamboiements d'un soleil couchant. La garde en tenue de parade présente les armes. Le chef de corps s'avance. Comme en garnison, loin des combats, les légionnaires se présentent tour à tour, réglementairement. Comme si rien ne s'était passé ! C'est

étrange, puissant... Ici, l'acte héroïque de résistance de chacun de ces légionnaires survivants s'achève dans l'humilité de cet honneur rendu.

Jacques Bévalot reçut la Légion d'honneur avec citation à l'issue de ce combat. Il servit toute sa carrière à la Légion étrangère. En Indochine, en Algérie, plusieurs fois décoré, il vécut d'autres prouesses. Mais les déboires de ses fidélités à ses camarades légionnaires, rebelles lors du putsch d'Alger en 1961, effacèrent son nom des listes d'honneurs gratifiant son parcours. Il termina sa carrière comme lieutenant-colonel. En 1978, civil depuis quelques années, il fut enfin élevé au grade d'officier de la Légion d'honneur et à quatre-vingt-treize ans, il reçut la cravate de commandeur. À croiser cet homme d'une grande humilité, à converser avec lui, nul ne pouvait imaginer l'épique résistance qu'il conduisit, jeune sous-lieutenant. Aujourd'hui, handicapé, il lui suffit d'être entouré par ses anciens légionnaires. Tout hommage lui paraît vain. « C'est du passé ! » ■

ODILE DUJON

RÉSISTER À UNE TENTATIVE DE DÉPERSONNALISATION

Mon père a gardé le silence pendant trente-huit ans sur l'expérience de lavage de cerveau qu'il a subie lorsqu'il était aux mains du Vietminh, de mai à septembre 1954, au camp de Cho Chu. Et lorsqu'il s'est décidé à parler, il n'a réussi à produire qu'un récit factuel, dont l'apparence anodine suscite peu d'émotion chez le lecteur non averti. Car la violence de l'expérience vécue y reste dissimulée derrière un parti pris de distanciation ironique et de refus de toute mise en valeur personnelle. Sur le moment, ce texte n'a d'ailleurs eu aucun succès auprès de sa famille. Nous, les enfants, l'avons d'abord accueilli avec l'immense curiosité engendrée par des années de mutisme, pour aussitôt nous sentir déçus par le caractère peu « flamboyant » de ce qui y était raconté. Quant à ma mère, toujours traumatisée par la vision de l'homme cadavérique, aigri et révolté qui lui était revenu en lieu et place du jeune Cyrard enthousiaste qu'elle avait épousé, elle n'a pas voulu s'y attarder.

Ce n'est que tout récemment, en l'interrogeant sur son texte, que j'ai réalisé à quel point cette épreuve l'avait détruit en profondeur. En effet, à mesure que je lui relisais son récit et que je notais ses réactions, j'ai commencé à comprendre l'humble héroïsme qu'il lui avait fallu déployer au quotidien pour résister à une tentative de rééducation politique cherchant à le déposséder de son identité. J'ai alors découvert que la personnalité autoritaire, intransigeante et difficile à vivre qu'il s'était construite et qu'il nous imposait n'était que le masque d'une grande vulnérabilité émotionnelle due à une blessure que le temps n'avait pu cicatriser. À ma grande surprise, ce retour sur le passé l'a mené aux portes de la mort. Durant près de deux mois, il a revécu dans toute leur violence les symptômes physiques et psychiques laissés par son passage aux mains du Vietminh. Nous nous préparions à le perdre lorsqu'il a finalement surmonté cette crise. Pourtant, s'il est aujourd'hui enfin en paix avec son passé, c'est parce que, atteint de la maladie d'Alzheimer et désormais placé en résidence spécialisée, il a pu y recréer mentalement l'univers carcéral de Cho Chu.

Le survivant d'un camp vietminh n'a-t-il donc d'autre ressource que de se taire, puisque, lorsqu'il parle, il semble ne rencontrer qu'incompréhension et indifférence ? Cette question me poursuit depuis que j'ai découvert l'immense succès éditorial réservé aux récits de survivants d'autres camps. En effet, ce qui ne cesse de se vérifier pour leurs auteurs ne l'a été et ne le sera jamais pour aucun des soldats français passés par

les mains des commissaires politiques d'Hô Chi Minh. Pourtant, sur ce sujet, la parole semble se libérer de plus en plus¹, mais elle reste confinée à l'étroit contexte de réception des « anciens d'Indochine », alors que, par exemple, l'œuvre de l'écrivain hongrois Imre Kertész, survivant d'Auschwitz, a reçu le prix Nobel de littérature en 2002, et celle du cinéaste cambodgien Rithy Panh, rescapé des camps de travail khmers rouges, un prix au Festival de Cannes 2013.

Pourquoi un roman autobiographique comme *Être sans destin*² ou encore un ouvrage comme *L'Élimination*³ ont-ils reçu un accueil enthousiaste là où le simple récit rédigé par un officier français sur son passage au camp du tribunal militaire de Cho Chu ne suscite aucune émotion⁴? Ces trois documents ont pourtant en commun de raconter comment et pourquoi on survit dans des conditions extrêmes, et ces expériences restent toujours d'actualité puisqu'elles ne cessent de reposer l'éternelle question de l'homme et de sa capacité à infliger à autrui, au nom d'une idéologie, des souffrances physiques et psychiques à la limite du dicible. La réponse serait-elle dans la plus ou moins grande capacité de leurs auteurs à user d'une rhétorique efficace, parvenant à toucher et à convaincre? Et lorsqu'il y a là un blocage, n'est-ce pas parce que le rapport du survivant au langage a été brisé par l'expérience de rééducation politique et qu'il lui est dès lors impossible de conserver sa confiance dans les mots?

■ Le récit de mon père

L'épisode vécu par mon père commence à la fin de la guerre d'Indochine, juste après la chute de Dien Bien Phu, le 7 mai 1954, à 17h30, lorsqu'il fut fait prisonnier et emmené avec ses camarades sur un trajet de près de trois cent cinquante kilomètres, effectué pour la plus grande partie à pied, jusqu'au camp du tribunal militaire de Cho Chu, une localité du nord du Vietnam, à une centaine de kilomètres d'Hanoï. Il resta environ quatre mois dans ce lieu en forme de cuvette, situé au fond d'une vallée entourée de hautes falaises à pic et dont le seul accès était un défilé étroit d'une trentaine de mètres de long, défendu par deux postes de garde successifs. La prison était constituée d'un baraquement divisé entre un espace commun et des cellules individuelles

1. Notamment sur le site Internet de l'ANAPI, qui, par ailleurs, tient à jour une liste de tous les ouvrages publiés sur ce thème.

2. I. Kertész, *Être sans destin*, Arles, Actes Sud, 1998.

3. R. Panh et C. Bataille, *L'Élimination*, Paris, Grasset, 2011.

4. Y. Dujon, *Après Dien Bien Phu : captivité, internement à Cho Chu, 1992*, texte publié partiellement dans J.-M. Juteau, *Quand les canons se taisent* (60, rue des Fauvettes, 34200 Sète) et dans H. Ortholan, *Prisonniers du Vietminh : de Dien Bien Phu au camp-tribunal de Cho Chu* (Le Pays de Dinan, 2013).

ouvrant sur une petite cour intérieure. Le tout était clôturé de deux séries de palissades de bambou de près de cinq mètres de haut.

Les quarante pensionnaires étaient tous officiers ou sous-officiers s'occupant du renseignement ou des transmissions, critère qui avait servi à leur sélection et à leur rassemblement dans ce lieu. Il s'agissait non seulement de les soumettre à un conditionnement tel qu'ils en viendraient à livrer des informations sur leurs activités et les matériels utilisés, mais aussi de transformer ces « criminels de guerre » en « combattants pour la paix ». La technique consistait à affaiblir les corps et les esprits, par la faim, le harcèlement psychologique et la rééducation politique, de manière à obtenir que soient signées par ces soldats français des « motions » approuvant et soutenant la lutte de l'armée vietminh pour la liberté du peuple vietnamien, victime de « l'oppression impérialiste et colonialiste française ».

Le 20 juillet 1954, les négociations de Genève visant à mettre fin à la guerre d'Indochine aboutirent à un accord signé par les deux camps, qui prévoyait la libération des prisonniers par un système d'échanges. Le 23 juillet, les premiers quittèrent le camp de Cho Chu, organisés par groupes qui suivront des itinéraires différents pour entreprendre, à pied, et malgré leur état d'épuisement physique et moral, le long chemin vers Viêtri, le lieu de leur libération. Un seul est mort sur ce chemin du retour vers la liberté ; les autres ont survécu – très peu de temps pour certains –, mais tous en ont gardé d'ineffaçables séquelles physiques et psychologiques.

Le récit de mon père se veut chronologique et situé, bien que manquant de balises temporelles et de précisions géographiques. Il y adopte une posture de témoin impartial qui tente de restituer la vérité d'un vécu, saisi de l'intérieur. Après avoir raconté son arrestation et la longue marche vers le camp, il entreprend de dépeindre minutieusement les lieux et les conditions de vie au quotidien, dressant au passage le portrait physique et moral de certains des camarades partageant sa captivité. Il poursuit avec la description du retour, de l'échange et de la libération, avant de mentionner quelques-uns des incidents, comiques ou désagréables, qui ont marqué son arrivée à Hanoï. Ce document se complète de deux annexes : l'une consacrée à une étude sur l'armée du Vietminh, l'autre à un bref résumé de la doctrine marxiste-léniniste découverte à Cho Chu.

Pourquoi un tel texte, qui se veut récit de souvenirs, ne parvient-il pas à véhiculer la force des sentiments et des sensations qu'il a autrefois éprouvés, alors que la lecture que je lui en ai faite a suffi à le plonger dans une spectaculaire crise de réactivation du passé ? Voulait-il inconsciemment, lorsqu'il l'a rédigé, empêcher que son récit donne au lecteur l'accès à un univers qui n'avait de sens qu'habité secrètement par lui ?

F Un enfer secret

Cho Chu présentait la particularité d'être un endroit bien dissimulé, car il abritait un « tribunal militaire central du Vietminh », « une paillote de construction assez soignée » dont mon père et ses camarades auront « l'occasion de connaître la destination par la suite » puisqu'il s'agissait du bâtiment où se déroulèrent leurs interrogatoires. De ce « lieu presque privilégié pour y construire un monastère » où se retirer du monde, le Vietminh avait fait « un centre de détention disciplinaire tout autant coupé de l'extérieur », « un enfer silencieux, avec parfois sévices et violences, où les moyens de coercition seront d'abord la sous-alimentation, une absence absolue de soins médicaux, l'incarcération individuelle pour les cas les plus "accablants" et un endoctrinement constant ne laissant guère de répit aux détenus »⁵.

À leur arrivée, les prisonniers ont d'abord été hébergés collectivement, puis divisés en deux groupes, dont l'un, d'une quinzaine, a été enfermé dans un baraquement commun, tandis que l'autre était réparti dans des cellules individuelles. En effet, pour le Vietminh, ces quarante militaires français étaient de dangereux individus, néanmoins susceptibles d'être rééduqués. Comme ils représentaient de précieuses sources d'information, il était hors de question qu'ils aient la moindre chance de s'évader, et il fallait les placer dans l'environnement le plus favorable à un conditionnement efficace, susceptible de les conduire à la conversion recherchée. Leur totale coupure avec le monde extérieur s'accompagna donc d'une entreprise de surveillance et de harcèlement constants dont l'objectif était de culpabiliser chacun afin que, ayant réussi à le faire changer de point de vue sur sa propre identité, il acceptât de collaborer pour se « racheter ».

C'est ainsi que mon père et ses camarades furent soumis quotidiennement à près de deux heures d'interrogatoires se déroulant toujours sur le même schéma : « Vous êtes le nommé Dujon, ex-lieutenant dans l'armée colonialiste... » Ces tentatives de dépossession de leur grade avaient été précédées par une fouille minutieuse dont le but était de les dénuder moralement en leur enlevant tout objet personnel. À cela s'ajoutaient les harangues régulières des Can Bô leur répétant qu'ils n'étaient rien, surtout pas des officiers, seulement des criminels de guerre. N'ayant plus d'identité, plus de références sociales, professionnelles, familiales et ne pouvant de surcroît ni lire ni noter par écrit, ils étaient privés de toute intimité et avaient l'impression d'être devenus les membres d'un troupeau.

Ce dépouillement radical de tous les signes le reliant à son univers d'appartenance fut une épreuve qui marqua mon père en profondeur

5. H. Ortholan, *Prisonniers du Vietminh : de Dien Bien Phu au camp-tribunal de Cho Chu*, Le Pays de Dinan, 2013, p. 50.

et qu'il n'a jamais pu oublier, comme le montre le fait qu'encore aujourd'hui surgit très souvent dans son discours, brusquement et tout à fait hors de propos, ce *leitmotiv* : « Vous êtes un criminel de guerre ! On doit vous fusiller. »

F Des tortures inédites

Cette expérience a donc laissé en lui des traces ineffaçables, bien qu'il rapporte la tentative de rééducation à laquelle elle prélude comme un épisode apparemment peu traumatisant : « Par ailleurs, pas de torture, mais quelques sévices tels que gifles d'interrogateurs énervés, quelques coups de pieds et de poings de sentinelles qui jugeaient que je n'allais pas assez vite⁶. » Et pourtant la technique est efficace puisqu'elle s'appuie sur l'inlassable répétition de stéréotypes qui finissent par s'imprimer dans la mémoire comme une leçon bien apprise. C'est une forme d'attaque morale dont les dégâts sont souvent plus graves que ceux causés par une agression physique. Il s'agit en effet, par d'obsédantes ritournelles, d'enfermer le prisonnier dans un nouveau schéma identitaire et, pour le forcer à accepter cette nouvelle vision de lui-même, d'utiliser pour le désigner des mots chargés de violence. Le militaire français devient ainsi un « laquais du colonialisme », un « militariste », un « revanchiste », un « agresseur impérialiste ». En revanche, s'il acceptait de devenir un « combattant de la liberté » en manifestant « sa bonne volonté », ce « soldat égaré du capitalisme » pourrait être aidé à « se racheter » car « la clémence du président Hô Chi Minh » est « infinie »⁷. Cette tentative de transformation identitaire est fondée sur une condamnation *a priori* qui, en dépossédant le soldat de sa raison d'être, transporte le combat militaire sur un tout autre terrain que celui où se déroulent habituellement les conflits armés.

C'est donc à un véritable apprentissage que sont soumis les détenus de Cho Chu. Pour les inciter à coopérer à leur rééducation, les moyens de persuasion ne manquent pas et ils sont plus efficaces que les engins de guerre classiques. Parmi ces armes psychologiques, le chantage fonctionne bien. Il s'exerce essentiellement par le biais de menaces de représailles sur la famille du prisonnier restée en France et dont les commissaires politiques n'ignorent aucun des détails de la vie quotidienne.

En outre, la privation totale d'échanges avec l'extérieur exacerbe le désir intense du détenu d'avoir des nouvelles et de faire savoir à ses

6. Y. Dujon, *Après Dien Bien Phu : captivité, internement à Cho Chu, 1992*.

7. *Ibid.*

proches qu'il est toujours vivant. Cet état d'impuissance agit comme un véritable poison intérieur, rendu d'autant plus actif que les prisonniers étaient volontairement laissés dans un complet désœuvrement visant à les démoraliser. Leurs journées étaient donc occupées par d'interminables conversations tournant à vide autour de thèmes récurrents et rebattus, comme la situation politique en France ou des supputations sur l'issue du conflit indochinois. Mais chacun en venait aussi inévitablement à dévoiler un pan de sa vie privée antérieure, ou quelque chose des obsessions personnelles qui le hantaient. S'installait ainsi un climat de puanteur psychologique n'ayant d'égal que celui généré par l'absence complète de soins médicaux et de moyens d'hygiène personnelle et collective.

Cette situation de constante promiscuité était rendue encore plus intolérable par une chaleur qui faisait que la moindre écorchure, le moindre bobo s'enflammaient très vite et s'infectaient très facilement, par la présence de moustiques provoquant de pénibles crises de paludisme et par une dénutrition engendrant des accès de béri-béri. Toute eau étant susceptible de contamination, il fallait la faire bouillir avant de s'en servir, et les rations journalières de nourriture consistaient en tout et pour tout en une poignée de riz cru par personne distribuée chaque jour et que les prisonniers, dépourvus de toute vaisselle, devaient s'arranger pour faire cuire avec les moyens du bord.

C'est dans cette ambiance que se déroulaient les séances de culpabilisation par la pratique quotidienne d'une autocritique se traduisant par des questionnaires à remplir dans lesquels il fallait décrire ses états d'âme personnels face à diverses formes « d'oppression capitaliste ». Il s'agissait de repérer et de contrôler la naissance éventuelle d'une « maturité politique » qui finirait par conduire les prisonniers à signer des motions approuvant « la lutte du peuple vietnamien pour sa libération du joug colonialiste ». Monsieur Minh, qui avait pour mission de suivre les fluctuations du niveau de conditionnement des détenus, partageait chaque instant de leur vie quotidienne, notant sur un cahier la moindre de leurs paroles ou de leurs actions. Et l'introduction d'un « mouton » parmi eux vint un jour compléter cette entreprise de surveillance.

Dépersonnalisation, conditionnement, chantage, démoralisation, dénutrition, dépouillement de tout ce qui peut aider à maintenir une estime de soi, telles étaient les caractéristiques d'un combat tout à fait inédit, qui n'avait plus rien à voir avec celui mené dans le camp retranché de Dien Bien Phu. La majorité des quarante détenus de Cho Chu n'était en rien préparée à soutenir une telle lutte. Comment ont-ils résisté ?

¶ La lutte pour résister

Ce sont quelques personnalités dominantes, des anciens ayant connu les interrogatoires de la Gestapo et la captivité aux mains des Allemands, qui vont prendre la direction du groupe et qui, en lui imposant leur autorité, contribueront fortement à la survie de ses membres.

Jean Armandi, interné pour la quatrième fois de son existence, est ainsi demeuré pour mon père une figure symbolique qu'il a quasiment sacré avec le temps : aujourd'hui encore, prononcer ce nom éveille en lui une profonde émotion. Habité d'une énergie sans faille et d'une capacité à rire dans les pires situations, cet homme hors du commun dispensait des conseils avisés, comme par exemple « avoir l'air d'un con quand on est interrogé ».

Il y avait aussi Georges et Élise, deux pittoresques personnages dont la force de caractère et le sens de l'humour ont largement contribué à maintenir un moral et une cohésion solides. Parlant et écrivant couramment le vietnamien, Georges était doté d'un long passé indochinois et, féru de contrepéteries, il n'avait pas son pareil pour se payer la tête des Viets. Élise, quant à lui, restait en toute circonstance d'un calme olympien, mettant un point d'honneur à manier un français choisi, toujours souriant et serviable. Son grand mérite était de savoir calmer le jeu lorsque les caractères exacerbés par la faim et le confinement se heurtaient.

C'est la précieuse expérience de ce trio de rebelles qui va aider les détenus à organiser au mieux, avec les moyens du bord et en mettant à profit les moindres opportunités, un quotidien marqué par la pénurie et le manque. Pour ces hommes d'action plongés dans une situation de dépouillement radical et d'impuissance, il s'agissait de relever un défi inattendu. Ils se mirent donc en devoir d'instaurer un rituel journalier marqué par le minutieux respect de strictes règles d'hygiène et d'autodiscipline, dont le scénario immuable et le déroulement sans faille offraient au groupe une forme d'armature morale. Cependant, sans le recours constant à l'humour et le refus de prendre trop au sérieux une situation tragique, les idées noires et le désespoir s'installaient vite... Georges devenait alors une inestimable ressource, capable, à la demande, de déployer son talent d'imitateur et de comique.

Ce sont tous ces faits minuscules et peu spectaculaires, à peine qualifiables d'anecdotes, qui ont tissé, jour après jour, la résistance du camp de Cho Chu. On comprend dès lors qu'il soit difficile, après coup, de faire du récit de ce morceau de temps suspendu une histoire palpitante. Pourtant, chaque minute qui s'y écoulait se chargeait d'une intensité due à l'incertitude que faisait planer la menace permanente

d'une éventuelle exécution. C'est pourquoi mon père n'en a retenu que le souvenir d'un interminable présent, mais aussi d'un lieu où, coupé du monde, il estime aujourd'hui avoir « reçu une formation exceptionnelle » : l'apprentissage de la résistance obstinée à toute forme d'intimidation par la simple lutte opiniâtre pour le maintien de soi. Mais, pour avoir une chance de vaincre cet ennemi insaisissable et déroutant, il lui fallait appuyer ce combat à l'apparence peu glorieuse sur la connaissance approfondie de l'adversaire.

Il s'est trouvé en effet à Cho Chu face à une forme de guerre « impensable et invraisemblable »⁸, que les cours dispensés à Saint-Cyr ne l'avaient en rien préparé à affronter. Il entreprit donc, à la différence de ses camarades peu intéressés par la question, de s'appliquer à essayer de comprendre comment fonctionnait ce Moloch et pour quelle vision du monde il se battait. N'ayant à sa disposition pour ses « études » d'un genre particulier que les vieux numéros de *L'Humanité* qu'on avait fini par leur accorder, il se mit à en analyser le contenu, puis à dévorer l'exemplaire défraîchi du *Capital* fourni, à sa demande, par Monsieur Minh.

Pourtant, sans l'obsession constante de l'évasion qu'il avait entretenue dès l'instant de sa capture, il n'aurait sans doute pas survécu longtemps. Aidé de Georges et d'Armandi, il avait donc fini par mettre au point un projet de fuite qui cependant échoua parce que le jour choisi pour son exécution se trouva justement être celui de leur libération. Mais le simple fait d'entretenir cette idée fixe l'a puissamment aidé à maintenir une prise concrète sur la réalité de son environnement. En effet, il en était venu à ne plus considérer ce qui l'entourait que sous l'angle de ce qui pourrait être utile ou non à son dessein. Quand je me suis étonnée de l'extraordinaire précision de la description de sa prison qu'il avait été capable de faire au bout de trente-huit ans, j'ai reçu cette réponse : « On ne pense qu'à une seule chose, s'évader ; le moindre truc qui dépasse du plafond, c'est enregistré. On est hors du temps, on n'a que ça à regarder. Alors on fait attention à tout. On a l'œil acéré, aucun détail n'échappe, tout se rapporte à la même visée, on repère la moindre fissure, on est fasciné, envoûté, on ausculte même les nuages⁹ ! »

S'évader n'a cependant de sens que si le prisonnier est soutenu par la certitude que son retour est attendu et espéré par ses proches. La pensée de ma mère l'a puissamment aidé à s'accrocher à l'idée de survivre. Par-delà les milliers de kilomètres qui les séparaient, ils entretenaient, chacun de leur côté, l'invincible espérance de se

^{8.} *Ibid.*

^{9.} Entretiens avec Y. Dujon sur son récit, août 2013.

retrouver. Ma mère dévorait tout ce qu'elle pouvait trouver d'informations sur la guerre d'Indochine et mon père vivait en esprit auprès d'elle. Ils ont ainsi construit le lien indéfaisable qui allait permettre à leur couple de se maintenir jusqu'à ce jour, en dépit de la profonde cassure que Cho Chu avait introduite dans leur vie commune. Ils n'ont cessé en effet, durant ces soixante et quelques années, de s'affronter et de s'opposer car si ma mère n'avait pas changé, l'homme qui lui était revenu était un inconnu, un rebelle habité d'une intense colère, poursuivi chaque nuit par des cauchemars qui lui faisaient revêtir sa tenue de prisonnier pour aller courir jusqu'à épuisement dans la campagne et qui restait incapable de raconter sa souffrance.

¶ Le retour du survivant

Ce Lazare ressuscité n'avait plus rien à voir avec le Cyrard idéaliste qui, rêvant d'aventures et d'exotisme, était parti pour l'Indochine tout armé de ses certitudes et de sa foi naïve dans les valeurs qu'on lui avait enseignées. En effet, alors qu'il croyait être protégé, comme tout prisonnier de guerre, par les conventions internationales régissant ce statut, il fut, à peine tombé aux mains du Vietminh, physiquement dénudé, moralement dépouillé, livré sans défense à une forme de violence incompréhensible. Ainsi, lorsque, une fois libéré, on lui restitua un uniforme à Hanoï, il ne parvint pas à en enfiler les chaussures : « J'étais pieds nus, mais je m'en foutais complètement ! J'avais changé de pointure, de profil ; un changement de pieds très symbolique. J'avais changé de monde et la godasse fait partie du monde ; j'avais un uniforme mais pas les godasses. J'étais quelqu'un d'autre qui ne peut plus rentrer dans ses chaussures, dans le monde¹⁰. »

À Cho Chu, il avait en effet appris à se blinder émotionnellement, car, de même que ses pieds avaient fini par se recouvrir d'une corne valant semelle protectrice contre les aspérités des pistes indochinoises, son âme s'était revêtue d'une épaisse cuirasse, car « l'émotion est le commencement de la démolition », et, pour tenir bon, il fallait « devenir imperméable »¹¹.

Cette expérience de dépossession identitaire par le lavage de cerveau fut ainsi pour lui l'occasion de se construire une nouvelle personnalité, un nouveau moi venant masquer et protéger son être profond, trop blessé et trop à vif pour être désormais exposé sans dommage à autrui. Pour tenir efficacement à distance ce qui l'agressait au

10. Ibid.

11. Ibid.

plus intime, il s'était mis, en toutes circonstances, à adopter un regard froidement analytique et utilitaire sur son environnement. Le survivant de Cho Chu était devenu, sur ce théâtre d'opérations extérieures inédit, l'essence même d'un combattant, non plus le soldat qui compte sur ses armes, mais l'âme en cotte de mailles qui doit l'habiter s'il veut vaincre. Car ce guerrier alliant la science du terrain à l'exercice constant de l'analyse et de la synthèse se méfiait désormais du pouvoir dévastateur de la rhétorique lorsqu'elle est maniée par l'idéologie. Il passerait donc tout discours qu'on lui tiendrait au filtre d'une réflexion préalable et, ayant appris à ne juger d'une action qu'au vu des résultats produits, il attendrait toujours de « voir pour croire ».

Si un tel homme pouvait faire merveille dans un cadre professionnel, il n'en infligeait pas moins une cruelle épreuve à ceux qui partageaient son quotidien. Car c'est avec le revenant de Cho Chu que nous avons dû vivre, un « nouveau mari » pour ma mère, un « père absent » pour nous, quelqu'un qui refusait toute dépense émotionnelle et tout engagement affectif pouvant mettre en danger la cohérence d'une identité durement acquise. Pour contrer la menace latente d'un effondrement psychique toujours possible, mon père avait donc investi la totalité de son énergie dans la lutte contre l'ennemi découvert en Indochine, poursuivant ce combat au fil d'une carrière dans le renseignement, avant de l'achever dans un ultime affrontement, silencieux et solitaire, non plus cette fois avec une idéologie meurtrière, mais avec l'Alzheimer qui avait commencé à détruire sa mémoire.

L'essence même de la guerre qu'il a menée toute sa vie peut encore aujourd'hui se mesurer à l'efficacité des schémas de résistance mis en place à Cho Chu, car, alors que tout le reste s'effondre peu à peu, il maintient toujours une incroyable capacité d'observation, d'analyse et de raisonnement logique, qui fait fortement illusion sur la réalité de l'état de délabrement croissant de ses fonctions cognitives.

¶ Une expérience indicible

S'il a réussi à y résister, la dépersonnalisation fut néanmoins pour mon père une expérience indicible. Comment en effet la raconter à un auditoire qui, soit refuse de l'entendre parce que « politiquement incorrecte », soit est incapable de la comprendre parce que sans références connues pour la déchiffrer ?

C'est ainsi que naquit un silence venant de l'impossibilité de dire le profond sentiment de honte personnelle du vaincu qui a

dû abandonner aux mains du Vietminh ceux pour qui il était venu se battre si loin de chez lui. À cela vint s'ajouter, à peine libéré, la cuisante humiliation infligée par les interrogatoires soupçonneux d'une sécurité militaire ne voulant rien savoir de la résistance qu'il avait opposée et uniquement intéressée par la dénonciation des camarades qui avaient « trahi » et signé les « motions ». En outre, une fois de retour, il lui a fallu constater avec amertume qu'il devait prouver son existence pour avoir droit au rétablissement de sa solde. Après quoi, il a dû affronter l'indifférence, le mépris, parfois même les insultes, d'une société française installée dans la course à la consommation et le confort moral d'une bonne conscience désormais acquise à la cause de l'ennemi. Enfin, son propre père, pourtant ancien prisonnier de guerre, lui a fait sentir la honte qu'il éprouvait, vis-à-vis de ses voisins, à devoir dire que son fils avait été « en taule chez les Viets »...

Cette absence d'écoute fut aussi la nôtre, car non seulement nous avons été tenus à bonne distance de la blessure toujours à vif d'un être dont nous ne percevions que la carapace intransigeante, autoritaire et sans tendresse, mais encore nous nous sentions nous aussi socialement stigmatisés, et nous évitions de mentionner en public la profession et le passé de notre père pour éviter d'être catalogués d'emblée comme les enfants d'un « criminel de guerre » !

C'est ainsi que Cho Chu fut totalement intériorisé par mon père et que, faute de contexte d'accueil, il n'a eu d'autre ressource que de tisser secrètement son épreuve de dépersonnalisation dans la trame même d'une vie dont il ne nous laissait apercevoir que les accidents de surface.

Pourtant, il n'est jamais trop tard pour renouer le dialogue et si la lecture que je lui ai faite de son récit a provoqué une crise qui a failli l'emporter, je ne regrette rien d'une expérience qui m'a permis de voir quelle admirable figure de résistant se dissimulait derrière ce père que je croyais inaccessible et indifférent, mais qui a cependant fini par se livrer à moi avec une telle confiance. Merci papa ! Je sais enfin qui m'a façonnée et servi de modèle. ■



PATRICK CLERVOY

L'ENTRÉE EN DISSIDENCE

Deux hommes qui ne se ressemblent pas, deux officiers généraux face à la complexité algérienne des années 1960, deux actes de rupture à des temps distincts. Chacune de ces destinées est singulière d'abord en raison des personnalités différentes, ensuite des enjeux distincts dans lesquels les hommes furent pris. À bien observer cependant, l'entrée en dissidence de ces deux militaires peut indiquer quelque chose de commun dans leur trajectoire.

La recherche du point de rupture

Les figures que nous avons choisies sont deux militaires français qui ont marqué la guerre d'Algérie. Leur engagement était, pour les deux, une vocation familiale. Ils se sont distingués tôt dans leur parcours, dès les combats de la Seconde Guerre mondiale. Ils ont terminé leur carrière au grade d'officier général. Ils ont reçu les plus prestigieuses décorations en récompense des services rendus à la patrie. Ils s'appellent, par ordre de naissance, André Zeller et Jacques Pâris de Bollardière. Malgré leur réussite, ils ont chacun, à un moment donné de leur parcours, pour des raisons et dans des circonstances bien différentes, pris un chemin de dissidence. Sous le même uniforme, bien qu'ayant des personnalités opposées, ils ont en commun d'avoir dit non. Non au fait de rester dans le rang. Non à un ordre. Non à la discipline. Non à un devoir de discréetion. Certes, il peut y avoir autant de raisons de résister et de modes de résistance qu'il y a d'hommes, mais il est intéressant d'aller chercher un dénominateur psychologique commun dans leur action, s'il y en a un. Que s'est-il passé d'identique lorsqu'ils ont franchi ce point de rupture ? Il ne s'agit pas d'une étude historique ; il ne s'agit pas d'un jugement sur eux, chacun se fera le sien ; il s'agit d'une réflexion psychologique à partir de deux portraits que rien, au départ, n'invitait à comparer.

André Zeller : non à l'abandon des populations auxquelles était faite la promesse de les protéger toujours

En 1964, André Zeller, qui fut deux fois chef d'état-major de l'armée¹, est ainsi présenté par un journaliste alors qu'il est détenu

1. Poste désigné sous l'appellation de chef d'état-major de l'armée de terre après la réforme de 1962.

à la prison de Tulle : « Aspirant [...] âgé de dix-huit ans à l'époque [de la Première Guerre mondiale], qui a atteint ensuite les plus hauts grades de l'armée française et exercé les plus hautes fonctions. [...] Dès l'adolescence, il avait fait le sacrifice de sa vie et il ne cessa, dès lors, de donner à son pays les plus grandes preuves de son amour et de son abnégation. Il est l'un des rares hommes à avoir tout sacrifié, y compris les intérêts de ses enfants, pour rester dans la ligne de son idéal. Il n'hésita pas, en effet, à démissionner de fonctions que peu d'hommes à sa place auraient quittées, pour demeurer fidèle à lui-même et à ceux dont il était alors le loyal compagnon². »

Que s'était-il passé entre le 15 avril 1955, date à laquelle le ministre de la Défense lui formulait son intention de le nommer chef d'état-major de l'armée, et 1961, où il fut reclus dans les geôles de la République ?

Il eut d'abord comme mission de préparer l'armée aux enjeux du présent et de l'avenir. Le présent, c'était, après la chute de Dien Bien Phu, défendre l'Algérie ; l'avenir, c'était l'intégration dans l'OTAN face à la menace des pays de l'Est. Dans son témoignage sur ces six années³, il recense chaque fois qu'une autorité engage la France avec le serment de défendre l'Algérie. Il y en eut presque chaque jour : « Les départements algériens [...] sont français de manière irrévocable » (Pierre Mendès-France)⁴, « La République comprend la métropole, l'Algérie et les départements d'outre-mer » (François Mitterrand)⁵, « Tout l'honneur de la France [...] nous impose, sans équivoque et sans réticence, de garder l'Algérie à la France et dans la France. [...] Menacée, l'Algérie sera défendue » (Edgar Faure)⁶.

André Zeller reste un an à ce poste avant de démissionner pour protester contre les réductions d'effectifs. Il est affecté à l'OTAN, ce qui l'éloigne de la gestion des questions algériennes et le concentre sur les enjeux militaires Est-Ouest. Il n'y reste que quelques mois. Fin décembre 1957, il est promu au grade de général d'armée et placé dans le cadre de réserve. À ce même moment, l'armée gagnait la bataille d'Alger...

En mai 1958, le gouvernement chancelle et le général de Gaulle revient au pouvoir. Le nouveau président marque sans réserve son soutien à l'action de l'armée en Algérie. Il fait rappeler le général

^{2.} Article paru dans le numéro *Carrefour* du 26 février 1964. Il s'agit d'un témoignage anonyme, réclusion oblige, rédigé en réponse à la publication en Angleterre des carnets de guerre de Douglas Haig où l'auteur mettait en cause le courage des poilus à Verdun.

^{3.} André Zeller, *Dialogues avec un général*, Paris, Presses de la Cité, 1974.

^{4.} Assemblée nationale, 12 novembre 1954.

^{5.} Assemblée nationale, 10 décembre 1954.

^{6.} Allocution radiodiffusée du 24 septembre 1955.

André Zeller au poste de chef d'état-major de l'armée, poste qu'il reprend durant quatorze mois. Au moment de son second départ, dans l'ordre du jour à l'armée de terre, il déclare : « Appelé par le général de Gaulle, le 1^{er} juillet 1958, à l'honneur de reprendre les fonctions de chef d'état-major de l'armée, je quitte mon poste au moment où nos objectifs essentiels sont proches sans avoir été atteints. La volonté, le courage et l'esprit de sacrifice de nos forces d'Algérie sont le meilleur garant de notre victoire. Le succès total, qui doit consacrer définitivement l'Algérie terre française, est en vue. [...] Je salue vos drapeaux et vos étendards. J'adresse une pensée recueillie à ceux qui sont tombés pour que la patrie reste intacte et indivisible. »

Durant les douze mois qui suivent, les tensions à Alger, à Paris, et entre Alger et Paris s'amplifient. Toutes les promesses sont faites, laissant les populations dans la plus grande ambiguïté. Le 11 avril 1960, en préparation des élections cantonales, Michel Debré, en visite à Alger, déclare : « On n'enlèvera pas aux Français qui veulent vivre en citoyens français le droit de vivre librement en Algérie. » Le 5 septembre, au cours d'une conférence de presse, le général de Gaulle insiste sur « l'Algérie algérienne » tout en étant clair sur les malheurs que cela représenterait : « La seule question qui se pose, qui se posera, à mon sens, c'est de savoir si cette Algérie-là sera algérienne contre la France par sécession, par rupture avec la France ou en association, en union amicale avec elle. Encore une fois, je ne préjuge pas la réponse. Mais le bon sens, lui, en préjuge. Et il a déjà, lui, le bon sens, décidé pour ce qui me concerne. [...] Alors, la rupture, pour le cas incroyable où elle serait, un jour, décidée, la rupture précipiterait l'Algérie dans un abîme de massacres, de misère et de désordre. »

Mais six mois plus tard, le malheur prochain de la population européenne d'Algérie paraît scellé. Le 11 avril 1961, devant un parterre de six cents journalistes venus du monde entier, le président de la République déclare : « Dans le monde actuel et à l'époque où nous sommes, la France n'a aucun intérêt à maintenir sous sa loi et sous sa dépendance une Algérie qui choisit un autre destin. Et la France n'aurait pas intérêt à porter à bout de bras l'existence des populations dans une Algérie qui serait devenue maîtresse d'elle-même et qui n'offrirait rien en échange de ce qu'elle aurait à demander. Alors on dit : "Mais ces territoires dont la France se retirera, ils tomberont aussitôt dans la misère et le chaos, en attendant le communisme." C'est en effet, sans doute, ce qui leur arriverait, mais alors, nous n'aurions plus aucun devoir à leur égard sinon de les plaindre. »

André Zeller raconte sa réaction face à cette déclaration d'abandon : « Mes convictions, les engagements contractés dans mes anciennes fonctions, mes amitiés d'Algérie se conjugaient pour m'interdire

de rester inerte en face d'une crise qui concernait l'ensemble des Français⁷. »

Ce fut l'insurrection. Le putsch, dans lequel il s'engagea par fidélité à la parole donnée, n'eut d'existence que quelques jours, après quoi il se rendit aux autorités loyalistes et accepta son destin. De nombreux officiers généraux, qui semblaient avoir promis de suivre l'initiative des généraux putschistes, manquèrent de courage. André Zeller tint la liste nominative des vingt et un qui officiaient en Algérie au moment de l'insurrection ; sur leur attitude, il commente : l'un « s'est rallié le premier jour, puis s'est progressivement évanoui » ; trois « ne se sont pas manifestés pendant trois jours », deux « sont partis en permission en temps utile », un autre encore « est tombé malade d'émotion le 22 avril au matin »⁸.

Tous les généraux restés loyalistes ne condamnèrent pas l'insurrection. Le général Henri de Pouilly, qui commandait le corps d'armée d'Oran au moment du putsch et avait choisi de ne pas rejoindre le mouvement de refus, déclara lors du procès du général Raoul Salan : « Monsieur le président, j'ai choisi une direction tout à fait différente de celle du général Salan ; j'ai choisi la discipline ; mais choisissant la discipline, j'ai également choisi de partager avec mes concitoyens et la nation française la honte d'un abandon. Pour ceux qui n'ont pas pu supporter cette honte, peut-être l'histoire dira-t-elle que leur crime est moins grand que le nôtre. » L'abandon de l'Algérie fit des dizaines de milliers de morts parmi les harkis et les colons ; huit cent mille rapatriés trouvèrent refuge en métropole après avoir tout perdu.

André Zeller fut condamné à quinze ans de détention. Il n'exprima jamais le moindre regret. Dans son *Journal d'un prisonnier*, au deuxième anniversaire du putsch, il écrit : « Je n'aurai plus de reproches à me faire puisque, à la dernière extrémité, avant que l'irréparable se produisisse en Algérie, j'avais payé de ma personne. [...] C'était une partie incertaine, difficile, presque écrasante d'incertitude. Mais il fallait l'entreprendre⁹. » Après cinq années de détention, il note dans son journal : « L'association France-Algérie était possible en 1958, [...] nos succès militaires la rendaient de plus en plus réalisable. [...] Pour ma part, le poids de ma vie se porte sur les quinze mois, de juillet 1958 à octobre 1959, où, chargé de former, équiper, instruire l'armée de terre pour la mission officielle de conservation de l'Algérie, j'ai rempli ouvertement cette mission, définissant à tous, et sans arrêt, ce but à atteindre, cet idéal à respecter. Pouvais-je ensuite, sans me

7. André Zeller, *Journal d'un prisonnier*, Paris, Tallandier, 2014.

8. André Zeller, *Journal d'un prisonnier*, annexe 2, *op. cit.*

9. André Zeller, *Journal d'un prisonnier*, *op. cit.*

déjuger, sans rougir auprès de mes anciens officiers, sans me couvrir de honte envers les troupes dirigées sur l'Algérie, accepter dans l'indifférence des mesures qui rendaient inutiles ces efforts et ces sacrifices¹⁰ ? »

En 1966, après cinq années derrière des barreaux, il est libéré. Il est amnistié en 1968. Douze ans après l'échec du putsch, à la fin de « l'examen de conscience » que fut la rédaction de ses mémoires, il n'a ni regret ni haine : « Si les amitiés contractées il y a douze ans sont définitives, les aversions ont pratiquement disparu et je ne condamne plus en bloc, sans examen ni rémission, tous ceux qui ne m'ont pas suivi en 1961¹¹. » Concernant la personne du général de Gaulle, il cite l'aphorisme de La Bruyère : « On doit se taire sur les puissants. Il y a presque toujours de la flatterie à en dire du bien, il y a du péril à en dire du mal pendant qu'ils vivent et de la lâcheté quand ils sont morts. » Sur l'état moral de la patrie, il formule une inquiétude : « En France, les événements des dernières années – 1940, Indochine, Algérie – ont entretenu et développé, dans certains milieux intellectuels, une véritable prédilection pour la défaite. [...] Un jour proche, nos hommes de bonne volonté, nos hommes de foi, nos hommes jeunes seront mis en face du choix : celui d'une reprise vigoureuse des initiatives conformes à notre vocation, ou bien des définitifs abandons¹². »

Jacques de Bollardière : non à une guerre qui ne respecte pas les valeurs de la patrie

« La notion de guerre juste était le fondement même de ma vocation¹³. » Fils et petit-fils d'officiers, issu d'une famille à forte tradition religieuse, Jacques Pâris de Bollardière a une personnalité de frondeur qui lui vaut, dès l'École d'officiers de Saint-Cyr, de redoubler une année et d'en sortir au grade de sergent-chef avant de récupérer, quelques mois plus tard, celui de lieutenant comme déjà tous ceux de sa promotion. Il s'illustre en 1940 dans la bataille de Narvik. À la défaite, il s'embarque à Paimpol pour l'Angleterre, avec le sentiment d'accomplir là, déjà, un acte de désobéissance. Au départ, son idée était de s'engager comme deuxième classe dans l'armée anglaise. Il rejoint la France libre du général de Gaulle puis

10. *Ibid.*

11. André Zeller, *Dialogues avec un général*, Paris, Presses de la Cité, 1974.

12. *Ibid.*

13. *Un combat singulier : général de Bollardière*, documentaire de Xavier Villetard, 2004.

part combattre en Érythrée, en Syrie et en Afrique du Nord. En Libye, il raconte qu'il était à l'aise dans les combats sur un théâtre désert où seuls existaient les soldats qui s'y livraient bataille. Il participe aux combats d'el-Himeimat à la tête du 1^{er} bataillon de la 13^e DBLE ; il désobéit aux ordres et fait replier ses hommes dont il a surestimé les pertes, ce qui lui vaut d'être démis de son commandement. Il fut ensuite grièvement blessé à la bataille d'el-Alamein, soigné au Caire, puis évacué en Afrique du Nord. À la fin de la guerre, lorsqu'il entre dans l'Allemagne dévastée et y découvre une population civile écrasée par l'anéantissement des villes, il dit avoir ressenti un sentiment douloureux et avoir jugé « qu'une guerre qui produisait cela était un événement abominable, un événement qui ne devait pas exister »¹⁴.

En Indochine, il commande le 1^{er} bataillon parachutiste et remporte plusieurs succès opérationnels. Cependant, il dira plus tard avoir été moralement bousculé de se trouver en guerre face à un peuple entier. « J'ai pu constater la cause immense et mauvaise dans laquelle l'armée pouvait être engagée¹⁵. » Il ne conçoit de combat que dans le contexte d'une guerre juste, et il constate qu'à ce moment ces valeurs se dissolvent. Il s'inquiète des dérives, des actes de terreur et des actes de torture envers des personnes. « Que pouvait faire alors l'armée, sinon se donner des justifications pour supporter¹⁶ ? »

En 1956, lorsque l'insurrection en Algérie entraîne le gouvernement du Front républicain à y envoyer le contingent de l'armée française, Jacques de Bollardière est colonel, enseignant le combat aéroporté à l'École de guerre, à Paris. Il demande et obtient de partir en Algérie pour commander non plus des parachutistes rompus au combat, comme ceux qu'il avait sous ses ordres en Indochine, mais des jeunes appelés. Il s'engage avec énergie dans sa mission de pacification. « Il fallait donc inspirer confiance à la population, l'amener à travailler avec nous, pour son propre bien, refuser toujours de réduire [...] les musulmans à l'état de suspects. Pour cela, il fallait sans ambiguïté réprimer et punir les folles et scandaleuses ratonnades qui provoquaient le massacre criminel de musulmans pris au hasard par des Européens que rendait fous la vue du cadavre supplicié de l'un des leurs. À défaut de cela, nous tomberions dans l'enchaînement sans fin de la violence et de la surenchère de la haine. [...] Je connaissais trop les hommes, ayant commandé pendant trente ans, pour ne pas savoir que si le commandement cède sur le principe absolu du respect de la personne, ennemi ou pas, c'est un déchaînement d'instincts troubles

^{14.} *Ibid.*

^{15.} *Ibid.*

^{16.} *Ibid.*

qui ne connaît plus de limites et qu'on trouve toujours moyen de justifier¹⁷. »

Le vocabulaire d'action du général de Bollardière est celui d'humanité, de loyauté, de respect, de refus de la haine et de condamnation des violences contre les populations civiles. C'est un vocabulaire très décalé par rapport à celui de ses homologues. Les actions qu'il commande sont elles aussi très décalées. Dans les endroits éloignés où l'administration française avait reculé, avec son unité de jeunes militaires du contingent dont beaucoup sont diplômés d'études supérieures et partagent ses valeurs, il recrée le lien entre l'État et ces populations. À partir de ces contacts, il met en œuvre des chantiers en créant des unités mobiles qui nomadisent dans tout leur secteur. Ces chantiers permettent de donner à cette population du travail, donc un revenu financier, avec un suivi social et médical. Ses hommes mettent en œuvre un vaste programme d'assainissement des villages, de réfection des routes, de construction de dispensaires.

L'objectif de ralliement de la population algérienne est un succès. Début janvier 1957, dans son rapport au président du Conseil, le directeur de la Sûreté nationale écrit : « Je ne peux m'empêcher de penser face à tant d'incompréhension que bien des choses auraient changé avec d'autres méthodes. J'en veux la preuve dans la magnifique réussite du secteur oriental de la Mitidja. Là, un jeune général audacieux dans ses conceptions, réaliste dans le travail, courageux et opiniâtre, comme il l'avait été dans les luttes de libération, a su associer civils et militaires, Européens et Franco-musulmans, dans une œuvre de pacification. [...] Le général de Bollardière dirige un plan de travaux (routes, assainissement, aménagement rural...) où les indigènes, sous la protection efficace de l'armée, fournissent sans crainte une main-d'œuvre inaccessible aux sollicitations comme aux menaces des rebelles. Que n'avons-nous quelques dizaines de chefs qui comprennent leur mission de la sorte ? »

Mais les autorités militaires ne partagent pas cette opinion. Elles lui reprochent d'effectuer des travaux « civils » au détriment de sa mission de « guerre », à savoir poursuivre les combattants du FLN. Le secrétaire d'État à la Guerre, Max Lejeune, le critique : « Ce que vous faites faire à l'armée est indigne de l'armée¹⁸. » La tenue de ses hommes est elle aussi condamnée. Le général Salan, dans une note du 8 janvier 1957, le sermonne : « Le 6 janvier, au cours d'un déplacement impromptu, j'ai traversé une partie de votre secteur. [...] La tenue des détachements que j'ai rencontrés, comme celle des

^{17.} Jacques de Bollardière, *Bataille d'Alger, bataille de l'homme*, Paris, Desclée de Brouwer, 1972.

^{18.} Roger Barberot, *Malaventure en Algérie*, Paris, Plon, 1957.

isolés qui remplissaient les bars et les cafés, laissait à désirer. Je vous demande de porter vivement attention sur ces points, et de veiller à ce que la tenue et la discipline s'améliorent rapidement, pour le plus grand bien du service¹⁹. »

Au même moment commence la bataille d'Alger. Le général Jacques Massu, qui commande la 10^e brigade parachutiste, donne des directives explicites pour obtenir les renseignements nécessaires. Sous ses ordres, les enlèvements, la torture, les « disparitions » se multiplient, ruinant le travail de confiance lentement gagné par le général de Bollardière. Les deux hommes s'opposent. Le 8 mars, ils ont un long entretien : « Je lui dis que ses directives sont en opposition absolue avec le respect de l'homme, [...] que s'il accepte le principe scandaleux de l'application d'une torture, il va briser les vannes qui contiennent encore difficilement les instincts les plus vils et laisser déferler un flot de boue et de sang. [...] Je lui dis qu'il va compromettre pour toujours, au bénéfice de la haine, l'avenir de la communauté française en Algérie. »

En clair, Bollardière refuse d'exécuter les directives. Comme il est sous la tutelle hiérarchique du général Massu, il n'a d'autre solution que de demander d'être relevé de son commandement. La lettre est adressée au commandant interarmées de la 10^e région militaire, le général Raoul Salan : « Convoqué ce jour à dix heures par le général Massu, j'ai été obligé de prendre nettement conscience du fait que j'étais en désaccord absolu avec mon chef sur les méthodes employées. [...] J'ai donc l'honneur de vous demander d'être immédiatement relevé de mes responsabilités. » Ce jour-là, dit-il, « j'ai été obligé de rompre avec l'armée pour me préserver moi-même, pour ne pas me détruire »²⁰. Mi-mars, il rentre en France.

Au même moment, un de ses ex-lieutenants, Jean-Jacques Servan-Schreiber, publie dans l'hebdomadaire *L'Express*, dont il est le directeur, une série d'articles témoignant de ce qu'il a vu en Algérie. Menacé de poursuites pour « atteinte au moral de l'armée », il le sollicite pour le soutenir. Bollardière lui répond dans une lettre :

« Le 21 mars 1957

Mon cher Servan-Schreiber,

Vous me demandez si j'estime que les articles publiés dans *L'Express*, sous votre signature, sont de nature à porter atteinte au moral de l'armée et à la déshonorer aux yeux de l'opinion publique. Vous avez servi pendant six mois sous mes ordres en Algérie avec un souci évident de nous aider à dégager, par une vue sincère et objective des réalités, des règles d'action à la fois efficaces et dignes de notre pays et de son armée.

^{19.} Archives du général Raoul Salan (salan.asso.fr/pageLibre0001007f.html).

^{20.} Entretien avec Jean-Paul Kauffman, *Le Matin*, 13 août 1977.

Il était hautement souhaitable qu’après avoir vécu notre action et partagé nos efforts, vous fassiez votre métier de journaliste, en soulignant à l’opinion publique les aspects dramatiques de la guerre révolutionnaire à laquelle nous faisons face et l’effroyable danger qu’il y aurait pour nous à perdre de vue, sous le prétexte fallacieux de l’efficacité immédiate, les valeurs morales qui, seules, ont fait jusqu’à maintenant la grandeur de notre civilisation et de notre armée.

Je vous envoie l’assurance de mon estime. »

Et il invite Jean-Jacques Servan-Schreiber à publier sa lettre dans le numéro du 29 mars de *L’Express*. Sur cette publication, qu’il reconnaît comme un geste de rupture, il se justifie ensuite à plusieurs reprises : « Cela m’a amené à faire délibérément un acte d’indiscipline caractérisé qui a consisté à écrire dans un journal une lettre publique pour expliquer, car je me sentais moralement astreint à le faire, les raisons profondes pour lesquelles j’étais parti²¹. » « Je voulais précisément rompre le sordide complot du silence et crier ma conviction²². » Il est puni de soixante jours d’arrêt au motif d’avoir « approuvé dans une lettre publiée dans la presse avec son assentiment une campagne portant atteinte à l’honneur des troupes qu’il avait eues sous ses ordres ».

Pour l’isoler des médias, il est placé en forteresse pendant toute la durée de ses arrêts. Le président du Conseil, Guy Mollet, fait à la radio une déclaration de complaisance : « S’il était vrai qu’il y ait des brutalités organisées par un individu ou deux, dans les deux jours, trois jours qui suivent une arrestation, que pour faire parler un coupable il faille le torturer, cela serait intolérable ; ça ne serait pas concevable. Même si cela ne se produit qu’une fois. Il y a des méthodes que les autres emploient, que nos adversaires emploient, mais même dans ce cas-là nous n’avons pas le droit de leur répondre par ces mêmes méthodes. La France, c’est dans le monde le pays des droits de l’homme²³. »

Le général de Bollardière est ensuite « mis au vert » durant deux années dans un poste éloigné, sans activité, au Gabon. Puis il est muté en Allemagne. C’est là qu’il apprend le putsch des généraux à Alger. Dans les semaines qui suivent, il pose sa démission d’une armée « qu’il ne reconnaît plus ».

Dix années passent à travailler dans une entreprise civile dans le Morbihan. Puis il reprend le combat, dans une posture radicalement non violente, pacifiste et antimilitariste. Il participe aux

21. *Un combat singulier : général de Bollardière*, op. cit.

22. Jacques de Bollardière, *Bataille d’Alger, bataille de l’homme*, op. cit.

23. Guy Mollet, adresse aux Français du 15 avril 1957, archives INA.

manifestations contre l'extension du camp du Larzac, il est à Mururoa sur les bateaux des écologistes qui s'opposent aux essais nucléaires, il soutient les objecteurs de conscience. Puis le champ de son action de dissidence s'élargit : il est des manifestations contre la centrale nucléaire de Plogoff ; à Besançon, il soutient les ouvriers de Lip qui veulent sauver leur entreprise ; il est avec les activistes qui arrêtent les trains pour sauver la gare de Quimperlé... Dans toutes ces manifestations, la presse souligne la présence de ce général rebelle. L'État le sanctionne d'une mesure administrative très symbolique qui le retire de la deuxième section des officiers généraux. Il répond par une lettre au chef de l'État en lui demandant d'être rayé de l'ordre de la Légion d'honneur et en lui renvoyant sa médaille. Le président Georges Pompidou lui fait cette réponse : « Si nul ne peut dire qu'il est digne de la Légion d'honneur, nul ne peut dire qu'il en est indigne. »

Que montrent de commun ces deux parcours mis en face ?

- ⟨ La rupture se fait à retardement. C'est une réaction. Cet effet retard, cet « après-coup », explique l'absence de graduation de la réaction de celui qui entre en résistance. C'est une éjection. Avant, l'individu est pris dans le mouvement de déplacement de l'ensemble auquel il appartient. Il glisse sur la pente où le monde glisse. Une part croissante de ses forces s'oppose à ce glissement, puis arrivé au point insupportable, le point de rupture, il pose un acte de sécession qui le sort du mouvement d'ensemble.
- ⟨ La rupture est la marque d'une transition entre une éthique de responsabilité – je réfléchis aux conséquences globales de mon acte quitte à accepter des aménagements afin de protéger les personnes dont j'ai la charge – et une éthique de conviction – si j'arrive au point où je sors des valeurs qui fondent mon engagement, tout ce que je ferai ensuite sera mauvais, donc je suis obligé de rompre, quelles qu'en soient les conséquences pour ceux qui me sont proches et qui me suivent.
- ⟨ La rupture est porteuse d'un message prophétique. Celui qui entre en dissidence est une personne qui, par son expérience et la réflexion qui conduit son action, a pris la mesure d'un danger, d'un risque, d'une dérive que les autres ne voient pas. Comme tout prophète, il dérange. L'institution tente de le bâillonner, ce qui le constraint à s'exprimer plus fort, à passer son message avec éclat.
- ⟨ La rupture est un isolement. C'est l'acte d'un homme seul en opposition avec les autres. C'est une expulsion de son monde

usuel. Même si celui qui entre en résistance peut s'appuyer sur un petit groupe animé du même élan, il reste un homme seul face à la collectivité militaire dans son ensemble.

- ⟨ La rupture est un sacrifice. C'est une dépossession de sa personne pour l'individu et un don pour la collectivité avec, plus ou moins consciente, l'espérance d'offrir un meilleur à cette collectivité, ou d'éviter un pire. Quelle que soit sa réponse, il se perd tel qu'il est dans l'institution militaire.
- ⟨ La rupture est un temps définitif. C'est un acte total qui prend le sujet où il se trouve et en achève brutalement la trajectoire. Les gestes de tous les jours sont des gestes qui s'inscrivent dans la continuité des uns et des autres ; le geste de sécession stoppe la course des enchaînements à venir. Une fois entré en dissidence, sur ce mode de rupture, tout s'arrête. La vie s'échoue sur ce point d'éjection. Il faudra, pour la personne, tenter de réinscrire son existence dans une autre course, ce qui est particulièrement difficile pour ceux qui, comme dans ces deux parcours, avaient déjà rempli leur vie de ce qu'ils avaient à être.

¶ La liberté et l'aliénation

La définition du point de rupture nous met en face du paradoxe de nos comportements, paradoxe qui apparaît dès lors que l'on sort d'un jugement manichéen. Dans ces deux parcours, à quels moments ces hommes ont-ils été le plus libre et à quels moments ont-ils été le plus enfermés ? Qu'ont-ils perdu dans leur sécession et qu'y ont-ils (re)trouvé ?

On voit, chez ces deux militaires, apparaître un antagonisme puissant entre la petite part du libre arbitre et les exigences de la servitude militaire, lorsque les circonstances les opposent. Les exigences de la servitude militaire sont immenses, puisqu'elles vont jusqu'à l'idéal du sacrifice de sa vie ; mais la petite part du libre arbitre ne se laisse pas réduire au-delà d'un seuil. Quel est, pour chacun d'entre nous, ce seuil ? Nul ne peut vraiment le savoir sans l'avoir franchi. ↗

JEAN-LUC COTARD

DE L'ACTE DE RÉSISTANCE À L'ENDURANCE : L'EXEMPLE DE LA SOCIÉTÉ NÉODYME

F De l'anniversaire d'une réussite

Dix ans ! Dix ans que cinq trentenaires ont signé sur le quai de la gare de Tours les statuts de leur nouvelle société, baptisée Néodyme. Dix ans, cela se fête quand on est une entreprise, quand on sait que la plupart des sociétés créées ne dépassent pas cinq ans d'existence. Donc, aujourd'hui, Philippe Lebot, trente-neuf ans, directeur général de Néodyme, la mèche cachant un front large et profond, le micro à la main, commence sa présentation de la soirée anniversaire d'une voix encore plus nasillarde que d'habitude, tant l'émotion perce de ses paroles. Il se tient devant un parterre de collaborateurs, de fournisseurs et d'interlocuteurs représentant quelques-uns des quatre cents clients de Néodyme.

Ce 19 septembre 2014, en quelques diapositives projetées sur l'écran d'un amphithéâtre du centre des congrès tourangeau, il brosse l'histoire de la société, l'évolution de son chiffre d'affaires : la première année commence à deux cents mille euros, puis l'activité croît régulièrement pour atteindre trois millions six cent mille en 2009 et six millions cinq cent mille en 2014.

Voilà une belle croissance pour une entreprise de services spécialisée dans le conseil en ingénierie dans le domaine du risque industriel. Ce dernier est caractérisé par l'étude des phénomènes dangereux qui découlent de l'exploitation industrielle, avec en particulier celle des conséquences sur les populations salariées employées sur le site et les riverains, mais aussi sur l'environnement. Néodyme travaille donc sur des sites pétroliers, gaziers, nucléaires...

Les études sont réalisées par des ingénieurs ou des docteurs en sciences physiques, chimiques ou mathématiques. Dans les débuts de la société, les cinq premiers associés ont recruté un collaborateur par mois pour faire face aux missions à effectuer ; jusqu'à atteindre un effectif de cent. Dix d'entre eux, parmi les premiers, sont devenus depuis associés en remerciement de leur fidélité et de leur engagement au service de Néodyme, qui se développe aujourd'hui en Australie et en Nouvelle-Calédonie.

Dix ans, cela se fête, mais pourquoi parler de l'anniversaire de cette société dans le cadre d'un numéro d'*Inflexions* intitulé « Résister » ?

Sous les abords d'une *success story*, l'histoire de Néodyme commence d'abord par une révolte, un sentiment violent d'injustice et le refus d'accepter les conséquences d'un mensonge. L'anecdote de la signature des statuts sur les quais d'une gare montre à la fois l'urgence ressentie par les cinq associés initiaux et le caractère spontané de cette création.

Depuis deux ou trois ans, et pour l'un d'entre eux depuis un peu plus longtemps, puisqu'il a recruté les quatre autres, les cinq jeunes ingénieurs fraîchement émoulus de leur école de formation se consacrent à l'implantation locale et au développement de la succursale d'une entreprise familiale à La-Ville-aux-Dames, à l'est de Tours. Cette société rédige des études sur les risques industriels au profit de grandes entreprises. Or elle est vendue à un autre groupe qui utilise des méthodes de gestion anglo-saxonnes. La première décision des nouveaux dirigeants est de réduire les coûts. Cela commence par l'infrastructure. C'est ainsi que quinze personnes se retrouvent dans trente-cinq mètres carrés, une partie de l'équipe travaille donc à domicile ou chez le client.

Histoire d'une révolte

Si la première entreprise valorisait le travail des collaborateurs, la seconde le minimise et maximise en revanche la rentabilité financière qui est multipliée par deux en un an. Dans la même période, 90 % des collaborateurs ont quitté l'entreprise. Un an après le rachat, le groupe décide de fermer les locaux de La-Ville-aux-Dames et propose à ses employés comme alternative de travailler à Paris ou à domicile. « Notre sang a tourné d'un coup », s'est rappelé Philippe Lebot lorsque nous l'avons rencontré. Ils s'étaient investis pendant plus d'un an, dans des conditions de travail dégradées, ne comptant pas leurs heures. On leur avait laissé entendre que l'accroissement du nombre de missions allait permettre l'amélioration de la situation et brusquement, sans la moindre concertation, sans la moindre préparation, on leur annonce au contraire une détérioration de cette situation. Cinq des quinze salariés décident alors de réagir en créant leur propre société. Personne n'avait l'idée de la façon dont on crée et gère une entreprise. Il s'agissait de spécialistes, d'ingénieurs, mais pas encore d'entrepreneurs.

« Nous ne sommes pas des pions ! », résume le directeur général de Néodyme, qui vit encore l'épisode lorsqu'il le raconte. Lui et ses

camarades se sont rendu compte qu'ils ne partageaient pas les valeurs de leur nouvelle entreprise guidée par le dogme ultra-libéral du profit immédiat. Qu'ils aient tout à apprendre, cela ne les effraient pas. Ils n'ont pas conscience de ce qui les attend, eux et leur famille. Si certains sont célibataires, Philippe Lebot est marié. Il a trois jeunes enfants et le quatrième naîtra un mois après Néodyme. Ils veulent être maîtres de leurs choix, ils sont conscients de leur valeur.

Tous investissent leurs économies dans le capital de la société. S'ils échouent, ils n'ont plus rien. Ils sont pourtant sereins et leurs relations avec les clients sont bonnes. Très vite, leur réputation d'ingénieurs compétents et fiables leur permet de décrocher des contrats. Ils sont très contents et semblent avoir réussi leur pari. Mais leur groupe d'origine est loin d'être ravi de voir naître un concurrent potentiel. Ils sont alors attaqués devant les prud'hommes. On met en cause leur probité et leur capacité à mener des projets pour le compte d'industries de l'armement. Il s'agit d'étouffer très rapidement la *start-up* en mettant en avant une clause de concurrence déloyale, en remettant en cause l'honnêteté des créateurs alors qu'ils doivent travailler sur des données confidentielles. Un huissier vient effectuer chez eux une capture de leurs disques durs dans l'intention de montrer qu'ils sont partis de chez leur ancien employeur avec des dossiers qui ne leur appartenaient pas.

« Nous, on ne connaissait pas les prud'hommes », souligne Philippe Lebot. Ils découvrent les juridictions de Paris, où l'un des associés s'est installé, et de Tours. Ils découvrent les frais de procédures et les demandes d'indemnités dont le montant de quatre cent mille euros pourrait suffire à lui seul à réduire à néant les velléités de poursuite de l'aventure. Cette sanction potentielle représente presque cinq fois la capacité de paiement de la société à l'issue de son premier résultat... Il leur faut prouver leur loyauté pendant toute la durée de leur présence chez leur ancien employeur et montrer qu'ils ont travaillé plus de mille heures supplémentaires par an non rétribuées au profit de ce dernier.

Finalement, leur bonne foi est reconnue. Néodyme peut continuer à vivre. Les associés ont réussi à conserver la confiance de leurs clients auxquels ils ont exposé la situation pendant les quatre ans de procédure qui n'ont pas entamé leur moral.

Néodyme et la résistance

Alors, pourquoi prendre cet exemple dans ce numéro de la revue *Inflexions*? Au cours des discussions du comité de rédaction sont

apparues deux définitions de l'acte de résistance : « interroger la notion de résister lorsqu'elle concerne fondamentalement un acte comportant en lui-même et de manière indissociable un combat contre l'oppression et un combat pour la liberté et la dignité humaine... » d'une part et « associer l'acte de résister à la prise d'un risque impliquant une rupture grave, [...] et même à la prise du risque suprême, la mort » d'autre part.

Indéniablement, il n'y a ici ni combat contre une oppression vitale ni de risque vital réel. Néanmoins, il y a une réaction face à quelque chose qui semble insupportable au nom de valeurs qui brusquement apparaissent essentielles : le respect du collaborateur et, au-delà, celui de tout être humain, en commençant par son environnement de travail. Pour réagir, les associés de Néodyme inventent, créent. Ils ne savent pas dans quel engrenage ils mettent le pied, mais ils le font. Malgré les embûches tendues par leur ancien employeur, ils avancent et tiennent bon face à l'adversité, tout en développant leur activité, ce qui n'est pas évident.

Ils structurent leur société qui grossit à vue d'œil, passent les épreuves classiques de la croissance des entreprises qui ont besoin de fonds en trésorerie alors que les clients étalement de plus en plus leurs règlements. Ceux-ci sont effectués initialement en soixante jours pour arriver à quatre-vingt-dix jours, alors que la banque partenaire ne veut pas faire d'efforts, malgré les contrats en portefeuille, malgré les perspectives. Il leur a fallu se spécialiser, professionnaliser leurs procédures administratives, établir une gestion prévisionnelle de leur richesse humaine, constituée, on l'a vu, d'ingénieurs et de docteurs hautement qualifiés. Il a fallu faire face aux défections de certains collaborateurs attirés par certains clients. Bref, tenir et assumer les conséquences de leur acte de révolte initial, se former en tant que dirigeants parce qu'ils se sont aperçus que, comme la plupart des dirigeants français, ils n'avaient aucune formation en direction d'équipe, en direction d'entreprise.

Ils n'ont pas oublié que l'homme devait être au cœur de leur entreprise. Ils n'ont pas oublié non plus que leur colère avait été provoquée par un problème de bureau : d'emblée, ils ont créé une société civile immobilière pour acheter leur lieu de travail. Dix ans après, de jeunes collaborateurs, ignorant sans doute l'histoire de Néodyme, s'inquiètent d'un éventuel abus sur le prix des loyers au détriment de la société et décident d'enquêter sur le sujet. Ce sont donc les associés du début qui sont mis en accusation par plusieurs de leurs « enfants ». Certains s'interrogent : en arriver là après tant d'obstacles franchis... Celui qui est parti créer la filiale australienne ne comprend pas ce qui se passe, lui qui ne connaît pas aux antipodes ce type de difficulté. La lassitude transparaît dans les propos de Philippe Lebot lorsqu'il relate cette péripétie.

L'acte de révolte, de résistance, génère donc une énergie essentielle pour surmonter l'épreuve initiale. Mais celle-ci occupe tout le champ de vision du révolté, accapare toute son énergie. Au bout d'un certain temps apparaît une forme de désenchantement. Se pose alors la question de savoir comment ne pas tomber dans la routine. L'acte originel ne prémunit visiblement pas *ad vitam aeternam* contre l'essoufflement. Nous pourrions certainement trouver une théorie comparable à celle de Peters à ce sujet. La métaphore de la course à pied devient pertinente : comment passer de la résistance foncière à l'endurance.

Les créateurs de Néodyme étaient de jeunes cadres, vigoureux, énergiques. Qu'auraient-ils fait avec dix ans de plus, une famille à charge ? En les comparant aux résistants de l'histoire de France, nous retrouvons le même type de profil : jeunesse, éducation, sens des responsabilités et de l'engagement (y compris politique pour l'un des associés de Néodyme). Faut-il en déduire que la résistance est une caractéristique essentielle de la jeunesse ? L'acte de résistance apparaît donc comme éminemment conjoncturel, tant dans sa naissance que dans ses conséquences. Résister à un moment donné, c'est bien. Faire durer l'esprit de résistance, c'est beaucoup plus prodigieux. L'auteur de ces quelques lignes a par ailleurs rencontré dans son entourage beaucoup de créateurs d'entreprises qui ont suivi un processus comparable à celui des créateurs de Néodyme. Le plus difficile à chaque fois est de durer. De la résistance, on glisse vraiment vers la notion d'endurance.

La réaction de ces dirigeants, plutôt jeunes dans leur ensemble, procède du même déclenchement que celui qui a conduit des Leclerc à poursuivre le combat. Ce moteur vers l'action par la révolte chez les entrepreneurs est souvent méconnu du grand public et en particulier de l'administration. Il serait à mon sens prétentieux de le mépriser au prétexte que la vie des entrepreneurs n'est de prime abord pas en jeu. Alors que rien apparemment ne nous menace, même si depuis le 8 janvier les plus hautes autorités de l'État ont désigné un ennemi à la nation, il est rassurant de voir que le réflexe de dignité parcourt encore et toujours notre société que certains pensent pourtant moribonde. Ce courant méconnu, dont l'archétype pourrait être la société Néodyme, comme beaucoup d'autres en France, est un beau symbole d'espoir. ■

L POUR NOURRIR LE DÉBAT

VINCENT GELEZ

LES CANAUX DE LA CONFIANCE. LA RÉSILIENCE DES PETITS GROUPES

Quelle résilience pour le collectif?

Similairement à l'imprécision sémantique du concept de résilience individuelle¹, la question de la résilience des collectifs organisés se pose en termes de nature : processus ou trait². Dans les deux cas, elle oblige à se pencher sur les mécanismes qui la rendent possible. Si l'idée de résilience des groupes peut être métaphoriquement appréhendée, les conditions de sa réalisation sont plus difficiles à cerner. Faire cet effort oblige à comprendre la ou les lois de la vie des groupes, la résilience ne pouvant pas être considérée comme un état atteint, ce que sont la résistance et la récupération, mais comme une dynamique permanente dont les règles sont à dégager. Quelles sont donc ces règles de la dynamique « résiliente » psychosociale ?

La résilience du petit groupe, sa capacité à se réarticuler psychosociallement par ses propriétés propres, peut s'opérer par les mécanismes de la confiance, phénomène subjectif assis sur des données objectives, ou du moins objectivables qu'il cible. La confiance sollicite en effet à la fois l'individu et le groupe, et n'existe que par sa réciprocité et sa mutualisation. Il n'y a donc de résilience que parce qu'il y a échange continu de confiance. Parce qu'il existe des canaux de confiance. Cette confiance génère un caractère propre au groupe, une cohésion, qui lui permet, par extension, d'être en relation avec d'autres collectifs et de se voir renforcé, aidé, dans ses processus de résilience.

Il s'agit donc de partir des phénomènes de confiance propres au groupe dans une organisation militaire marquée à la fois par la relation horizontale de camaraderie entre pairs et celle verticale de subordination hiérarchique. Les dynamiques générées ont des conséquences sur l'individu lui-même et sur sa confiance en soi. Cette réciprocité intra-individuelle propre à la confiance passe par la reconnaissance

1. Serge Tisseron, *La Résilience*, Paris, PUF, 2014.

2. Ce propos est issu des résultats de l'étude « ANIMCREA : résilience des petits groupes militaires. RGA CT28S10 – RT64 » menée à la DGA/CATOD au premier semestre 2013 sous l'égide du médecin chef des services Christian Colas, du retour d'expérience du CFT/CISPAT après quatre ans de sas de fin de mission à Chypre dressé par le capitaine Vincent Dagot, de l'outil « force morale en opération » (FMO) du BCP-EH opérationnalisant le point de vue des cinq cercles de la confiance que l'on retrouve déjà chez Shils et Janowitz (1948).

de ses motions internes, ses sentiments, conscience objectivée de ses variations propres. À ce niveau, la confiance est un sentiment fondé sur l'estime de soi, sur l'appréhension claire de sa valeur. Elle permet de se poser dans un collectif toujours plus large quantitativement en ressources et qualitativement en valeurs partagées, de tisser des liens de confiance toujours plus interdépendants constituant une structure autant interne qu'externe propice à la résilience des groupes.

Confiance et camaraderie entre pairs

Cette *cum fidere*, cette foi mutuelle, prend une valeur première et immédiate dans les systèmes relationnels horizontaux. Elle se fonde avant tout sur la connaissance de la qualité militaire des pairs et sur la façon de travailler de chacun. Qualité en termes de compétence professionnelle comme de savoir-être, d'*ethos*. Cultiver la vertu, cette symbolisation agie, partageable, de la singularité psychologique, est la condition de l'échange de confiance. Elle permet de décomplexifier les conflits relationnels en les laissant à leur juste place de simple expression des frictions psychologiques. Elle permet également l'agir héroïque au profit du pair, gage d'un secours mutuel en situation extrême et clef de voûte de la confiance. Parce que cette confiance est pertinente en situation extrême, elle est considérée comme valable en toute autre circonstance.

Cette connaissance approfondie, en particulier des limites individuelles, permet également l'ajustement réciproque, le polissage de chacun comme pierre unique nécessaire et non suffisante au groupe. Elle est un gage de la cohésion, et se construit dans le temps d'une vie et d'une histoire commune préparatoire à l'engagement opérationnel. Les logiques actuelles rationalisatrices des moyens de constitution des forces *ad hoc* doivent donc trouver un *optimum* sous cette contrainte de cohésion par la connaissance mutuelle. À défaut d'être aboutie en phase de préparation, elle doit être favorisée en opération par toute action la rendant possible : *debriefing* technique post-action permettant, sous le contrôle régulateur d'une autorité formée à cela, l'exposé des subjectivités individuelles sous le prisme des savoir-faire et savoir-être tactiques, mais également, et plus communément, espaces et temps tiers à l'activité professionnelle, favorables à l'ex-hibition, cette proposition relationnelle faite à un autre d'en savoir un peu plus sur ce à quoi on tient, sur ce qui nous est propre. La sincérité est donc la condition de la compréhension des contours de l'autre, de sa forme sur laquelle on peut s'ajuster au mieux en retour. Elle permet la confiance.

■ Confiance en ses chefs

Cette netteté perceptive globale est encore plus cruciale pour la confiance résiliente du groupe quand elle intéresse le chef. Elle suppose que celui-ci soit identifiable en tant que tel en permanence. L'identité par la permanence, si elle constitue tout homme debout, est un binôme qualitatif qui s'applique ici de façon cruciale. Elle exige des aptitudes psychologiques personnelles particulières de constance émotionnelle et comportementale propices à l'incarnation, et non à la simple appropriation de l'autorité. Des aptitudes recherchées et cultivées, mises en valeur, ordonnées, par une sélection, une formation et un entraînement qui permettent d'atteindre cet état permanent de chef. Le chef est avant tout un incontournable proposé comme tel à ses subordonnés qui doivent le comprendre comme tel subjectivement. Il ne peut disparaître « aux yeux » des autres sans perte durable de la confiance.

Les conditions de sa nature subjective se fondent, entre autres, sur le système de communication explicite et implicite qu'il déploie (clarté des ordres, propension à l'écoute empathiquement émise et reçue) et, corolairement, sur celui de la justice qu'il émet et met en œuvre : justice procédurale (en quoi les ordres reçus contiennent en eux-mêmes les conditions de leur bonne exécution), justice organisationnelle (en quoi les ordres reçus sont cohérents dans le fonctionnement plus large de l'organisation), justice interpersonnelle (en quoi les ordres reçus sont applicables à tous et ne me visent pas personnellement) et justice rétributive (en quoi ma rétribution – récompense, reconnaissance – est bien au niveau de mon engagement personnel).

Le vécu, même subjectif, de situations d'iniquité est un facteur majeur, récurrent, de perte de confiance de la troupe en ses chefs. Les conséquences délétères individuelles et collectives (repli sur soi, phénomène de bande...) amenuisent fortement les propriétés résilientes internes des petits groupes. De telles injustices nécessitent de se pencher sur les styles de commandement adaptés aux situations d'environnement physique et humain rencontrées sur les théâtres d'opération afin de favoriser le constat clair chez les soldats de leur valeur individuelle. « Tu as du prix à mes yeux », selon la maxime biblique³.

■ Confiance en soi

Cette valeur individuelle reconnue est en partie l'image en miroir de celle auto-attribuée et émise par l'individu. Son unicité partagée

3. Isaïe, LVIII, 4.

se fonde sur l'adéquation « communicationnelle », et donc sur les possibilités d'une confiance, d'autant plus facile que son objet a une claire perception de soi, et donc de ce qu'il peut émettre vers ses pairs et ses chefs.

Cette perception s'initie par le sentiment d'auto-efficacité cultivé par les compétences tactiques et techniques acquises en formation et en entraînement, et utiles au bon agir. Il limite les phénomènes d'impuissance et de surprise en diminuant les situations pouvant être vécues comme des inconnues. L'enjeu de sa réalisation souligne l'importance de la préparation avant mission et de son adéquation à l'emploi en opération. Rien de plus destructeur de l'estime de soi que de constater, en le vivant, l'écart entre la préparation à l'engagement et l'emploi en opération, et ce aussi bien du fait de la nature du travail demandé que du niveau de responsabilité finalement accordé. Ce sentiment de pleine capacité professionnelle souffre également des freins de son autonomie dans l'action. La tendance, constatée en Afghanistan, à la multiplication des capteurs permettant le monitoring en temps réel de l'action de combat met à l'épreuve cette conviction de professionnalisme, identitaire, à la base de l'estime de soi et de la conviction que l'on vous fait confiance.

Cette perception se complète de celle du corps. Liés aux états psychologiques, les états physiologiques satisfaisants sont à rechercher dans les actions militaires actuelles où la fatigue opérationnelle, ce mixte d'usure mentale et d'entropie physique, est la conséquence d'une trop grande dépense d'énergie consécutive d'une situation dégradée en ressources. Cette tendance à la disparition de soi se combat par un équilibre, même instable, de vie en campagne. « Frais et dispo », motivé, en mouvement vers l'autre, pour mieux s'estimer et être estimé. C'est tout l'enjeu d'une politique d'hygiène personnelle et d'éducation à la santé en opération qui est à considérer comme facteur majeur d'une confiance individuelle. Cela souligne l'importance de la pause opérationnelle, ce temps et ce lieu où l'attribution de l'importance des actes à réaliser se déplace du souci collectif au cas personnel.

Consistance individuelle et schémas de confiance internes conditionnent la possibilité d'une certaine forme d'homéostasie⁴ psychosociale résiliente des petits groupes. Ils permettent la constitution d'une sphère collective disposant à la fois d'une nature propre militaire et de propriétés d'échange vers l'extérieur propices à la résilience si elles facilitent la confiance vers de nouveaux objets. Ceux-ci, plus lointains, et du fait de cet éloignement, sont souvent

4. Capacité d'un système à conserver son équilibre de fonctionnement en dépit des contraintes extérieures.

perçus comme délétères. Ils sont donc d'autant plus importants à bien considérer que le petit groupe pense les subir.

¶ Confiance en les ressources externes

Cette confiance porte en premier lieu sur les ressources externes dont dispose le petit groupe pour mener sa mission. C'est-à-dire durer efficacement. Elles peuvent être considérées globalement comme les moyens logistiques disponibles (équipement, matériel, soutien, base arrière...) et nécessaires à son efficacité, à sa sécurité et à sa vie quotidienne ainsi qu'à celle de ses membres. Que ces moyens viennent à diminuer ou à manquer et c'est la conviction partagée d'agir pour la réussite de la mission qui s'amenuise ou disparaît, entraînant un repli des préoccupations professionnelles sur leur obtention jugée minimalement suffisante. Des phénomènes de comparaison, d'aigreur, de rumeur, d'opposition voire de prédation en sont les conséquences rapides. Ils tarissent les canaux de la confiance, isolent le groupe par un repli subjectif sur lui-même conditionnant sa résilience aux seules voies internes, sur-sollicitées et donc plus rapidement saturées. Ici, résilience et efficacité de la force sont intrinsèquement liées, et les conditions d'un cercle vertueux d'une confiance élargie passent par l'adéquation d'emblée des capacités opérationnelles aux finalités, tactiques avant tout, des actions.

Ces ressources, quand elles sont jugées satisfaisantes, agissent comme une capacité de projection vers l'avenir, une confiance dans un temps suivant possible guidant le groupe vers une sortie de son état présent, potentiellement désespérant, par constat clair de la cohérence de son environnement professionnel. Celui-ci doit s'étendre à la vie en garnison, militaire comme privée, des membres du groupe afin de participer au sentiment individuel d'estime de soi. Par les canaux de la confiance en ses ressources, c'est donc au final avec un autre maillage résilient élargi, à cultiver au sein du ministère, que le petit groupe échange : la communauté militaire. Ce lien est d'autant plus important à instaurer qu'il est perçu comme potentiellement fragilisé. Ce qui renvoie bien sûr à la prise en compte de la séparation lors des opérations et à l'effort de soutien spécifique auprès des familles à assurer en ces circonstances.

¶ Confiance en la mission

Ces voies de la confiance s'achèvent enfin par celles qui permettent de comprendre les finalités de l'action, le sens de la mission et les

convictions qui la sous-tendent ou l'accompagnent. Leur clarté et leur réalisme permettent tout à la fois la confiance intergroupe par une finalité partagée et intragroupe par un positionnement éthique le moins équivoque possible, ce qui renvoie au partage des vertus évoquées.

Dans les conflits faussement appelés de basse intensité, l'ambiguïté barre la confiance en consommant l'énergie nécessaire à sa résolution individuelle. Inévitable dans l'environnement de la force, elle doit être d'autant minimisée par les échelons supérieurs (des résolutions de l'ONU aux ordres tactiques) au sein des forces.

« Sérénité » et « clarté » sont synonymes quand elles sont appliquées aux petits matins calmes. Il semble intéressant qu'elles le soient aussi quand elles sont appliquées au cadre de l'action. Elles favorisent cette guerre sans haine⁵ et un positionnement professionnel, régulateur éthique efficace des pulsions meurtrières et mortifères possibles chez chacun, surtout quand elles sont sollicitées par leur côtoiemment sur le terrain (exactions en RCI et RCA par exemple).

La justification de la fin par les moyens est le chemin en impasse d'une confiance transformée en secret. Elle fige les positions subjectives de chacun en interdisant l'échange par le non-dit. Elle rigidifie les relations et la structure résiliente, et par là la fragilise. Au chef de fournir au groupe les antidotes à ce poison du mensonge, qui passent par la définition claire des limites.

Conclusion

Vertu, sincérité, constance, justice, estime de soi, repos, communauté, sérénité... Ces canaux de la confiance rapidement brossés agissent entre eux, mettant en relation des objets multiples. Ils dressent au final un réseau dense, interdépendant et même intersecourable, qui agit comme la structure endogène et exogène, souple, du petit groupe, lui permettant tout à la fois d'exister, d'être permanent et d'être capable d'absorber les chocs, de se déformer sans cesser d'être identique, d'être résilient. Ils concourent donc fortement à cette force morale convoquée anciennement par le maréchal Foch comme facteur du succès. La force mécanique concurrente et omnipotente dans les conflits majeurs du XX^e siècle cède en partie la place dans nos conflits modernes à ce facteur ancien. Le concept d'emploi des forces⁶ et les documents qui le décrivent le cite encore littéralement comme tel.

5. Erwin Rommel, *La Guerre sans haine*, Paris, Nouveau Monde éditions, 2009.

6. CIA-01(A)_CEF(2013) n° 130/DEF/CICDE/NP du 12 septembre 2013.

Au-delà de cette « passivité » résiliente, il convient de s'interroger sur la structuration collective du *fighting spirit*⁷ et des formes de lien qu'il entretient avec cette notion des canaux de la confiance. Par son approche énergétique, il compléterait cette ébauche d'un groupe militaire dédié à la victoire en lui apportant un « activisme » combattant qui fait ici défaut.

Enfin, en cernant mieux en quoi, par la confiance mutuelle et même collective, cette résilience peut concourir à l'ascendant moral propre à générer l'esprit de défaite chez l'ennemi, nous nous plaçons en civilisé, cet homme habillé du symbolique culturel, face à l'*homo sacer* cher à Agamben⁸, cet homme nu, cru, qui prend la forme ces temps-ci d'un combattant d'AQMI ou d'un anti-balaka. Lui ne craint pas de devoir revenir de la catastrophe, cet état de bouleversement social, il l'incarne. C'est sa force. À nous de l'absorber. ■

7. Conception britannique de la force morale qui inclut le désir d'avoir l'ascendant sur l'adversaire, de le contraindre à sa volonté.

8. Giorgio Agamben, *Homo sacer : le pouvoir souverain et la vie nue*, Paris, Le Seuil, 1998.

ÉVELYNE GAYME

LES OFLAGS, CENTRES INTELLECTUELS

Durant la Seconde Guerre mondiale, vingt-neuf mille officiers français¹ sont retenus captifs dans les OFLAGS (Offizierslager)² en Allemagne. N'ayant pas le droit de travailler, ils ne peuvent tromper leur attente d'une libération qu'en se consacrant aux loisirs sportifs et intellectuels. L'organisation intellectuelle prend ainsi rapidement une ampleur étonnante et inattendue puisque des conférences sont organisées, des bibliothèques sont constituées et des cours sont dispensés. Conférenciers, élèves et professeurs, tous captifs et soumis à de nombreuses restrictions, parviennent à mettre sur pied de véritables universités. Des mythes se sont d'ailleurs construits autour de ces études dans les OFLAGS, le plus célèbre concernant la rédaction de sa thèse par Fernand Braudel alors que ses notes et les ouvrages qui lui étaient nécessaires étaient restés en France³. Il nous a semblé intéressant d'approfondir ce sujet auquel Yves Durand a consacré un article⁴ et de réfléchir notamment aux conséquences de ce « bouillonnement intellectuel » sur la vie des prisonniers de guerre, mais aussi sur la société française d'après-guerre. Cet article est une ébauche de recherche.

F Des hommes cultivés condamnés à l'inactivité

Les officiers français ne constituent pas un groupe homogène. En 1939, ils sont majoritairement réservistes. Les instituteurs, les juristes, les étudiants des Beaux-Arts ont suivi une préparation militaire supérieure de deux ans à Saint-Maixent pour effectuer ensuite leur service militaire dans l'infanterie ou les chars de combat. Les scientifiques et les étudiants en architecture, eux, ont plutôt opté pour Fontainebleau, chez les artilleurs ou dans le génie. Enfin,

1. Chiffre fourni par l'Oberkommando der Wehrmacht (OKW) et concernant les officiers capturés en 1939 et 1940. Yves Durand le trouve un peu surestimé (*La Captivité. Histoire des prisonniers de guerre français. 1939-1945*, Paris, FNCGP-CATM, 1980, p. 20).
2. Vingt-huit OFLAGS entre 1939 et 1945, une quinzaine en 1943 (durant la guerre, certains ont été dissous comme, par exemple, le XI A le 22 juin 1941, dont les prisonniers sont envoyés dans le IV D).
3. Peter Schöttler, « Fernand Braudel, prisonnier en Allemagne : face à la longue durée et au temps présent », *Sozial. Geschichte Online* 10 (2013), S. 7–25 (www.stiftung-sozialgeschichte.de).
4. « Universitaires et universités dans les camps de prisonniers de guerre », colloque *Étudiants, universitaires et universités de France pendant la Seconde Guerre mondiale*, Clermont-Ferrand, Institut d'études du Massif central, université Blaise-Pascal, novembre 1993.

avant 1940, tous les prêtres sont officiers de réserve, l'instruction militaire étant assurée dans les séminaires. Lors de la déclaration de guerre, les réservistes sont mobilisés pour encadrer la troupe. Dans les OFLAGS se retrouvent donc officiers d'active et réservistes âgés d'une vingtaine et d'une cinquantaine d'années. Un véritable brassage social. Les militaires d'active, saint-cyriens et polytechniciens notamment, côtoient ainsi des membres des classes moyennes, des employés, des professeurs d'université dans des disciplines très variées, des professeurs au Collège de France, des ingénieurs des Mines, des diplômés des Arts et Métiers, des avocats et des magistrats, des banquiers, des docteurs en droit et des diplômés des Ponts et Chaussées... Mais tous possèdent une base scolaire commune : le baccalauréat. Les officiers sont en effet très majoritairement issus du lycée, monde fermé et élitaire puisqu'en 1939 seulement 7 % d'une classe d'âge est titulaire du baccalauréat⁵.

L'article 27 de la Convention de Genève (27 juillet 1929) interdit aux officiers de travailler : « Les belligérants pourront employer comme travailleurs les prisonniers de guerre valides, selon leur grade et leurs aptitudes, à l'exception des officiers et assimilés. » Son article 17, lui, prévoit la mise en place d'activités sportives, spirituelles et culturelles pour tous : « Les belligérants encourageront le plus possible les distractions intellectuelles et sportives organisées par les prisonniers de guerre. » Outre le respect des dispositions de cette convention, il est indispensable pour les Allemands d'occuper les officiers des OFLAGS, car l'inactivité peut conduire à une augmentation des tentatives d'évasion ou des révoltes dont la répression mobilise des soldats plus utiles sur le front, mais aussi parce que ces activités peuvent être un moyen de les sensibiliser à une collaboration, par l'intermédiaire des cours d'allemand par exemple.

À partir de l'automne 1940, le gouvernement français, désormais en charge de ses propres prisonniers de guerre – avant cette date, les États-Unis sont leur puissance protectrice –, encourage également ces activités, en particulier les cours. Le 11 septembre 1941, dans son premier communiqué, le secrétaire d'État à la Jeunesse et à l'Éducation nationale, Jérôme Carcopino, souhaite voir organiser dans tous les camps de prisonniers de guerre, là où il y a des ressources et un personnel qualifié, un centre d'études s'étendant du primaire à l'enseignement supérieur et ne négligeant ni l'enseignement technique ni l'enseignement artistique. Le terme d'« université » n'est pas utilisé par crainte d'un abaissement du niveau des universités

⁵. Jean-François Muracciole, *Les Enfants de la défaite. La Résistance, l'éducation et la culture*, Paris, Presses de Sciences-Po, 1998, p. 141.

en France, puisque la qualité de l'enseignement et de l'encadrement professoral ne peuvent être les mêmes dans les camps⁶. Les examens pour les niveaux non universitaires sont validés immédiatement ; en revanche, des précautions supplémentaires sont prises pour les niveaux universitaires. Si les jurys constitués dans les OFLAGS sont formés d'universitaires, le diplôme est validé, sinon un certificat de scolarité est attribué qui devra être présenté après le retour en France à une université traditionnelle pour y être validé par des commissions, celles-ci pouvant demander de repasser certains diplômes ou de compléter les études. Un bureau universitaire de la mission Scapini⁷ à Berlin répond aux questions concernant les examens ou les droits des étudiants par exemple. À la tête de ces « universités » sont nommés des recteurs. Fernand Braudel est celui de l'OFLAG XC ; il est qualifié du titre de Magnifizenz par les Allemands qui l'autorisent à emprunter livres et revues à l'université de Mayence pour compléter la bibliothèque de plusieurs milliers de volumes du camp.

La mise en place des centres intellectuels est très précoce. Celui de l'OFLAG XI A (Osterode am Harz) naît de l'organisation de conférences par des officiers dans le Frontstalag de Mailly, en France, activité qui se poursuit en Allemagne où cette communauté est transférée au bout de quatre semaines de captivité⁸. Des conférences se montent spontanément à l'OFLAG XVII A dès la fin du mois de juin 1940, lorsque les prisonniers découvrent que certains d'entre eux ont des connaissances très précises et intéressantes pour tous.

Une organisation est mise en place puis encouragée, on l'a vu, par les autorités allemandes puis françaises : les annonces des conférences et des cours – de langues d'abord – sont affichées sur un panneau. Bientôt une baraque est dédiée à ces activités intellectuelles. Cahiers et crayons peuvent être achetés dans le camp – la solde des officiers est payée par les Allemands ainsi que le prévoit l'article 22 de la Convention de Genève. Chaque prisonnier se déplace avec son tabouret quadripode d'une conférence ou d'un cours à l'autre. Le contenu de ceux-ci évolue en fonction des arrivées et des départs des officiers ; les sujets abordés sont très variés : allemand, anglais, italien, russe, polonais, espéranto, arabe, mathématiques, biologie, droit, histoire, géographie, horticulture... Les thèmes militaires ne sont pas oubliés : à l'OFLAG XVII A, des conférences étudient l'entrée en guerre des États-Unis et la guerre éclair. Certains prisonniers abordent des

6. De plus, comme toutes les conférences n'ont pas de but scolaire, au terme souvent utilisé d'« université » nous préférons l'expression « centres intellectuels ».

7. Service diplomatique chargé de s'occuper des prisonniers de guerre français en Allemagne, d'améliorer leurs conditions de captivité et confié par le gouvernement de Vichy à Georges Scapini avec rang d'ambassadeur.

8. Général Buisson, *Les Cahiers des captifs d'Osterode*, 6 octobre 1940, collection personnelle.

sujets en rapport avec leur profession comme l'élevage des chevaux, les assurances vie, la Banque de France, la Chine, la littérature anglaise ou l'architecture romane. Le doyen Vedel enseigne à l'OFLAG XVII A le droit constitutionnel et le droit administratif, et assure des cours d'économie politique⁹. Jean Guitton dispense des cours sur la pensée de Bergson.

En parallèle, des bibliothèques sont créées. Certains ouvrages proviennent des collections particulières des officiers constituées pendant la drôle de guerre et dont ils organisent des prêts. D'autres sont fournis par les Allemands, les familles, la Croix-Rouge ou la mission Scapini. Les prisonniers en achètent également en Allemagne et des échanges sont organisés avec les bibliothèques municipales ou universitaires. L'aumônerie catholique, le fonds européen de secours des étudiants, l'YMCA procèdent aussi à des envois. La bibliothèque de l'OFLAG II B possède ainsi trente-cinq mille ouvrages, celle de l'OFLAG VI D seize mille et accueille six cents lecteurs par jour. Au XVII A, un laboratoire de sciences est même mis sur pied avec des instruments bricolés.

Les raisons du succès

La volonté de se démarquer du passé est un puissant moteur. Les officiers, qu'ils soient réservistes ou d'active, ont été particulièrement marqués par la rapidité et l'ampleur de la défaite de l'armée française. Les témoignages montrent que beaucoup d'entre eux, notamment les réservistes, ont été conduits, durant les mois de mai et juin 1940, à prendre un commandement, des initiatives ou à assumer des responsabilités ne correspondant pas à leur grade. Beaucoup ont été humiliés par leur capture, notamment parce qu'elle intervient après l'armistice. Les activités intellectuelles leur permettent de retrouver leur dignité d'être humain, mais aussi de Français, devant les autorités allemandes qui les maintiennent captifs.

Mais ils ont aussi des intérêts plus immédiats à suivre les cours et conférences donnés dans les camps. Il faut certes passer le temps, mais les compétences professionnelles sont également utilisées par certains pour préparer des évasions. Dans l'OFLAG IV D, par exemple, les ingénieurs des Ponts-et-Chaussées aident à concevoir des tunnels et ceux des Arts et Métiers s'occupent de la réalisation de faux papiers. Les cours et conférences permettent aussi aux professionnels de ne

⁹. Entretien du 15 mars 1996. N'étant pas spécialiste, il commande des livres en France à un organisme spécialisé, lit les œuvres complètes de Proudhon, mais n'a pas accès à Keynes, censuré car soupçonné d'être juif.

pas perdre la main : le professeur continue d'enseigner – Fernand Braudel, outre la rédaction de sa thèse, donne des cours qui seront regroupés ensuite sous le titre *L'Histoire, mesure du monde*¹⁰ –, et l'étudiant d'étudier. Les bouleversements dans leur vie occasionnés par la guerre sont ainsi dépassés. Car tous pensent aussi à l'avenir. La mobilisation les a arrachés à leurs études, mais ils savent que les diplômes obtenus en captivité peuvent être reconnus à la fin du conflit.

L'utilisation des compétences des professeurs, des universitaires et des professionnels est donc organisée avec la plus grande efficacité. Des préparations à différents concours, du certificat jusqu'à l'agrégation, sont offertes. À l'OFLAG IV D, deux groupes sont mis en place pour préparer l'entrée à l'Inspection des finances et au Conseil d'État grâce à une quarantaine d'anciens élèves de Sciences-Po. Un barreau comptant une soixantaine d'avocats stagiaires est également créé afin qu'ils puissent s'entraîner aux plaidoiries. À l'OFLAG XVII A, quatre prisonniers ont décroché un certificat d'études supérieures de mathématiques, trois la première partie du baccalauréat, douze ont achevé leurs études en éducation civique et six ordonnances ont réussi un certificat d'études primaires élémentaires¹¹. Dans ce même OFLAG, des recherches de paléontologie et de géologie ont été réalisées autour du camp, contribuant largement à compléter, voire à modifier, les connaissances de cette région de la Bohême, et deux thèses ont été soutenues devant une commission d'examen reconnue valide par la Sorbonne.

L'avenir de la France est également au cœur des préoccupations des prisonniers de guerre. Dans la continuité des réflexions menées par ceux que Jean-Louis Loubet del Bayle a étudiés sous le nom de « non-conformistes des années 30 »¹², certains diagnostiquent une crise de civilisation derrière l'effondrement de l'armée et veulent préparer un monde nouveau pour l'après-guerre. Robert Brasillach et Pierre-Henri Simon sont captifs à l'OFLAG IV D, Jean de Fabrègues est prisonnier jusqu'en 1941, Georges Izard également. Jean Guittot écrit en captivité et publie un essai¹³ à la fois métaphysique et politique sur l'identité française, dans lequel il réfléchit à la France nouvelle. Tous mettent à profit leur emprisonnement pour réfléchir à leur propre cheminement, aux valeurs qu'ils souhaitent défendre après la guerre pour créer un monde nouveau. Vichy et la Résistance font d'ailleurs

10. Peter Schöttler, *ibid.*, p. 13.

11. Andreas Kusternig, « La "grande évasion" et l'"université du camp" de l'OFLAG XVII A-Edelbach », in Ernst Begemek, *Allentsteig im 19. und 20. Jahrhundert*, Allentsteig, 2002, p. 24 (univie.ac.at/geschichte/oefb/Pdf-Dateien/Kusternig_Universit%E4t_Franz%F6sisch.pdf).

12. Paris, Le Seuil, 1969.

13. *Fondements de la communauté française*, Lyon, Plon, « Cahiers de captifs » n° 1, 1942.

le même constat ; l'évolution de l'école des cadres d'Uriage témoigne de la grande mobilité de ces idées dans des milieux très opposés. Les conférences proposées dans les OFLAGS reflètent ces réflexions : Guy Raclet, étudiant à HEC, témoigne de sa volonté que la captivité, qui commence pour lui alors qu'il a vingt-deux ans, soit un lieu de « renaissance caractérielle, de courage, d'espérance retrouvés »¹⁴. Découvrant dans le camp des hommes d'une grande richesse intérieure, il « espère vraiment en l'Homme » et souhaite, après la guerre, s'engager sur le plan social, notamment pour la formation des adolescents qui lui paraît insuffisante et qu'il envisage sur le mode du scoutisme. Cet axe des non-conformistes est une piste à approfondir tout en ne perdant pas de vue que leur influence, limitée dans la société, l'a probablement été aussi dans les OFLAGS.

Les Allemands pensent également à l'avenir. Conscients des compétences de leurs prisonniers, ils sélectionnent ceux qui peuvent leur être utiles. Il est ainsi proposé à M. Klein¹⁵ un poste très élevé dans une des succursales que la Reichsbank ouvrait en Alsace. Ils envoient dans les OFLAGS des professeurs d'université pour tester les compétences de quatre-vingts médecins, « des spécialistes réputés dans des domaines de pointe »¹⁶, leur offrant ensuite de les engager dans leurs laboratoires. Tous ont refusé.

Un vivier pour l'après-guerre ?

Sans pouvoir s'appuyer pour l'instant sur un panel de témoignages suffisamment représentatif pour tirer des conclusions pertinentes, il ressort des sources consultées que les centres d'études des OFLAGS ont constitué à la fois « cinq années de formation intellectuelle interdisciplinaire et d'avidité de connaissances extraordinaire »¹⁷ et, pour beaucoup, une inflexion considérable dans leur vie professionnelle. Tous les témoignages s'accordent à dire que le travail et la façon de penser étaient originaux et passionnants parce qu'interdisciplinaires. On peut avancer l'hypothèse que la condition partagée de prisonnier de guerre a atténué voire effacé les barrières universitaires et favorisé les échanges. La réflexion et l'ouverture d'esprit étaient attendues. Le doyen Vedel se souvient de deux cours d'arboriculture fruitière, l'un orthodoxe et l'autre dissident, précisant

14. Témoignage recueilli après 2005 par l'association Mémoire et avenir, chapelle française de Soest (MACS).

15. Témoignage datant de septembre 1989, recueilli par l'association MACS.

16. Monsieur Klein, op. cit.

17. Monsieur le doyen Vedel, entretien du 15 mars 1996.

que la contradiction pouvait être apportée et était même bienvenue. Cette ouverture d'esprit permet de comprendre que la captivité ait modifié la vie des captifs. Elle a par exemple fait comprendre au doyen Vedel la force et le respect du droit, car les camps de prisonniers étaient des lieux où l'éthique et la civilisation étaient respectées, alors qu'autour se déchaînait la barbarie. La vision de l'histoire de Fernand Braudel y a pris, selon Peter Schöttler¹⁸, sa forme définitive, ainsi que le montrent les cours qu'il y dispense : il y présente l'événement mais en s'appuyant systématiquement sur le passé et sa profondeur historique.

Jusqu'à présent, la carrière après-guerre d'un seul officier d'active a pu être étudiée : le lieutenant-colonel Oldra, captif à l'OFLAG VIII F puis XVII A, est passé, comme tous les officiers d'active prisonniers, devant une commission d'épuration mise en place par l'armée, puis a poursuivi une carrière militaire qu'il juge « normale » jusqu'à sa retraite.

En ce qui concerne les officiers de réserve, tous les témoignages recueillis font état de changements dans leur vie grâce à leur rencontre dans les OFLAGS, au détour d'un cours ou d'une conférence, de personnes issues de milieux sociaux et professionnels différents. Pour certains, c'est leur vie professionnelle qui a été modifiée. Ainsi, un instituteur fait la connaissance en captivité d'Henri Delagrave, le directeur des éditions éponymes dont il devient le secrétaire de direction après la guerre. Un podologue se lie d'amitié avec un industriel avec lequel il s'associe pour monter des cabinets de podologues. Un autre instituteur, libéré avant la fin de la guerre pour raison médicale, travaille à la Maison du prisonnier à Dijon puis au Commissariat général aux prisonniers de guerre avant d'entrer dans la Résistance en 1943 et de devenir à la Libération inspecteur du service social au ministère des Anciens Combattants. Henry Bernard est architecte et Premier Grand Prix de Rome en 1938 ; dans son OFLAG, il fonde un atelier d'architecture au sein duquel naissent beaucoup de projets et de réflexions urbanistiques ; il participe ensuite à la reconstruction de la ville de Caen, puis, architecte des bâtiments civils et palais nationaux, il remporte le concours pour la maison de Radio-France. Guillaume Gillet est diplômé d'architecture en 1937 ; captif à l'OFLAG VI A, il y côtoie un certain nombre d'ingénieurs de l'École nationale supérieure des arts et métiers avec lesquels il travaille par la suite ; lauréat du Premier Grand Prix de Rome en 1946, il devient architecte des bâtiments civils et palais nationaux en 1952. Pierre Costabel, normalien, agrégé de mathématiques, devient

^{18.} Ibid.

professeur à l'École des hautes études en sciences sociales, mais entre aussi chez les oratoriens parce qu'il a été profondément marqué par la ferveur religieuse des aumôniers français de l'OFLAG VI A. La captivité a en revanche des répercussions fâcheuses pour Jean Guitton qui, engagé dans le Cercle Pétain de son OFLAG, est condamné pour intelligence avec l'ennemi et aide à la propagande allemande, avant que le Conseil d'État ne casse ce jugement à la fin des années 1940.

D'autres, grâce aux centres intellectuels des OFLAGS, n'ont pas interrompu leur scolarité : un étudiant en droit y a préparé un diplôme d'études supérieures de droit privé et devient avocat puis magistrat après la guerre. M. Pelissier, qui préparait HEC avant le conflit, se retrouve ordonnance dans un OFLAG ; il se passionne pour l'histoire grâce aux livres de la bibliothèque et suit des cours jusqu'à passer sa licence afin de devenir professeur ; mais la captivité dure plus longtemps que prévu et à son retour il lui faut abandonner le projet des études pour entrer dans la vie active.

Pour certains, qui ont connu des carrières prestigieuses, le rôle joué par leur passage par les « universités » des OFLAGS n'a pu être confirmé pour l'instant faute d'études. C'est le cas de Raymond Janot, membre du Conseil d'État et l'un des rédacteurs de la Constitution de la Ve République ; du général Raiffaud, membre du cabinet de Pierre Messmer ; de Pierre Racine, auditeur au Conseil d'État en 1935, premier directeur de l'ENA en 1946 puis directeur du cabinet de Michel Debré ; de Maurice Lauré, diplômé de l'École polytechnique en 1936, puis inspecteur des finances et « inventeur » de la TVA ; ou de Jacques Flaud, directeur du Centre national de la cinématographie.

Tous les OFLAGS furent des lieux de bouillonnement intellectuel intense. Les conséquences sur la vie quotidienne des captifs ont été multiples, permettant de dépasser la défaite militaire et la capture, de rentabiliser le présent dans le camp et de préparer l'avenir. Les sources utilisées ne restituant que la vie des quelques officiers de réserve, il nous faut les compléter et surtout commencer des recherches sur les officiers d'active : avaient-ils les mêmes motivations pour participer aux centres intellectuels que les réservistes ? Leur carrière a-t-elle été modifiée par la captivité ?

L'influence de ces cours et conférences sur la société constitue un autre axe d'étude. À quel point la captivité, mais aussi cette cohabitation, durant plusieurs années, d'hommes venus d'horizons très variés, ont-elles enrichi l'après-guerre en France ? Plusieurs pistes de recherche historique prometteuses s'ouvrent donc à partir de l'étude des centres intellectuels des OFLAGS. ■

AXEL GOUGELET

LES « SOLDATS DE DIEU ». QUELLE PLACE POUR LES AUMÔNIERS MILITAIRES ?

Georges Clemenceau estimait qu’« il suffit d’ajouter “militaire” à un mot pour lui faire perdre sa signification. Ainsi la justice militaire n’est pas la justice et la musique militaire n’est pas la musique ». Étonnamment, au regard de son athéisme marqué, il n’a pas profité de l’occasion pour tourner en dérision la présence d’aumôniers au sein des armées. Ceux-ci y ont pourtant officiellement été intégrés au cours des XIX^e et XX^e siècles, et, à ce titre, ont été amenés à évoluer avec l’institution militaire. Ainsi, en 2012, le ministère de la Défense recense deux cents aumôniers militaires catholiques, soixante-seize protestants, trente israélites et trente-cinq musulmans. Les quatre cent vingt-quatre mille deux cent vingt-cinq hommes et femmes de l’armée française (2013, active et réserve) bénéficient des services de trois cent quarante et un aumôniers d’active et de réserve, dont la moitié effectuait cette tâche à temps partiel. Quelle est la place de ces aumôniers au sein des armées françaises aujourd’hui ? Comment ont-ils été et sont-ils affectés par les transformations sociales et militaires ? Ces « soldats de Dieu » sont-ils toujours indispensables ? Afin de saisir au mieux leur position actuelle dans le paysage social, il s’avère nécessaire d’interroger aussi bien leurs origines historiques que leurs statuts et rôles contemporains.

Un ancrage historique fort

Il apparaît que la religion s’est très rapidement imposée au sein des armées de la « fille aînée de l’Église ». Le plus ancien aumônier militaire attesté est Sulpice le Pieux, archidiacre de Bourges, appelé par Clotaire II (584-629), roi des Francs, pour servir d’abbé dans le camp militaire royal. Il avait pour mission de garder et de montrer aux troupes le manteau de saint Martin – d’où l’appellation de chapelain, « celui qui garde la chape » –, mais également celle de distribuer les aumônes du roi – rôle qui a donné naissance au nom toujours usité d’aumônier. En 742, le concile de Ratisbonne prévoit que les commandants et autres chefs militaires soient accompagnés d’évêques et de prêtres au cours des campagnes afin de célébrer la messe et de porter les saintes reliques protectrices ; défense est faite en même

temps aux autres religieux de porter les armes car saint Boniface, qui présidait ce concile, jugeait qu'un trop grand nombre d'entre eux avait guerroyé au cours de la récente bataille de Poitiers. Lors de son instauration par François I^{er} en 1543, la Grande Aumônerie de France doit se consacrer au service de la chapelle du roi. Elle voit pourtant son rôle et ses prérogatives s'étendre au cours des règnes suivants, incluant également la juridiction spirituelle des armées. Pour la Marine, il est attesté en 1270 que de nombreux chapelains accompagnent le roi Louis XI lors de la dernière croisade, mais qu'en mer, ils doivent célébrer une messe particulière dite « sèche » – la *missa nautica* – omettant certains passages de la Bible et ne proposant pas l'eucharistie pour des raisons pratiques : les prêtres ne pouvant ramasser les corps consacrés tombés avec les mains, l'opération se révèle difficile par gros temps. C'est en 1619, *via* des lettres patentes royales, qu'un poste d'aumônier général des galères est créé et, par une ordonnance de 1691, qu'une aumônerie embarquée est mise en place. L'armée de l'air, quant à elle, fondée en 1927, n'obtient d'aumônerie qu'en 1939.

Le service religieux au sein des armées a donc des antécédents historiques forts, mais présente également un parcours accidenté, guidé par les principes politiques des différentes époques : la loi du 1^{er} mai 1791, par exemple, qui supprime le Grand Corps de la Marine, entraîne avec elle la disparition des aumôniers de Marine pendant toute la période révolutionnaire.

Si l'aumônerie catholique est la première pour des raisons historiques, elle perd son monopole de représentation religieuse au sein des armées quand le catholicisme devient « religion de la majorité des Français » au lieu de religion d'État (Concordat de 1802). L'aumônerie protestante y fait son entrée avec la guerre de Crimée (1853-1856), bien que quelques régiments étrangers comme le Royal-Allemand aient déjà eu un ministre protestant sous l'Ancien Régime. Une dizaine de pasteurs se joignent ainsi au corps expéditionnaire français en 1854 grâce au soutien financier d'un montant de soixante-douze mille francs-or rassemblés par les différentes églises protestantes, et deux aumôniers protestants perdent la vie face aux troupes russes à Sébastopol en 1856. En 1859, le ministre de la Guerre établit les mêmes droits et prérogatives pour les aumôniers protestants que pour les catholiques. C'est également au XIX^e siècle que cette égalité s'étend au judaïsme. Plus récemment, à partir de 2006, l'islam est reconnu aumônerie avec la nomination du premier aumônier en chef du culte musulman, Abdelkader Arbi. C'est la création du Conseil français du culte musulman (CFCM) qui a permis cette avancée rendue nécessaire pour des questions d'égalité de traitement au regard de la croissance du nombre de militaires français de confession musulmane.

Statut légal unifié et intégration dans la structure militaire

Si la loi du 20 mai-3 juin 1874 institue une aumônerie permanente, deux ans plus tard, l'opposition républicaine, majoritaire à la Chambre, suspend son budget avant de préparer un projet de loi visant à son abolition. Les tractations parlementaires finissent par aboutir, le 8 juillet 1880, à une loi de compromis relative aux statuts des aumôniers de l'armée de terre, ceux de Marine restant régis jusqu'en 1907 par un décret du 31 mars 1852. Cette loi permet d'organiser dans l'armée une présence religieuse régulière, dont le principe est reconnu. Mais son application, très limitée, la transforme progressivement en loi antireligieuse. Elle se voit complétée – et non abrogée – par celle de séparation des Églises et de l'État du 9 décembre 1905, qui rattache définitivement le budget des aumôneries au ministère de la Guerre – le budget des cultes est lui supprimé. Ces deux lois forment la pierre angulaire du statut des aumôniers ainsi que la base de la réflexion sur son évolution, qui se poursuit encore aujourd'hui. Ainsi, un décret augmenté d'un arrêté du 16 mars 2005 consacre un traitement égal de toutes les aumôneries au sein des forces armées. Entre 2005 et 2012, les aumôniers souscrivent au Service de santé des armées, mais certains d'entre eux sont et restent civils. Depuis le 2 janvier 2012, tous ont été rattachés au Commissariat des armées et les derniers aumôniers civils devraient « disparaître » d'ici 2020.

Concernant l'intégration à la hiérarchie militaire, les aumôniers forment une exception. Auparavant sans grade, ils sont dotés par le décret de 2005 de celui d'aumônier militaire, qui correspond à celui de leur interlocuteur quel que soit son rang. « Cette situation nous place dans une situation d'équité par rapport à lui », estime le grand rabbin Haïm Korsia, aumônier en chef du culte israélite, lors d'une audition en 2011 devant la Commission de défense nationale et des forces armées à l'Assemblée nationale. Néanmoins, les aumôniers sont toujours considérés comme ayant rang d'officier. Ils sont sous l'autorité de l'aumônier en chef pour les questions religieuses et sous celle de l'autorité militaire dans l'exercice de leur ministère au sein des unités. Chaque aumônerie dispose d'une organisation similaire à celle des armées : un aumônier en chef pour chaque culte, chacun assisté de quatre aumôniers en chef adjoints à raison d'un par armée (terre, mer, air, gendarmerie) à l'état-major des armées ; un aumônier par culte (avec ou sans adjoint) auprès de l'officier général de zone de défense, qui a la charge de coordonner les différents aumôniers locaux. Les premiers insignes de fonction apparaissent dès 1853 pour les aumôniers catholiques de la flotte, puis cette pratique s'étend aux autres cultes et aux autres armées. L'enracinement juridique et organisationnel des aumôniers au sein des armées a donc été progressif mais sûr.

F Accompagner et conseiller

La priorité fixée par les armées aux aumôniers est l'accompagnement spirituel des forces armées sur les théâtres d'opérations et en garnison. Ainsi, en 2012, seize d'entre eux, appartenant aux différents cultes, étaient en permanence projetés en opérations extérieures aux côtés des combattants, tandis que les autres œuvrent sur le territoire national. Ils sont à même de conduire le service religieux sur place, au plus près des hommes et des femmes sous les drapeaux, et de subvenir à leurs besoins spirituels, de les aider à surmonter les éventuels dilemmes qui peuvent surgir entre leur métier de soldat et leurs convictions, en particulier en ce qui concerne la mort. Car si la mort du soldat est devenue beaucoup moins visible pour le civil, elle reste un fait important pour celui-là, qui peut la recevoir comme la donner : la guerre est dans son contrat et la mort est une possibilité. L'aumônier militaire apparaît comme un interlocuteur privilégié de l'unité lorsque celle-ci y est confrontée, parfois plus que les médecins ou les psychologues.

Les aumôneries ont également un rôle de conseil important auprès du commandement, permettant une meilleure compréhension du théâtre d'opérations. Les aumôniers musulmans, par exemple, apportent une aide précieuse depuis le début de la guerre en Afghanistan en 2001 grâce à leurs connaissances en matière de religion, de culture et de mode de vie des populations locales. Ils peuvent faire remonter auprès de la chaîne de commandement des problèmes qui n'auraient pas été entendus autrement et permettent également au chef de se faire une meilleure idée du moral de ses troupes.

Enfin, l'aumônier endosse un rôle qui dépasse souvent son simple ministère, celui d'un véritable soutien moral du soldat. En raison de son statut très spécial, c'est souvent vers lui que celui-ci se tourne pour évoquer les diverses difficultés rencontrées en service mais aussi en famille (divorce, envie de suicide...). « En Afrique, un militaire m'a déclaré avoir été envoûté. J'ai été fréquemment réveillé en pleine nuit par des militaires qui voulaient se suicider avec leur arme de service. Les aumôniers évitent ainsi de nombreux suicides », rapporte le pasteur Bernard Delannoy, aumônier en chef du culte protestant, devant la Commission de la défense nationale et des forces armées, attestant de ce rôle de conseiller presque social que jouent les *padre*, indépendamment de la religion du soldat en besoin d'aide et de conseil. Il poursuit : « Ils aident les militaires à mettre des mots sur leurs maux. Ni psychologue ni assistante sociale ni père ou mère, ils sont un peu tout cela à la fois. » C'est la proximité de vie de l'aumônier avec le soldat qui lui permet de saisir les questions que

celui-ci peut se poser : dans un entretien à *Direct Matin* du 3 décembre 2013, le père Christian Venard, du 17^e régiment de génie parachutiste, estime que l'aumônier est aussi « un frère, car nous partageons la vie des militaires, y compris dans les opérations extérieures ».

Par ailleurs, du fait de son statut particulier, l'aumônier est plus qu'un simple pont spirituel et social au sein des armées. Il crée aussi un lien entre le monde civil et le monde militaire en facilitant l'intercompréhension. Abdelkader Arbi explique ainsi devant la Commission à l'Assemblée que « dans les hôpitaux militaires, qui sont fréquentés par des militaires mais aussi par des civils, nous arrivons à "déminer" certaines situations délicates ». Son action : présenter sous un angle différent le travail militaire, contribuer à l'humaniser et à le rapprocher du civil. Son rôle est donc multidimensionnel, contribuant au bien-être et à la cohésion des armées.

Aumôneries militaires et laïcité républicaine : une « coexistence pacifique » bénéfique

L'article premier de la Constitution garantit que la République française assure l'égalité devant la loi de tous les citoyens, la religion ne pouvant former un critère d'exclusion. La loi de 1905 conforte cet état de fait avec son article 1 qui détermine le libre exercice des cultes. Son article 2 permet aux aumôneries de fonctionner dans les services publics grâce au soutien financier de l'État. Un état de fait réaffirmé par la loi portant statut général des militaires du 24 mars 2005 au travers de son article 4 : « Les opinions ou croyances, notamment philosophiques, religieuses ou politiques, sont libres. Elles ne peuvent cependant être exprimées qu'en dehors du service et avec la réserve exigée par l'état militaire. Cette règle s'applique à tous les moyens d'expression. Elle ne fait pas obstacle au libre exercice des cultes dans les enceintes militaires et à bord des bâtiments de la flotte. » Le soldat est ainsi libre de pratiquer sa religion dans l'armée tout en respectant son devoir de servir la République laïque, une et indivisible.

Les aumôniers militaires pourvoient à ces besoins spirituels dans les cadres prévus par la loi et garantissent une situation optimale où la laïcité n'est pas menacée, car aucune religion n'est reconnue comme étant celle de l'armée. Le système d'aumôneries français post-2005 se veut même totalement égalitaire dans le traitement de chaque religion au regard des principes laïques, alors que dans des pays comme les États-Unis ou le Canada, les différents cultes sont tous placés sous l'autorité d'un seul aumônier en chef, souvent protestant ou catholique. Cette interconnexion française entre les religions et les

principes laïques, qui se renforcent mutuellement, produit donc une « coexistence pacifique » positive.

Cette « coexistence pacifique » est d'autant plus importante que la demande des militaires en matière de religion est paradoxale : une baisse de la pratique religieuse est constatée en parallèle de celle qui touche la société, mais un intérêt nouveau pour la religion est également remarqué. Monseigneur Luc Ravel, évêque aux armées, aumônier en chef du culte catholique, indiquait à la Commission de l'Assemblée nationale en 2011 que, chaque année, entre quarante et soixante militaires se faisaient baptiser. Et une hausse des demandes pour l'organisation du culte mais aussi pour des études de textes religieux et des moments de prière est constatée par chaque culte. Celle-ci provient notamment des jeunes engagés dont la culture religieuse est faible mais qui cherchent un soutien moral pour répondre à leurs questions et dilemmes. Pour le pasteur Delannoy, « dans un pays aussi laïcisé que la France, la soif d'une recherche de sens est réelle », ce qui permet à la religion de coexister avec les principes laïques au sein de l'armée.

Face aux difficultés rencontrées par les armées

Partie intégrante des armées, les aumôniers sont donc aussi confrontés à des changements similaires à ceux qu'elles connaissent dans le cadre de leur transformation. Au premier rang desquels les réductions d'effectifs, qui visent certains postes religieux où la « demande » n'est plus en adéquation avec le budget alloué par l'État, comme en attestent la fermeture de l'aumônerie protestante à Tahiti en 2011 ou le nombre d'aumôniers catholiques passé de trois cent vingt-neuf en 1996 à deux cent vingt et un en 2011. Ces réductions de personnels se sont accompagnées d'un rehaussement continual de la limite d'âge d'exercice des aumôniers, actuellement fixée à soixante-six ans. Une décision qui entraîne un vieillissement de la population des aumôniers et risque à terme de léser leurs capacités opérationnelles alors que l'armée française est depuis quelques années dans une ère de la projection de forces. Certains contrats seront donc cassés avant terme et le pasteur Bernard Delannoy indique devant la Commission de l'Assemblée nationale que ces aumôniers « subiront une réduction de leur pension de 5 % par annuité non effectuée ». Il est légitime de questionner la reconnaissance accordée au travail des aumôniers militaires.

Sur un plan humain, les soldats ont des attentes très élevées vis-à-vis des aumôniers ; attentes issues de la considération pour leur statut

mixte à la fois religieux et militaire. Pourtant, il ne faut pas oublier que l'aumônier militaire est et reste un homme : il peut tout autant être victime des maux qu'il contribue à guérir. Il souffre de la perte des camarades tombés au combat comme les autres et peut également être atteint de troubles post-traumatiques. Le père Christian Venard rapporte par exemple dans son ouvrage *Un Prêtre à la guerre* (Tallandier, 2013) son incapacité à boire de l'eau du robinet à son retour du Kosovo. Cependant, ce droit à des moments de faiblesse leur est difficilement reconnu par leurs camarades. Le grand rabbin Haïm Korsia souligne à l'Assemblée nationale que « montrer une faiblesse, c'est courir le risque d'être mal considéré par ses camarades de combat, ceux en qui vous avez confiance et qui doivent vous faire confiance ».

Grâce à leurs racines historiques très profondes, les aumôneries militaires en France conservent donc aujourd'hui encore une légitimité importante. Les « soldats de Dieu » remplissent toujours, indépendamment de leur culte, des missions variées d'écoute et de conseil qui concourent tant à la cohésion qu'au bien-être des soldats. Malgré l'unification lente des statuts légaux et une intégration formelle tardive à la hiérarchie, les *padre* n'ont pas longtemps fait l'objet de débats dans le cadre de la laïcité républicaine au sein de l'armée et confirment leur intégration dans la structure militaire. Cette intégration leur vaut d'ailleurs de vivre également les transformations de la Défense au même titre que les soldats, tout en étant l'objet d'attentes importantes de la part de leurs frères et sœurs d'armes. De par cette proximité avec les soldats, ils restent une composante indispensable des armées, à même de faciliter le quotidien et de servir de passerelles entre les différences, qu'elles soient internes ou externes au service des armes. ■

L

TRANSLATION IN ENGLISH



MONIQUE CASTILLO

THE CULTURAL DIVIDE

Resisting in order to save (a civilisation, a regime, a motherland, a history...) takes us back, by reference to the Resistance to Nazi occupation, to a collective moral commitment. Resisting in order to challenge (a civilisation, a regime, a motherland, a history...) means, in the postmodern age, to assert personal singularity over the collective constraints. A cultural divide thus opposes two generations and two visions of power and authority. So that the word "resistance" could well be hijacked by partisan rhetoric on both sides, unless they are themselves forced to resist indifference (to the civilisation, to the regime, to the motherland, to history, etc.) that is threatening to take us into nihilistic individualism.

Resistance

The exemplarity of the Resistance

For a French citizen, the Resistance of 1939-1945 is history, memory, and imagination all rolled up in one. It is part of national history, the history of a great refusal: refusal to be humiliated by defeat, refusal to accept foreign occupation, refusal to collaborate with the enemy. A heavy and complex task consisting in staying in the war, in continuing to fight with the Allies while also conducting a civil war internally. The forces of the struggle fed on fervours that were as powerful as they were divergent but that shared the same purpose: to safeguard the possibility, for the nation, of writing its future history, of creating and assuming the aims for its actions, of being among the players in "*la Grande Histoire*", the Great Story of France under the occupation. It was by paying the price in exemplary fashion (the price of torture, deportation, and death) that the Resistance Fighter bore witness to the historical dimension of his or her fight: showing that acceptance of the supreme risk is, for a sovereign State, the necessary precondition for seeing its freedom recognised and respected by others.

This symbolic power of the Resistance, generated by those who bore witness to this truth, by paying the price with their lives, continues today to resist followers of figures and counters of mass death tolls. Although the whole nation did not take up arms, and although it must, in all fairness, be admitted that fear is a much better recruiter than courage, the men and women of the Resistance were, each in their

own individual story, creators of the meaning of the word "resisting". Exemplarity is an unveiling of meaning, a singular manifestation of the objectivity of a value, it arouses approval and adherence, it acts as a call, it mobilises without obliging, and it is disseminated through a communicative symbolic power¹.

In this case, the exemplarity of the Resistance Fighter is of the order of action; resisting in the context of defeat and of the Occupation is firstly to engage and to commit oneself, not to stay back, not to wait and see or to be a free-rider or an opportunist; it is to write history by making it, in an emergency situation, knowing that privation and suffering are the price to be paid for it. Under extreme circumstances, a passion for surpassing yourself can come to you, and choose for you, a passion that cannot arouse a vision that is purely intellectual or abstract, but rather only the living incarnation of an ideal in a reality that is happening: a nation, a party, a city, a local area, a world... Resisting then comes down to making exist what is "eternal", timeless and circumstance-less, due to its continued rebirth; resisting now in existence what the will to destroy wants to annihilate; taking in refugees, hiding children, helping people across borders, uniting by writing and by testifying, is to make exist by making resist.

■ Resistance after the Resistance

The Resistance is now part of legend, and what is now passed down by memory is an imagined unity, imagined by a French people brought into tune by the same ordeal as if divisions, power struggles, ideologies, and passions could be magically abolished by a common hope bonded together around a shared future. This imagined vision is misleading if it is seen as a reconstruction of the past, but it is faithful to the specifically moral memory of the action of resisting.

The memory of the Resistance is perpetuated through commemoration, through the will to pass on its spirit to the younger generations. The memory work brings together the generations, the generation of those who survived and the generation of those who have not experienced war, in the common admiration and respect

1. The case of Lucien Vidal-Naquet (father of Pierre Vidal-Naquet) illustrates the exemplarity of the action of resisting. *In times when courage deserts most people, the solitary action of publicly manifesting courage gives unparalleled visibility to the principles being defended.* "During the Occupation, he showed courage that was almost excessive *in* that he designated himself to his executioners. When the laws of Vichy forbade him to carry on his profession, he protested publicly, so I am told, at the Law Courts, defying those of his fellow lawyers who passively applied the orders and decrees of Vichy. *In Marseille, where his wife's family lived, he lived in a house occupied by German officers. He hid neither his origins nor his opinions*" (Raymond Aron, *Mémoires*, Paris, Julliard, 1983, p. 162).

for "those who stood firm and said no"². "Passing on" or "handing down" presupposes a continuity of culture passed on in a continuity of life styles and of beliefs but, since it is has transpired that the life styles and the convictions have, with time and social transformations, become strangers to one another, what memory can really activate the commemoration?

The Resistance Fighter is a subject of admiration, and that is indisputable, but he or she is often admired at arm's length. We respect what, in him or her, ultimately, we do not understand: dying, sacrificing oneself, losing one's youth for a moment of heroism or of collective momentum. For many young people today, those Resistance Fighters were indeed capable of dying "for them", i.e. for the generations that followed, but "for them" often means "in place of them", as if to avoid them ever having to deal with the same choices, with the same ultimate decisions, and with the same heroic commitments. Worse still: we sometimes hear voices raised against a death cult that takes away from self-sacrifice whenever it also presupposes sacrifice of others (the enemies), which considerably undermines aspirations of pacifism exclusively understood as a quest for comfort.

And yet these obstacles to memory paradoxically and precisely bring out what is truly the subject of memory, namely a spirit of resistance that unites the moral and the social by realising the moral through the social. In giving themselves to society, those who "say no" accomplish their lives not as biological lives, but as moral existences, ethical substances of the body politic of the French Republic, a union experienced as a common good that is superior to individual interests. Law would be merely a binding abstraction without the power of being a bond, of embodying the feelings of family, social, and patriotic solidarity, and of being a collective experience.

The politically ethical dimension of the action of resisting loses nothing of its topicality or of its exemplarity when it stands up against conformism, cowardice, and submission to illegitimate or unbearable dominations. Luther King, Mandela, or Gandhi illustrate this resistance synonymous with a fight entirely devoted to saving a population and mobilised though a civilising project before which the leader effaces himself to the extent of losing his freedom or his life. Thus, liberation resistance imposes its legitimacy irresistibly when it refuses a perversion of values that is conducted in the name of those

2. Expression borrowed from the speech by General Jean-René Bachelet, President of the *Les Glières* Association, given at the seventieth anniversary of the liberation of the *Haute-Savoie*. Two hundred and fifty-four classes, six thousand two hundred children, took part, on the theme of "Memory and Citizenship", the aim being to ensure that the memory of the Resistance and of its values was passed on.

values themselves, a perversion of institutions that is carried out in the name of those very institutions³. The constructive aim of saving resistance is not so much the annihilation of an ideological opponent as the realisation of a political project that is highly desired by an entire people.

■ Resistances

Another meaning became attached to the action of resisting during the second half of the XXth Century. The disasters caused by the two world wars were then attributed to a large extent to Western modernity, decried as being technological, utilitarian, calculating, conquering, and devastating. The Nation State was accused of having "worsened, and perfected in the extreme, cruelty, hatred and negation of humanity through violence"⁴ to the extent of being seen as where the true blame for the Holocaust should lie. Republican morals are suspected as having served as an ideological trap for collective enslavement to reactionary values. The history of European reason, from Christianity to the Enlightenment and from the Enlightenment to Marxism, is summarised as the history of a foundation course for totalitarianism⁵.

■ Resisting, a cultural act

After the War, the capacity to criticise increased, in intellectual circles and universities, with deconstruction of ideologies, questioning and concerns that psychoanalysis interposed between individuals and themselves, awakening to the cultural diversity of the world as told by anthropologists. Resisting is to use these new tools provided by human sciences to disillusion, to decrypt, to uncover, and to denounce.

We are thus struck by the intellectual construction of the contestation of power or authority in all of its forms: administrative, academic, medical, military and even (and above all) cultural. Resisting is no longer so much fighting a political opponent as changing vision, reasoning, references, and way of understanding. It is necessary to reveal what the clear-sightedness of reason, the competence of science and the authority of the State have been incapable of seeing, blinded as they are by their clear-sightedness, their competence, and their

3. Teachers put into practice this meaning of the act of resisting, by risking their careers, when they refuse a type of academic deculturation that is trying to impose itself *in the name of democratisation of schooling*.

4. Ulrich Beck, *Pouvoir et contre-pouvoir à l'heure de la mondialisation* ("Power in the Global Age") translation into French from the German by A. Duthoo, Paris, Champs Flammarion, 2003, p. 191, the English translation here being from the French.

5. Jean-François Lyotard, *Moralités postmodernes* (*Postmodern Moralities*), Paris, Galilée, 1993, p. 91.

authority. Resisting is to reveal that imposture, illusion, and lies are the genuine masters of power, it is to take away innocence, and to make known what knowledge does not know: what, in it, is unconscious, unthought, anonymous, forgotten, and ignored. Resisting takes on the strange figure of a clash internal to Western civilisation, which is presented as a culture that is set up as a counter-culture relative to itself.

The unveiling of this new truth does not express the courage of a subject that is releasing itself from preconceived ideas and alienating convictions, but rather the disillusionment of a subject who is no longer in command of his or her thoughts or of his or her will, who accepts not being in command, weakness, fragility, and finiteness, and who is condemning himself or herself to continuous intellectual therapy against his or her own dreams of lucidity... But, as it is easy to observe, this knowledge of non-knowledge is still knowledge, and this sovereign inscience grants itself a position overlooking the life of society as a whole, and the legitimacy to denounce, to contest, and to rebut the hypocrisy of those who persist in the illusion of thinking that clear-sightedness, competence, and authority are and will remain the genuine bedrock of culture.

■ Resistances

Since power is no longer seen as a unified force of domination but rather as a system, an invisible system of coordination between knowledge, practices, and morals, multiple resistances need to be put up against such interwoven powers. Since knowledge serves to normalise behaviour and not to instruct minds, since medicine, schooling, and the army produce docile and formatted subjects dispossessed of their critical capacity, it is marginality, delinquency or abnormality that serve as revealers to the processes that subjugate individuals at the very core of their illusion of emancipation⁶. We then resist the illusion of unity, of morality, of solidarity, and of normality by displaying transgression, deviation, difference, and discontinuity. "Former colonised peoples, isolated peoples, women and children, homosexuals, regional and ethnic minorities, thugs and bandits then enjoy favourable preconceptions in the post-sixties movements: they are all considered as being equally oppressed and clothed in the apparel of innocence and of the noble savage⁷."

There are thus resistances, in the plural, instead of a common will for the action of resisting, because the aim is to impose discontinuities,

6. Michel Foucault, *Surveiller et punir (Discipline and Punish)*, Paris, Gallimard, 1975, and *La Volonté de savoir (The Will to Know)*, Paris, Gallimard, 1976.

7. Jean-Pierre Le Goff, *La Gauche à l'épreuve (The Left Put to the Test)*, 1968-2011, Paris, Perrin, 2011, p. 192.

happenings and events, and things that cannot be categorised. The courage to say no is not magnified, rather the language and the modalities of authority are thrown off balance wherever it is exerted: at school, in hospitals, in courts... The important thing is to thwart instigated certitudes, know-how, and competences, and to speak out everywhere against the manipulations that govern the relations of power. The figures of the migrant, of the madman, of the homosexual, and of the delinquent... are the writing of a counter-history of freedom, that of the victims produced by power games, whose intolerable nature can then come out.

Resistances are thus possible everywhere where there is power, i.e. everywhere and in particular in words. Speaking out against symbolic power (the power to say, to appoint, to define, to classify, to list, and thus to impose judgements with the help of words) is the subject of careful deconstruction that is enjoying particular success and seductive power. Thus, for example, the representations associated with the words "women", "femininity" and "feminism" (and today with the word "gender") are becoming very fashionable places of resistance. It suffices to "deconstruct" the mountains of sedimentary and unconscious meanings on which they have been built in order to condemn and to censor the odious and derogatory traditionalisms of those who thought naively that such words were banal and innocent. "The heterosexual/homosexual binarism is itself a homophobic production, just as the man/woman binarism is a sexist production"⁸: imposing another classification also changes the power of the words in a public space entirely occupied by a media war between symbols. The symbolic power can then change beneficiary and go over to the side of those who know how to use the languages and resources of victimism either peaceably or bellicosely.

Resisting

Individualism has thus been seen as a specifically democratic source of resistance to totalitarian, authoritarian, conformist, or populist temptations. Many would like it still to be, and some think that it still is. And yet the symbolic places and the new forms of this political scourge are more of an encouragement now to resist an identity-based hyper-individualism that, whether private or collective, is transforming into counter-democratic behaviour and claims.

^{8.} David Halperin, *Saint Foucault*.

■ Resisting indifference

Individuality, singularity, and originality, because they are inimitable, look like self-assertion capable of countering the massification that is characteristic of the emergence of totalitarian mentalities. Since the spirit of independence is a claim specific to modernity⁹, it seems natural to suppose that post-modern individualism, because it is in revolt against everything that oppresses the life of desire, including the will to be individually responsible, extends the history of that spirit. Jean-Jacques Rousseau's statement that "obedience to the law one has prescribed for oneself is freedom" is thus rejected by post-modern singularism, or indeed an oversimplification might associate Rousseau only with Robespierre, and Kant only with Marx and Stalin, thereby magically and superficially reducing the Enlightenment and the Republican ideal to vectors of terrorist absolutism¹⁰. Against this caricature of freedom, the cult of self-worship can easily seem like a driving force for boundless liberation that no longer comes up against any resistances to one's fantasies.

And yet, the obligation to always be unique (always unique like everyone) no longer really seems to be an obstacle to conformisms, to ideological hijacking, and to enslavements of all kinds. The duty to be happy and original at any price ends up working as a factor of disintegration and of atomisation, individuality ultimately destroying subjectivity and the rights of the individual by delegitimizing human rights. In the 1960s, citizens were cultured enough and republican enough to offer themselves the luxury of complaining and of arousing a counter culture to marriage, to the family, to national, unity, to erudition, and to consensus. But today, deculturation, unbonding, "demarriage"¹¹, depoliticisation of life in society... are arousing indifference rather than revolt, apathy rather than thinking, and a wait-and-see attitude rather than commitment.

■ Resisting counter-democracy

It is thus the atrophy of a certain capacity to resist that must be resisted today. "Fundamentally allergic to all totalitarian projects, the postmodern subject is not prepared to fight them either. Defending democracy does not mobilise him or her any more than subversion of its values. [...] The offhand indifference to grand causes has as its

9. Benjamin Constant, *La Liberté des Anciens comparée à celle des Modernes* (*The Freedom of the Ancients compared with the Freedom of the Moderns*).

10. "Self-determining freedom [...] has been one of the intellectual sources of modern totalitarianism, starting, one might argue, with the Jacobins. And although Kant reinterpreted this notion of freedom in purely moral terms, as autonomy, it returns to the political sphere with a vengeance with Hegel and Marx." (Charles Taylor, *The Malaise of Modernity*).

11. Irène Théry, President of the Working Group "Filiation origine, parentalité, le droit face aux nouvelles valeurs générationnelles" (*Original filiation, parenthood, law faced with new generational values*), 2014.

counterpart abdication in the face of force, and the fanaticism that is disappearing from Western societies might well give way to another disease of will that is hardly less worrying: the spirit of collaboration¹².” That thought, expressed in 1987, finds a new meaning today, with indifference taking the paradoxical form of a cult of difference (by indifference) and becoming the silent or unconscious accomplice of fanaticisms that it believed it was stopping.

Democracy becomes “impolitic”¹³ when the social absorbs the political (demand for benefits prevails over safeguarding freedoms), when public life succumbs to cultural practices being rendered increasingly infantile, when surveillance of politicians (whistleblowing, ridiculing, hounding by the media) replaces participation in a political life together, when the expression of protest (voting “against” rather than voting “for”) delegitimizes the exercise of being in power and when judicialization continuously subjects the State to the threat of a lawsuit. Citizenship is then reduced merely to a single practice: being against authority, whatever it is and whatever it does.

Resisting this depoliticisation is to find the political fullness of democracy again, and to return to living our life together as a specifically political life, i.e. as a place where action has meaning. Divergences have their place there when, instead of aiming to destroy, they aim to construct a public space for thinking and for mutual trust, when the judgments make up a whole by their very opposition, when the common world, which is not an inert residue, is unceasingly recreated by the views, opinions, debates, and initiatives that define the roles and the places of everyone, forming a context for thought and for action where others await, understand, and discuss our interventions, a place that make the polarities of life collectively significant, from birth to death.

Resisting counter-democratic indifference is then to find, once again, the force of power or authority in the political sense, “capacity of humans to act and to act concertedly. Power is not an individual property; it belongs to a group and continues to belong to it so long as the group is not divided”¹⁴. Thus, resisting violence is not a sign of weakness but a proof of strength when power and authority are seen as an experience of a unity that we are not subjected to, but rather that we generate together. ■

12. Alain Finkielkraut, *La Défaite de la pensée* (*The Defeat of Thought*), Paris, Gallimard, “Folio Essais”, 1989, p. 168.

13. Pierre Rosanvallon, *La Contre-Démocratie. La politique à l'âge de la défiance* (*Counter-Democracy. Politics in the Age of Defiance*), Chapter IV, Paris, Le Seuil, “Points Essais”, 2006.

14. Hannah Arendt, *Du mensonge à la violence* (*From lies to violence*), Pocket, 1972, p. 144.



FRÉDÉRIC BLACHON

IS ENLISTMENT A GENUINE ACT OF RESISTANCE?

A recent controversy that erupted at the beginning of October 2014 during the 17th "Rendez-vous de l'histoire" history festival in Blois, on the theme "Rebels" — and which, according to foreigners with the greatest fondness for France, is what makes the country's charm — came as a reminder of how bombastic oratory may lead to confusion.

At a time when indignation is something to be displayed ostentatiously, the munificent recognition of institutional rebels and official resistance fighters will come as no surprise. However, we should not be fooled by the insurrection of anarchists who live off the taxpayers' money: not everyone is cut out to be a resistance fighter, and it will always be less hazardous to string along with the rest of Panurge's flock of rebels¹ than march past the Arc de Triomphe on 11 November 1940.

By implying that the French soldier is a modern-day herald of nonconformism, aren't we at risk of making the same mistake? Wouldn't it be just as improper to dare qualify enlisting in the army as an act of resistance? Here too, any exaggeration could rapidly be perceived as contemptible.

Since the 1980s and the widespread dissemination of works on military sociology by French and American authors, the trivialisation of the military profession has been analysed at length. Any interpretation that lends undue credence to the theory that military society is gradually losing its distinctive features could naturally suggest that in enlisting, the French professional soldier is now behaving in much the same way as a teacher, nurse or journalist in their respective quests for personal fulfilment through their professions.

Moreover, this temptation to trivialise is backed up by numerous aspects that typify our era, where the word "values" is omnipresent (both within businesses and on rugby fields) and everybody flaunts their "patriotism" (including the "world citizen" who believes that only his ideas will ensure France's survival on a globalised planet). An era where the return of "authority" is announced as an obvious fact, where the member of a humanitarian NGO shares an equal "taste for adventure" with the foreign correspondent, where the police officer called out at night to a rough neighbourhood risks his life just as much

1. Philippe Muray, *Les Mutins de Panurge*, Paris, Les Belles Lettres, 1998.

as an infantryman. What unique qualities does our soldier still possess for him to be likened to a modern-day resistance fighter?

As is often the case when we are unsure of what lies ahead, it is advisable to look to the past. And we must face the facts: the French soldier's act of resistance *via* his enlistment is not immediately evident. If we focus on the post-war period only, professional soldiers today are aware that they enjoy a respect and treatment that would have made their predecessors from the Indochina and Algerian wars green with envy. It is clear that, immediately following the Second World War — for reasons that are both objective (the collapse of the French army in the space of only a few weeks in spring 1940) and ideological (regular soldiers had failed where the ragged *maquis* resistance fighter had saved France's honour)—the prestige of the French army was at an all-time low.

In 1950, when the country's reconstruction and economic upturn were giving the French a glimpse of a brighter future, joining the École de l'Air, Saint-Cyr or Navale (the French air force, military and naval academies) clearly required a certain amount of self-denial. As the lure of consumerism was beginning to sound its sweet, hedonistic melody, the French Union combatant required unshakeable faith and fervent patriotism to join a marginalised institution and knowingly accept being separated from his family for many years to fight bloody and unpopular battles 17,000 kilometres from the homeland.

To make matters worse, the Republic at that time showed little concern for sparing its soldiers' blood; the way in which the battle of Dien Bien Phu was conducted is a notable illustration of this. Furthermore, bereaved families could not even take comfort from seeing the nation honour their sacrifice, as the coffins of those killed were often unloaded in the port of Marseille at night to avoid any demonstrations against the "dirty war".

In these conditions enlistment can, without any exaggeration, be perceived as a true form of resistance — and the best portrayal of this military romanticism combined with a thirst for adventure and a sense of sacrifice is most certainly to be found in Pierre Schoendoerffer's literary and film work. Drummer Crab, Warrant Officer Willsdorff and Captain Caron are most definitely nonconformists².

From the end of the Algerian war to the mid-1970s, the French soldier was to be involved in a different type of resistance. This period was at the height of the "Trente Glorieuses" (the economic boom of the three post-war decades), and the country was going from strength to strength — unlike its army, whose status had greatly declined. To make matters worse, the Cold War and the advent of the nuclear

2. Bénédicte Chéron, «L'honneur dans l'œuvre de Pierre Schoendoerffer», *Inflexions* n° 27, pp. 115-125.

deterrent meant that the profession's philosophy became strangely disconcerting: the aim of training was to avoid ever needing to take action.

The famous "Desert of the Tartars" — the everyday reality for the vast majority of units — attracted a certain type of soldier, seeking an environment that was relatively cut off from the civilian world. Although national service should have encouraged a complete symbiosis between the nation and its army, society began instead to lose interest in its natural defenders who, in turn, could no longer identify with their fellow citizens' frantic quest for creature comforts. The scars of the Algerian war had still not completely healed and a form of self-segregation — with the occasional hint of bitterness — was being cultivated. Students and intellectual circles cold-shouldered the army, and there was no rush to prepare the entrance examinations of the elite military academies. And so, amid the general social upheaval, this generation of soldiers strove to pass on to their successors the intangible principles that are an army's strength: discipline, impartiality and self-denial. Once again, it must be said that making it a point of honour to preserve traditional values, at a time when almost everything is being challenged, can be seen as a genuine form of resistance.

The period from 1975 onwards marked the start of an indisputable revival for the military. Over the course of several years, a whole series of events helped the army to climb out of the insidious ghetto to which it had been confined for the previous three decades.

President Valéry Giscard d'Estaing's decision to restore the prestige of military life revived the appeal of a career in the military. Studies were reinforced in the military academies to enable them to grant recognised qualifications. Spurred on by General Lagarde in particular (the army's Chief of Staff from 1975 to 1980), education and progressiveness became the basis of training.

Thanks to the success of the military operation launched in May 1978 to rescue Western nationals in Kolwesi, the French suddenly rediscovered the importance of having a conventional army for their security and for maintaining their country's position in the world. In the same year, military intervention in southern Lebanon as part of a UN operation to interpose between the Israeli army and the Palestinian militia signalled the start of a series of peacekeeping operations that were to become one of the French army's specialities. These operations, much appreciated by public opinion, undoubtedly enabled the military to once more be held in high regard by the population.

This transitional phase that began in the mid-1970s was to last around twenty years, when the decision was taken to professionalise

the military. During this time, the French army took part in two major campaigns — the Gulf War and the intervention in former Yugoslavia — with the full support of French public opinion. Leaving aside the issue of their legitimacy on a geopolitical level, the soldiers indisputably felt that the general public approved of their actions and that their profession was no longer considered an occupation for nonconformists and adventurers.

Paradoxically, the professionalisation of the armed forces brought an end to the self-imposed isolation of the French soldier. Now recognised for the quality of training it offers, the most prestigious of our elite civilian business schools, such as HEC, ESSEC and IEP, seek to establish partnerships with the Saint-Cyr military academy in order to introduce their students to leadership techniques.

Now that the French consider the army as their favourite institution, and have done so for the last ten years; that certain values — such as the quest for cohesion — are widely extolled within French society and are now completely in line with those cultivated daily within the units; that military entrance examinations have never been so selective; that student forums are no longer conceivable without a massive army presence; that the École de guerre (War School) has taken back its traditional name without the slightest outcry; and that the teaching of ethics has become a unanimously recognised centre of excellence in the military academies; how can enlistment be considered the quintessence of resistance?

The French soldier today shares a thirst for altruism and a taste for exoticism with the humanitarian sector, aspires to lead a normal family life without sacrificing his family on the altar of professional availability, recognises the need for authority not to be challenged but also wants commanders to win over the men serving under them, loves adventure but wants to enlist in a unit not too far from home. He no longer seems so different from the rest of us.

To borrow Gustave Thibon's aphorism — and once again being wary of using big words emptied of their meaning—for a soldier in 2015, acting like a resistance fighter means not "being blown by the wind, the ambition of every dead leaf". It means not necessarily doing what pressure from his social circle naturally incites him to do. Put simply, it means having a state of mind that resists being swept away by the groundswell of opinion.

This propensity for resistance first manifests itself through a refusal to be tempted by corporatism, even though the soldier is perfectly aware that his concerns would never be given as much consideration as in the rest of the civil service. It leads him to accept that the common good takes precedence over personal interest, to fight against the

growth of an individualistic culture, to go on thinking of others and to try and set a good example in his ambassadorial role for his country abroad.

It can be also be seen in the preservation of a certain formalism, considered as a set of rules for facilitating exchange rather than as a divisive constraint, and in a constant appetite for danger and a well-considered application of the principle of precaution.

Finally it materialises in an acceptance of things as they are, and in particular that History is tragic, that the world will never be at peace, that only the strong nations survive and that even if war changes in appearance, it remains, above all, a question of will and courage.

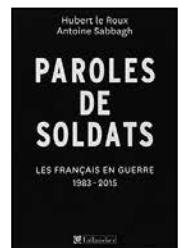
When all is said and done, if a soldier is to resist the spirit of the times, he must accept that killing is possible outside the boundaries of legitimate defence, and his own death in the line of duty will never be likened to an accident in the workplace. ■

COMPTES RENDUS DE LECTURE

En dehors des participants eux-mêmes et parfois de leurs familles, qui peut connaître ce que les opérations extérieures de la France inspirent à ses soldats ? Préfacé par le général Charpentier, gouverneur militaire de Paris, qui explique que les jeunes militaires d'aujourd'hui, outre le choix du service des armes, « apprennent et acceptent les rites de la cohésion et de la fraternité d'armes qui sont le ciment de la force de nos armées, en décalage absolu avec l'individualisme et le communautarisme qui rongent notre société », le livre s'ouvre sur l'hommage rendu dans les rues de Paris, un matin de février 2013, à un sous-officier mort au Mali. Il s'appuie sur une quarantaine d'entretiens avec des militaires de tous grades ayant participé aux opérations extérieures des trente-cinq dernières années, entre l'automne 1983 (Liban) et janvier 2014 (Centrafrique), en passant par la première guerre du Golfe, le Rwanda, l'ex-Yougoslavie, le Cambodge, l'Afghanistan, la Libye et le Mali. Comment ont-ils appréhendé leurs missions ? De quoi se souviennent-ils et pourquoi ? Quels enseignements ? Quels traumatismes parfois ? Tous ces témoignages sont intéressants, beaucoup sont forts. On retiendra particulièrement ceux relatifs à l'engagement au Rwanda en 1994, bien loin des discours aussi accusateurs que politisés ultérieurs, à la Bosnie et, bien sûr, à l'Afghanistan, avec ses blessés si nombreux. On peut y lire les sentiments des hommes, mais aussi leurs témoignages sur leurs expériences opérationnelles, et il faut souligner que l'amour du pays et le sens de l'engagement sont présents au premier rang. On découvre aussi au fil des pages les rapports hiérarchiques, les relations avec la famille, les difficultés matérielles ou techniques, l'importance de la formation et de la discipline, la confusion de la situation locale en Centrafrique... Bref, des témoignages de combattants qui nous rappellent que les gouvernements français successifs n'ont jamais hésité à déployer et à engager les armées sur les théâtres les plus variés. Un livre pour appréhender la réalité vécue par des hommes sur le terrain. On note enfin que les droits revenant aux auteurs sont reversés à l'association Terre Fraternité.

PTE

Paroles de soldats
Les Français en guerre, 1983-2015
Hubert le Roux et Antoine Sabbagh
Paris, Tallandier, 2015



J'entends déjà les murmures. Songez donc ! Trois volumes, 2 298 pages, plus de 1,5 kg, une aire géographique et humaine d'une rare complexité entre Orient et Occident, Balkans et *Mare Nostrum*, une couche chronologique épaisse de seize siècles ! L'auteur et son jury rêvent ! Qui va lire ça ? Et pourtant, nous le disons sans détour à Olivier Delorme : bravo et merci ! Grâce à lui, voici continuée la longue tradition de la reconnaissance grecque à la France et de la France à la Grèce, qui n'avait pas eu depuis longtemps une aussi belle illustration en termes scientifiques et culturels. Voici une révolution historiographique assez copernicienne : mettre l'espace grec au centre des évolutions si souvent tragiques du sud-est européen et du nord-ouest moyen-oriental.

C'est un livre d'histoire qui démontre minutieusement, patiemment, lesté d'une érudition bien digérée et allègrement mobilisée, que la Grèce est tout autre chose qu'un dépliant touristique et qu'une référence pour humanistes

La Grèce et les Balkans
Olivier Delorme
Paris, Gallimard, 2014



fatigués. Voici le premier travail de fond qui honore en langue française une histoire nationale inaugurée en 1830 et que l'auteur relit à notre usage d'aujourd'hui comme une « histoire des interactions » entre la Grèce et l'ancienne aire byzantino-ottomane, de Chypre à la Crimée et des rives du Danube à celles, si violentées et si ensanglantées aujourd'hui par un préteudu « califat », de l'antique empire d'Alexandre et de Mésopotamie. Oui, disait Séféris, « c'est le destin de la Grèce d'être là », en rempart et en cible, pour « filtrer les idées ». Voici un pays qui a connu une singulière valse multiséculaire de toutes les formes occidentalisées de la structuration politique, l'empire, la nation, la monarchie, la dictature militaire, la guerre civile, la démocratie puis l'espérance de l'Europe réconciliée ; un pays sur le territoire duquel les vagues guerrières de toute nature ont déferlé et qui, peu à peu, s'est libéré à ses risques et périls ; un monde dont on ne nous a jamais assez dit qu'il a su suivre vaillamment les sentiers démocratiques : la monarchie constitutionnelle dès 1843, le suffrage universel masculin en 1864, la majorité parlementaire en 1875, le droit de vote pour les femmes (en fait, seules celles qui savaient lire et écrire) en 1934, le premier État d'Europe du Sud-Est à s'associer à la Communauté européenne et, pour le meilleur et le pire, à sa monnaie unique, ses crises et ses politiques d'austérité.

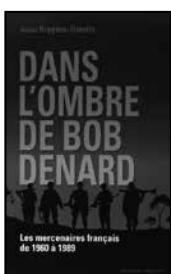
Trois volumes, oui, mais qu'on peut lire séparément. Le premier traite du « Temps des empires » byzantin puis ottoman, du V^e au XVIII^e siècle, puis du siècle particulièrement touffu du « temps des nations », de 1804 à 1908, jusqu'à la révolution des Jeunes Turcs. Le deuxième, au « Temps des partages » puis « des idéologies », est tout entier guerrier. Il suit le retrait turc à l'occasion des guerres balkaniques de 1912 et 1913 puis, conséquence de la Première Guerre mondiale, le reflux de l'hellénisme de l'Asie Mineure en 1922 et 1923 avec l'affirmation d'une Turquie nouvelle et, enfin, à travers la Seconde Guerre mondiale et la guerre civile, la mise de toute la zone sur un pied de guerre froide en 1947. Le troisième volume, ou « Le temps de l'Europe », celui de notre dernier demi-siècle, est peut-être le plus utile pour nos contemporains puisqu'il arpente l'impasse des démocraties populaires, mesure l'éclatement d'un monde soviétisé, expose les convulsions de l'ex-Yougoslavie et détaille les conflits qui ont suivi, jusqu'aux conséquences terribles aujourd'hui d'une euphorie européenne stoppée net par la crise que vous savez puis par le remède de cheval que l'Union européenne a prescrit à une Grèce en plein désarroi.

Olivier Delorme a su nous dire pourquoi cette histoire-là est si poignante mais aussi, même si nous ne l'admettons pas assez, combien elle est intimement mêlée à la nôtre, pour le pire et le meilleur.

Jean-Pierre Rioux

Dans l'ombre de Bob Denard Les mercénaires français de 1960 à 1989

Walter
Bruyère-
Ostells
Paris, Nouveau
Monde éditions,
2014



Une étude académique et scientifique du phénomène du mercenariat français entre la guerre d'Algérie et la chute du mur de Berlin, le pari de Walter Bruyère-Ostells était osé, et il est réussi. À travers cette étude particulièrement documentée de « La main gauche de la France en Afrique » (titre de la deuxième partie), l'auteur nous entraîne du Congo belge à l'Afrique australe et aux Comores. On apprécie surtout qu'il prenne du recul face aux événements plus ou moins sensationnels et au discours moralisateur habituel. Sur la base d'un vaste ensemble archivistique (dont les archives personnelles de Bob Denard), de documents officiels, de publications, d'articles de presse et d'entretiens, il nous livre une étude absolument essentielle pour quiconque s'intéresse au sujet. Passant intelligemment de la description des événements à l'étude des hommes, du cadre géopolitique aux manœuvres quasi mafieuses, de l'analyse de l'environnement à celle des réseaux, des causes et

des conséquences, il nous fait traverser le continent africain dans toutes ses diagonales, sans oublier ni les liaisons anciennes, les différences et les tensions internes dans ces groupes hétérogènes, ni les instrumentalisations ultérieures des très respectables gouvernements de la V^e République dans le contexte général de la guerre froide. Il souligne également l'évolution sémantique, qui glisse progressivement vers la notion de « volontaire armé », sans doute plus propre et présentable. Un livre précis, soigné, complet.

PTE

Ce livre de quatre cent soixante pages est-il un roman ou un document ? C'est apparemment les deux et l'auteur a choisi ce style hybride afin d'évoquer avec force et humanisme le calvaire des officiers français prisonniers du Vietminh en 1950. S'il est des choses que l'on peut imaginer, il est en effet difficile de se représenter la réalité des faits lorsqu'il s'agit de souffrance physique ou morale appliquée à des êtres impersonnels. S'appuyant sur les témoignages des rescapés du camp de prisonniers de Na Leng qu'il rejoignit après la chute de Dien Bien Phu, soit quatre années après l'arrivée des premiers, Jean Pouget donne à son témoignage une intensité et une humanité qui nous font entrer dans le récit avec les tripes et le cœur. Ses descriptions de la vie familiale et des événements antérieurs à leur captivité donnent à ces officiers français une humanité et rappellent à ceux qui l'auraient oublié qu'un soldat est aussi un mari, un père... De prime abord, cet exercice paraît illusoire ou inutile, car il apporte au milieu du récit de faits graves et poignants un aspect « eau de rose » un peu décalé. Il crée en fait un *pathos* qui fait la force de ce récit. Les tortures morales, les sévices physiques ne sont pas appliqués à des soudards ou à des mercenaires, mais bien à des êtres humains qu'il nous rend presque intimes.

Sous-alimenter délibérément des hommes, leur faire subir des épreuves physiques qui les mènent à la limite de leur résistance dans un climat inhospitalier est, à n'en pas douter, de la torture. Même si le but n'est que de les amener à reconnaître une vérité doctrinaire, l'état physique des prisonniers ne peut permettre d'en douter. Le processus « scientifique » suivi par le commissaire politique ne l'empêche pas de se venger par jalouse d'un jeune officier qui a trouvé une âme sœur dans le village. L'objectif de retourner ces officiers français justifie tous les moyens jusqu'à leur dénier leur humanité, leur honneur ou les envoyer à la mort. Est-ce pour cela qu'ils signeront un manifeste de la paix ? Non, ils le feront sur l'ordre du plus opposé à cet acte, du plus têtu dans ses résolutions, qui finira par en mourir mais prendra la décision d'éviter cette fin à ceux sur lesquels il possède un ascendant moral et une responsabilité.

Il se trouvera bien toujours quelqu'un pour dire que ce n'est qu'un roman qui exagère les faits, ou un Boudarel pour dire qu'il ne s'agissait que d'idéologie... Un homonyme, lieutenant à Dien Bien Phu, m'a certifié que le contenu de ce livre reflétait l'exakte vérité et correspondait à ce qu'il m'avait effectivement expliqué avec pudeur et retenue, à ce qu'il avait vécu en tant que prisonnier. Quand je le recroiserais, je ne pourrai m'empêcher de regarder différemment cet homme énergique et décidé...

Philippe Mignotte

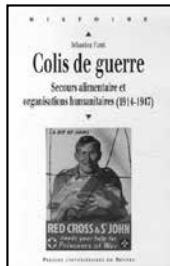
**Le
Manifeste
du camp
n° 1
Le calvaire
des officiers
français
prisonniers
du Vietminh**

Jean Pouget
Paris, Tallandier,
2014



**Colis de guerre
Secours alimentaire et organisations humanitaires (1914-1947)**

Sébastien Farré
Presses universitaires de Rennes, 2014



Étudier l'histoire des organisations humanitaires à partir de l'angle très pragmatique des colis adressés aux soldats, tel est le propos de Sébastien Farré qui signe ici un ouvrage tout à fait important. À partir d'une large utilisation de fonds d'archives les plus divers, en Europe comme aux États-Unis, il nous entraîne donc de l'immédiat avant-1914 (situation créée par les premières conventions internationales) aux débuts de la guerre froide et à la réorientation des actions vers d'autres régions du monde. Il présente le rôle et l'action des sociétés nationales de la Croix-Rouge, mais aussi, et surtout, la place des puissantes organisations caritatives anglo-saxonnes et tout particulièrement américaines. Il en expose l'organisation, le financement, les modalités de fonctionnement et donne les chiffres de leur action en termes de sommes collectées et de colis expédiés. Il consacre un chapitre à la *Commission for the Relief of Belgium*, dont l'importance reste mal connue au regard de son rôle effectif, puis développe deux chapitres sur l'extension après-guerre des activités de Hoover en Europe orientale et en Russie. Les données présentées sont saisissantes et il ne fait pas de doute que tous les lecteurs apprendront ici beaucoup. De même, les chapitres qui suivent, consacrés à l'aide internationale pendant la guerre d'Espagne (majoritairement du côté républicain), à l'aide aux réfugiés polonais après l'écrasement de leur pays en 1939 et aux actions en faveur de la population civile grecque à partir de 1942, nous semblent particulièrement novateurs et constituent pour le lecteur une véritable plus-value.

Les chapitres 9 à 11 sont consacrés aux secours qui peuvent (difficilement) être apportés (parfois) aux victimes du système concentrationnaire allemand dans les principaux camps, et aux efforts exceptionnels qu'il fut nécessaire de déployer pour évacuer les survivants après la Libération. Enfin, le dernier chapitre s'intéresse à la création de l'UNRRA (première agence des Nations Unies) et à la fédération américaine d'associations caritatives CARE, qui développent une véritable industrie de l'humanitaire au bénéfice des populations européennes affamées de l'immédiat après-Seconde Guerre mondiale.

Au fur et à mesure des évolutions, on constate la part (rapidement) prise par les institutions nord-américaines, dont l'indiscutable motivation charitable repose sur une conception confessionnelle du secours à autrui sans être toutefois exempte d'arrière-pensées politiques voire partisanes : « Par rapport aux gouvernements, ces structures privées apparaissent comme des instruments diplomatiques et politiques qui s'intègrent à la mobilisation militaire et économique du pays. » On reste, en tout état de cause, impressionnés par les sommes et les volumes que cela représente, par le nombre de civils qui bénéficièrent de ces aides, au point que l'on se demande quelles auraient pu être les conséquences des conflits sans cette générosité organisée. Très concrètement, à l'issue de la lecture de cet ouvrage, vous saurez tout, à la fois sur la composition des colis, les modalités de leur fabrication, de leur transport et de leur distribution... A lire absolument.

PTE

La Question d'Orient

Jacques Frémeaux
Paris, Fayard, 2014



Voici un livre-synthèse sur un immense sujet d'actualité. Il convient de remercier Jacques Frémeaux pour ce travail remarquable qui met en perspective les soubresauts guerriers de l'actualité de 2014, et certainement de 2015, que sont la guerre en Syrie et en Irak, mais aussi l'affrontement russe-ukrainien, en permettant de comprendre combien ces deux conflits sont liés.

De l'épilogue, rédigé visiblement après l'apparition de l'État islamique dans les médias à l'été 2014, il est possible de retenir trois phrases qu'on se gardera de considérer comme prophétiques, mais qui donnent le ton de l'importance de ce livre pour qui s'intéresse à l'évolution du monde : « On peut donc s'attendre

à voir se prolonger l'instabilité et se multiplier des interventions militaires qui feront de tout le Moyen-Orient une vaste Palestine » et « Il faudrait envisager la région considérée comme un des lieux où s'est construite la spiritualité du monde. L'influence des islamistes ou djihadistes, peu importe comment on les appelle, n'est qu'un symptôme d'un univers déculturé, dans lequel une religion finit par être réduite à devenir le pacte d'une organisation criminelle. »

Pour nous aider dans l'analyse de la situation géopolitique contemporaine, Jacques Frémeaux n'hésite pas à remonter à l'empire d'Alexandre, ce qui lui permet d'expliquer ce qu'est cet « Orient compliqué » et de bien définir l'espace géographique et humain qui est l'objet de son étude. Ainsi l'Orient commence-t-il à l'est, sur les rives de l'Indus, pour finir sur les rives adriatiques et cyrénaïques, mais aussi sur les rives du Danube. Au nord, il commence sur une ligne partant du Caucase et arrivant au Pamir, pour se finir sur les bords de l'océan Indien en mer d'Arabie.

La question fondamentale sous-jacente à cette question d'Orient est : « Comment arriver à joindre l'Inde ou la Chine ? » Lieu de passage, de brassage entre l'Asie et l'Europe, cet Orient est occupé par trois empires : l'ottoman, l'iranien et le moghol. Cette région de transit devient donc pour les empires « latéraux » des zones d'importance stratégique commercialement et donc militairement. Qui peut faire passer ses marchandises par cette région économise le temps du contournement maritime de l'Afrique, donc de l'argent. Qui veut passer ou s'implanter doit composer avec les empires en place. De cette volonté d'échanges naissent des conflits territoriaux, des implantations militaires, des mises sous tutelle. Le lecteur comprend alors facilement les enjeux pour la Grande-Bretagne, la puissance économique dominante du XIX^e siècle, et les États-Unis, son successeur. Il apprécie mieux aussi les rivalités russes-anglaises en Afghanistan, alors que les tsars cherchent à atteindre les mers chaudes qui semblent plus faciles à joindre par le sud que par l'immense Sibérie inhospitable. Le panorama historique d'Alexandre à nos jours montre la France se faire évincier de ses colonies indiennes, rappelle aussi les enjeux de la guerre de Crimée, des crises successives dans les Balkans, de celles de Suez, de Palestine et de l'enchevêtrement progressif des difficultés. C'est aussi étudier le déclin de l'Orient tant du point de vue économique que politique, alors que les puissances occidentales voient leur richesse augmenter.

Mais *La Question d'Orient* ne se résume pas à ce panorama-là. Ce livre aborde également l'aspect culturel et celui des civilisations. Il existe un mythe de l'Orient en Occident aux XVIII^e et XIX^e siècles qui transparaît dans les arts et la littérature. Le chapitre « L'Orient revisité, entre humanisme et terreur » permet ainsi de s'interroger sur la fracture des civilisations, sur l'irruption de la misère dans une zone historiquement riche, sur le rôle de l'islam dans la situation actuelle.

En creux, cette somme universitaire permet de réfléchir à l'importance des études historiques et de la culture pour comprendre le monde dans lequel nous vivons, non seulement sous l'angle géopolitique mais aussi social. À ce sujet, il serait dommage d'omettre de souligner que ce travail explique comment le manque de culture de certains dirigeants occidentaux les a conduits à commettre des erreurs d'appréciation et donc à prendre de mauvaises décisions.

Pourtant, malgré les louanges que nous émettons sur ce livre, il nous faut formuler un reproche sérieux : la cartographie est défaillante, tant sur la forme que sur le fond. Une carte ressemble furieusement à une diapositive *powerpoint* inspirée d'une carte anglo-saxonne au point que le terme « US Fleet » y figure encore. Il manque une carte construite sur la poussée russe dans le Caucase, en Iran et en Afghanistan, sans compter d'autres sur la question kurde, sur la question israélo-palestinienne, sur l'islam, sur la rivalité Inde-Pakistan.

L'idée de regrouper toutes les cartes nuit à la lecture mais pourrait se défendre. Le travail éditorial semble en fait avoir été réduit à sa plus simple expression.

Vous le comprendrez, ce livre est cependant un excellent ouvrage de référence tant par sa réflexion que par sa base documentaire conséquente que nous vous engageons au minimum à lire si ce n'est à posséder.

Jean-Luc Cotard

**Le Front d'Orient
Du désastre des Dardanelles à la victoire finale 1915-1918**

Max Schiavon
Paris, Tallandier,
2014



Salonique, nom quelque peu exotique attaché à la mort d'un arrière-grand-père... et qui serait resté mystérieux sans cet ouvrage d'un grand intérêt, clair et bien conçu. En trois cent soixantequinze pages faciles à lire, l'auteur démontre de main de maître la complexité et l'importance ignorée de ce front. Il décrit aussi la misère de ce dernier, qui aurait pu être décisif dès 1916 et épargner deux années de guerre.

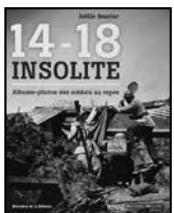
Après l'échec de l'expédition des Dardanelles où la suffisance et le manque de coordination des Alliés ont été cher payés, le corps expéditionnaire franco-britannique a été envoyé à Salonique pour y soutenir les Serbes et surveiller les pays de la région (Bulgarie, Roumanie, Grèce) tout en essayant de venir en aide aux Russes. Max Schiavon montre comment plutôt que d'y envoyer des chefs compétents, d'y engager les moyens nécessaires et d'unifier le commandement, les Alliés vont désigner un chef non seulement inadapté, mais en définitive incompetent, le général Sarrail. Bien au-delà de ce problème crucial, ils n'attribueront jamais à cette armée les moyens nécessaires (ne serait-ce que sa nourriture !), pour agir efficacement ni n'arriveront à se décider à lui donner un commandement unifié assorti d'une chaîne de commandement adaptée. Leur action diplomatique décousue n'encouragera pas la Grèce à rejoindre rapidement leur camp et une fois les Roumains ralliés, l'inconséquence de leurs généraux et l'inactivité conduiront à manquer une occasion extraordinaire de cesser la guerre à un moment où le front des puissances centrales est enfoncé et où ces dernières n'ont pas de réserves à opposer rapidement aux Alliés ! Deux années seront nécessaires pour arriver à bout des soutiens politiques du général Sarrail et à le remplacer par le général Guillaumat, chef illustre et méconnu de la Grande Guerre. En quelques mois, l'action de ce « chef » va se révéler déterminante quant à l'état d'esprit, l'entraînement, l'équipement, l'organisation du commandement et la coordination des troupes. Rappelé en France en réserve de la République, il laissera au futur maréchal Franchet d'Esperey l'instrument qui permettra la victoire locale et entraînera l'affondrement final des ennemis de la France.

Dans cet ouvrage, l'auteur fait un extraordinaire travail de mémoire et rend justice à cette malheureuse armée d'Orient et à ses deux derniers chefs, en particulier le général Guillaumat dont le nom, comble de l'ironie, orne quelques rares noms de rues alors que celui de Sarrail, pour des raisons politiques, se retrouve dans plus de soixante-cinq communes ! À lire si l'on veut comprendre la Grande Guerre !

Philippe Mignotte

14-18 insolite
Albums-photos des soldats au repos

Joëlle Beurier
Paris, Nouveau Monde éditions,
2014



Un livre-album construit autour (et grâce à) des fonds iconographiques du Service historique de la Défense relatifs à la Grande Guerre. Après avoir présenté le cadre dans lequel furent réalisés ces albums, l'auteur montre une très large sélection des clichés de façon thématique. Au fil des pages surgissent la question de la violence, le rapport au corps et à la nudité, la question du « genre », les jeux, les scènes de détente, les photos « posées », les moments plus artistiques et, pour finir, la photographie aérienne. Toutes les photos ne sont

pas de la même qualité, mais elles présentent l'intérêt d'avoir été conservées pour ce qu'elles montrent, et sont donc importantes. Beaucoup sont touchantes, justement parce qu'elles correspondent à des activités « privées » et n'ont pas initialement d'autre ambition que de conserver ou de soutenir les souvenirs de leurs propriétaires. En revanche, les légendes et le texte courant sont souvent « dans le ton » des sujets à la mode (la violence, la sexualité...) et n'apportent pas grand-chose à la connaissance du conflit, de ses soldats-photographes et des clichés eux-mêmes. Certaines situations sont à toute force intellectualisées, alors qu'elles ne constituent que des faits bien normaux, comme ces trois soldats noirs qui sourient (p. 24), non pas « comme sur les boîtes de chocolat Banania », mais comme trois camarades heureux de profiter d'un moment de repos, ou cette jeune sœur d'un soldat en permission qui a revêtu la tenue de son frère (pp. 110-111) et dont on doute que « tout son corps raconte la difficulté à changer de sexe ». Tout au plus un jeu pour elle et une pose peu naturelle, et l'on en trouve du même type aujourd'hui que l'on juge simplement peu réussies... Profitez largement des photos, elles constituent le cœur de l'ouvrage.

PTE

En signant cet ouvrage consacré aux responsabilités dans le déclenchement de la Grande Guerre, l'historien allemand bien connu (il a longtemps été l'un des rares à travailler sur la Première Guerre mondiale) s'oppose frontalement à Christopher Clark, dont le succès des *Somnambules* en Allemagne est significatif, et semble retrouver en quelque sorte les échos de thèmes sur la responsabilité de l'impérialisme, du militarisme et du nationalisme qui furent à l'honneur dans le dernier tiers du XX^e siècle, tout en les adoucissant et en les amendant.

Avec le brio que permet une intime fréquentation des sources et une longue carrière de travail, Gerd Krumeich brosse le tableau politique et diplomatique de l'Europe à la veille des entrées en guerre et revient sur la fébrilité des principaux acteurs qui poussent parfois à quelques heures d'intervalle à la paix et à la guerre. Il insiste d'ailleurs très justement en introduction sur l'indispensable respect d'une stricte chronologie. Il s'intéresse tout particulièrement à la politique internationale de l'Allemagne et à ses ressorts (dont la quasi-psychose de l'encerclement, qui semble augmenter au premier semestre 1914). Son récit de la crise de juillet insiste sur le rôle de l'Empire wilhelmien dans le déroulement des événements et se poursuit par une critique originale de la théorie de la « localisation », « calcul aussi sophistiqué qu'irresponsable » puisque, selon lui, il poussera paradoxalement la Russie à intervenir.

Croisant les sources et multipliant les références, Krumeich fait appel à l'ambassadeur allemand à Londres, Lichnowsky, mais aussi à son homologue italien Carlotti en poste à Saint-Pétersbourg, aux dirigeants serbes et hongrois... Il détaille ensuite une chronologie fine des journées qui suivent la réponse serbe à l'*ultimatum* autrichien et tente de déterminer quelle est la part personnelle que peut avoir joué Guillaume II dans la succession des événements. Il s'intéresse alors au processus des mobilisations parmi les futurs belligérants (en particulier la question de la mobilisation partielle puis complète russe et celle des réactions allemandes à ces nouvelles), en soulignant très justement que « rien n'était donc moins sûr qu'une interaction directe entre la mobilisation et la guerre », tout en n'attribuant pas à notre sens une place suffisante aux procédures et contraintes techniques de mobilisation : « Toutes les puissances qui allaient être impliquées dans ce conflit avaient tenu le même raisonnement. Céder ou négocier s'avéra donc inenvisageable. Le seul dénouement possible fut de livrer un combat impitoyable », que nul n'envisageait comme tel. Finalement, l'Allemagne serait non pas seule responsable, mais un responsable

**Le Feu
aux poudres
Qui a
déclenché
la guerre
en 1914 ?**

Gerd
Krumeich

Paris, Belin, 2014



essentiel. Ce qui est fort probable. Mais peut-on être responsable par manque de discernement et de précision dans le discours? Est-on coupable par peur ou par manque de finesse?

Un livre solide, fortement référencé, qui fait honneur à son auteur. Du fait de l'ancienneté et de l'importance de l'historiographie sur cette question depuis un siècle, on peut estimer que les débats seront sans doute encore nombreux. Leur permanence montre aussi que la Grande Guerre est d'abord une question infiniment complexe et qu'elle suscite toujours un extraordinaire intérêt.

PTE

L'Empire des Français (1799-1815)

Aurélien Lignereux
Paris, Le Seuil,
« Points », 2014



Ce document de quatre cent dix-neuf pages aborde une période de notre histoire abondamment traitée sous un aspect particulièrement intéressant en ce qu'il s'attache à montrer le mode de vie des Français des cent trente départements et leur ressenti. Traitant cette période abondamment documentée et analysée, l'originalité de l'approche mérite amplement de s'y attarder dès lors que l'on s'intéresse un tant soit peu à l'histoire et aux relations humaines. Par une approche originale, l'auteur inscrit la période postrévolutionnaire comme une expérience inachevée alliant la République française (qui n'aurait pas cessé d'exister) à l'empire, qui dépasse les limites du territoire national. Il y analyse les intentions du pouvoir, la transmission de son discours et les réactions des nouveaux « Français ». Le sujet est dense et l'on sent bien que l'auteur le maîtrise et l'aborde avec sérieux. Cependant, ce qui fait la force de ce livre devient rapidement un défaut. D'une part, de nombreuses parties auraient mérité un développement et justifié un second tome. D'autre part, cet universitaire ne s'adresse, par sous-entendu, qu'à des initiés... Et utilise une phraséologie censée en imposer à tel point qu'elle finit par sembler être ridicule. Ainsi parler de l'acéphalite de l'Espagne pour dire que ce pays n'avait pas de réel dirigeant paraît inutile. De même, utiliser à tort et à travers des expressions latines, anglaises voire allemandes (à quoi sert d'utiliser l'*Hinterland* quand le mot arrière-pays se suffit à lui-même?) relève plus du souci d'être reconnu par ses pairs que de la volonté de transmettre et de vulgariser. Enfin, le style est compliqué, alambiqué, jusqu'à rendre certaines phrases difficilement compréhensibles, quand encore on ne s'attarde pas sur de grosses fautes de français. En conclusion, un sujet très intéressant car novateur quant à son fond et à la manière de le traiter, mais une écriture qui agace et passe à côté de son objectif de transmettre un savoir original au plus grand nombre.

Philippe Mignotte

Couples dans la Grande Guerre

Le tragique et l'ordinaire du lien conjugal

Clémentine Vidal-Naquet
Paris, Les Belles Lettres, 2014



À partir de sa thèse, Clémentine Vidal-Naquet nous invite à retrouver, dans la correspondance privée de couples, les traces et les formes du maintien d'un lien intime à distance : aimer pendant la guerre, espérer quand l'avenir est sombre. Organisé en trois grandes parties, l'ouvrage traite successivement de « La désorganisation de l'ordre conjugal » du fait de la séparation imposée par la guerre et des conséquences sociales ou juridiques qui en découlent (une forme de « recomposition » des cellules familiales en l'absence du mari ou l'accroissement, relatif, du nombre de mariages mais aussi de divorces dans les années qui suivent par exemple); puis du « Pacte épistolaire », dans ce qu'il représente de facteur de stabilité auquel se raccrocher (le rythme des lettres dans le temps, les ruses pour préciser le lieu de stationnement...), mais aussi dans ses limites et (presque) ses fantasmes (« Quand vous m'écrivez une petite lettre bien tendre, qui est pour moi toute seule, elle me fait penser quand nous déjeunions ou dinions chez votre mère et que, tout en gardant un air innocent, vous me faisiez »).

une petite caresse sous la table») enfin des «Impensés de la séparation», qu'il s'agisse de la problématique du retour, espéré ou vécu, ou des conséquences de la mort et de la solitude qui en résulte : «L'annonce, officielle ou officieuse, vient bien souvent confirmer les craintes suscitées au préalable par l'absence de courrier.» La boucle est pour ainsi dire bouclée.

Ce volume parle-t-il de la Grande Guerre? Oui, indirectement au moins, elle figure en fond de tableau même si elle est parfois impalpable. Et l'analyse de ces correspondances permet de saisir la part de celle-ci, même lorsqu'elle est tue ou simplement évoquée, dans l'intimité des couples. Histoire culturelle, histoire des sentiments, histoire de la vie privée et de la séparation. Un livre sans nul important doute pour ceux qui s'intéressent à ces thématiques.

PTE

Sur la Première Guerre mondiale la littérature est abondante. Beaucoup de ces ouvrages sont des chefs-d'œuvre. Qu'apporte de plus ce roman? William March tente ce qui à ma connaissance ne l'a jamais été : donner la voix à une compagnie de fantassins dans son entier. Il ne s'agit pas d'un ensemble de témoignages choisis à l'exemple de Stephen E. Ambrose dans *Band of Brothers* ou de Cornelius Ryan dans *Le Jour le plus long*; il ne compile pas des entretiens auprès de différents acteurs : tous les membres de la Compagnie K s'expriment, du soldat au capitaine. Une centaine de courts chapitres qui portent le nom de chacun des membres de la compagnie.

William March choisit de varier les points de vue, mais pas de parler d'un même événement. Ils s'enchaînent avec le temps. Ils sont isolés ou se font écho. Le temps passe avec les paroles des soldats. Il est impossible d'extraire un témoignage, car ils sont tous liés par l'histoire même de la Compagnie K, de son entraînement à l'Armistice en passant par Bois Belleau. On entend aussi bien les vivants que les morts. Plusieurs chapitres sont consacrés aux derniers instants de ces hommes. On va de l'absurde au grotesque en passant par le tragique, le drôle ou encore le révoltant. March n'est pas un historien et d'ailleurs l'histoire est peu présente dans ce livre, à l'exception de quelques noms demeurés célèbres comme Bois Belleau ou Saint-Mihiel. Il ne triture pas la langue comme ont pu le faire d'autres auteurs pour exprimer l'indicible. Il ne cherche pas non plus à exalter. March se fait le secrétaire de chacun d'entre eux en respectant leur point de vue singulier. Le lecteur, lui, suit la Compagnie K à travers chacun d'entre eux dans leur candeur, leur cruauté et parfois leur lâcheté. Certains chapitres sont saisissants et constituent de véritables «micro» nouvelles. Celui consacré au Soldat Inconnu est peut-être le plus beau. March arrive à ne pas tomber dans un effet «patchwork» où se juxtaposeraient des témoignages disparates. Au contraire, une unité émerge, comme dans un tableau pointilliste où il suffit de faire un petit pas en arrière pour ne plus voir des points mais un paysage. Chaque point est une expérience singulière et un sentiment qui lui est attaché. La conclusion est poignante. L'ouvrage ne s'achève pas avec la guerre mais donne la parole aux membres de la compagnie qui sont rentrés. Chaque chapitre est alors rempli d'amertume tantôt cruelle, tantôt désespérée. La véritable génération perdue n'est pas celle qui pouvait se permettre de faire la fête à Paris, mais bien celle qui est demeurée au pays.

Compagnie K est un livre magnifique qui évite les pièges d'une littérature soit à charge, soit à décharge sur la guerre. En donnant la parole à chacun, March reconstitue un tableau effrayant de ce premier conflit mondial en le confrontant à l'humanité des personnages de la compagnie K.

Yann Andruétan

Compagnie K

William March
Paris, Gallmeister,
2013



Passés à l'ennemi

Des rangs de l'armée française aux maquis vietminh, 1945-1954

Adila Bennedjai-Zou et Joseph Confavreux
Paris, Tallandier, 2014



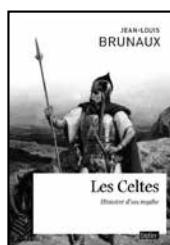
Il existe déjà quelques (peu nombreux) ouvrages sur ce thème des soldats du CEFEO ayant choisi de passer dans les rangs vietminh pendant la guerre d'Indochine, mais cette étude ouvre plus largement le panel en présentant des cas très différents. Cette caractéristique trouve d'ailleurs bien vite elle-même ses propres limites, que les auteurs expliquent en précisant qu'il s'agit d'une histoire à hauteur d'homme. Et, de fait, les différents chapitres sont structurés autour de cas individuels. Ce n'est qu'en toute fin d'ouvrage que nous trouvons quelques chiffres, pour les métropolitains, les légionnaires et les soldats issus d'Afrique du Nord ou d'Afrique noire, parcellaires ou fort différents, qui permettent difficilement de cerner l'ampleur du phénomène. Finalement, autour de deux mille « ralliés » ? Ce chiffre est-il vraiment significatif, si l'on considère la très grande diversité des motivations individuelles, peu ou rarement idéologiques ? Les auteurs le reconnaissent d'ailleurs : « L'importance des ralliés d'Indochine ne se mesure cependant pas à leur nombre, mais à l'itinéraire personnel et historique qu'ils permettent de saisir. » Et c'est bien là que réside l'intérêt premier de ce livre : retracer avec parfois énormément de précisions (à la suite d'entretiens conduits avec les survivants par exemple) ces parcours individuels atypiques. De ce point de vue, il est tout à fait passionnant.

PTE

Les Celtes

Histoire d'un mythe

Jean-Louis Brunaux
Paris, Belin, 2014



Facile à lire, ce livre aborde un sujet qui nous paraît connu, voire évident : les Celtes, ces ancêtres dont se réclament de nombreuses régions d'Europe. L'auteur, chercheur au CNRS, spécialiste des Gaulois, entreprend, dans un exercice qui peut apparaître frustrant en soi, de démontrer le concept créé autour des Celtes en abordant tour à tour les aspects historiques, culturels, légendaires, archéologiques, géographiques ou linguistiques. Il démontre (ou démonte...), avec un argumentaire fourni, que les Celtes, au-delà d'une appellation donnée par les Grecs, n'ont peut-être jamais existé en tant qu'ethnie, nation ou groupe culturel. Après avoir disserté sur les appellations Galates, Gaulois et Celtes qui leur ont été attribuées indistinctement ou selon des critères affectifs (les Gaulois étaient présumés philhellènes alors que les Galates ont ravagé la Grèce au IV^e siècle av. J.-C.), il nous apprend que les « Celtes » étaient une manière de définir les « autres », ceux qui habitaient en dehors du monde connu (au nord-est de la Gaule)... Ensuite, à la manière d'un enquêteur, il démonte les diverses théories qui ont tenté de présenter leur invasion de l'Europe en une sorte de marée humaine arrivée soudainement. Il explique que la « réalité » celte a été fabriquée pour des raisons idéologiques, souvent en tirant des conclusions générales de quelques découvertes isolées. Que les mots dolmens et menhirs ont été créés au XVIII^e siècle ou encore que les soi-disant Celtes modernes se sont construit une ascendance affirmée plus que démontrée... Une démonstration scientifique qui nous prive de beaucoup de nos idées sur les pseudo-Indo-Européens, mais nous rassure en revanche sur nos ancêtres les Gaulois qui étaient bien identifiés. Une œuvre salutaire à un moment où l'on parle de plus en plus de ces inconnus affublés d'un nom qui nous semble familier.

Philippe Mignotte

Les premiers aumôniers étaient des clercs détachés de leurs missions paroissiales pour exercer la fonction spécifique de distribuer les aumônes des princes et des rois qu'ils accompagnaient. Cette fonction les amena à suivre ceux-ci dans les guerres qu'ils livraient. Dès 742, le concile de Ratisbonne autorisa ces clercs à porter des armes lorsqu'ils accompagnaient les armées. Ce fut la naissance des aumôniers militaires. L'abbé Georges Hénocque, celui que les poilus désignaient comme « l'As des aumôniers », celui qui, à plus de soixantequinze ans, survécut à la déportation à Buchenwald puis à Dachau, avait en 1939 commencé à rédiger leur histoire. Un livre qui déroule, de Roncevaux à la Grande Guerre, l'œuvre magnifique des « prêtres-soldats » de nos armées. Cette œuvre continue à s'écrire. En 2013, dans son ouvrage *Dieu désarmé*, le père Richard Kalka avait livré ses souvenirs de vingt-sept années de campagnes auprès des militaires français. Fin 2014, Christian Venard nous offre de partager son expérience dans une longue et intense confidence recueillie par Guillaume Zeller. Comment Christian Venard en est-il venu à devenir *Padre* au sein de la brigade parachutiste ? Il raconte son parcours, avec humilité et ferveur, dans un langage clair. Il nous invite à découvrir son univers, doublement méconnu du grand public, parce que c'est l'univers conjugué de l'armée et de l'Église. De la maison familiale de la Vienne aux coulisses du Vatican, puis son engagement militaire, ses premiers sauts en parachute, sa présence religieuse et fraternelle auprès des soldats français lors des diverses missions au Kosovo, dans les vallées afghanes, en Côte d'Ivoire, au Liban, au Mali et, enfin, l'expérience terrible à Montauban, au sein d'un régiment endeuillé par la mort des militaires abattus froidement, dans le dos, par Mohamed Merah. C'est son regard sur le monde actuel, un regard lucide, engagé, pétri d'espérance. Des confidences qui nous touchent parce que les questions qu'il se pose sont les questions cruciales de notre temps.

Patrick Clervoy

Ce deuxième volume de la série des actes de colloque (ici celui de novembre 2013) de la Fondation pour la mémoire de la guerre d'Algérie confirme la qualité des travaux lancés par la FMACMT. Consacré au thème délicat des harkis, il aborde le dossier avec finesse, en présentant tout d'abord de façon large l'emploi des troupes supplétives et auxiliaires dans l'armée française (Thierry Noulens), puis avec l'exemple juste antérieur de la guerre d'Indochine (Michel David). Les neuf communications qui suivent s'intéressent à la fois aux événements (« L'engagement des harkis » par Maurice Faivre et « Forces et limites de l'emploi des harkis en opérations » par Rémy Porte), mais aussi aux conditions qui prévalent en 1962 (« Du désarmement à l'abandon » par Jean-Jacques Jordi) et aux évolutions ultérieures, en particulier au plan mémoriel mais aussi matériel (par exemple, « L'État et la question harki depuis 1975 » par Renaud Bachy et « Existe-t-il une ou des mémoires harkis, et pour quels enjeux ? » par Guy Pervillé). Les communications sont solides, le ton posé, le propos argumenté. Le livre se termine par le témoignage émouvant de Jeannette Bougrab, fille de harkis, maître de requêtes au Conseil d'État et ancienne ministre, venue parler de son père, le caporal-chef Lakhdar Bougrab : « Il ne sait ni lire ni écrire, mais c'est l'homme le plus brillant, le plus lumineux que je connaisse. Il a aujourd'hui quatre-vingt-un ans. Il a permis à ses enfants, et surtout à ses filles, d'être émancipés, de pouvoir faire des études, d'être indépendants et autonomes. » Un bel hommage, apaisé et sérieux, et une belle reconnaissance de l'engagement et du sacrifice de ces hommes et de leurs familles.

Christian Venard Un prêtre à la guerre

Entretien avec Guillaume Zeller
Paris, Tallandier, 2014



Les Harkis Des mémoires à l'histoire

Collectif
Paris, Riveneuve éditions, 2014



PTE

**Journal
d'un
prisonnier**
**Le témoignage
d'un des quatre
généraux du
putsch d'Algér**
**Général
André Zeller**
Paris, Tallandier,
2014



Le général d'armée André Zeller, deux fois chef d'état-major de l'armée, fut incarcéré de 1961 à 1966 après l'échec du putsch d'Algér. Plusieurs années après sa mort, ses carnets rédigés en prison sur des cahiers d'écolier furent découverts presque par hasard par Bernard Zeller, son fils, dans une bibliothèque secondaire de la résidence familiale. Nul n'avait connaissance de leur existence. André Zeller y avait collé une étiquette avec la mention : « Journal d'un prisonnier ». En 1990, onze années après la mort de son père, Bernard Zeller prit conseil auprès du commandant de Saint-Marc sur le projet d'une éventuelle publication de ces carnets ; celui-ci estima qu'il était un peu tôt pour cela. Ils attendirent 2012. Les mille pages de ce journal sont aujourd'hui publiées intégralement. Celui qui veut revenir sur ces événements et les tensions qu'ils engendrèrent sera intéressé par le déroulé précis, au jour le jour, des suites de ce coup de théâtre militaire que nul n'aurait prévu quelques mois plus tôt et qui parut inévitable après-coup ; ce putsch dans lequel des militaires prestigieux sacrifièrent leur carrière. Même chose pour celui qui veut comprendre comment et pourquoi un homme put, au nom des valeurs militaires qu'il avait servies toute sa vie, mettre en jeu ces valeurs mêmes et prôner la sédition, pour ensuite en accepter les conséquences, aussi lourdes furent-elles pour lui et sa famille. Nul ne saura porter un jugement avant d'avoir lu ces lignes.

Patrick Clervoy

**Foi,
religions
et sacré
dans la
Grande
Guerre**

Xavier
Boniface
et François
Cochet (dir.)
Arras, Artois
Presses
Université, 2014



Ces actes de colloque contribuent, de façon très large, à mieux connaître et comprendre le rôle et la place, l'influence mais aussi les conséquences pour elles, des grandes religions dans la Première Guerre mondiale. L'ouvrage est divisé en trois grandes parties (« Les religions mobilisées », « La foi éprouvée par la guerre » et « Le sacré et le sacrifice ») qui regroupent au total dix-sept communications. Les intervenants s'intéressent aux différentes armées en guerre et aux différentes religions en présence. Protestants, juifs et musulmans sont ainsi ponctuellement abordés, même si le plus grand nombre des contributions s'intéresse aux catholiques. Les plus originales, dans la littérature francophone, sont à notre sens celles qui traitent des différentes manifestations de la présence et de l'influence du monde protestant (certaines interventions d'aumôniers canadiens sont impressionnantes), aussi bien en France que dans les armées anglo-saxonnes. Les excès de certains propos ne sont pas tus. Dans sa communication sur « L'Etat et l'armée face à l'islam en France », Raber Achi revient sur la crainte d'une manipulation des musulmans par l'Allemagne et leur prise en compte par les autorités. Dans son intervention consacrée au diocèse de Florence, Matteo Caponi, quant à lui, rappelle en particulier la capacité « d'adaptation » du discours institutionnel religieux, des « messes philo-neutralistes » de l'automne et de l'hiver 1914 à l'office solennel de juin 1915 « pour implorer l'assistance divine sur nos combattants ». Les religions adoptèrent ainsi le discours de guerre en vigueur dans chaque pays, et ni les catholiques ni les protestants ne purent influer en tant que tels sur le cours des événements. Leurs organisations et liens internationaux, pas plus que ceux des socialistes en juillet 1914, ne parvinrent à imposer la paix. Il n'est pas à proprement parler question d'accepter la guerre, mais d'en expliquer les causes et le déroulement ainsi que de replacer telle ou telle église dans le cours de l'histoire. Les communications montrent aussi l'extrême diversité des situations, par ailleurs fluctuantes dans le temps et dans l'espace. Dans ce domaine également, la complexité est au cœur des travaux sur la Grande Guerre.

PTE

Étudier l'origine de la guerre est une entreprise périlleuse dont le chemin est semé d'embûches épistémologiques, méthodologiques et idéologiques. Comment interpréter les découvertes archéologiques lorsqu'elles renvoient à une époque très ancienne ? Certains archéologues ou paléoanthropologues s'interdisent toute interprétation des sites découverts. D'autres tentent l'interprétation : une silhouette avec un arc peinte dans une grotte représente-t-il un guerrier ou un chasseur ? Enfin, on peut tordre les faits en fonction de ses propres conceptions philosophiques, morales ou politiques. Certains spécialistes ont refusé l'idée même d'une violence préhistorique alors que d'autres imaginaient les Néandertals ou les Sapiens comme des brutes.

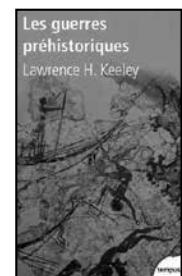
Le débat sur l'origine de la guerre, comme le montre brillamment Lawrence Keeley se résume souvent à une opposition entre nature et culture, entre Hobbes et Rousseau. Le premier considère que l'être humain est naturellement violent, le second que c'est la société qui le corrompt. Comme Keeley, il faut rapidement se dégager de ce débat sans fin et revenir aux faits et aux preuves. Et ce retour aux faits est parfaitement illustré par Jared Diamond qui, à partir de son expérience de terrain, illustre la place de la guerre dans les sociétés où l'État est absent, en l'occurrence la Nouvelle-Guinée. Ses conclusions sont troublantes. David Linvingstone Smith va, lui, au-delà en cherchant dans l'évolution et les comportements la source de la violence et de la guerre. Son travail illustre aussi les limites d'un tel exercice.

Les Guerres préhistoriques est déjà considéré comme un classique. Lawrence H. Keeley y poursuit deux buts : montrer que notre vision des guerres préhistoriques est fausse et qu'elle a été construite à partir d'arguments moraux ou imaginaires, et bâtir un modèle de celles-ci. Une vaste part de son ouvrage est consacrée aux conceptions que nous avons des conflits de ce temps et surtout à l'idée qu'ils n'existaient pas ou que de façon très exceptionnelle. Pendant longtemps on a en effet cru que les guerres étaient nées avec les sociétés organisées, complexes, parce qu'elles nécessitaient une organisation, des techniques et des coûts incompatibles avec les petits groupes humains du paléolithique ou du début du néolithique. L'agriculture, en permettant un accroissement de la population et une complexification des relations humaines, aurait donné naissance aux premiers conflits pour le contrôle de territoires. Pour Keeley, cette thèse est une forme de « rousseauisme » déguisé : l'homme dans l'état de nature est bon et la société le pervertit. On songe aux explorateurs du XVIII^e siècle à la recherche de nations sans guerre... Pour autant, il ne défend pas non plus le point de vue de Hobbes qui voyait la guerre partout et contre tous chez les primitifs. Cette position est aussi idéologique que celle de Rousseau. En fait, ce que Keeley rejette, c'est l'idée d'une nature pacifique ou violente de l'être humain. Il n'y a pas de pulsions de vie ou de mort qui pousseraient l'humanité à la préservation ou à la destruction. Le phénomène doit être étudié à partir des faits et de la science.

Que révèlent les faits ? Les traces les plus anciennes de massacre apparaissent avec Homo Sapiens Sapiens, l'homme dit moderne, vers 30 000 av. J.-C. Les charniers retrouvés montrent une violence extrême concernant aussi bien les hommes que les femmes et les enfants. Les squelettes mis au jour présentent des signes de blessures causées par des objets contondants ; on peut même affirmer que certains de ces êtres ont été assassinés. Il existe donc des signes de violences à une époque où les humains étaient des chasseurs-cueilleurs et vivaient en petits groupes relativement isolés. Avec le néolithique apparaissent les premières fortifications, aussi bien en Europe qu'en Amérique ou dans le Pacifique. La guerre est un phénomène ancien qui ne naît pas avec l'histoire ! Le second point développé par Keeley est le modèle des guerres préhistoriques. Selon lui, il n'existe pas, et cela à partir des

Les Guerres préhistoriques

Lawrence H. Keeley
Paris, Perrin,
«Tempus», 2009



données de l'anthropologie sociale, de caste de guerriers. Il est probable que tous les hommes en âge de se battre étaient des combattants. Les combats étaient courts, des coups de main, des raids. Il compare d'ailleurs cela aux tactiques des commandos. Le lien avec la chasse est pour lui évident. Enfin, et c'est le troisième point, ces guerres étaient violentes et même plus violentes que celles pratiquées à la période moderne. Keeley montre qu'en reportant les taux de pertes mortels des guerres des sociétés préétatiques à la Seconde Guerre mondiale, le chiffre devrait être proche d'un milliard pour cette dernière, soit 25 % de la population générale ! Il explique ce fait à partir d'une constatation au premier degré, contre-intuitive : les armes primitives seraient plus létales. Il fallait trois flèches en moyenne pour tuer un homme lors des guerres indiennes, douze carreaux d'arbalète pour tuer un chevalier à Azincourt et son poids en plomb lors des guerres napoléoniennes... Car il ne faut pas confondre technicité et létalité. Il y a une coévolution des armes et de leurs parades. Certes un fantassin moderne vaut peut-être à lui seul une compagnie de fantassins des guerres napoléoniennes à condition que l'adversaire se batte comme sur un champ de bataille de cette période. Si la paix apparaît comme plus souhaitable pourquoi n'est-elle pas plus courante ? Pour Keeley, la guerre dans les sociétés préhistoriques et préétatiques est plus intéressante que la paix parce qu'elle rapporte plus en termes de biens, de terres et de prestige.

Dans sa conclusion, il s'interroge sur l'étonnante cécité des anthropologues ou des archéologues sur le phénomène de la guerre dans les sociétés préétatiques. L'objet guerre est perçu comme détestable. Certains auteurs, et parmi eux d'éminents historiens militaires, se sentent obligés de s'excuser de traiter de tels sujets. La tonalité d'emblée morale et idéologique fait qu'on ne peut traiter de façon lucide du sujet de la guerre sans y plaquer des considérations qui n'ont rien à voir avec la science. L'ouvrage de Keeley nous oblige à reconsiderer l'origine de la guerre et la place qu'elle occupe avec la paix dans nos sociétés complexes.

Jared Diamond est un biologiste dont les travaux l'ont amené à s'interroger sur l'inégalité des sociétés entre elles. Pourquoi certaines, bien que moins avantageuses sur le plan économique, humain ou technique, ont réussi à s'imposer tandis que d'autres ont été dominées alors qu'elles avaient tout pour réussir ? *Le Monde jusqu'à hier* est son ouvrage le plus récent. Il se penche sur des sociétés non étatiques, ou moins organisées, notamment celles que l'on peut rencontrer encore en Nouvelle-Guinée. Il ne s'agit pas d'un livre faisant l'apologie d'une société ancestrale idéale. Son approche n'est ni « rousseauïste » ni « hobbesienne ». Il montre comment se trouvent régulés certains enjeux sociaux, des différends, des conflits. Deux chapitres nous intéressent plus particulièrement. Diamond y traite de la guerre dans certaines communautés papoues, faisant des comparaisons avec les pratiques guerrières en Occident. Ses conclusions ne sont pas originales dans le sens où il reprend les thèses de Keeley ou de Leblanc. Mais il soulève quelques questions qui invitent à réflexion. Depuis plusieurs décennies, un certain nombre d'hypothèses s'affrontent. Il montre par exemple que le taux de pertes dans les sociétés papoues lors de guerres entre tribus est largement plus élevé qu'entre Etats. Ainsi, dans certaines sociétés dites traditionnelles, ce taux annuel est de près de 1 % alors qu'il est de 0,07 % en France au XIX^e siècle et de 0,15 % sur le territoire russe au XX^e ! Un autre chiffre intéressant est la taille des armées. Chez les Papous, il n'existe pas de non-combattants à l'exception des femmes et des enfants. Tous les adultes mâles sont des guerriers. En comparaison, la Grande Armée ne représentait, elle, que 2 % de la population de l'Empire ! L'idée de Diamond est que la formation d'Etats complexes permet d'assurer la paix de façon plus efficace que de petites sociétés. En soutenant à l'origine une « caste »

Le Monde jusqu'à hier
Jared Diamond
Paris, Gallimard,
2012



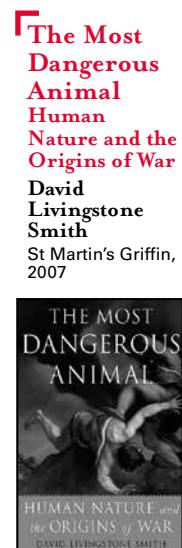
d'administrateurs, ne produisant rien mais garantissant la paix, la plus grande partie de la population se voit assurée d'une paix durable.

L'autre point important exposé par Diamond est que ces guerres entre sociétés non étatiques se déroulent entre personnes qui sont liées. Cette constatation vient contredire une hypothèse émise couramment pour expliquer la violence extrême : il serait plus « facile » d'être violent envers un individu que l'on ne connaît pas ou que l'on ne considère pas vraiment comme un être humain. Or Diamond arrive à la conclusion inverse. Il montre que la plupart des conflits se produisent entre des groupes qui sont liés par des échanges commerciaux et matrimoniaux.

Ces conclusions sont troublantes et vont à l'encontre de nombreuses certitudes : les sociétés préétatiques sont violentes et beaucoup plus que les sociétés étatiques, et la violence est plus extrême puisqu'elle concerne des groupes humains très liés. On peut se demander s'il ne s'agit pas d'un retour de Hobbes sur le devant de la scène dans le débat sans fin qui l'oppose à Rousseau depuis presque trois siècles. Les sociétés organisées sont obligées, en se complexifiant, de réguler la violence interne sous peine d'être détruites par l'anomie générée. Il y a donc une nécessité à la pacification de leurs membres, ce que Norbert Elias a montré dans les sociétés occidentales. La violence maîtrisée et institutionnalisée par une caste devient un outil de la puissance de l'État. Il y a quelque chose de relativement contre-intuitif dans le problème de la proximité avec l'adversaire. Mais c'est oublié un peu vite qu'il y a à peine vingt ans, en ex-Yougoslavie, des voisins qui se connaissaient parfois depuis toujours se sont entretués. Le terme de voisin n'est pas qu'une image. La violence semble plus extrême entre des personnes proches parce qu'elle est plus personnelle. Les accrocs du quotidien se muent en rancœur et la rancœur en haine.

David Livingstone Smith, qui signe *The Most Dangerous Animal: Human Nature and the Origins of War*, appartient lui à un courant de la psychologie peu connu en France : la psychologie évolutionniste. L'hypothèse centrale de cette théorie est que nos comportements peuvent trouver leur fondement dans l'évolution humaine. La perpétuation d'un comportement serait directement liée à l'avantage évolutif qu'il nous procure soit pour survivre soit pour nous reproduire. Ces théories se rapprochent sans s'en réclamer de l'éthologie humaine, mieux connue en France et incarnée par Boris Cyrulnik. Il faut aussi ajouter que la psychologie évolutionniste est critiquée aux États-Unis, où on lui reproche souvent son manque de rigueur scientifique : la psychologie orthodoxe, c'est-à-dire marquée par une approche psychodynamique, lui oppose le rôle des affects ou de l'inconscient. Néanmoins, tout n'est pas à rejeter tant que les auteurs demeurent au plus près des faits.

Livingstone Smith a choisi d'étudier dans cet ouvrage la guerre en général et le comportement violent en particulier. Son postulat est simple : les sociétés humaines sont violentes entre elles. L'être humain appartient à ces quelques espèces qui pratiquent, de l'échelle individuelle aux nations, la violence intraspécifique. Or, du point de vue de l'évolution, c'est un gaspillage de ressources, d'autant plus que l'espèce humaine est particulièrement sociale. Pourquoi dans ce cas les comportements violents à grande échelle perdurent-ils ? L'analyse se fait sur deux plans, individuel et social. Au plan individuel, les biologistes évolutionnistes ont montré l'importance dans de nombreuses espèces des comportements agressifs à violents entre mâles rivaux. La perpétuation des comportements agressifs humains en serait un héritage. Mais cela ne concernerait alors que les mâles et ne permet pas d'expliquer la violence institutionnalisée comme la guerre. La conservation de l'agressivité permettrait d'obtenir des gains d'un point de vue de la préservation du groupe (sélection naturelle) et de prestige (sélection sexuelle).



Pour asseoir sa démonstration, Livingstone Smith revient sur l'observation de chimpanzés faite en 1974. Un groupe de primates s'organisa pour attaquer et battre à mort un de leurs congénères. Jusqu'alors on pensait les chimpanzés pacifiques. Ils avaient la réputation d'être plutôt placides, réservant la violence à la chasse de petits animaux. Cette opinion s'était trouvée confortée par la découverte de cousins du chimpanzé, les fameux bonobos, qui régulent les tensions dans le groupe par les relations sexuelles. Depuis, beaucoup d'observations ont été rassemblées et montrent que les chimpanzés sont des singes violents entre eux. Ces observations sont importantes parce que nous partageons avec les chimpanzés environ 98 % de notre capital génétique. Ils sont les primates les plus proches de nous, ce qui ne veut pas dire pour autant que nos ancêtres leur ressemblaient... Mais cette violence n'est pas gratuite. Elle s'inscrit dans le cadre de comportements sociaux élaborés. C'est par exemple un vieux mâle dominant se sentant menacé par un mâle plus jeune qui provoque l'agression en s'alliant avec des mâles inférieurs. L'agression du rival apporte des avantages dans le cadre plus large de la sélection sexuelle. Le dominant assure sa position et les autres peuvent eux aussi espérer se reproduire. On touche là à la limite de l'ouvrage. Il est difficile d'extrapoler du chimpanzé à l'être humain. Il faut prendre les élaborations de l'auteur comme des conjectures, des heuristiques utiles à la réflexion mais pas plus.

Comment expliquer alors le phénomène complexe de la guerre ? Si Livingstone Smith n'écarte pas le contexte social ou économique, la perpétuation de la guerre est aussi une affaire de prestige. Le guerrier victorieux aurait plus de prestige et donc plus de chances de se reproduire. C'est pour cela que les guerres sont faites par des hommes jeunes. Cependant, il est difficile de réduire des processus aussi complexes à des mécanismes aussi simples. Cela ne veut pas dire que la complexité exclut de pouvoir penser la guerre à partir de l'évolution de l'espèce. Mais Livingstone Smith ne tient pas compte d'autres phénomènes dynamiques comme le rôle des femmes ou encore du commerce, ou bien d'autres formes de violence non guerrière cette fois-ci. Le dernier commentaire que nous pourrions faire de l'ouvrage concerne le rôle du stress et de ses avatars pathologiques : le psycho trauma. Pour l'auteur, la perpétuation au cours du temps de ces pathologies montre qu'elles apportent un avantage. Elles permettraient de limiter la violence dans le groupe en entraînant une sensibilisation à la violence et son évitement. Cette idée rejette des observations cliniques de patients souffrant d'un état de stress posttraumatique et pour qui la violence est insupportable.

Lus de façon superficielle, ces trois ouvrages pourraient dresser un panorama désespérant de l'espèce humaine. Nous serions condamnés à nous faire sans cesse la guerre car notre nature nous porterait vers l'agressivité et la violence. Mais ce serait faire une erreur conceptuelle qui réduirait le débat à ses aspects moraux et dont la conclusion serait finalement nihiliste. Les trois auteurs rappellent, même si cela est moins clair chez Livingstone Smith, qu'il n'y a pas de nature humaine. Nous pouvons juste affirmer que nous appartenons à une espèce à la fois sociale et violente qui pratique, à large échelle, l'agression intraspécifique. Toutefois, il n'y a pas de pulsions ou d'aires cérébrales qui font de nous des êtres pacifiques ou dangereux. Il n'y a pas de thanatos, de pulsion de mort chère à Sigmund Freud. Il faut donc se garder de multiplier des entités et des concepts qui sont au mieux métaphysiques. Mettre une majuscule à un mot ne le fait pas exister indépendamment. La Violence n'existe pas. En revanche, les comportements violents, eux, existent et doivent se comprendre dans un contexte qui implique avant tout des individus dont on ne peut rien dire *a priori* sur leur psychologie.

Que faut-il retenir de ces trois ouvrages? Livingstone Smith met en lumière les mécanismes propres à l'évolution qui maintiennent les comportements violents à l'échelle individuelle et sociale. Il démontre d'ailleurs l'unité des aspects individuels et collectifs. Ainsi que les ressorts qui limitent l'expansion de la violence. Diamond et Keeley, eux, ont des conclusions convergentes : les sociétés préétatiques sont plus violentes que les sociétés complexes. La paix, et surtout son maintien, sont des conséquences de la complexification progressive des sociétés. Les conclusions de ces ouvrages peuvent aussi nous amener à reconstruire des façons de faire la guerre que nous qualifions d'asymétriques par commodité et qui renvoient peut-être à des ressorts plus anciens.

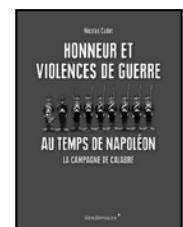
Yann Andruétan

Passionnante étude sur un épisode très rarement traité de l'épopée impériale : la difficile pacification des provinces méridionales du royaume de Naples. À partir de sa thèse, Nicolas Cadet propose ici un livre original et pratiquement complet semble-t-il sur les opérations, de nature très différente, qui se succèdent au sud de la botte italienne à partir de 1806. Il souligne dès les premières pages de l'introduction cet apparent paradoxe : les adversaires ne cessent de faire référence à l'honneur alors que les violences atteignent un seuil particulièrement élevé, et d'en conclure que « guerre et culture sont bien indissociables ». Suivant un plan chrono-thématique, l'auteur pose le cadre de l'opération, qui commence au début de l'année 1806 : l'importance de l'Italie dans la stratégie impériale, la présence navale et militaire anglaise, et le rôle du royaume de Naples dans la conception britannique de la guerre, les caractéristiques de l'armée française d'invasion (constitution, dénuement, encadrement)... Si le succès est rapidement au rendez-vous pour ce qui concerne la prise de la capitale et des grandes villes, il n'en est pas de même au fond des provinces où le relief et le manque de voies de communication se conjuguent pour rendre très difficiles le ravitaillement des troupes et les relations de commandement. La présence de l'ancienne famille royale des Bourbons en Sicile, sous protection des Anglais qui en pratique dominent la mer, pose un sérieux problème de sécurité au nouveau roi Joseph, qui ne dispose pas des moyens d'entretenir son armée et auquel Napoléon retire des régiments. La situation, déjà difficile, se détériore donc rapidement à partir de l'été 1806 : tandis que le malaise et l'hostilité se répandent dans le pays, les navires britanniques multiplient les raids et les attaques sur les côtes. À partir des nombreux témoignages laissés par les acteurs et les témoins des événements, souvent très durs pour la population calabraise considérée comme « mi-animale », Nicolas Cadet souligne le choc culturel que constitue pour les cadres et soldats français ce séjour prolongé en occupation au sud de l'Italie et les difficultés qu'ils rencontrent à essayer de mettre sur pied une administration modernisée, « à la française ».

La petite bataille de Maida, entre un corps expéditionnaire anglais débarqué et les troupes françaises du général Reynier (victoire britannique, taux de pertes autour de 30 % de l'effectif engagé pour les Français), marque une rupture, et son récit donne à Nicolas Cadet l'opportunité de présenter dans le détail les deux belligérants, leur état d'esprit, leurs principes de manœuvre, leurs objectifs et leurs attentes. La défaite française accélère le développement de l'insurrection calabraise et la situation ne cesse de se détériorer pour les maigres troupes napoléoniennes isolées, repliées dans quelques places plus ou moins fortes, entre actions côtières des Anglais, harcèlements de bandes rebelles puissantes et embuscades. Dans un contexte social très marqué par un système féodal sclérosé, l'insurrection est violente et sa répression tout autant. Le caractère clanique de la société locale, le rôle de l'Eglise catholique et la

Honneur et Violence de guerre au temps de Napoléon La campagne de Calabre

Nicolas Cadet
Paris, Vendémiaire, 2015



topographie de la région expliquent la dureté des opérations. C'est à Massena qu'il revient, après la prise de Gaète, de reconquérir les régions passées à l'insurrection. Les succès sont rapides grâce à l'arrivée de nouvelles troupes, mais le calme ne revient qu'en apparence et seulement dans les communes tenues. Avec l'aide matérielle et tactique des Britanniques, «la population calabraise semble mettre en œuvre une véritable politique de la terre brûlée» et s'attaque systématiquement aux voies de communication. À la fois guerre irrégulière, maintien de l'ordre, guerre de siège, la campagne devient plus difficile avec la mauvaise saison et l'affaiblissement progressif des unités (décès, maladies), au point que les soldats et officiers ne souhaitent que quitter la région. La constitution de formations «nationales» (garde civile, légions provinciales) ne permet pas de répondre aux besoins en effectifs, d'autant que leur fidélité semble parfois aléatoire. Ce n'est qu'en 1807, lorsque les Britanniques diminuent leur soutien direct à l'insurrection, que la victoire française peut être acquise, après la défaite des Calabrais à Mileto, même si «la pacification est cependant incomplète et l'insécurité endémique».

Nicolas Cadet dresse alors le bilan de cette campagne en termes d'organisation et d'emploi des troupes, et de (non) respect des règles du droit de la guerre, de cruauté (on parle même de «cannibalisme calabrais»), l'effet des pires rumeurs sur la tenue et le comportement des unités, les crimes commis en représailles par les Français (massacre de Lauria), la mise en place d'un système répressif... Après les combats et la reprise en main vient le temps de la pacification, à son tour bien difficile et souvent superficielle. Revenant enfin sur l'oubli quasi total dans lequel cette campagne militaire est tombée, il tente d'en présenter les causes. Un ouvrage qui mérite d'être lu par tous ceux qui s'intéressent aux guerres napoléoniennes, mais aussi par ceux qui se passionnent pour les guerres irrégulières et les insurrections populaires. Un vrai et grand livre d'histoire.

PTE

L SYNTHÈSES DES ARTICLES

F MONIQUE CASTILLO LA FRACTURE CULTURELLE

Résister pour sauver (une civilisation, un régime, une patrie, une histoire...) renvoie, en référence à la Résistance au nazisme, à un engagement moral collectif. Résister pour récuser (une civilisation, un régime, une patrie, une histoire...) signifie, à l'âge postmoderne, l'affirmation de la singularité personnelle contre les contraintes collectives. Une fracture culturelle oppose ainsi deux générations et deux visions du pouvoir. De sorte que le mot « résistance » pourrait bien succomber aux récupérations rhétoriques des luttes partisanes si les deux camps ne se voyaient eux-mêmes contraints de résister à l'indifférence (à la civilisation, au régime, à la patrie, à l'histoire...) qui menace de conduire à un individualisme nihiliste.

F FRÉDÉRIC BLACHON S'ENGAGER, UN AUTHENTIQUE ACTE DE RÉSISTANCE ?

En vertu de quoi le soldat d'aujourd'hui pourrait-il être considéré comme un « résistant » ? Alors que la condition militaire s'est nettement améliorée depuis les années 1970, que les aspirations d'épanouissement du militaire au travers d'une vie professionnelle et familiale équilibrée ne sont pas foncièrement différentes de celles de ses compatriotes, que sa soif d'aventure ou d'exotisme est partagée par bon nombre de professions, l'acte de s'engager ne semble pas constituer un acte réellement rebelle. S'il convient de se méfier de l'emphase des mots et admettre que le phénomène de banalisation de la vie militaire est un fait sociologique observable, le métier des armes continue néanmoins de faire appel à des valeurs peu valorisées dans une société consumériste et hédoniste. Exercer une profession où l'on peut donner la mort en dehors de toute considération de légitime défense et où la recevoir ne pourra jamais être assimilé à un accident du travail vous range en définitive irrémédiablement dans la catégorie des anticonformistes.

F RÉMY PORTE ENTRE DISSIDENCE ET RÉSISTANCES. LES OFFICIERS FACE À LA DÉFAITE DE JUIN 1940

Le faible nombre d'officiers, en particulier d'officiers supérieurs, qui rejoignent le général de Gaulle en 1940 amène à s'interroger sur la capacité d'une institution qui a fait de la discipline l'une de ses valeurs cardinales à se dresser contre l'abandon et le renoncement. Jusqu'à l'automne 1942 et la dissolution de l'armée d'armistice, les ralliements restent extrêmement minoritaires alors même qu'une forme de résistance militaire se développe dans un environnement ambigu en zone « libre », et l'on peut se demander si des caractéristiques « sociales » (âge, situation familiale...) n'influent pas davantage que le statut sur les décisions individuelles.

F CLAUDE D'ABZAC-EPEZY RÉSISTER À SON POSTE ?

Après novembre 1942, une armée de l'air sans avions est maintenue à Vichy : près de huit cents officiers et quinze mille sous-officiers et hommes de troupe, placés sous l'autorité du général Carayon, sont chargés de la défense aérienne. Sous le commandement opérationnel de la Luftflotte 3 de la Luftwaffe, ils contribuent à lutter contre les bombardements alliés sur tout le territoire métropolitain. Ces officiers ont reçu l'assurance de leurs chefs qu'ils agissaient en accord avec le général Bouscat, commandant des forces aériennes de la France combattante à Alger, et que leur double jeu servirait

à maintenir en France une force aérienne prête, le moment venu, à reprendre le combat de la victoire. À travers cet exemple apparaît un aspect important des itinéraires de résistance des officiers : leur volonté de résistance a été canalisée vers un lointain projet de résistance « institutionnelle » qui ne s'est jamais réalisé. On peut alors se demander si leur hiérarchie militaire les a sciemment maintenus dans cette illusion pour éviter qu'ils ne se dispersent vers d'autres mouvements de résistance.

F FRANÇOIS SCHEER NOBLESSE OBLIGE

Si l'Allemagne n'eut pas jusqu'au désastre final à connaître l'occupation étrangère, elle vit pourtant elle aussi naître dès les années 1930 une résistance intérieure, tout entière attachée à combattre le système totalitaire mis en place à partir de 1933 par le régime nazi. La seule résistance qui constitua pour le pouvoir hitlérien une menace réelle, jusqu'à assembler tous les éléments d'un coup d'État, fut militaire. Et l'attentat du 20 juillet 1944, souvent évoqué, fut en réalité le moment le plus fort, sinon l'aboutissement, d'une résistance longtemps mûrie au sein des forces armées. La « confession d'un officier antinazi », parue en Allemagne en 1976 et dont la traduction française a attendu trente-six ans, est l'occasion de revenir sur cette résistance allemande très particulière.

F NICOLAS LEMAÎTRE EDMOND MICHELET, UNE RÉSISTANCE SPIRITUELLE

Edmond Michelet (1899-1970) est un bon représentant d'une génération d'hommes politiques qui se sont engagés dans la Résistance avec efficacité en raison de leur activité au service de l'Association catholique de la jeunesse française. Très tôt sensibilisé par la presse aux dangers des totalitarismes, il a su convaincre ses compagnons de résister alors que la hiérarchie catholique n'y poussait pas. Cet esprit de résistance s'est mué en esprit de miséricorde dans la terrible expérience de la déportation. Revenu par miracle, devenu proche du général de Gaulle, il a entamé une carrière politique pour éviter le retour de la guerre, défendant la réconciliation en France, en Europe et dans le monde par la mise en place de réseaux fraternels dont l'humble action d'explication et de voisinage a facilité l'émergence et le maintien de la culture de la paix. Ses souvenirs de Dachau, *Rue de la Liberté* (Le Seuil, 1955), révèlent comment le christianisme peut inspirer la résistance à la déshumanisation.

F MARTIN STEFFENS RÉSISTER AVEC SIMONE WEIL

Les contraires de résistance sont, croit-on, l'abandon et l'obéissance. Si, en effet, résister n'est pas abandonner, l'itinéraire de la philosophe Simone Weil (1909-1943) nous montre qu'il n'est de résistance efficace que dans et par l'obéissance. Car, au fond, dans la lutte qui nous oppose au monde, n'est-ce pas lui, le monde, qui commence par nous résister ? La résistante que fut Simone Weil nous aide à comprendre en quoi résister, c'est d'abord se soumettre à la nécessité.

F XAVIER PINEAU L'EXPRESSION ULTIME DE LA LIBERTÉ

En mai 1995, au cours de la crise des otages en Bosnie-Herzégovine, les Serbes encerclent ou saisissent plusieurs postes tenus par les Casques bleus de la Force de protection des Nations Unies. Celui de Krupac, parmi d'autres, résiste aux injonctions des belligérants. Un siège de dix-sept jours commence alors. L'auteur analyse les facteurs qui l'ont conduit à résister à l'ultimatum des Serbes.

F ANDRÉ THIÉBLEMONT INDOCHINE 1948 : LA BATAILLE DE PHU TONG HOA

Le terme « résister » ne figure pas dans le langage tactique militaire tant l'attitude ou le comportement qu'il désigne est une condition implicite d'une action défensive et de nombre de missions : interdire, couvrir, tenir une position... Il reste que l'imaginaire militaire est nourri de résistances

épiques, plus ou moins connues du grand public. La bataille de Phu Tong Hoa est sans doute l'un des actes de résistance les plus riches du combat moderne, certes bref et circonstancié : une compagnie parvient à tenir un poste face à plusieurs bataillons du Vietminh. L'épisode n'est pas connu hors du cercle légionnaire. Son héros, le sous-lieutenant Bévalot, aujourd'hui âgé de quatre-vingt-treize ans, n'en a guère tiré gloire. Qu'un hommage discret lui soit ici rendu.

ODILE DUJON

RÉSISTER À UNE TENTATIVE DE DÉPERSONNALISATION

Le lieutenant Yvan Dujon a été fait prisonnier le 7 mai 1954 et emprisonné à Cho Chu, un camp vietminh situé à une centaine de kilomètres d'Hanoï. Sa fille raconte ici l'humble héroïsme qu'il lui avait fallu déployer au quotidien pour résister à une tentative de rééducation politique cherchant à le déposséder de son identité. Elle dit comment ce père est revenu, vivant peut-être mais désormais doté d'un nouveau moi, inaccessible, autoritaire et sans tendresse, venant masquer et protéger son être profond, trop blessé et trop à vif pour être désormais exposé sans dommage à autrui.

PATRICK CLEROVY

L'ENTRÉE EN DISSIDENCE

André Zeller et Jacques de Bollardière : deux hommes qui ne se ressemblent pas, deux officiers généraux face à la complexité algérienne des années 1960, deux actes de rupture à des temps distincts. Chacune de ces deux destinées est singulière d'abord en raison de leur personnalité différente, ensuite des enjeux distincts dans lesquels les hommes furent pris. À bien observer cependant, l'entrée de ces deux militaires en dissidence peut indiquer quelque chose de commun dans leur trajectoire.

JEAN-LUC COTARD

DE L'ACTE DE RÉSISTANCE À L'ENDURANCE : L'EXEMPLE DE LA SOCIÉTÉ NÉODYME

Il y a dix ans, cinq trentenaires signaient sur le quai de la gare de Tours les statuts d'une nouvelle société spécialisée dans le conseil en ingénierie dans le domaine du risque industriel : Néodyme. Une *success story* qui commence d'abord par une révolte, un sentiment violent d'injustice et le refus d'accepter les conséquences d'un mensonge. Une révolte qu'il a fallu transformer en endurance afin de ne pas sombrer sur les écueils.

VINCENT GELEZ

LES CANAUX DE LA CONFIANCE.

LA RÉSILIENCE DES PETITS GROUPES

L'approche de la résilience des petits groupes militaires nécessite d'analyser les mécanismes autostructurants qui accomplissent la cohésion en toute circonstance. Ceux-ci sont à concevoir sous le spectre de l'interaction humaine en tenant compte à la fois du plus subjectif et du plus symbolique. À ce titre, la confiance, sentiment appliquée à un objet, peut-être une piste dans l'économie psychosociale des groupes de petite taille. En effet, elle se comprend à tout niveau : intrasubjectivement par l'estime de soi, entre pairs par le soutien mutuel jusqu'à l'héroïsme, hiérarchiquement par la permanence de la figure d'autorité, collectivement par le partage d'un même ethos civilisationnel. Ces formes de la confiance tissent un maillage en réseau interdépendant, une armature légère, déformable, mais toujours active psychologiquement, qui permet la résilience collective, agir militairement sans jamais se perdre culturellement.

ÉVELYNE GAYME LES OFLAGS, CENTRES INTELLECTUELS

Durant la Seconde Guerre mondiale, vingt-neuf mille officiers français sont retenus captifs en Allemagne. N'ayant pas le droit de travailler, ils trompent leur ennui en se consacrant aux loisirs sportifs et intellectuels. L'organisation intellectuelle dans les oflags prend ainsi rapidement une ampleur étonnante et inattendue : des conférences et des cours sont organisés, des bibliothèques sont constituées. Conférenciers, élèves et professeurs, tous captifs, parviennent à mettre sur pied de véritables universités dont les diplômes furent reconnus après-guerre. Tous les oflags furent des lieux de bouillonnement intellectuel intense. Les conséquences sur la vie quotidienne des captifs ont été multiples, permettant de dépasser la défaite militaire et la capture, de rentabiliser le présent dans le camp et de préparer l'avenir.

AXEL GOUGELET LES « SOLDATS DE DIEU ». QUELLE PLACE POUR LES AUMÔNIERS MILITAIRES ?

Grâce à leurs racines historiques très profondes, les aumôneries militaires en France conservent une légitimité importante. Les « soldats de Dieu » remplissent, indépendamment de leur culte, des missions variées d'écoute et de conseil qui concourent tant à la cohésion qu'au bien-être des soldats. Une intégration dans la structure militaire qui leur vaut de vivre les transformations de la Défense au même titre que ces derniers, tout en étant l'objet d'attentes importantes de la part de leurs frères et sœurs d'armes. De par cette proximité avec les soldats, ils restent une composante indispensable des armées, à même de faciliter le quotidien et de servir de passerelles entre les différences, qu'elles soient internes ou externes au service des armes.

TRANSLATION OF THE SUMMARY IN ENGLISH



MONIQUE CASTILLO THE CULTURAL DIVIDE

Resistance in order to save (a civilisation, a regime, one's country, history...), in reference to the Resistance to Nazism, suggests a collective moral engagement. Resistance in order to challenge (a civilisation, a regime, one's country, history...) signifies, in the post-modern age, an affirmation of personal singularity against collective constraints. A cultural divide therefore exists between two generations and two different views of power. The word 'resistance' could find itself being reclaimed by the discourse of either party, were the two camps not themselves in the position of having to resist indifference (to civilisation, to a regime, to their country, to history...), an indifference that threatens to lead to nihilistic individualism.

FRÉDÉRIC BLACHON IS ENLISTMENT A GENUINE ACT OF RESISTANCE?

On what basis could a present-day soldier be seen as someone who resists? With life in the military dramatically improved since the 1970s, soldiers' hopes for fulfilment through a good work/life balance not vastly different from those of the rest of the population, and their thirst for adventure or the exotic shared by many other professions, enlisting no longer seems to be a real act of rebellion. While not wishing to be too romantic about it, and while accepting that the increasing ordinariness of military life is an observable sociological fact, being a soldier still calls for values that are prized little in a consumerist, hedonistic society. Taking up a profession where you can take life without having to argue legitimate defence, and where your life being taken can never be classed as an accident at work, places you irrevocably in the camp of those who refuse to conform.

RÉMY PORTE BETWEEN DISSIDENCE AND RESISTANCE. THE POSITION OF OFFICERS FOLLOWING THE DEFEAT IN JUNE 1940

The small number of officers, particularly senior officers, who rallied to General de Gaulle's side in 1940 raises questions about the capacity of an institution that has discipline as one of its cardinal values to prevent people from leaving and rejecting it. Until autumn 1942 and the dissolution of the Army of the Armistice, the number of people joining de Gaulle remained extremely small even though a form of military resistance was developing in an ambiguous environment in the 'free zone'. One therefore wonders whether 'social' factors (age, family circumstances, etc.) had more influence than the service regulations on individual decision-making.

CLAUDE D'ABZAC-EPEZY RESISTING AT ONE'S POST?

After November 1942, an air force with no aircraft was maintained in Vichy: nearly eight hundred officers and fifteen thousand ncos and men, under General Carayon, were given responsibility for air defence. Under the operational command of Luftflotte 3 of the Luftwaffe, they helped to fight against Allied bombing raids throughout the whole of France. These officers had been assured by their leaders that they were acting in agreement with General Bouscat, commander of the French air force fighting in Algiers, and that their double-dealing would serve to maintain an air force in France, which would be ready when the time came to resume the fight for victory. This example reveals an important aspect

of the way the officers dealt with resistance: their willingness to resist was channelled towards a distant plan for "institutional" resistance that would never be realised. One wonders whether their military superiors knowingly maintained this illusion to prevent them from scattering and joining other resistance movements.

FRANÇOIS SCHEER 'NOBLESSE OBLIGE'

Although Germany did not experience foreign occupation until its eventual defeat, it did witness the development of its own internal resistance in the 1930s, aimed solely at bringing down the totalitarian system established by the Nazi regime from 1933. The only resistance that posed a real threat to Hitler, to the extent that it had everything needed for a *coup d'état*, was military. The assassination attempt on 20 July 1944, which has been much discussed, was the finest hour if not the fulfilment of a resistance that had been brewing for a long time within the armed forces. The confessions of an anti-Nazi officer published in Germany in 1976, and not translated into French for another 36 years, offer an opportunity to revisit this very particular German experience of resistance.

NICOLAS LEMAITRE EDMOND MICHELET – A SPIRITUAL RESISTANCE

Edmond Michelet (1899-1970) is a good example of a generation of politicians who worked effectively in the Resistance through their activities for the French Catholic youth association (Association Catholique de la Jeunesse). Very early on Michelet was made aware by the press of the dangers of totalitarianism, and he persuaded his fellow members to resist even though the Catholic hierarchy was not urging this. This spirit of resistance became a spirit of forgiveness during the terrible experience of deportation. Returning by some miracle, he became a close associate of General de Gaulle, embarking on a political career to prevent the recurrence of war. He championed reconciliation in France, Europe and the world by setting up fellowships whose humble explanatory and neighbourly action facilitated the emergence and maintenance of a culture of peace. His account of his time in Dachau, *Rue de la Liberté* (Le Seuil, 1955), shows how Christianity can inspire resistance to dehumanisation.

MARTIN STEFFENS RESISTING WITH SIMONE WEIL

We might think that the opposites of resistance are abandonment and obedience. Resisting does mean not abandoning, but the journey of philosopher Simone Weil (1909-1943) shows us that resistance can only be effective in and through obedience. Because ultimately, in the struggle between ourselves and the world, is it not the world that starts by resisting us? Resistance member Simone Weil helps us to understand how we should resist; first and foremost it is by submitting to necessity.

XAVIER PINEAU THE ULTIMATE EXPRESSION OF FREEDOM

In May 1995, during the hostage crisis in Bosnia-Herzegovina, the Serbs surrounded or captured a number of posts held by UN peacekeepers. The post at Krupac among others resisted the fighters' orders and a 17-day siege began. The author analyses the factors that led to resistance to the Serbs' ultimatum.

ANDRÉ THIÉBLEMONT INDOCHINA 1948: THE BATTLE OF PHU TONG HOA

The term 'resistance' does not feature in the language of military tactics because the attitude or the behaviour it refers to is an implicit condition of defensive action and of many types of mission: preventing, covering, holding a position, etc. Nonetheless the military imagination is filled with epic tales of resistance, some better known to the general public than others. The battle of Phu Tong Hoa

is undoubtedly one of the greatest acts of resistance in modern combat, short but rich in detail: one company manages to hold a position against several Viet Minh battalions. Little is known of the episode outside the French Foreign Legion. Its hero, Sub-Lieutenant Bévalot, now aged ninety-three, has made little attempt to win glory from it. We intend to pay him discreet tribute here.

ODILE DUJON

RESISTING AN ATTEMPT AT DEPERSONALISATION

Lieutenant Yvan Dujon was captured on 7 May 1954 and imprisoned at Cho Chu, a Viet Minh camp around a hundred kilometres from Hanoi. His daughter recounts his humble heroism on a daily basis, resisting attempts at political re-education intended to strip him of his sense of identity. She tells how her father returned alive, but with a new self that was inaccessible, authoritarian and lacking in tenderness, to mask and protect his deeper being which was too wounded and raw to be exposed without causing damage to others.

PATRICK CLEROVY

BECOMING A DISSIDENT

André Zeller and Jacques de Bollardière: two very different men, two army generals dealing with the complexity of Algeria in the 1960s, two dissident acts at different times. These men's destinies differed partly because of their personalities and partly because the situations they were caught up in were different. However, if we look at them more closely, the point where they became dissidents reveals that the trajectories of these two military men may have something in common.

JEAN-LUC COTARD

FROM RESISTANCE TO ENDURANCE: THE ENCOURAGING EXAMPLE OF NÉODYME

Ten years ago, on the platform of Tours station, five thirtysomethings signed the articles of association of a new company specialising in engineering consultancy in the field of industrial risk: Néodyme. It was a success story that began with a rebellion, a strong feeling of injustice and a refusal to accept the consequences of a lie, a rebellion that had to give way to endurance in order not to founder.

VINCENT GELEZ

THE PILLARS OF TRUST

THE RESILIENCE OF SMALL GROUPS

Examining the resilience of small military groups means analysing the self-structuring mechanisms that produce cohesion under any circumstances. These mechanisms need to be understood in the context of human interaction by taking account of both the highly subjective and the highly symbolic. Trust, a feeling applied to an object, can be one factor in the psychosocial economy of small groups. It can be understood at every level: within a person (self-esteem), between peers (everything from mutual support to heroism), hierarchically (permanence of an authority figure) and collectively (sharing the same cultural ethos). These forms of trust create a web of interdependence, a light structure that has some 'give' but is always psychologically active, giving those in the group collective resilience and enabling them to act militarily without ever losing themselves culturally.

ÉVELYNE GAYME

THE OFLAGS, CENTRES OF INTELLECTUALISM

During the Second World War, twenty-nine thousand French officers were held captive in Germany. They were not allowed to work, so they kept boredom at bay by engaging in sports and intellectual pursuits. Intellectual organisation in the Oflags quickly developed on a surprising and unexpected scale: lectures and lessons were held, libraries were created. Lecturers, students and teachers, all prisoners, managed to set up proper universities, awarding degrees that were recognised after the

war. All the Oflags were places of intense intellectual ferment. The impact on the daily lives of the captives was immense, enabling them to move on from their military defeat and capture, use the time in the camp to great benefit, and prepare for the future.

AXEL GOUGELET

"GOD'S SOLDIERS": THE ROLE OF MILITARY CHAPLAINS

Because their historical roots go back a very long way, military chaplains in France continue to have a high degree of legitimacy. Regardless of their religion, 'God's soldiers' fulfil varied roles as listeners and counsellors who contribute both to soldiers' cohesion and to their well-being. The fact that they have a place in the military structure means that they have lived through the same changes to defence as the soldiers themselves, though at the same time much has been expected of them by their brothers and sisters in arms. Because of their proximity to the soldiers, they continue to be an essential component of the armed forces, capable of making daily life easier to bear and bridging differences, whether inside or outside the forces.

L BIOGRAPHIES

LES AUTEURS

■ Claude D'ABZAC-EPEZY

Claude d'Abzac-Epezy, docteure en histoire, chercheuse associée à l'UMR 8038 IRICE, enseigne actuellement en classes préparatoires aux grandes écoles au lycée Louis-le-Grand. Elle a notamment publié *L'Armée de l'air des années noires. Vichy 1940-1944* (Economica, 1999).

■ Frédéric BLACHON

Ancien élève de l'ESM de Saint-Cyr, le général Frédéric Blachon a effectué l'essentiel de sa carrière opérationnelle au 1^{er} régiment de chasseurs de parachutistes, qu'il a commandé de 2007 à 2009. Après un passage au secrétariat général du gouvernement, aux écoles de Coëtquidan en tant que commandant de la promotion de Saint-Cyr 2004-2007 et au cabinet du ministre de la Défense à la mission pour la coordination de la réforme, il est actuellement à la tête de la sous-direction en charge du recrutement de l'armée de terre à la Direction des ressources humaines de l'armée de terre. Diplômé de l'ESSEC et de l'École de guerre, il a suivi le cycle 2010-2011 des Hautes Études européennes.

■ Monique CASTILLO

Voir rubrique « comité de rédaction »

■ Patrick CLEROY

Voir rubrique « comité de rédaction »

■ Jean-Luc COTARD

Voir rubrique « comité de rédaction »

■ Odile DUJON

Après avoir été artiste peintre puis enseignante, Odile Dujon a terminé sa carrière dans la fonction publique territoriale. Elle vit maintenant dans les Ardennes où elle partage son temps entre le soin apporté à ses parents et la préparation d'une thèse de doctorat en littérature comparée portant sur l'écriture de récits d'expériences concentrationnaires.

■ Évelyne GAYME

Professeur d'histoire-géographie au lycée Jacques-Brel de La Courneuve depuis 1992, Évelyne Gayme a soutenu une thèse de doctorat en 2002, à l'université Paris-X-Nanterre, sur « L'Image des prisonniers de guerre français de la Seconde Guerre mondiale. 1940-2000 », sous la direction de Jean-Jacques Becker. Elle est membre de la Commission française d'histoire militaire (CFHM). Son dernier ouvrage : *Les Prisonniers de guerre français. Enjeux militaires et stratégiques (1914-1918 et 1940-1945)* (Economica, 2011).

■ Vincent GELEZ

Saint-cyrien, le lieutenant-colonel Vincent Gelez a servi comme officier subalterne au sein de la brigade de sapeurs-pompiers de Paris. Breveté du collège interarmées de défense (2007-2008), psychologue, il sert depuis 2012 au bureau condition du personnel environnement humain de la DRHAT. En charge des politiques de soutien

psychologique bénéficiant à l'armée de terre, il s'attache à développer une pensée originale dans le champ de la psychosociologie qui puisse favoriser l'émergence d'une prise en compte des risques psychosociaux et de la qualité de vie au travail, tenant compte de la spécificité de l'état militaire.

■ Axel GOUGELET

Né en 1993 à Reims, Axel Gougelet clôture son cycle d'études supérieures à l'IEP de Lille en juin 2015 au sein du master « Stratégie, intelligence et gestion des risques ». Dans ce cadre, il a rédigé en 2014 un mémoire de recherche intitulé « Le système nord-coréen, entre adaptation maîtrisée et transformations subies depuis la fin de la guerre froide (1991-2012) : une analyse par l'économie ». Il se destine à l'environnement économique international.

■ Jean-Philippe MARGUERON

Voir rubrique « comité de rédaction »

■ Nicole LEMAIRE

Nicole Lemaitre, professeure émérite d'histoire à l'université Paris-1-Panthéon-Sorbonne et chargée de cours à l'Institut catholique de Paris (Theologicum-Institut supérieur d'études œcuméniques), est membre de la commission historique chargée d'examiner la documentation historique en vue du dépôt à Rome d'un dossier de béatification d'Edmond Michelet par le diocèse de Tulle. Elle est notamment l'auteur d'une biographie de *Saint Pie V*, (Fayard, 1994) et, dirigé l'édition de deux colloques sur Michelet : *Edmond Michelet, un chrétien en politique* (Lethieulleu-collegio des Bernardins, 2011) et *Edmond Michelet l'Eglise* (Artois Presses Université, 2014).

■ Xavier PINEAU

Diplômé de l'École spéciale militaire de Saint-Cyr, et du cours de commandement et d'état-major de l'armée canadienne, ancien auditeur du Centre des hautes études militaires (CHEM) et de l'Institut des hautes études de défense nationale (IHEDN), le colonel Xavier Pineau a passé la majeure partie de sa carrière dans l'arme blindée cavalerie au sein de laquelle il a commandé le 1^{er} régiment de chasseurs. Projeté à plusieurs reprises en ex-Yougoslavie, il a vécu la crise des otages à Sarajevo en 1995 en étant assiégié avec son peloton sur un poste isolé. Il sert actuellement à la direction des ressources humaines du ministère de la Défense.

■ Rémy PORTE

Diplômé de l'Institut d'études politiques d'Aix-en-Provence, titulaire d'un DEA en droit international et docteur habilité à diriger des recherches en histoire, le lieutenant-colonel Rémy Porte est issu de l'arme des transmissions. Au cours des dernières années, il a en particulier dirigé la division Recherche du Service historique de l'armée de terre (SHAT) et le bureau Recherche-Terre du Service historique de la Défense (SHD), puis le bureau Recherche de la division RETEX du Centre de doctrine emploi des forces

(CDEF). Affecté à l'état-major de l'armée de terre comme officier référent histoire, il intervient régulièrement dans des écoles militaires et des établissements d'enseignement supérieur, en France et à l'étranger. Il dirige ou codirige les travaux de doctorants en histoire, sécurité et défense dans différentes universités. Il a publié une quinzaine d'ouvrages dont, récemment, une biographie du maréchal Joffre (Perrin, 2014) et une histoire de l'année 1914 (Armand Colin, 2014).

François SCHEER

Voir rubrique « comité de rédaction »

Martin STEFFENS

Martin Steffens est né en 1977. Professeur agrégé, il enseigne la philosophie en khâgne. Il est l'auteur de plusieurs études, sur Nietzsche (Ellipses, 2008), Simone Weil (Folioplus philosophie, 200 ; Nouvelle Cité, 2009) et d'essais : *Vivre ensemble la fin du monde* (Salvator, 2012), *La Vie en bleu* (Marabout, 2014). Le *Petit traité de la joie. Consentir à la vie* (parution en poche chez Marabout en 2015) a reçu le Prix de l'humanisme chrétien.

André THIÉBLEMONT

Voir rubrique « comité de rédaction »

LE COMITÉ DE RÉDACTION

Γ Jean-René BACHELET

Né en 1944, Jean-René Bachelet a effectué une carrière militaire complète dans l'armée de terre, de 1962, où il entre à Saint-Cyr, jusqu'en 2004, où, général d'armée, il occupe les fonctions d'inspecteur général des armées. Chasseur alpin, il a commandé le 27^e bataillon de chasseurs alpins, bataillon des Glières. Comme officier général, outre de multiples commandements nationaux au plus haut niveau, il a exercé le commandement du secteur de Sarajevo dans le cadre de la FORPRONU en 1995, au paroxysme de la crise. De longue date, il a mené une réflexion de fond touchant aux fondamentaux du métier militaire en termes d'éthique et de comportements ; cette réflexion est traduite dans un certain nombre de documents dont les principaux sont « L'Exercice du métier des armes dans l'armée de terre, fondements et principes » et le « code du soldat », ainsi que dans de multiples articles et communications. Jean-René Bachelet quitte le service actif en 2004 et sert actuellement en deuxième section des officiers généraux. Il a publié *Pour une éthique du métier des armes, vaincre la violence* (Vuibert, 2006), *L'Esprit des Glières. Actualité d'un héritage* (La Fontaine de Siloé/Association des Glières pour la mémoire de la Résistance, 2013) et *Enfant de troupe. La fin d'un monde* (La Fontaine de Siloé, 2014).

Γ John Christopher BARRY

Né à New York, après des études d'histoire et des diplômes de sciences politiques aux États-Unis (UCLA et NYU), de philosophie et de sociologie de la défense et d'études stratégiques en France (Paris-X et EHESS), John Christopher Barry co-anime un séminaire de recherche, « La globalisation sécuritaire », à l'EHESS. Il est chargé de cours à l'École spéciale militaire de Saint-Cyr Coëtquidan. A publié dans *Les Temps Modernes*, *Inflexions*, les *Etudes de l'IRSEM* et *Global Society*.

Γ Monique CASTILLO

Diplômée de l'Institut d'études politiques de Paris, agrégée de philosophie et docteur d'État, Monique Castillo enseigne à l'université de Paris-XII. Ses principaux travaux portent sur la philosophie moderne et sur les questions contemporaines d'éthique et de politique. Elle a notamment publié *La Paix* (Hatier, 1997), *L'Europe de Kant* (Privat, 2001), *La Citoyenneté en question* (Ellipses, 2002), *Morale et politique des droits de l'homme* (Olms, 2003), *Connaitre la guerre et penser la paix* (Kimé, 2005), *Éthique du rapport au langage* (L'Harmattan, 2007), *Qu'est-ce qu'être européen ?* (Cercle Condorcet d'Auxerre, 2012). Elle a fait partie en 2001-2002 d'un groupe de recherche (CHEAR-DGA) sur la gestion des crises.

Γ Jean-Paul CHARNAY (†)

Né en France, Jean-Paul Charnay passe ses jeunes années en Algérie où il étudie le droit français et musulman ; après avoir soutenu à Paris ses thèses de doctorat (lettres et sciences humaines, droit, science politique) il exerce diverses professions juridiques puis s'intéresse à la sociologie, l'histoire et la stratégie. Jean-Paul Charnay, qui a vécu plus de vingt ans au Maghreb, s'est attaché au fil du temps à multiplier les rencontres de terrain et les missions universitaires sur tous les continents où il a mené une recherche comparée sur les conflits. Après avoir créé à la Sorbonne le Centre d'études et de recherches sur les stratégies et les conflits, il préside

le Centre de philosophie de la stratégie dont il est le fondateur. Islamologue reconnu, Jean-Paul Charnay a publié de nombreux ouvrages, entre autres : *Principes de stratégie arabe* (L'Herne, 1984), *L'Islam et la guerre* (Fayard, 1986), *Métastratégie, systèmes, formes et principes de la guerre féodale à la dissuasion nucléaire* (Economica, 1990), *Critique de la stratégie* (L'Herne, 1990), *Stratégie générative. De l'anthropologie à la géopolitique* (PUF, 1992), *Regards sur l'islam. Freud, Marx, Ibn Khaldun* (L'Herne, 2003), *Esprit du droit musulman* (Dalloz, 2008), *Islam profond. Vision du monde* (Editions de Paris, 2009) et *Dissuasion et culture* (Éditions D'en Face, 2012).

Γ Patrick CLERVOY

Elève au collège militaire de Saint-Cyr-l'École puis à l'École du service de santé des armées de Bordeaux, le docteur Patrick Clervoy a été médecin d'unité pendant quatre années au profit de régiments de la 9^e division d'infanterie de marine. Il a participé à plusieurs opérations qui l'ont amené à intervenir sur des théâtres extérieurs en Afrique centrale, en Guyane, en ex-Yugoslavie, en Afghanistan, au Mali, au Burkina-Faso et au Niger. Il est professeur de médecine à l'École du Val-de-Grâce et fut, de 2010 à 2015, titulaire de la chaire de psychiatrie et de psychologie clinique appliquée aux armées. Il est l'auteur de publications sur les thèmes du soutien psychologique des forces – *Les Psy en intervention* (Doin, 2009) – et de la prise en charge des vétérans – *Le Syndrome de Lazare. Traumatisme psychique et destinée* (Albin Michel, 2007), *Dix semaines à Kaboul. Chroniques d'un médecin militaire* (Steinkis, 2012). Il a récemment fait paraître *L'effet Lucifer. Des bourreaux ordinaires* (CNRS éditions 2013).

Γ Samy COHEN

Samy Cohen est diplômé de Sciences-Po et docteur en science politique. Politiste, spécialiste des questions de politique étrangère et de défense, il a également travaillé sur les rapports entre les États et les acteurs non-étatiques et sur les démocraties en guerre contre le terrorisme. Il a enseigné au DEA de Relations internationales de l'université de Paris-I (Panthéon-Sorbonne), au master recherche Relations internationales de Sciences-Po Paris et au Stanford Program in Paris. Il appartient au projet transversal « Sortir de la violence » du CERI. C'est également un spécialiste de la méthodologie de l'enquête par entretiens. Samy Cohen est l'auteur d'une douzaine d'ouvrages de science politique, dont en 2009, *Tsahal à l'épreuve du terrorisme* (Le Seuil). Depuis 2007, il est membre du conseil scientifique de Sciences-Po.

Γ Jean-Luc COTARD

Saint-Cyriens ayant servi dans l'arme du génie, le colonel Jean-Luc Cotard a choisi de se spécialiser dans la communication après avoir servi en unité opérationnelle et participé à la formation directe de Saint-Cyriens et d'officiers en général. Il est titulaire d'une maîtrise d'histoire contemporaine, d'un DESS de techniques de l'information et du journalisme, et a réfléchi, dans le cadre d'un diplôme universitaire à l'Institut français de la presse, aux relations entre les hommes politiques et les militaires de 1989 à 1999. Il a publié des articles qui ont trait à son expérience dans les revues *Histoire et défense*, *Vauban et Agir*. Il a servi en Bosnie en 1992-1993, au Kosovo en 2001 (Mitrovica) et 2008 (Pristina) ainsi qu'en Côte d'Ivoire en 2005-2006. Après avoir eu des responsabilités au SIRPA-Terre, il a conseillé le général commandant la région terre Nord-Est. Il a choisi de quitter l'uniforme en

2010, à quarante-huit ans, pour créer son entreprise de communication spécialisée dans la communication de crise.

■ Catherine DURANDIN

Catherine Durandin est historienne et écrivain. Après de nombreux ouvrages consacrés à la France, aux relations euro-atlantiques et à la Roumanie, elle s'oriente vers une recherche portant sur la mémoire des Français et leur relation à la guerre, avec un roman, *Douce France* (Le Fantoscope, 2012), puis *Le Déclin de l'armée française* (François Bourin, 2013).

■ Benoît DURIEUX

Né en 1965, Benoît Durieux est officier d'active dans l'armée de terre. Saint-cyrien, diplômé de l'Institut d'études politiques de Paris et de l'université de Georgetown (États-Unis), il a effectué l'essentiel de sa carrière au sein de la Légion étrangère, avec laquelle il a participé à plusieurs opérations dans les Balkans (1995 et 1996) et en Afrique (Somalie 1993). Après un passage à l'état-major des armées, il a été chef de corps du 2^e régiment étranger d'infanterie jusqu'à l'été 2010. Ancien auditeur au Centre des hautes études militaires (CHEM), puis adjoint « terre » au cabinet militaire du ministre de la Défense, le général Durieux est actuellement directeur du CHEM. Docteur en histoire, il a publié *Relire De la guerre de Clausewitz* (Economica, 2005), une étude sur l'actualité de la pensée du penseur militaire allemand. Pour cet ouvrage, il a reçu le prix *La Plume et l'Épée*.

■ Frédéric GOUT

Entré à l'École spéciale militaire de Saint-Cyr en 1988, breveté de l'enseignement militaire supérieur, le colonel Frédéric Gout a passé la majeure partie de sa carrière au sein de l'aviation légère de l'armée de terre (ALAT). À l'issue d'une mobilité externe au ministère des Affaires étrangères et d'un poste au sein du cabinet du chef d'état-major de l'armée de terre (CEMAT), il prend le commandement du 5^e régiment d'hélicoptères de combat de 2011 à 2013. Il est ensuite auditeur de la 63^e session du Centre des hautes études militaires (CHEM) et de la 66^e session de l'Institut des hautes études de défense nationale (IHEDN) de 2013 à 2014. Depuis le 18 août 2014, il est assistant spécial du président du Comité militaire de l'OTAN à Bruxelles. Il vient de publier *Libérez Tombouctou ! Journal de guerre au Mali* (Tallandier, 2015).

■ Michel GOYA

Issu du corps des sous-officiers, Michel Goya a été officier dans l'infanterie de marine de 1990 à 2014. Après dix ans d'expérience opérationnelle, il suit, en 2001, une scolarité au sein de l'Enseignement militaire supérieur scientifique et technique puis, il intègre, en 2003, le Collège interarmées de défense. Officier au Centre de doctrine d'emploi des forces terrestres (CDEF), il est assistant militaire du chef d'état-major des armées de 2007 à 2009. Il a dirigé ensuite le domaine « Nouveaux Conflits » au sein de l'Institut de recherche stratégique de l'École militaire (IRSEM) puis le bureau recherche du CDEF, avant de quitter l'institution pour se consacrer à l'enseignement et à l'écriture. Titulaire d'un doctorat d'histoire, le colonel Goya est l'auteur de *Res Militaris. De l'emploi des forces armées au XXI^e siècle* (Economica, 2010), d'*Irak. Les armées du chaos* (Economica, 2008), de *La Chair et l'acier; l'invention*

de la guerre moderne, 1914-1918 (Tallandier, 2004, rééd., 2014), sur la transformation tactique de l'armée française de 1871 à 1918, de *Sous le feu. La mort comme hypothèse de travail* (Tallandier, 2011) et *Israël contre Hezbollah. Chronique d'une défaite annoncée 12 juillet-14 août 2006* (avec Marc-Antoine Brillant, Éditions du Rocher, 2014). Il a obtenu trois fois le prix de l'Épaulette, le prix Sabatier de l'Enseignement militaire supérieur scientifique et technique, le prix d'histoire militaire du Centre d'études d'histoire de la Défense et le prix Edmond Fréville de l'Académie des sciences morales et politiques.

■ Armel HUET

Professeur de sociologie à l'université Rennes-II, Armel Huet a fondé le Laboratoire de recherches et d'études sociologiques (LARES) et le Laboratoire d'anthropologie et de sociologie (LAS) qu'il a dirigé respectivement pendant quarante ans et quinze ans. Il est aujourd'hui le directeur honoraire. Outre un master de recherche sociologique, il a également créé des formations professionnelles, dont un master de maîtrise d'ouvrage urbaine et immobilière ; il a dirigé le comité professionnel de sociologie de l'Association internationale des sociologues de langue française (AISLF). Armel Huet a développé dans son laboratoire plusieurs champs de recherche sur la ville, les politiques publiques, le travail social, les nouvelles technologies, le sport, les loisirs et les questions militaires. Il a créé des coopérations avec des institutions concernées par ces différents champs, notamment avec les Écoles militaires de Coëtquidan. Ces dernières années, il a concentré ses travaux sur le lien social. Il a d'ailleurs réalisé à la demande de l'état-major de l'armée de terre, une recherche sur la spécificité du lien social dans l'armée de terre.

■ Haïm KORSIA

À sa sortie du séminaire Israélite de France et après avoir obtenu son diplôme rabbinique en mars 1986, Haïm Korsia termine son parcours universitaire par un DEA à l'école pratique des hautes études en 2003. Jusqu'en 2004, il a été directeur de cabinet du grand rabbin de France. Le grand rabbin Haïm Korsia est aumônier en chef des armées, aumônier en chef de l'armée de l'air, membre du comité consultatif national d'éthique, membre du comité du patrimoine culturel au ministère de la Culture, administrateur national du Souvenir français et secrétaire général de l'association du rabbinate français. En juin 2014, il est élu grand rabbin de France. Derniers ouvrages parus : *Gardien de mes frères, Jacob Kaplan* (Édition Pro-Arte, 2006), *À corps et à Töi* (Actes Sud, 2006), *Être juif et français : Jacob Kaplan, le rabbin de la république* (Éditions privée, 2005).

■ François LECOINTRE

Né en 1962, François Lecointre est officier de carrière dans l'armée de terre. Saint-cyrien, il appartient à l'arme des Troupes de marines où il a servi comme lieutenant et capitaine au 3^e régiment d'infanterie de marine et au 5^e régiment inter-armes d'Outre-mer. Il a été engagé en Irak lors de la première guerre du Golfe (1991), en Somalie (1992), en République de Djibouti dans le cadre de l'opération Iskoutir (1991-1993), au Rwanda dans le cadre de l'opération Turquoise (1994) ainsi qu'à Sarajevo (1995), et a ensuite servi à l'état-major de l'armée de terre, au sein du bureau de conception des systèmes de forces. Il a commandé le 3^e régiment d'infanterie de marine stationné à Vannes et à ce titre le groupe tactique interarmes 2

(GTIA2) en République de Côte d'Ivoire d'octobre 2006 à février 2007. Ancien auditeur puis directeur de la formation au Centre des hautes études militaires (CHEM), il a été jusqu'à l'été 2011 adjoint « terre » au cabinet militaire du ministre de la Défense, puis a commandé la 9^e brigade d'infanterie de marine jusqu'à l'été 2013. Officier général synthèse à l'Etat-major de l'armée de terre jusqu'au 31 juillet 2014, le général de division Lecointre est actuellement sous-chef d'état-major « performance et synthèse » à l'EMAT.

Thierry MARCHAND

Diplômé de l'École spéciale militaire de Saint-Cyr en 1987 (promotion « Général Monclar »), Thierry Marchand choisit de servir dans l'infanterie. À l'issu de sa scolarité, il rejoint la Légion étrangère au 2^e régiment étranger d'infanterie (REI) de Nîmes. Il est engagé en République centrafricaine (EFAO) en 1989 et en Guyane en 1990. Il participe comme chef de section à l'opération Daguet en Arabie Saoudite et en Irak (septembre 1990-avril 1991). Promu capitaine en 1991, il est affecté pour deux ans à Djibouti à la 13^e demi brigade de Légion étrangère (DBLE). Au cours de ce séjour, il participe à l'opération Iskoutir en République de Djibouti puis est engagé par deux fois en Somalie (Opération *Restore Hope* en 1992 puis ONUSOM II en 1993). De retour à Nîmes en 1993, il prend le commandement de la 4^e compagnie du 2^e REI en 1994. Il est engagé en opération à quatre reprises au cours de son temps de commandement (opération Épervier en 1994, Force de réaction rapide en Bosnie en 1995, Gabon et République centrafricaine – opération Almandin II – en 1996). En 1997, il est affecté à l'École spéciale militaire de Saint Cyr comme officier instruction au 4^e bataillon. Promu chef de bataillon en 1998 et intègre en 1999 la 113^e promotion du cours supérieur d'état-major, puis en 2000 la 8^e session du Collège interarmées de défense. À l'été 2000, il est affecté au 152^e régiment d'infanterie à Colmar en qualité de chef opérations. Il est promu au grade de lieutenant-colonel en 2001, il sera engagé avec son régiment au Kosovo (KFOR) en 2003. Affecté au cabinet du ministre de la Défense entre 2003 et 2006 (cellule terre du cabinet militaire) et est promu au grade de colonel en 2005. Entre 2006 et 2008 il commande la 13^e DBLE à Djibouti. De 2008 à 2009 il est auditeur du Centre des hautes études militaires (CHEM) et de l'Institut des hautes études de la défense nationale (IHEDN). Il est ensuite affecté pour une année au Centre interarmées de concepts et de doctrines (CICDE) et rejoint en 2010 la Délégation aux affaires stratégiques en qualité de sous-directeur aux questions régionales. En 2012, il est chef de la cellule relations internationales du cabinet militaire du ministre de la Défense. Nommé général de brigade le 1^{er} août 2014, il est actuellement officier général synthèse à l'Etat-major de l'armée de terre.

Jean-Philippe MARGUERON

Dès sa sortie de l'École spéciale militaire en 1978 dans l'arme de l'artillerie, Jean-Philippe Margueron sert dans plusieurs régiments tant en métropole qu'outre-mer (5^e régiment interarmes de Djibouti). Commandant de compagnie à Saint-Cyr (promotion Tom Morel 1987-1990), il commande le 54^e d'artillerie stationné à Hyères avant d'être responsable du recrutement pour la région parisienne et l'outre-mer au début de la professionnalisation de l'armée de terre. Il est auditeur au Centre des hautes études militaires et à l'Institut des hautes études de la Défense nationale (54^e promotion). De 2008 à 2014,

il est général inspecteur de la fonction personnelle de l'armée de terre puis général major général de l'armée de terre (MGAT). Le 1^{er} septembre 2014 le général d'armée Jean-Philippe Margueron est nommé inspecteur général des armées-Terre.

Hervé PIERRE

Né en 1972, Hervé Pierre est officier d'active dans l'armée de terre. Saint-cyrien, breveté de l'enseignement supérieur, il a suivi aux États-Unis la scolarité de l'*US Marines Command and Staff College* en 2008-2009. Titulaire de diplômes d'études supérieures en histoire (Sorbonne) et en science politique (IEP de Paris), il est l'auteur de deux ouvrages, *L'Intervention militaire française au Moyen-Orient 1916-1919* (Ed. des Écrivains, 2001) et *Le Hezbollah, un acteur incontournable de la scène internationale ?* (L'Harmattan, 2009). Ayant effectué l'essentiel de sa carrière dans l'infanterie de marine, il a servi sur de nombreux théâtres d'opérations, notamment en Afghanistan (Kapisa en 2009, Helmand en 2011), et a été officier rédacteur des interventions du général major général de l'armée de terre. Actuellement, le colonel Hervé Pierre est commandant du 3^e régiment d'infanterie de marine avec lequel il a été engagé au Mali (2013-2014).

Emmanuelle RIOUX

Historienne, auteur de différentes publications sur les zazous pendant la Seconde Guerre mondiale, Emmanuelle Rioux travaille dans l'édition depuis 1990. Elle a été secrétaire de rédaction à la revue *L'Histoire*, directrice de collection « Curriculum » chez Liana Levi et responsable éditoriale à l'*Encyclopaedia Universalis*. Elle a également mis son savoir faire au service de la Mission pour le bicentenaire de la Révolution française, du Festival international du film d'histoire de Pessac, de l'Association pour la célébration du deuxième centenaire du Conseil d'État et des Rendez-vous de l'histoire de Blois. Elle est aujourd'hui chargée de mission auprès du général chef d'état-major de l'armée de terre et rédactrice en chef de la revue *Inflexions. Civils et militaires : pouvoir dire*.

François SCHEER

Né en 1934 à Strasbourg, François Scheer est diplômé de l'Institut d'études politiques de Paris, licencié en droit, titulaire de trois DESS (droit public, économie politique et science politique) et ancien élève de l'École nationale d'administration (1960-1962). De 1962 à 1999, il alterne les postes en administration centrale et à l'étranger. Premier ambassadeur de France au Mozambique en 1976, il sera successivement directeur de cabinet du Président du Parlement Européen (Simone Veil) et du Ministre des Relations extérieures (Claude Cheysson), ambassadeur en Algérie, ambassadeur représentant permanent auprès des communautés européennes, secrétaire général du ministère des Affaires étrangères et ambassadeur en Allemagne. Ambassadeur de France, il a été de 1999 à 2011 conseiller international du président directeur général de Cogema, puis du président du directoire d'Aeva.

Didier SICARD

Après des études de médecine, Didier Sicard entre dans la filière des hôpitaux de Paris : externat, internat, clinicat, nomination comme praticien hospitalier. Professeur agrégé, il devient le chef de l'un des deux services de médecine interne de l'hôpital Cochin de Paris. Il créera (avec Emmanuel Hirsch) l'Espace éthique de l'Assistance

publique – Hôpitaux de Paris. Par décret du président Jacques Chirac, il succède en 1999 à Jean-Pierre Changeux (qui avait lui-même succédé à Jean Bernard) à la tête du Comité consultatif national d'éthique, institution qu'il préside jusqu'en février 2008 et dont il est aujourd'hui président d'honneur. Il a notamment publié *La Médecine sans le corps* (Plon, 2002), *L'Alibi éthique* (Plon, 2006) et, avec Georges Vigarello, *Aux Origines de la médecine* (Fayard 2011). Depuis 2008, Didier Sicard préside le comité d'experts de l'Institut des données de santé.

■ André THIÉBLEMONT

André Thiéblemont (colonel en retraite), saint-cyrien, breveté de l'enseignement militaire supérieur scientifique et technique, titulaire des diplômes d'études approfondies de sociologie et de l'Institut d'études politiques de Paris, a servi dans la Légion étrangère, dans des régiments motorisés et dans des cabinets ministériels. Il a quitté l'armée en 1985 pour fonder une agence de communication. Depuis 1994, il se consacre entièrement à une ethnologie du militaire, axée sur les cultures militaires, leurs rapports au combat, aux mythes politiques et aux idéologies, études qu'il a engagées dès les années 1970, parallèlement à ses activités professionnelles militaires ou civiles. Chercheur sans affiliation, il a fondé Rencontres démocrates, une association qui tente de vulgariser auprès du grand public les avancées de la pensée et de la connaissance issues de la recherche. Sur le sujet militaire, il a contribué à de nombreuses revues françaises ou étrangères (*Ethnologie française*, *Armed Forces and Society*, *Le Débat*...), à des ouvrages collectifs et a notamment publié *Cultures et logiques militaires* (Paris, PUF, 1999).

Inflexions

civils et militaires : pouvoir dire

NUMÉROS DÉJÀ PARUS

- L'action militaire a-t-elle un sens aujourd'hui? n° 1, 2005
- Mutations et invariants, «soldats de la paix», soldats en guerre n° 2, 2006
- Agir et décider en situation d'exception n° 3, 2006
- Mutations et invariants, partie II n° 4, 2006
- Mutations et invariants, partie III n° 5, 2007
- Le moral et la dynamique de l'action, partie I n° 6, 2007
- Le moral et la dynamique de l'action, partie II n° 7, 2007
- Docteurs et centurions, actes de la rencontre du 10 décembre 2007 n° 8, 2008
- Les dieux et les armes n° 9, 2008
- Fait religieux et métier des armes,
actes de la journée d'étude du 15 octobre 2008 n° 10, 2008
- Cultures militaires, culture du militaire n° 11, 2009
- Le corps guerrier n° 12, 2009
- Transmettre n° 13, 2010
- Guerre et opinion publique n° 14, 2010
- La judiciarisation des conflits n° 15, 2010
- Que sont les héros devenus ? n° 16, 2011
- Hommes et femmes, frères d'armes ? L'épreuve de la mixité n° 17, 2011
- Partir n° 18, 2011
- Le sport et la guerre n° 19, 2012
- L'armée dans l'espace public n° 20, 2012
- La réforme perpétuelle n° 21, 2012
- Courage ! n° 22, 2013
- En revenir ? n° 23, 2013
- L'autorité en question. Obéir/désobéir n° 24, 2013
- Commémorer n° 25, 2014
- Le patriotisme n° 26, 2014
- L'honneur n° 27, 2014
- L'ennemi n° 28, 2015



Inflexions

civils et militaires : pouvoir dire

À retourner à la Direction de l'information légale et administrative (DILA)
Administration des ventes : 29-31 quai Voltaire 75344 Paris Cedex 07 France

Bulletin d'abonnement et bon de commande

→ Acheter un numéro, s'abonner, c'est simple :

@ En ligne :
www.ladocumentationfrancaise.fr

✉ Sur papier libre
ou en remplissant
ce bon de commande
à retourner à l'adresse ci-dessus

→ Où en est mon abonnement ?

@ En ligne :
abonnement@ladocumentationfrancaise.fr

⌚ Téléphone 01 40 15 69 96
Télécopie 01 40 15 70 01

Je m'abonne à Inflexions

un an / 3 numéros (3303334100009)

- France métropolitaine (TTC) **32,00 €**
- Europe* (TTC) **35,00 €**
- DOM-TOM-CTOM et RP** (HT) **33,40 €**
- Autres pays (HT) **34,20 €**

* La TVA est à retrancher pour les pays n'appartenant pas à l'Union européenne et aux pays du Maghreb.

** RP (Régime particulier) : pays de la zone francophone de l'Afrique (hors Maghreb) et de l'océan Indien.

Je commande les numéros suivants de Inflexions

Au prix unitaire de **13,00 €** (n° 1 épuisé) livraison sous 48 heures

..... pour un montant de €
participation aux frais d'envoi (sauf abonnement) + 4,95 €
Soit un total de €

Voici mes coordonnées

M. M^{me} M^{lle}

Nom : Prénom :

Profession :

Adresse :

Code postal : Ville :

Mél :

Ci-joint mon règlement de €

Par chèque bancaire ou postal
à l'ordre de : Comptable du B.A.P.O.I.A. - DF
(B.A.P.O.I.A. : Budget annexe publications officielles et information administrative)

Par mandat administratif (réservé aux administrations)

Par carte bancaire N° / / /

Date d'expiration : / N° de contrôle
(indiquez les trois derniers chiffres situés au dos de votre carte bancaire, près de votre signature)

Date Signature

Informatique et libertés- Conformément à la loi 78-17 du 6 janvier 1978, vous pouvez accéder aux informations vous concernant et les rectifier en écrivant au Département commercial de la DILA. Ces informations sont nécessaires au traitement de votre commande et peuvent être transmises à des tiers sauf si vous cochez ici

Impression
Ministère de la Défense
Secrétariat général pour l'administration / SPAC Impressions
Pôle graphique de Tulle
2, rue Louis Druliolle – CS 10290 – 19007 Tulle cedex